

# L'ORGANISATION DE LA « RÉGION ÉCONOMIQUE »

SON IMPORTANCE POUR LA PROSPÉRITÉ DU PAYS  
ET POUR LA DÉFENSE NATIONALE

---

## 1. ÉVOLUTION DE L'ÉCONOMIE.

Autrefois, les échanges ne s'effectuaient guère qu'en circuits restreints, dans les fiefs, voire même dans les provinces. Cet état de choses résultait de la lenteur et de l'insécurité des transports, des nombreux péages et droits de douanes intérieures. On tirait alors parti des ressources locales et le terroir suffisait à la consommation, d'ailleurs restreinte, de l'époque.

Cette féodalité économique a été entièrement bouleversée au XIX<sup>e</sup> siècle par l'essor industriel résultant des progrès de la science et du développement des transports. Ceux-ci permirent la spécialisation des productions; les contrées industrielles pouvant disposer de matières premières, au besoin amenées de l'extérieur, concentrèrent et prolongèrent leurs efforts sur le perfectionnement de leurs produits. Ces derniers à la longue acquirent une renommée universelle et s'exportèrent partout.

Ainsi, chaque région possédait un véritable patrimoine local, résultant de ses produits bien spécialisés.

De ce fait, les producteurs d'une même région, placés dans des conditions analogues d'exploitation (force motrice, voies de communications, main-d'œuvre, etc.) ayant des intérêts communs, eurent l'idée de se grouper et de

rester en contact permanent dans un certain cadre territorial.

En 1919, les Chambres de Commerce furent appelées à choisir le centre régional auquel elles jugeaient bon d'être affiliées en raison de leur activité industrielle et commerciale.

De là est née la répartition de la France en vingt régions économiques.

## 2. IMPORTANCE DE LA RÉGION ÉCONOMIQUE.

De cette institution résulte le groupement libre des producteurs d'une même contrée, qui, au lieu de se faire une concurrence préjudiciable, préfèrent s'unir pour réduire le nombre des intermédiaires et freiner la spéculation. Cette entente, à l'échelon région, évoque ce que fut la corporation, avant 1776, à l'échelon national.

Ce qui caractérise la Région, c'est le groupement économique autour d'un centre d'échanges. Au moyen âge, les marchands cherchèrent à profiter de la protection que leur assuraient les forteresses féodales ou ecclésiastiques; puis, faute de place, ils s'installèrent dans de véritables agglomérations urbaines (XII<sup>e</sup> siècle), désormais protégées contre les pillards par un rempart ou « mur urbain ». Plus tard, avec l'accroissement de la sécurité et le développement des transports, les centres de marchés se déplacèrent; s'installant de préférence à un nœud routier fluvial ou ferroviaire, voire même dans un port. Ainsi en ce qui concerne la Provence, Aix perdit l'importance qu'elle avait déjà au temps des Romains, pour céder le pas à Marseille, débouché naturel de la Vallée du Rhône, et ayant en même temps accès à la Méditerranée. Ces conditions de débouché et d'accès sont importantes, car avec les possibilités de production de la Région économique, il lui faut écouler ses produits non seulement dans la contrée, mais aussi dans le pays tout entier, et souvent à l'Étranger.

### 3. ORGANISATION ACTUELLE DE LA RÉGION ÉCONOMIQUE.

Conformément aux dispositions d'une loi vieille de près d'une vingtaine d'années, la Région économique n'est guère concrétisée que par un Comité comprenant les présidents de Chambres de commerce de la Région, comité qui désigne et appointe un secrétaire général. Ce dernier est accrédité par le ministre du Commerce auprès des administrations publiques, pour y prendre la défense des intérêts de la Région économique.

### 4. CONSIDÉRATIONS SUR L'ORGANISATION ACTUELLE DE LA RÉGION.

Dans l'état actuel des choses, la Région économique n'existe guère qu'à l'état embryonnaire, car son secrétaire ne dispose pas de moyens d'action efficaces et ne peut qu'émettre auprès des administrations intéressées des vœux ou des réclamations.

La Région économique ne peut exercer son rôle qu'à l'échelon départemental (auprès du Préfet ou des Parlementaires), par l'intermédiaire des Chambres de Commerce; mais son action ne peut avoir aucune portée nationale. A cet effet, le législateur a fondé les plus grandes espérances sur le Conseil National Economique, alors que celui-ci n'est qu'un organe consultatif et, avec ses vingt sections bien spécialisées, ne représente que des intérêts corporatifs et non régionaux.

Si les Régions économiques peuvent bénéficier en principe d'une défense, d'ailleurs dispersée, de leurs intérêts auprès de l'Etat, celui-ci ne dispose pas de la documentation et des moyens qui lui permettraient de prendre une décision judiciaire quand il s'agit d'un différend régional. L'Etat est mal fondé, en effet, pour s'adresser aux secrétaires généraux, organes exclusifs des Chambres de Commerce. Il lui est alors difficile d'échapper aux influences parlementaires, dont les interventions risquent fort d'être inspirées par des intérêts électoraux,

beaucoup plus que par des considérations d'ordre économique.

L'intérêt national, basé sur des considérations d'ensemble, se trouve souvent sacrifié à des intérêts locaux, et parfois à une politique de clocher.

##### 5. PROJET D'ORGANISATION DE LA RÉGION ÉCONOMIQUE

Cette organisation devra avant tout causer le moins de bouleversement possible et les attributions de la Région économique ne devront pas empiéter sur celles du Département, celui-ci étant la plus grande division qui existe de la France, en matière administrative. Autrement dit, le Préfet continuera son rôle de représentant du Pouvoir exécutif, et le Conseil général conservera la gestion des affaires du département.

En principe, la Région économique sera un organe de renseignements économiques, tant pour les Pouvoirs publics que pour les Chambres de Commerce; elle concevra et préparera les mesures économiques, mais elle s'interdira de passer à leur exécution, celle-ci étant du ressort soit du pouvoir central, soit du pouvoir départemental, pouvoirs avec lesquels la Région sera en liaison directe, ainsi qu'avec l'office du Commerce Extérieur, par l'intermédiaire de son agence régionale.

La Région économique étant d'une étendue comparable à celle d'une ancienne province française, il nous a paru indiqué de rénover une appellation consacrée à l'époque où les provinces constituaient la seule division territoriale de la France : à leur tête se trouvait l'« Intendant ». C'est ainsi que s'illustra Turgot, à la tête du Limousin.

Afin d'éviter toute confusion avec les cadres de l'intendance militaire, nous proposons de donner à la Personnalité qui sera placée à la tête de la région économique le titre de « Surintendant ». Ce dernier, pour être accrédité auprès des autorités (administratives, techniques, judiciaires, militaires, universitaires, etc.) de la contrée, aura une délégation permanente de la Présidence du Conseil; mais il relèvera hiérarchiquement du ministre de

l'Économie nationale. Le surintendant sera représenté d'une manière permanente à l'échelon départemental, par un « Intendant de l'Économie » qui le tiendra en liaison avec le Préfet et la Chambre de Commerce de chacun des départements de la contrée intéressée, ainsi qu'avec les sénateurs et députés de ces départements.

Certaines conceptions administratives envisagent de placer à la tête des « ports francs » des Préfets maritimes; il serait indiqué d'adjoindre à chacun d'eux un intendant de l'Économie (représentant les intérêts économiques du port auprès du Surintendant de la Région intéressée). Le Surintendant devra veiller en effet à ce que le port n'exerce pas sur la contrée un « effet tentaculaire » détournant vers lui tout le trafic régional. D'ailleurs, il y a lieu de remarquer que le trafic des ports doit être envisagé dans le cadre national; c'est pourquoi il serait utile de créer un poste de Surintendant des ports et pêcheries, ce haut fonctionnaire coordonnant l'action des Intendants des ports francs, et assurant la liaison entre le Ministre de l'Économie et celui de la Marine marchande.

Par extension de la loi du 10 août 1871, qui permet à plusieurs conseillers généraux de départements voisins de se réunir pour débattre des intérêts communs, inter-départementaux, chaque Conseil général élira un ou plusieurs de ses membres (suivant l'importance du département), comme « Conseillers Régionaux ». Ces derniers feront partie d'une Assemblée périodique, le « Conseil Régional Économique » qui se réunira sous la présidence du Surintendant et comprendra également le Président du Comité directeur de la Région (représentant des Chambres de Commerce), le délégué des Présidents des Chambres d'Agriculture de la Région, ainsi que les Intendants des départements intéressés — ces derniers fonctionnaires n'ayant que voix consultative. Ainsi se trouveront réunis le pouvoir central (Surintendant), le Pouvoir départemental (Conseillers généraux désignés), et les Intérêts économiques (représentants des Chambres de Commerce et d'Agriculture).

Ces conseils régionaux rénoveront les « Assemblées de commerce » du temps de Colbert; c'est ainsi qu'on désignait les Conseils locaux qui réunissaient annuellement les notables de la cité et les Chefs des communautés de marchands et d'artisans (gardes et jurés).

Il ne saurait être question de ressusciter les anciens Parlements provinciaux qui souvent firent obstacle au Pouvoir central. Il s'agira au contraire de collaborer avec celui-ci, de l'éclairer judicieusement : le Pouvoir exécutif (ministre de l'Economie Nationale) sera renseigné par le Surintendant; alors qu'auprès du Pouvoir législatif interviendront directement des élus, les Conseillers régionaux qui eux-mêmes élisent les Sénateurs et dont l'opinion, de ce fait, est prise en considération par ces derniers.

Certaines questions économiques (électrification, charbonnages, pétrole, etc.) pouvant intéresser plusieurs régions ou même le pays tout entier, le ministre de l'Economie nationale runira les surintendants pour étudier ces sujets.

Prenant pour exemple une question d'actualité, celle de la coordination des transports, l'aboutissement serait plus rapide et plus équitable sans doute, en consultant pour la Métropole une vingtaine de Surintendants bien documentés sur les intérêts, les aspirations et les possibilités de leur Région, qu'en prenant isolément l'avis de 89 Comités techniques départementaux.....

Quant au conseil des Ministres, qui décide en dernier ressort de l'application des mesures économiques importantes, si certains de ses membres peuvent être influencés par des considérations particulières (parti, intérêts locaux, conceptions personnelles, etc.), le Ministre de l'Economie Nationale sera mieux à même de faire prévaloir l'intérêt général en s'appuyant sur l'avis autorisé de ses surintendants et sur la documentation technique que, grâce à eux, il aura pu réunir.

Le Corps des Surintendants aura un rôle bien distinct de celui du Conseil National Economique. Le premier est entièrement au service de l'intérêt national, alors que le

second défend les intérêts de chacun des groupements professionnels qu'il représente.

Les Surintendants et le Conseil National Economique pourront collaborer, de même que dans notre organisation militaire peuvent le faire l'Etat-Major général et le Conseil Supérieur de la Guerre.

#### 9. RECRUTEMENT ET STATUT DU CORPS DES SURINTENDANTS.

Les institutions ne valent que par ceux qui les appliquent; c'est pourquoi il nous a paru indiqué de désigner, pour les nouveaux postes créés, un personnel confirmé. Cette mesure présente une réelle importance, en raison du rôle prépondérant de l'Economie, qui, de nos jours et dans nombre d'Etats, l'emporte sur la Politique (cas des Etats-Unis, de l'U. R. S. S., de l'Italie, etc.).

Le recrutement initial de ces nouveaux fonctionnaires de l'Economie sera fait à la diligence du Ministre de l'Economie qui pourra, en ce qui concerne les Surintendants, porter son choix sur certains hauts fonctionnaires particulièrement qualifiés (anciens Préfets, etc.).

Les Intendants pourront être choisis au concours parmi les anciens élèves de certaines écoles spéciales (Hautes Etudes commerciales, Sciences politiques, etc.).

Par la suite, quand le corps des Surintendants sera complètement constitué, il assurera lui-même son administration, son avancement et son recrutement; autrement dit, il constituera un corps autonome. Cette indépendance sera justifiée par le fait qu'il sera un organe consultatif et non exécutif et de ce fait n'assumant pas de responsabilité.

Si la nouvelle organisation permet d'espérer une certaine décentralisation économique, il ne faudrait pas qu'elle entraîne une centralisation exclusive des intérêts au chef-lieu de la Région, et cela au détriment des autres localités de la contrée. Cet inconvénient sera évité en donnant au surintendant la possibilité de rayonner dans

sa contrée et par là de se rendre compte des besoins, des aspirations, des possibilités économiques de sa zone.

En raison des déplacements fréquents inhérents à sa charge, ce haut fonctionnaire sera aidé par un Surintendant adjoint.

Les dispositions particulières envisagées pour le corps des Surintendants tendent à en faire un corps d'élite dont l'action ne saurait s'exercer dans un cadre hiérarchisé étroit. Les rapports de cet organisme avec le ministre de l'Economie seront directs et constants, grâce à la présence auprès de ce dernier de deux délégués des Surintendants. Ces délégués élus périodiquement par le corps des Surintendants représenteront leurs collègues auprès du ministre. Leur action s'exercera de préférence par des conversations directes, réduisant ainsi au minimum les transmissions de rapports écrits et la paperasserie administrative. Chacun de ces délégués aura une mission nettement délimitée. L'un d'eux (Délégué pour l'intérieur) étudiera les relations économiques avec la métropole et les colonies; alors que son collègue (Délégué pour l'Etranger) portera toute son attention sur le Commerce extérieur, se tenant en relations directes avec les attachés commerciaux, auprès desquels il se trouvera accrédité par le Ministère du Commerce.

Notre projet prévoyant le maintien des prérogatives du Pouvoir central, l'action des Surintendants, pour avoir son plein effet, devra s'exercer dans le cadre national, par des délibérations d'ensemble de ces hauts fonctionnaires. Périodiquement, ceux-ci se rassembleront sous la présidence de l'un d'eux et étudieront les problèmes économiques du moment, non seulement nationaux mais aussi d'ordre mondial (rôle du délégué pour l'Etranger). Des conclusions motivées seront établies à l'issue de chacune de ces réunions et présentées ensuite au Ministre de l'Economie (rôle du délégué pour l'intérieur), Ministre qui à son gré pourra présider ces réunions techniques.

## 10. ACTION RÉGIONALE DU SURINTENDANT.

Dans la bataille économique mondiale, les forces économiques françaises groupent celles des régions et des colonies, et l'action de l'ensemble est la résultante de celle de chacune de ces Unités économiques; de même que dans une grande bataille, le sort d'une nation dépend de l'issue des opérations de toutes ses armées. Pour mieux suivre ces opérations, le Commandant suprême (G. Q. G. pour la France) détache un Officier de son Etat-Major dans chacune de ses armées.

Le Gouvernement qui lui, préside aux destinées économiques du Pays, devra également suivre les fluctuations de chacune des Grandes Unités économiques que constituent les Régions et les Colonies, en détachant dans chacune de ces unités un Surintendant. Le rôle de ce dernier sera comparable à celui du représentant du G. Q. G., et comme tel il devra s'interdire toute intervention directe qui risquerait d'être aussi préjudiciable que le fut celle du colonel Von Heutsch, dans les opérations de l'armée de Von Kluck, lors de la bataille de la Marne.

Il y a lieu d'ajouter que dans un pays aussi vaste que l'Empire français, et dont l'Economie est très complexe, prêtant à confusion, il est difficile au Pouvoir Central de juger sainement la situation économique générale, malgré la situation centrale de Paris; et cela d'autant que les renseignements émanant de près d'une centaine de départements risquent fort de présenter un ensemble incohérent, nécessitant une longue étude pour en dégager les principes.

Devant cet état de choses, le Gouvernement, souvent poussé par les événements, ne peut que rarement se documenter à l'échelon départemental et il en résulte que les décisions prises ne permettent pas toujours de tirer le plein rendement de contrées retirées qui, bien que fertiles, sont abandonnées par les Français et exploitées par les étrangers (immigration italienne dans le Gers et le Lot-et-Garonne).

Il semble que ce que nous trouvons sous la plume de Louis-Blanc dès 1850, est encore vrai de nos jours : « Qu'est-ce que la France? Imaginez un champ : au lieu de l'ensemencer dans toute son étendue, on s'est avisé d'entasser la semence en un point où elle risque de ne pas germer, précisément parce qu'elle y est entassée. Ce champ, c'est la France; ce point, c'est Paris. »

La France gagnerait à ce que la sève nourricière de son Economie circule plus régulièrement sur son territoire.

Notre régime économique étant particulièrement libéral, ce qui répond d'ailleurs au tempérament français, les intérêts particuliers souvent divergents risquent d'être une entrave à cet essor économique du Pays. Le Pouvoir Central se doit donc d'intervenir pour harmoniser l'action des forces économiques; mais cela, en se limitant à une impulsion donnée à bon escient, ce que permettra de réaliser plus facilement, la création d'un Corps de Surintendants.

L'action de ceux-ci s'apparente d'ailleurs à celle des Commissaires régionaux, dans les économies planifiées; mais elle présente l'avantage d'un grand libéralisme.

Le Surintendant n'ayant aucune attribution exécutive et agissant indépendamment de la politique, pourra bénéficier d'une certaine liberté d'action et de relations et cela d'autant que sa fonction l'obligera à un séjour prolongé au sein d'une même région.

Chaque région jouant un rôle particulier dans l'ensemble économique, l'appréciation des pouvoirs publics sera égale pour chacune d'elles, ce qui n'est guère possible à l'égard des départements, ceux-ci présentant une grande disparité, sanctionnée d'ailleurs par la classification des Préfectures, ce qui entraîne des mutations fréquentes de Préfets. Les régions ne comprendront qu'une seule classe, l'avancement des Surintendants se fera par échelons sur place.

Cette grande stabilité du Surintendant, bénéficiant du prestige que lui assureront ses rapports directs avec les sphères gouvernementales, permettra à ce haut fonction-

naire de jouer un rôle d'animateur dans la petite patrie que constitue la province ressuscitée. Il incarnera l'esprit de celle-ci et pourra la représenter d'ailleurs dans ses manifestations extérieures (expositions, fêtes régionales, etc.). La notoriété dont il bénéficiera pourra faire de lui un médiateur, en cas de conflits sociaux, à l'intérieur de la Région, et son influence pourra aider à un aboutissement heureux des décisions arbitrales.

Le poste important qu'il occupera et son indépendance vis-à-vis de la politique pourront lui éviter toute suspicion de favoritisme à l'égard des organisations ouvrières ou patronales. Il devra pouvoir faire preuve d'un esprit d'équité, à l'égal d'un magistrat. Ne sera-t-il pas quelque peu le magistrat économique de la Région?

C'est aussi par extension de cette dernière orientation fonctionnelle que les Surintendants auraient une action tout indiquée en ce qui concerne la gestion de la fortune mobilière de la France. Depuis les décrets de 1935, les quelque 3.000 Sociétés Anonymes faisant appel à l'épargne publique sont contrôlées par des Commissaires aux comptes, dont un pour chaque société doit être obligatoirement choisi sur une liste établie par une Commission officielle. Celle-ci est composée de divers magistrats, et il serait indiqué que le Surintendant en ait la présidence, avec voix prépondérante. En outre, ces décrets ont accordé des pouvoirs discrétionnaires aux commissaires aux comptes allant jusqu'à la plainte au Procureur de la République.

Il serait opportun que, dans l'éventualité de certaines opérations paraissant préjudiciables à la bonne marche d'une société, le Commissaire aux comptes puisse prendre l'avis du Surintendant, celui-ci étant mieux à même d'avoir une conception judicieuse de l'ensemble des opérations économiques et étant bien placé pour orienter l'intervention éventuelle du Commissaire dans l'Administration de la société intéressée.

Il est en effet important de s'attacher à la bonne gestion des sociétés pour empêcher le gaspillage (parfois involontaire) des capitaux investis, gaspillage ruinant ces in-

nombrables petits portefeuilles dont l'ensemble constitue la majeure partie du capital de la Nation.

En raison du progrès rapide de la science, de la technique, etc., l'Économie ne saurait demeurer immuable ni s'établir au jour le jour; elle doit au contraire s'adapter, s'inspirer de pronostics mondiaux, de tendances, d'aspirations, d'évolutions démographiques ou sociales, etc. Les Assemblées de Surintendants seront donc appelées à envisager certains problèmes de nature à intéresser notre économie dans le futur. C'est qu'en effet, suivant Auguste Comte, « le monde n'est pas fait pour vivre dans des ruines ».

Or, avec l'évolution qui caractérise notre temps, une création vieillit vite et ne tarde pas à s'écrouler, telles des ruines!... C'est pourquoi les Surintendants devront faire preuve d'un réalisme précurseur, s'efforçant de prévenir les événements, plutôt que d'avoir à les subir, voire même à les conjurer (ce qui est fréquemment le résultat des interventions gouvernementales ou parlementaires).

L'intensification des armements qui donne dans la période actuelle une impulsion à notre économie, ne saurait se maintenir si, comme il faut l'espérer, les stocks n'alimentent pas un conflit meurtrier. Il y a donc lieu de présumer qu'à un certain moment notre activité économique devra s'orienter vers d'autres productions que celles du matériel de guerre.

En prévision de ce moment, les assemblées de Surintendants auront à étudier le problème dans son ensemble pour trouver une solution s'adaptant à chacune des Régions, en évitant les doubles emplois et la surproduction massive.

Vu leur technicité, ces assemblées pourraient être appelées à donner leur avis, non seulement aux Gouvernants, mais aussi aux législateurs, pour la préparation des lois ayant un caractère économique. Ce rôle s'inspirerait de celui des « conseils de spécialistes » préconisés par le Ministre belge Spaak, pour préparer les lois n'ayant pas de caractère politique.

Les colonies étant appelées à jouer un rôle de plus en

plus important dans l'Economie nationale, il paraîtra indiqué d'y détacher des surintendants ou des intendants, suivant l'importance du territoire, et ainsi le ministre de l'Economie pourra directement faire état du potentiel colonial, en même temps que du potentiel métropolitain. Il va sans dire que ces fonctionnaires coloniaux agiront en liaison étroite avec ceux du Ministère des Colonies.

#### 11. ROLE DES SURINTENDANTS COMME RÉGULATEURS DE L'ÉCONOMIE

Celle-ci étant laissée à l'initiative des producteurs, ces derniers portent leur effort sur les matières ou objets à grand rendement, sans se soucier de certaines surproductions inévitables. C'est alors qu'après coup le Gouvernement doit intervenir pour « assainir le marché intérieur » par soit des subventions, soit des taxes, soit des tarifs douaniers.

Toutes ces opérations entraînent des bouleversements souvent imprévus et même imprévisibles, bouleversements qui pourraient être évités par une intervention préventive de l'Etat, tout au moins en ce qui concerne certaines productions dont les excédents doivent être rachetés par lui, comme le blé par exemple.

Il serait possible en effet, sans employer les méthodes de l'économie dirigée, de régler les emblavures non d'après un plan strictement national et périodique, mais en tenant compte approximativement des facilités naturelles de production des régions. C'est ainsi qu'une répartition entre les régions des quantités à produire pourrait être faite par l'Assemblée des Surintendants, en assignant le maximum de production aux régions particulièrement aptes et riches en « terres à blé » comme la Brie et la Beauce, quitte à réduire la production pour les régions aux terrains pauvres, où le rendement serait artificiellement forcé par l'emploi d'engrais au détriment de la valeur nutritive du blé. Cette mesure est d'importance, car elle est de nature à réduire les excédents de production en blé, excédents dont le rachat pourrait être fait avantageu-

sement par l'Etat, suivant des barèmes tenant compte des quantités excédentaires sur les prévisions, et aussi de la valeur nutritive des produits.

Pour les autres denrées agricoles, l'action des Surintendants pourrait s'exercer dans le même sens sans être aussi impérative que pour le froment. Leur intervention se ferait surtout auprès des Chambres d'Agriculture et s'inspireraient, pour les mesures proposées, des tendances du marché mondial.

## 12. LA RÉGION ÉCONOMIQUE ET LE TOURISME.

Des mesures récentes tendent à développer le tourisme en France.

Il paraît indiqué de faire connaître en France et dans le monde entier les caractéristiques de chacune de nos contrées, de façon à attirer vers elles les visiteurs qu'elles peuvent particulièrement intéresser.

Les Régions économiques étant nettement caractérisées, et présentant, en outre de leur attrait actuel, un ensemble de souvenirs communs émanant d'une même province d'origine, constituent une base pour la propagande touristique.

D'ailleurs la France comporte actuellement une vingtaine de fédérations d'« Essi » dont l'étendue territoriale correspond approximativement à celle de la Région économique; le fusionnement de ces deux organismes serait donc facile à organiser.

Dans ce cas, le surintendant paraîtra tout indiqué pour représenter dans sa région le Commissaire Général du Tourisme.

Des subventions étant mises à la disposition du Tourisme, le Commissaire général pourra se documenter auprès des Surintendants. Ceux-ci auront été à même d'apprécier l'intérêt touristique des diverses parties de leur région dont ils connaîtront les coutumes, le folklore, le développement hôtelier, les sites pittoresques, etc.

En raison du prestige qui sera attaché à leur personne, les surintendants n'hésiteront pas à rendre visite aux

hôtes marquants de passage dans la région, se mettant à leur disposition pour leur rendre aussi agréable que possible le séjour dans la contrée.

Le tourisme contribuant à l'essor économique de la région, l'action particulière du Surintendant ne fera qu'accroître son prestige près des producteurs et des commerçants de la région.

### 13. LA RÉGION ÉCONOMIQUE DOIT RÉPONDRE AUX BESOINS DE LA DÉFENSE NATIONALE.

L'expérience de la grande guerre mondiale et celle aussi d'événements plus récents (Chine, Espagne) nous révèlent que les forces économiques jouent un rôle considérable, en cas de conflit armé. C'est pourquoi ces forces doivent être organisées dès le temps de paix au même titre que les forces militaires.

Dans un projet déjà publié, nous avons proposé qu'un chef, dont l'importance serait comparable à celle du général Gamelin (Chef d'Etat-Major général de la défense nationale), prépare, dès à présent, la mobilisation des forces économiques.

Ce nouveau chef serait placé à la tête d'un organisme central, ayant des ramifications territoriales aux échelons régionaux et départementaux, sous la forme de centres de mobilisation économique. Tous ces organes trouveraient auprès des surintendants et des intendants de l'économie, une documentation importante qui les aiderait beaucoup dans l'organisation de l'Economie du temps de guerre, organisation dont ils seraient chargés.

L'application des dispositions économiques prévues par ces centres de mobilisation se ferait dès les hostilités sous la haute direction du Ministre de l'Economie nationale, qui ainsi coordonnerait toutes les forces économiques du Pays pour les besoins de la guerre. Il faudrait donc à ce moment faire appel à toutes les ressources régionales et coloniales et les Surintendants, chargés alors d'une mission d'exécution, seraient tout désignés pour la

mise en œuvre du potentiel économique de leur Région.

Cette mesure serait prise dans l'esprit du décret du 25 octobre 1915, « relatif à la création et au fonctionnement de comités consultatifs économiques », dans les régions militaires. Ces comités donnèrent toute satisfaction au cours de la dernière guerre, et avec le concours de l'Intendance s'efforcèrent de développer la production agricole et industrielle de la Région militaire intéressée.

Cet aperçu, dans les circonstances présentes, alors que le renforcement de notre potentiel national est d'une importance primordiale, suffit à justifier la création du corps des Surintendants.

#### 14. L'ORGANISATION NOUVELLE PEUT SERVIR LA CAUSE DE LA PAIX.

La plupart des tensions politiques entre Etats naissent réellement, non plus de raisons idéologiques comme autrefois, mais de causes d'ordre économique, causes qui ne sont pas toujours bien établies. Il peut arriver qu'en raison de la tension des rapports, les contacts cessent et les Etats sont à la merci d'un malentendu fâcheux pouvant dégénérer rapidement en conflit armé.

Il n'en serait plus de même si des relations internationales existaient entre des économistes officiels. Leurs entretiens n'auraient certes qu'un caractère officieux, mais pourraient amener à des solutions pratiques, par l'accord ultérieur des Gouvernements intéressés.

Pour ces missions délicates, certains Surintendants particulièrement qualifiés sembleraient tout désignés, du fait des rapports constants qu'ils pourraient avoir avec les personnalités correspondantes de l'Etranger. Pour aboutir de façon heureuse, ces entretiens auraient un caractère privé et seraient dénués de toute publicité par la presse ou la radio. Ces représentants économiques pourraient envisager certaines collaborations économiques, et même l'élaboration ou l'amélioration de traités de commerce, etc. Des relations de ce genre auraient pu être

nouées avec la Yougoslavie qui se plaint actuellement de ne faire avec nous aucun commerce et s'est rapprochée politiquement de l'Allemagne, du fait de ses nombreuses relations commerciales avec ce Pays.

De ces rapports privés pourraient naître certaines ententes économiques susceptibles d'engendrer une bonne entente politique.

A une époque où l'on s'efforce particulièrement de mettre fin aux conflits sociaux par l'arbitrage économique, il semble que cette méthode pourrait donner des résultats pour solutionner nombre de conflits internationaux. Les lois économiques se rapprochent des lois naturelles, alors que les conventions politiques risquent à la longue de devenir caduques.

C'est pourquoi les économistes sont appelés à prendre de plus en plus d'importance, et la création d'un corps officiel de ces techniciens s'impose pour notre Pays.

Le concours de certains Surintendants particulièrement marquants dans les relations internationales, pourrait prévenir bien des événements et au besoin mettre fin à certaines tensions politiques, par une médiation habile.

En tous cas, cette possibilité d'engager sur le terrain économique des discussions internationales rendrait injustifiable tout acte de force commis en vue d'obtenir la satisfaction des revendications nationales.

## 15. CONSIDÉRATIONS ADMINISTRATIVES SUR LE PROJET

L'organisation préconisée, outre l'intérêt qu'elle présente pour la Défense nationale et aussi pour la cause de la paix, permet de pallier à l'arbitraire du morcellement de la France en Départements. A celui-ci elle substitue un groupement plus judicieux, tenant compte des conditions de climat, de géologie, d'hydrographie. A ce sujet, il arrive que plusieurs départements chevauchent sur deux Régions économiques, telles les deux moitiés sud de la Dordogne et de la Corrèze qui, arrosées par un même fleuve, la Dordogne, sont rattachées à la VIII<sup>e</sup> Ré-

gion (Bordeaux); alors que les moitiés nord de ces départements dépendent de la VII<sup>e</sup> Région (Limoges).

Pour se renseigner sur les questions économiques, le Pouvoir Central ne sera plus obligé de s'adresser à 89 Préfets, mais seulement à vingt-et-un Surintendants (pour la Métropole), et pourra ainsi être plus rapidement et plus judicieusement orienté par des Personnalités spécialisées et vivant dans l'ambiance des producteurs. Cette question est importante pour le pouvoir exécutif, car l'application de certaines lois ne saurait être uniformisée dans un Pays qui s'échelonne sur dix degrés de latitude, et groupe des contrées essentiellement variées.

A ce point de vue, seule la Région économique présente une certaine homogénéité dont il sera désormais possible de tenir compte.

De plus, les Surintendants, outre leur technicité, pourront présenter une réelle impartialité, ce qui ne saurait toujours être le cas des Préfets qui, légalement, doivent « soutenir l'action politique du Gouvernement ». Ces hauts fonctionnaires sont ainsi amenés à favoriser certaines circonscriptions électorales, suivant la tendance politique de leurs représentants.

Certes les décisions administratives doivent toujours être prises par les Autorités qui en sont légalement chargées : Gouvernement, Préfets, Maires.

L'organisation administrative actuelle correspondant aux circonscriptions électorales, il ne paraît guère possible de la modifier sans apporter des perturbations considérables à notre régime politique. C'est pourquoi dans notre projet, nous nous sommes limité à donner au Pouvoir central la seule possibilité de faire état du régionalisme économique.

Cependant, il y a lieu d'espérer que celui-ci bénéficiant dans l'avenir d'une extension de pouvoir, entraînera l'application du régionalisme administratif, voire même politique, (réduction du nombre des parlementaires). Nous croyons devoir citer, au sujet du régionalisme, l'avis émis dès 1925 par le grand analyste M. Lucien Romier,

dans son ouvrage *Explication de notre temps*, où il s'exprime en ces termes :

Le régionalisme administratif demeure combattu... Une doctrine vaut dans la mesure où elle ordonne et féconde des phénomènes déjà existants. Aussi peut-on prévoir que le régionalisme administratif finira par triompher, non grâce à sa force propre, mais pour satisfaire aux besoins du régionalisme économique.

Nous n'en sommes pas encore à cette phase; aussi notre conception respecte-t-elle les prérogatives administratives actuelles. Tout en restant dans le cadre constitutionnel, le Corps de Surintendants ne pourra qu'influencer équitablement les Autorités, en leur permettant d'appuyer leurs décisions sur des avis motivés techniquement.

Cette dernière considération prend une importance particulière dans les circonstances actuelles, alors que l'Etat veut faire bénéficier de son crédit certaines collectivités publiques et même privées. Suivant une constatation déjà faite par Herbert Spencer : « l'opinion tacite veut que le devoir de l'Etat soit de remédier à tous les maux et de réaliser tous les biens ». Un fait récent vient d'ailleurs de corroborer cette assertion : les départements et les communes ne pouvant couvrir leurs dépenses ont fait appel à l'aide de l'Etat et obtenu satisfaction. Le champ d'action de l'Etat ne fait ainsi que s'accroître continuellement.

Les Surintendants préciseront le cas échéant l'intérêt de l'intervention de l'Etat, la rentabilité éventuelle des fonds engagés (lorsqu'il s'agira d'aide privée légale), etc... Cette documentation impartiale pourra servir de base au Gouvernement pour répondre aux nombreuses demandes, si fortement appuyées soient-elles, qui ne manqueront pas de lui être adressées, et ce d'autant que le président Daladier, dans son discours du 17 juin dernier n'hésite pas à envisager une aide de l'Etat :

A toutes les entreprises saines, a-t-il dit, jusqu'aux plus pe-

tites, et surtout à elles, le Gouvernement a songé, en offrant le moyen de se dégager de dettes souscrites à un taux onéreux et de contracter à un taux normal et pour un temps assez long les crédits qui leur sont nécessaires.

La création du poste de Ministre de l'Economie Nationale permettait d'escompter une centralisation de l'économie. A celle-ci sont intéressés plusieurs Ministères : Commerce, Agriculture, Marine marchande, Colonies, Travail, Travaux publics, etc..., et avec le principe constitutionnel qui établit que les ministres sont indépendants les uns des autres, le rôle coordinateur du Ministre de l'Economie est tout théorique. Il n'en serait plus de même, cette fois à l'échelon Région, de l'action du Surintendant qui se tiendrait en rapports directs avec tous les organismes intéressés à l'économie régionale : Chambres de commerce, Chambres d'agriculture, Sociétés de transports, etc.

## 16. CONCLUSION

Il n'est pas vain d'affirmer que l'Assemblée des Surintendants permettra d'unifier l'orientation de l'Economie du Pays et de donner à l'action interministérielle du ministre de l'Economie nationale toute sa portée.

Enfin, notre Economie pourra bénéficier dans son ensemble d'une réelle autonomie qui lui permettra de faire prévaloir exclusivement l'intérêt général. Autonomie ne veut pas dire isolement, puisque nous ménageons une interpénétration de l'économique et du politique en rendant possible une collaboration d'intérêts et un concours effectif (conseillers généraux).

Désormais, modernisant la phrase célèbre du baron Louis, notre grand argentier pourra dire : « Faites-nous une bonne Economie (nous pourrons faire une bonne politique) et nous ferons de bonnes finances. »

La création du Corps des Surintendants s'impose actuellement pour nombre de raisons : orienter les Economies publique et privée, développer le tourisme, renfor-

cer notre Défense nationale, et enfin aider à des rapprochements économiques internationaux constituant une base solide pour la pacification des peuples.

TABLEAU DE L'ORGANISATION

1° *A l'échelon national :*

Assemblée des Surintendants et délégués (auprès du Ministre de l'Economie nationale).

2° *A l'échelon régional :*

Surintendants et conseils régionaux.

3° *A l'échelon départemental :*

Intendant (auprès du Préfet).

COMMANDANT CHARLES GIBRIN.

## UN ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS A SAINT-DOMINGUE AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE

---

Issu d'une famille saintongeaise — comme Samuel Champlain — allié à une famille malouine — de même que François de Pontgravé — Belin des Marais réalise le prototype du propriétaire d'un domaine colonial au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Celui-ci faisait partie du territoire de la dernière née des Isles du Royaume : Saint-Domingue; Saint-Domingue, cédée par l'Espagne à la France; Saint-Domingue où Louis XIV, grand-père de Philippe V, établit le siège du gouvernement des Isles-sous-le-Vent. L'avènement d'un Bourbon sur le trône de Charles-Quint avait ouvert la Mer du Sud à nos navigateurs. Vêtues de pourpoints aux chupons d'or et de jupes ornées de trois volants de dentelles, les belles Señoras leur servaient des infusions de plantes qu'ils aspiraient avec des chalumeaux d'argent.

L'ère des boucaniers était révolue.

L'âge des flibustiers, à qui le Roi, au début de l'occupation, accordait des lettres de commission, allait expirer. Finies les rapines des « Frères de la Côte », faux-saulniers, déserteurs, vagabonds, criminels, cadeis de bonnes familles, écumeurs des eaux caraïbes!

Finis les abordages de François l'Olonnais ou de Michel le Basque aux galions chargés des trésors du Pérou! Finies les distributions de butin (le convoi des « Epingles de la reine d'Espagne » transportait 3 millions de piastres de perles) au pied des grands mâts!

La brocante remplace la flibuste.

Les riches hidalgos achètent les toiles du pays de Caux, les eaux-de-vie de l'Armagnac.

Finis aussi les débarquements des « Filles à la cassette », orphelines, ribaudes, drôlesses, prostituées, fondatrices des foyers colonisateurs.

La littérature remplace la débauche.

Des académies locales s'instituent. D'ailleurs ne possèdent-ils pas autant que les pionniers le goût inné de la poésie, les autochtones dont le langage imagé appelle l'arc-en-ciel le « panache de Dieu », l'épine « l'œil de l'arbre », le pouls « l'âme de la main? » Mais la Mère-Patrie ne vit pas de « beau langage ». Les Antilles ont la mission de servir sa « bonne soupe » : les plantations procurent les denrées que son sol ne produit pas; les habitants achètent les articles que son industrie fabrique. La loi de l'Exclusif est formelle : « les Colonies n'existent que par et pour la Métropole ».

Productivité, Commerce, le cordon ombilical qui relie les côtes dominicaines situées entre la Rivière du Massacre et la Rivière de Pitre au Sud, aux rives océanes échelonnées de la Rivière de Bordeaux à la Rivière de Nantes. Les compagnies obtiennent des privilèges : la compagnie de Saint-Christophe croise du 11° au 18° degré de latitude; la compagnie des Isles d'Amérique du 10° au 30° degré; la compagnie des Indes absorbe toutes ses rivales, transporte tous les colis, hommes noirs et sucres blancs, affrète toutes les cargaisons, bleds et indigos, charge tous les traversiers, intéresse tous les capitaines, accapare tout le transit jusqu'au jour où la débâcle financière de Law — dans la vase de la spéculation — enlise sa prospérité.

Le trafic colonial se trouve libéré : les bateaux métropolitains, les bateaux divisés en parts, les bateaux armés par quarts, par huitièmes, par trente-deuxièmes, les bateaux morcelés comme les champs, comme les vignobles, comme les salins, achalandés de pacotilles, sortent des havres. Ils font escale en Guinée pour s'approvisionner de nègres; ensuite ils mettent à la voile dans la direction de l'Amérique.

Les Isles de l'Amérique!...

Les cannes à sucre jaune ambré, les herbes à indigo vert bruni, les arbres à coton blanc neigeux, les ondes tropicales bleu azur, les mornes rouge cramoisi des planches, des gravures, des tapisseries, « les tapisseries des Isles » : Nantais et Bordelais, Malouins et Rochelais, les littoraliers occidentaux rêvent de cultures lointaines!

En peintres, non.

En poètes, pas davantage.

En marchands.



Il était un marchand, le sieur Ozée Belin, maître de plaine part en la monnoye royale de La Rochelle, « né en loyal mariage » d'Allard Belin-Prévost, des ouvriers de plaine part de la dite monnoye, négociant de la dite cité, le père d'Henry Belin du Verger établi à Leoganne dans l'Isle de Saint-Domingue.

Il était un marchand, le sieur Claude-Etienne Belin, également « né en loyal mariage » du sus-nommé, le père de Paul Belin-Desmarais, Capitaine des Dragons à l'Artibonite dans la même isle, héritiers des biens du Prévost, héritiers indivis de sa maison des Trois-Pigeons, sise rue de la Chaîne, de ses lieues de marais salants et de ses quartiers de terres labourables, situées en Rhé, à la paroisse de la Couarde, à l'alentour de l'Eglise d'Ars, dont le clocher bicolore pilote les marins, et, vraisemblablement, de ses jardins de la paroisse de la Petite-Rivière — en Saint-Domingue — puisque, dans la première partie du XVIII<sup>e</sup> siècle, leurs fils y résident.

Ce sont les « Grands Blancs », propriétaires des Habitations. Ils font partie des milices. Ils portent des uniformes rouges ou bleus, jaunes ou verts, des galons d'or ou d'argent confectionnés par les ouvriers et vendus par les négociants du Royaume.

C'est à Nicole Morel, établi à La Rochelle que, le 21 mars 1726, avant son départ pour la coste de Saint-Domingue, Jean-Baptiste-Charles Belin du Verger achète : « un bord d'argent à la mousquetaire, pour son chapeau, un cordon de canne de soye noire à gland avec sujet, un ditto sans

gland, pour la somme de 10 livres 25 deniers », et une paire de babouches de maroquin rouge d'une valeur de 3 livres. A un de ses confrères, il fait emplette d'une paire de souliers dont le prix s'élève à 4 livres 10 sols.

Lézarde, dragonne, escarpins et bottes, n'exorcisent pas le maboya... Le maboya, l'esprit de Saint-Domingue, l'esprit maléfique, friand des viscères des Blancs et des herbes des Plantations.

Les objets livrés au voyageur le 21<sup>e</sup> soir du mois de mars, le chapelier Morel et le chasseur Martin en touchent le solde, le premier le 12 may, le second le 15, des mains d'un sien parent chargé du règlement des comptes du « deffunt ».

J.-B.-Ch. Belin du Verger est décédé peu de jours après son retour au quartier de Léoganne.

Les miliciens accompagnent jusqu'au cimetièrre de la paroisse de la Petite-Rivière la bière de leur officier, ornée de son chapeau d'uniforme bordé à la mousquetaire.

Le lieutenant de cavalerie Paul Belin des Marais, venu du quartier de l'Artibonite, conduit le deuil.

Par l'héritage de l'habitation des « Cordes à violon », il ressortit au siège royal de Saint-Marc. Par l'hoirie de la mi-maison des Trois-Pigeons, il complète au Présidal de La Rochelle. Par la donation mutuelle « égale et réciproque de tous et chacuns leurs biens meubles, effets, marchandises, crédits », que Belin Desmarais — les inscriptions de ses états civils, au gré des tabellions, exalent la noblaille ou le tiers-ordre — et Françoise Guillemaut son épouse « pour la bonne amitié qu'ils se portent et qu'ils désirent continuer, se sont librement et d'un commun consentement, sans induction de personne fait », il dépend de la juridiction de Saint-Malo.

Planteur, propriétaire, armateur, le spécimen intégral du Négociant d'une ville maritime.

Le compas, sorti de sa trousse en galuchat posée sur le guéridon, aux côtés de la mappemonde, peut servir à mesurer l'angle de son activité.

Un des côtés comprend la superficie des indigos et des cotons; l'autre, le cours de la vente de ces marchandises;

le sommet, c'est le mât de misaine du vaisseau qui les charge au quai de Saint-Marc et les débarque aux havres de La Rochelle, de Bordeaux ou de Nantes.

A la surface des hémisphères du globe terrestre, vert blanchâtre, tel le flot de la mer océane, la branche décrit leur périple.

Le doigt qui la dirige hésite.

La maladie peut décimer la main-d'œuvre; la sécheresse compromettre la récolte; la tempête retarder la navigation. Des bras robustes pour cabrouer; des pluies propices pour soucher; des vents favorables pour larguer... Bon nègre, bon terrain, bon temps : la formule de la prospérité d'une habitation.



Le fil des actes notariés, des rôles maritimes, des missives commerciales, guide le biographe de Paul Belin des ou Desmarais...

Propriétaire terrien en Rhé et en Saint-Domingue.

Armateur de navire à La Rochelle et à Saint-Malo.

Un fil enchevêtré, entortillé, épissé : il y a le nœud de la Traite... il y a le nœud de la Course.

La Traite, c'est un fret assuré de bœuf salé et de vin, d'eau-de-vie et de vinaigre, de poudre à feu et de suif; c'est une cargaison certaine de chanvre et de fil, de pipes et de couteaux; c'est l'écoulement indubitable de toutes les indiennes, des toiles de Bretagne, des mouchoirs de Cholet, des bajutapeaux, neganepault, chazelas de Rouen; c'est une valeur de 100 millions de livres que les marchands anglais convoitent.

La Course, c'est la capture d'un convoi de 68 navires sortis du port de La Rochelle; la prise de 350 vaisseaux : la course, boulimique, dévore la flotte marchande.

La Course anglaise frappe à l'aller.

La Course anglaise frappe au retour : God reconnaîtra les siens.

L'*Alcyon*, sur lequel le sieur Manié a engagé 57 hommes et embâté 523 nègres — 513 pour le compte de l'armateur, 10 pour les officiers de son bord — na-

vigue entre Angola et le Cap. Trois jours avant d'arriver en vue de Saint-Domingue, l'embarcation, le capitaine, les marins, les esclaves, la portée en lourd, le fret léger des voiles et des cargueurs, le tonnage pesant des barriques et des pacotilles, tombent entre les mains des corsaires.

De même que la *Gentille*, partie de la Côte-d'Or, capturée sous le môle Saint-Nicolas; de même que la *Vénus* transportant 196 nègres, 36 négrillons, 87 négresses, 27 négrites, 15 onces de poudre d'or, des pièces de diverses étoffes, un chargement humain d'une valeur de 537.900 livres, un chargement manufacturé se montant à 42.345 livres; 580.245 livres.

La proie est d'importance.

Le *Bon Fils* — de Nieulle en Saintonge — doit abandonner 14.260 morues séchées sur les vignaux de la grave terre-neuvienne.

La *Revanche* — de l'île de Rhé — doit baisser pavillon devant *l'Embuscade*. Dans le mirage de leurs yeux, embués de larmes de rage, les huniers voient s'engloutir le port de Saint-Martin, le petit port héroïque avec l'armure de ses chemins de ronde, le heaume de sa citadelle, le panache noir de son église...

La *Constance*, contrainte de capituler, cède l'indigo, le sucre et le café destinés au négociant Belin, du pays d'Aunis.

Ces Belin de l'ancien continent, le parent du nouveau continent, l'habitant du quartier de l'Artibonite, le Grand Blanc de l'Isle de Saint-Domingue entretient avec tous des relations d'affaires. Il a constitué, avec l'un d'eux, une société de billets de banque au capital de 8.252 livres qui donne un intérêt de 1.143 livres « en argent ». Pour un apport de 4.996 livres, son associé lui fait un versement de 692 livres « en argent ». La clause stipulée dans la rédaction de la convention, exécutée dans la reddition du compte : à l'intérieur de sa malle de voyage, le cousin des Marais n'a point omis d'empaqueter ses bas de laine!

Il expédie à son compère 26 1/4 de sucre et un baril d'indigo, à charge d'en verser le produit à une dame de

Saint-Malo. En ce port, il conclut des marchés avec les membres de la famille de sa femme.

Avec Mme Despechers-Guillemaut — sa sœur — pour 1/3, pour 1/8, pour 1/16, pour une moitié d'un baril d'indigo expédié de La Rochelle en Hollande. Pour la moitié de la maison des Trois-Pigeons; pour la moitié des lieues de marais-salants; pour les quartiers d'une terre labourable... héritages fractionnés, placement émiettés, coutumes de terroirs auxquelles l'exilé se conforme.

Avec Jean Guillemaut, — son frère — pour le paiement d'une 32<sup>m</sup>e partie dans l'armement et l'équipement du vaisseau « La Valeur ».

Avec Guillemaut de Beaulieu, le cadet ou — si la particule constitue l'apanage de sa priorité — l'ainé de la progéniture du sieur Guillemaut et de la dame Jeanne des Hais. Encore une opération de peu d'envergure, un billet libellé ainsi :

D oibt  
101<sup>l</sup> 1<sup>d</sup> 3<sup>s</sup>

Avoir  
150<sup>l</sup> 1<sup>d</sup> 4<sup>s</sup>

Ah! les puissants directeurs de la Compagnie des Indes n'ont pas à redouter sa concurrence : le kilt d'un aventurier étranger peut contenir plus de livres, plus de deniers, plus de sols que le haut-de-chausse d'un bourgeois français!



Bons terrains.

Bons temps.

Bons nègres... Saint Domingue entre dans une ère d'abondance.

Les expériences d'irrigations artificielles, dues à Ricord, développent les cultures du coton. Les récoltes de l'indigo, les saisons favorable deviennent tri-annuelles.

Les cafétérias se multiplient. Les Grands Blancs sont les Suzerains de 250 sucreries : la frise de 117.411 serfs noirs, marqués des chiffres de leurs propriétaires, se déroule le long des habitations...

Louis XV commence à s'inquiéter « du danger de faire fleurir les Isles ».

Aux Cordes à Violon, le bétail de couleur, le troupeau guinéen au crâne dolichocéphale, au museau lippu, au poil onduleux, ne fume guère que les champs de fleurs que l'effluve de la mer bleuit, que la poussière du morne rougeie, les fleurs caméléones, les fleurs reproductrices, les fleurs légères, les fleurs capricieuses d'indigo dont le volume menu — en période d'hostilité — fait une cargaison facile, et le cours variable, soumis aux impondérables de la politique ou aux fluctuations de la nature, une valeur spéculative.

Les transactions se développent; l'envergure qu'elles ont prise incite le propriétaire à scinder leur organisme. Un centre de production géré par l'Econome à la Colonie. A la Métropole, un centre d'écoulement dirigé par le négociant.

Le grand blanc désertera les Antilles, le havre de Saint-Marc, le quartier de l'Artibonite.

Le capitaine de Dragons des jeunes isles manœuvrera l'indigo sur les marchés du vieux continent. L'habitant de la paroisse de la Petite-Rivière deviendra le notable de la paroisse de Saint-Eustache.

Bourgeois de Paris : la tierce citadine qui complète l'écu honorable du blason de Belin des Marais.

Françoise Guillement laisse son logement de la maison vis-à-vis du mur neuf, le port de Saint-Malo embossé au pied des résidences des armateurs du grand siècle, coiffées de leurs cheminées en briques roses, décorées de leurs baies en vitres diamantines qui, à l'heure où le soleil irradie le Ponant, scintillent comme ces pierres de Hollande que les voituriers de la mer, à bord des poons à fond plat, partent négocier à l'Amérique.

Le couple élit domicile rue des Fossés-Montmartre. Domicile cossu. La cave contient trois demi-queues de vin rouge du cru de Bourgogne; la cuisine possède sa crémaillère, son tourne-broche garni de ses poids et de son cordage, sa lèchefrite de fer; sa chaponnière et sa

tourtière de cuivre rouge; des balances, deux martinets, trois flambeaux de cuivre jaune.

La salle de compagnie est meublée d'un canapé à trois places et de huit fauteuils couverts de velours d'Utrecht cramoisi.

Sur un secrétaire, en bois de palissandre, se trouvent l'écrivoire recouvert de cuir, le code noir de 1685, le dictionnaire de Baisle et de Moreri reliés en veau, la planche en couleurs de Brunière, gravée par Ponce, où les flots sont bleuâtres, les jardins verdoyants, les montagnes carminées... la gamme des pastels de la flore équatoriale.

A l'aide de sa loupe, le possesseur du domaine figuré sur cette maquette d'un quadrilatère ayant, suivant l'échelle, 2.000 pas de long sur 1.000 pas de large, repère le moulin à battre, le puits au madrier d'acajou, les cases à nègres, la maison principale — la sienne — la case du chef, la case couverte de feuillage que, seule, sa superficie distingue de la case d'un de ses sujets.

Ce plan, déployé à portée du regard, il est la boussole de son activité cérébrale, constamment larguée vers l'habitation lointaine.

Ses ustensiles, ses bestiaux, ses canots, ses cabrouets, ses fléaux à plateaux, ses sécheries, ses sacs, ses rateaux, ses caisses, ses serpes, ses houes, ses barils, sa chaudière, son seau, ses couteaux, sa tasse et son étampe d'argent, et ses mulets, et ses chevaux, et ses nègres, que de soucis!

Ces derniers le préoccupent particulièrement.

Acra, Coamina, Cocorico, Jupiter, Quigny, Jacquet, Quiahonen, Coyau, Alerte, Medor Guillaume, Cupidon, un bel adolescent de quinze ans, Jolicœur un quadragénaire conquérant et, le fleuron de cette couronne d'esclaves, un indigotier spécialisé dont l'expérience conjurera les maléfices du maboya : Alexis.

Jeanneton, Fanchon, Angélique, Acrabia, Asjaon, Margot, Babet, Nanette, Ouanote, Asouba, Reine, Vénus, Catin et la petite Marie que ses douze printemps viennent de rendre nubile : un lot qui augmente d'une trentaine

de têtes l'état présent de ses nègres et négresses, en attendant de majorer l'état futur de ses négrillons et négrites.

Au départ, Belin des Marais avait bien recommandé que les secours nécessaires fussent accordés à ces misérables. Que des parcs à cochons et des poulliers entourassent leurs cabanes. Que des pagnes en toile Saint-Georges préservassent leurs corps de la brûlure du soleil, et des médications préventives de la contamination de la verette. Que le chirurgien les visitât régulièrement. Que les malades mangeassent de la viande. Que les plaies des mutins, battus pour marronnage, par crainte de gangrène, eussent des cautérisations au sel et au piment.

Ses instructions ont-elles été suivies?



La Compagnie des Indes ayant renoncé au privilège de Saint-Domingue, — d'une part, — d'autre part, le Conseil du Roi accordant des encouragements à la Course : un quart en sus de gratification par tête de prisonnier fait à l'égard de tout navire pris à l'abordage, Armement et Négoce, maîtres des points de traite, maîtres du Commerce et des Colonies, fixent arbitrairement les prix.

L'Europe, à pleins bateaux, achète du sucre, du café, de l'indigo, transportés par les quatre-cent-vingt navires dont le fret relie les côtes de la mer océane aux rives de la mer caraïbe.

Les bénéfices atteignent cinquante pour cent des capitaux engagés, Louis XV répète à la marquise de Pompadour : « Les Isles fleurissent trop. »

Rue des Fossés-Montmartre, toutes vérifications faites, tous recoupements contrôlés, tous les comptes de tous les correspondants arrêtés, le dernier bilan enregistre une avance considérable sur les exercices précédents.

Jusqu'au produit des retours du navire *La Valeur*, affrété à Saint-Malo qui a quintuplé; jusqu'à la société de billets de banque, constituée à La Rochelle, qui a triplé son capital.

La situation a changé depuis le temps que la logeuse de

Saint-Malo exigeait le paiement « en argent, et non en billets, de quelque nature qu'ils puissent être », du loyer de sa femme : trois cent-septante et cinq livres.

A cette époque — 1736 — l'indigo cultivé à l'Artibonite et à Léogane, sur la place de Nantes, ne se vendait que trois livres 16 sols de la livre, la cote indiquée par M. Villeboisnet Espinent à Mme Belin des Marais.

Mais à la paroisse de Saint-Eustache, aussi bien qu'à la paroisse de la Petite-Rivière, rue des Fossés-Montmartre, comme aux Cordes-à-Violon, le maboya destructeur de la souche de l'herbe, rongeur de la fleur de l'arbrisseau, suceur de la bile du pionnier, anéantit le foyer du conjoint. En pleine réussite, en pleine fortune, en pleine quiétude, pour l'éternité, l'esprit malin sépare de la collaboratrice de ses efforts, de la compagne de sa jeunesse, de la Malouine accorte, au teint patiné par les embruns, le Rochelais vieilli qui, dans l'espoir de la captiver, avait remplacé les cadenettes et le toupet en vergette de sa perruque en bourse, par les ailes frisées à la mode.

Elle quitte le commerce des bourgeois parisiens...

A l'heure où la prospérité de Saint-Domingue, supérieure aux richesses de la Martinique et de la Guadeloupe, en France, secoue sur les villes maritimes le pollen de sa corolle d'or.

A l'heure où les propriétaires des Habitations se nomment Rohan, Noailles, Choiseul; à l'heure où l'irrigation du sang bleu baigne six millions de pieds de cotonniers.

154.859 esclaves,

3.379 indigoteries,

6 millions de pieds de cotonniers,

42 millions d'exportations,

30 millions d'importations,

72 millions d'échanges,

1 flotte marchande de 110 bateaux;

Huit années d'opulence : une de plus que l'Égypte des Pharaons.

La nouvelle guerre, qui va se prolonger pendant sept

ans, transformera en vaches maigres les vaches grasses des Isles.

Le long des côtes, les attaques anglaises déboisent la forêt des mâtures : Bordeaux perd 189 navires; Nantes, 90; Saint-Malo, 80; La Rochelle — sur 76 voiliers armés pour l'Amérique — en garde 6.

A terre, M. le comte de Kersaint, Chef de l'Escadre royale, pressure « Messieurs du Commerce » : les bombardes de la marine étrangère entravent la colonisation; les taxes de la marine française la ruinent.

Le traité de Paris met fin aux hostilités.

La France abandonne le Canada à l'Angleterre; la favorite s'écrie : « Enfin, le Roi dormira tranquille. »

Un homme d'esprit, Voltaire, adresse ses félicitations au ministre Choiseul : « Permettez-moi de vous en faire mes compliments. Je suis comme le public : j'aime mieux la paix que le Canada et je crois que la France peut être heureuse sans Québec ».

Un d'homme d'affaires, le Directeur de la Chambre de Commerce de la Rochelle, lui exprime ses critiques : « Plutôt une guerre éternelle, plutôt porter vers la mer toutes les finances, toutes les forces du royaume, que de céder jamais le Canada. »

L'an de grâce 1763, les marchands étaient plus patriotes que les poètes.



Au cours de cette épreuve, quelles furent les réactions des membres de la famille Belin?

Les négociants, établis au port de La Rochelle, proclamèrent leur droit de contrôle du trafic des colonies.

Ce sont les villes maritimes, seules, qui les ont formées, qui les ont entretenues de toutes les choses nécessaires à la vie, qui leur ont fourni cette immensité de noirs qui fait leur opulence. C'est sur l'argent et les avances de nos villes que se sont élevées toutes les fortunes des Américains.

Les affréteurs de Saint-Malo, qui nolisaient des morutiers, demandèrent la conservation des pêcheries.

Et Belin des Marais? A Paris, loin de la digue de Richelieu, loin du chemin de ronde de Vauban, loin, très loin du débarcadère de Saint-Marc, le ressac de la prospérité le frappe moins directement que ses parents. L'élan des années somptueuses — 1748 — 1756 a enrichi les atours de ses pénates solitaires transplantés dans la paroisse de Saint-Sulpice, rue Garancière, au faubourg Saint-Germain.

Les tapis à la turque, les tapisseries d'Aubusson, les tasses, les soucoupes, les théières, les sucriers de porcelaine — présentés sur des plateaux peints à la façon de la Chine — de porcelaine de Sceaux, de Saxe ou de cette Compagnie des Indes, aussi fragile que leur pâte tendre, ont été nouvellement acquis. Comme la baignoire dans son châssis de canne; comme la berline aux panneaux gris et dorés, doublés de velours de Hollande cramoisi, — toujours le mordantage rouge de l'indigo de Saint-Domingue, — comme les deux juments sous poils noirs et courtes queues qui piaffent au fond de l'écurie.

Quelques meubles, quelques bibelots de l'installation précédente suivirent le possesseur à sa résidence actuelle.

Sur le secrétaire de palissandre, l'écritoire recouvert de cuir noir, le code et les dictionnaires reliés en veau, la planche de La Brunière, gravée par Ponce, où les flots sont bleus, les jardins verdis, les mornes pourprées.

Belin des Marais a déménagé ses dieux lares!

Les protecteurs de l'Habitation.

Les destructeurs de la Chenille.

Les dispensateurs du Sec et de la Pluie.

Ceux qui font germer les graines de coton pour les métiers ou Holker, aux environs de Rouen, imitent les fabrications d'Angleterre.

Ceux qui égouttent les cultures.

Ceux qui soufflent les alizés.

Ceux qui sélectionnent les serviteurs de couleur.

Bons terrains.

Bons temps.

Bons nègres.

La formule du problème colonial ne varie pas.

Dans sa chaise de poste, doublée de moquette verte, attelée de ses juments et d'un cheval harnaché en arbalète, l'impulsion de sa fortune entraîna ce bourgeois de Paris sur la route d'Orléans, jusqu'à Boissy-Saint-Yon, à huit lieues de la capitale.

Le Grand Blanc emporte ses fétiches à cette habitation des champs, — tel les sauvages d'Anamabou, Acra, Coamina ou Quiahouen... Ils franchissent avec lui le seuil du cabinet de travail dont la porte-fenêtre ouvre directement sur le jardin.

Le soir, par les fentes des contrevents, l'encens du fumet de la soupe de Nicolas Malherbe le jardinier se répand sur le secrétaire de bois de marqueterie. Dans la chaumière du jardinier, une nappe à liteaux couvre la table, servie sous la hotte de l'âtre, les salamandres des braises s'enroulent autour de la marmite...

Il évoque les cases pouilleuses relevées au dernier plan du lavis cultural; le manioc broyé, mélangé de suif. Il compulse le code noir. Il s'installe devant son écritoire et libelle ce billet à l'adresse de son correspondant de Saint-Marc, M. de la Vicendière fils, auquel il continue la confiance octroyée à son père :

Faites en sorte que mes nègres aient de petites douceurs, comme d'élever cochons et volailles. Faites en sorte que l'économe les conduise bien et qu'il ne les maltraite que quand ils l'auront mérité. Si j'étais sur mon habitation, j'en aurais plus de soin que jamais, l'humanité doit tous vous y porter.

Les lares ont prononcé l'oracle : la jurisprudence de 1685 ne s'oppose pas à la générosité de Belin des Marais.



Le trafic des Isles s'améliore. L'ultime bilan des Cordes-à-Violon mentionne un excédent d'environ 70.000 livres : 69.759 livres, 8 deniers, 1 sol exactement — alors que le précédent équilibrait, tout juste, les recettes et les dépenses.

Belin des Marais s'incline au-dessus de l'esquisse du

quadrilatère dont la superficie mesure, selon l'échelle, 2.000 pas de long sur 1.000 pas de large.

La matière première des plantules, la machinerie des égouttages, l'usine, toute l'usine agricole surgit.

L'Habitation!

Les soucis de son rendement jalonnent les sept mille lieues marines qui le séparent d'elle.

L'anxiété de l'armement : les moitiés de trente deuxièmes en la coque de la Colombe ou de la Fidelle, le navire rochelais amené par le vaisseau anglais Le Saint-Phil; la Bonne Année, la Coquette, le Père de Famille — du même rôle — mettant à la voile sous la menace des pirates. Et le Saint-Etienne, de Nantes; et le David, de Bordeaux, différés quand les zéphirs mollissent, demâtés lorsqu'ils grossissent, avariés les temps où les vagues déferlent jusqu'aux garlandages des hunes.

La préoccupation du servage : Alexis devient asthmatique; Phaeton et Jupiter sont herniques; Guillaume a le dos courbé; Sans Souci, — à qui il envia souvent sa nature impassible, — perd la vue.

Cupidon souffre d'humeur au bras. Par contre, Jolicoeur, en dépit de ses nombreux succès, porte allégrement ses 68 printemps.

Les maux, les années déciment le troupeau des travailleurs. Or, le prix d'un indigotier atteint 6.000 livres payées comptant, mais le nègre a talent, d'habitude, devient un bon sujet.

Il faut donner l'ordre d'en acheter 18; 6 au premier bateau qui accostera, 12 aux arrivages subséquents.

Il faut régénérer le gynécée.

Rose octogénaire, Asouba et Nanou aveugles, Fanchon boiteuse, Madeleine folle... la situation est calamiteuse. L'endormeuse aurait l'estomac attaqué, Barbe se plaint de son genou, Cocobia et Macon, de même que Cupidon, ont le bras infecté.

L'état des nègres, complété, devra porter leur nombre à 63 mâles, 50 négresses, 25 négrillons de 20 à un an, 21 négrites de 19 ans à 1 mois.

Il faut réparer la maison principale, la maçonner entre

les poteaux, la couvrir de tuiles plates, l'entourer d'un perron pavé, lequel « escartera les eaux pluviales. »

Il faut démolir les murs du magasin ébranlés par le tremblement de terre. Il faut, si le temps l'exige, barricader l'égout.

Que de tourments! Jusqu'à l'époque de la récolte, jusqu'à la dernière coupe.

Le jardin paraît beau, l'économe croit avoir de l'indigo : la chenille détruit l'herbe. L'Econome fait semer la graine du cotonnier : la chenille anéantit la fleuraison.

L'Econome écrit : « Dieu veuille nous préserver de la chenille. »

L'ancien officier de dragons entend l'incantation des blancs sourdre de toutes les habitations.

Après la déconvenue de la cueillette, la surveillance du battage. Après, le tri de l'égrenage. Après, la vérification de l'enfûtailage.

Le terme de ses obsessions? Nenni.

Ces boucauts, tous marqués de ses trois initiales; ces barriques, toutes passées sous le joug de son étampe d'argent, doivent être cabrouettés au port où les nègres, à mi-corps envasés, les chargent.

A bord de la Colombe ou de la Fidelle, de la Coquette ou du Père de Famille, de la Bonne Année, du Saint-Etienne, du David, la lutte persévère, la lutte continue en face des éléments, la lutte recommence vis-à-vis des hommes.

Le fret pour la rivière de Gironde « pour du premier temps qu'il plaira à Dieu aller en droite route à Bordeaux » ; la cargaison du « Bien Aymé » « ancré à présent devant Saint-Marc pour, avec le premier temps convenable que Dieu nous donnera, suivre le voyage jusqu'au devant de la ville de La Rochelle, là où sera ma droite décharge, confesse avoir reçu dans mon navire... » M. de la Vicendière fils a expédié à son mandant le double du nolisement, conclu par l'engagement conditionnel :

« Je promets de les délivrer [les articles] sauf les périls et fortunes de la mer, de quoi Dieu nous garde » — le retardement des vents contraires risque de les dé-

précier, l'assaut des corsaires ennemis de les capturer ».

L'ancien armateur de navire entend les incantations des capitaines s'élever de toutes les galiotes.

Puis la Vente.

La vente de ces indigos, la vente de ces cotons, sauvés des « secs », garantis des « pluies », « préservés des chenilles », que les grains de mer ne mouillèrent point, que les Anglais, sur leurs corvettes, ou les Turcs sur leurs chebeks, n'ont pas accaparés; la dernière bataille, la conflagration des cours.

Chaque pièce tarife ses courtages diversement : à Bordeaux 3 % du bénéfice vont à l'acheteur; à La Rochelle, 2 %; à Nantes 1 %.

Enfin l'inventaire « de la susdite habitation, nègres y attachez, ustensiles d'icelle et Bestiaux qui en dépendent :

190 caisses à sécher l'Indigo en majeure partie mauvaises; la berouete à bœufs;

2 canots ou buays pour l'Indigo;

1 tombereau à mulets hors d'état de servir;

15 moulins à passer le coton;

42 rateaux pour planter;

3 tasses argent pour fabriquer l'Indigo;

1 petite étampe d'argent Belin des Marais;

6 dalots

1 sceau

1 chaudière

pour l'Indigoterie;

2 sacs de toile à voile pour le sel;

2 coffres en bois de chesne;

1 petite table en bois de chesne;

1 petite chaise en bois de chesne;

1 barre garnie d'un fléau garny de ses plateaux avec 500 livres de poids ou environ;

Sacs et fûts, tant bons que mauvais.

Suivent les nègres :

Les nommés... — leur état-civil et leur âge sont connus — augmentés de cinq têtes :

Gagne Pain âgé environ de 15 ans;  
 Scipion âgé environ de 25 ans;  
 La Fortune âgé environ de 25 ans;  
 La nommée Léonore, fille de Nanete, 6 mois;  
 Une anonyme, fille de Marie-Louise, 3 semaines;

Le petit blanc qui régit la propriété signale :  
 pour un gilet à nègre, donné à un cabrouetier 10 deniers.

Suivent les bestiaux :

10 bœufs de cabrouet marqués de l'étampe ordinaire du  
 sieur Belin des Marais;

10 vaches;

2 vaches avec leurs suites naissantes;

3 gazelles âgées de 2 ans;

3 gazelles âgées de 8 mois;

4 taureaux âgés de 8 mois;

1 taureau âgé de 18 mois : 33 bestes en bonne forme, plus  
 2 agneaux, 1 taureau de la génisse et 9 mulets d'âges dif-  
 férents.

Chevaux :

1 vieux Poil Rouge nommé David, hors service;

1 Poil bay, hors service;

1 Poil bay 13 ans;

1 Poil gris 15 ans;

1 vieille cavale Poil tocade avec sa suite;

1 cavale Poil tocade avec 1 poulain de 18 mois;

1 poulain gris du même âge;

1 poulain du même poil ayant 6 mois;

1 pouliche brune de 3 ans;

1 pouliche de 6 mois.

La Quantité Exploitation :

Plantations Prochaines : 55 barils graine Indigo tant franche  
 que maronne.

Le Compte :

20 couteaux à Indigo 51 livres

50 caisses à Indigo 300 livres

37 brassès cordage pour le grand puy

pezant 173 k.

173

10 barils graine Indigo

1.200

|   |        |          |
|---|--------|----------|
| 740 aunes toile Saint-Georges pour habiller tous les nègres à 4 l'aune  | 1.665  |          |
| 8 fil de renne à 6  | 48     |          |
|   |        | 1.713    |
| 1 seringue garnie   | 24     |          |
| 1 année traitement chirurgie au sieur   |        |          |
| Porte   | 1.500  |          |
| abonnement au bac : 6 mois  | 200    |          |
| Jarret pour faire le bouillon aux nègres malades  | 40,12  |          |
| 1 pièce toile Saint-Georges pour sacs à couler l'indigo   | 147,15 |          |
| et des serpillières à 5   |        |          |
| 1 livre fil de renne  |        |          |
| 12 baquets d'indigoterie  | 120    |          |
| Pour 3 nègres malles, payé au Capitaine   | 4.800  |          |
| Pour 4 nègres et 3 négresses  | 13.000 |          |
| Pour pain à eux fourni pour se rendre à l'Habitation  | 92     |          |
| Pour un nègre indigotier  | 6.000  |          |
| Achat de 6 nègres et de 6 négresses   | 21.600 |          |
| Pour 13 andouilles de tabac envoyées sur l'Habitation pour les nègres nouveaux  | 15     |          |
| Bananes, pipes, couteaux pour nègres nouveaux   | 18.7.6 |          |
| Gratification au nègre sieur Colomba pour avoir trouvé 1 sac d'Indigo dans le chemin que le nègre cabrouetier de l'habitation avait laissé tomber dans la route | 30     |          |
| Toile Saint-George  | 45     |          |
| Toile Combourg  | 40     | 1.940,15 |
| fil de renne à  | 4,5    |          |
| Pour la construction d'une Eglise à la Petite Rivière conformément à l'imposition portée par l'ordre du Général et de l'Intendant à 8 livres par tête de nègres | 1.248  |          |

|  |       |
|--|-------|
| Pour prise et droit de geole d'un nègre  | 29,15 |
| Payé à une négresse pour avoir accouché une négresse de l'Habitation nommée Claudine | 30    |
| Pour pain et soins de la matrone   | 12    |
| Pour l'accouchement de la négresse Rosette   | 42    |

Pour 10 serpes et 10 houes de sapin; pour les baguettes du Moulin à battre le coton; pour le balancier du moulin à battre l'indigo avec sa lanterne; pour le plateau neuf d'un fléau garni de ses cordes; pour le raccommodage d'un cabrouet; pour la viande des nègres malades, etc., etc...

La balance du compte succède à l'énoncé des dépenses.

« Doit : 24.198 livres », le total de ces dernières.

« Avoir : 116.429 livres 143 deniers », représentés par la revente de 280 barils de chaux, de 49 balles de coton, de 6 barils de graine fabriquée, de 126 sacs d'indigo, l'herbe délicate et tinctoriale à laquelle l'hôte du logis de la rue Garancière doit son aisance, la boîte d'écaille aux ornements de cuivre doré d'or de sa pendule, les tapisseries d'Aubusson de ses murs, les rideaux, le dossier, et les bonnes grâces de damas cramoisi de son lit à la polonaise...

Penché sur le dessin à trois crayons de la Brunière, Belin des Marais fait le point des Cordes à Violon.



Près de vingt années ont flué depuis le décès de sa femme. Le veuf reconvole avec Dame Anne-Marguerite Römer mariée en première noce au sieur Jean-David Liedor.

Il annonce, naturellement, sa nouvelle union au représentant de ses intérêts à la colonie, le fils et le suppléant de son agent primitif : M. de la Vicendière.

Vous vous intéressez trop, Monsieur, à ce qui me regarde, pour que je ne vous fasse part de mon mariage avec une dame veuve. A mon âge, on peut se passer de femme; mais, dans ce pays-ci, dans la vieillesse, on est exposé avec les domestiques et mal soigné...

Le vers de Molière revient à la mémoire : « Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont mises! » Le Grand Blanc tient à faire entendre au petit blanc que le conjoint ne court plus le cotillon; que le valétudinaire a gagé une sœur de charité.

L'Hymen ne contrarie pas ses habitudes : les messages sont régulièrement commentés, collationnés, puis colligés.

Je chargeray pour votre compte et risque dans la Fidelle du Havre :

|                |                    |
|----------------|--------------------|
| 1 fut indigo   |                    |
| 10 balle coton | 8.500 <sup>l</sup> |

Je chargeray pour votre compte dans le navire La Coquette de La Rochelle 20 balles de coton à l'adresse de M. Etienne.

« La Fidelle », « La Coquette », les vieux vaisseaux de trait qui — depuis longtemps — exportent les indigos et les cotons récoltés aux Cordes à Violon! Ils ont essuyé les cyclones. Ils ont été criblés par les bombardes. Ils ont été amenés... En plaçant les deux billets dans le tiroir du secrétaire, le destinataire se représente leurs coques rongées par le sel des mers, grillées par la flamme des boulets, les éperons de leurs proues qui aiguillonnent les poitrails des vagues, les balanciers, et les enfléchures des haubans, les laizes festonnées par les ralingues, les mâts de misaine, les mâts de perroquet, les mâts d'artimon, les mâts de flèche, et, planant au-dessus des dunettes, les pavillons marchands aux sept bandes bleues et blanches.

La condition de ses esclaves le préoccupe toujours. Une lettre de l'épistolier de Saint-Marc apaise sa sensibilité, perpétuellement alertée par « ces misérables ».

« Vos nègres — écrit ce dernier — ont d'ailleurs tous des cochons. Ils ont pour jardins, non des levées, mais un assez grand terrain. En un mot, rien ne leur manque... »

Pas longtemps. L'inquiétude le hante à nouveau. A nouveau, son dévoué correspondant le rassure :

Saint-Marc, 20 mars 1769.

Nous vous réitérons, Monsieur, d'être tranquille sur le sort de vos nègres qui sont aussy heureux qu'ils ne l'ayent jamais été. M. Juliot avait fait de votre Alexis un mauvais sujet et un impertinent de premier ordre, au point que M. Raulin a une fois été obligé pour le ranger à son devoir de le faire chatiller rigoureusement. Depuis ce temps, il s'est toujours assez bien comporté mais il faut toujours le tenir de cours, cela n'empêche pas que l'on ait pour lui les égards que mérite un bon nègre et l'attachement que vous avez pour lui, ce qu'il n'ignore pas.

...Nous sommes bien sensibles à l'envie que vous nous témoignez d'avoir plus souvent de nos lettres... nous sommes d'ailleurs trop flattés de « cultiver » votre correspondance pour n'être pas animé par ce seul motif à vous donner de nos nouvelles par toutes les occasions.

« Culture » sans lendemain!

La chenille, sous la forme de la Camarde, a miné la vie du Grand Blanc!

...Ses yeux se sont clos sur l'image de son « bon nègre ».

Bons terrains.

Bons temps.

Bons nègres!

Bons maîtres aussi... le terme qui complète la formule de la prospérité coloniale.

Bon, Belin des Marais le fut à l'Artibonite.

Ce billet, adressé à sa veuve, le confirme une fois de plus :

Saint-Marc, 22 septembre 1769.

Le nègre Alexis va, par cet inventaire, jouir du fruit de l'attachement qu'avoit pour lui feu son maître qui avait prudemment donné ordre à feu M. Raulin de lui donner sa liberté, ce que ce dernier a fait dans le temps au moyen de quoi nous allons agir de façon à ce qu'il ne soit pas compris en l'inventaire qui va se faire.

Alexis, de nation cotocoly, est libre.

L'Habitation de Saint-Domingue échut à la nièce de

son bienfaiteur. Lors de la Révolution, elle fit hisser le drapeau tricolore au faite du toit de tuiles plates de la maison principale.

Un brevet de civisme lui fut décerné, à la suite des renseignements fournis par le Maire de l'Artibonite.

Paris, le 13 août 1793.

L'an deuxième de la République.

Le Ministre de la Marine et des Colonies

à la Citoyenne Giffiet Dulubre veuve  
Seignette et son fils.

J'ai reçu le certificat de votre municipalité qui constate que vous résidez en France.

Je vais prendre des mesures promptes pour faire connaître aux Administrateurs des Colonies que vous avez satisfait aux Décrets relatifs aux propriétés des Emigrés dans les Colonies et que la République doit vous compter au nombre des bonnes citoyennes qui lui sont restées attachées.

L'étampe de l'Habitation, l'étampe aristocratique, l'étampe d'argent gravée des trois lettres B. D. M. — ainsi que les esclaves — avait marqué les maîtres.

Désormais, les deux dernières fusionneront : ballottins, tierçons, ustensiles, bestiaux, nègres y attachés, porteront le tatouage B. D. La ci-devant Grande Blanche a jeté sa particule par-dessus le moulin à battre l'Indigo.

Un indigotier qui répond au nom d'Alexis, un vieillard poussif, cassé par l'âge — les voisins disent qu'il est octogénaire — vient parfois aux Cordes-à-Violon, lorsque l'Econome, perplexe, fait appel à son expérience.

Au temps de sa jeunesse, il était un de ces nègres à talent que les capitaines de navire, arrivés de la Côte d'Or, ne vendaient pas moins de 6.000 livres payées comptant. A la manière de ses pareils, qui lèvent leur index mouillé vers l'éther pour connaître la direction des vents, il pose son doigt sur l'omoplate d'un jeune cabrouetier, puis sur l'échine de son compagnon. Surpris de sentir contre sa phalange — seulement — le contact

de deux empreintes, l'ancien travailleur poursuit son enquête digitale.

Il pénètre à l'intérieur des cases. Il palpe les épaules des négresses, les vertèbres des négillons, les seins nubiles des négrites : deux stigmates, son ongle, dans la chair de chacun, fouille deux stigmates.

Alexis ne comprend plus.

Alexis ira demander une explication à la Petite-Rivière, chez M. le curé, ou à Saint-Marc, chez M. de la Vincendière.

Ils répondront au noir que, pour affranchir les blancs, la mère-patrie vient de faire la Révolution.

GERMAINE ANDRÉ HESSE.

## VACANCES...

### POÈMES

#### DOUCEUR DU MATIN CLAIR...

*Douceur du matin clair auprès de la fenêtre!  
 Matin soyeux... Le jour, souple et léger, pénètre  
 Les feuilles du tilleul humides de la nuit...  
 La maison dort encore et le jardin sommeille,  
 Ce n'est plus le silence et ce n'est pas le bruit...  
 Puis tu parais!... Toujours à toi-même pareille,  
 Apportant, chaque jour, au creux de tes bras frais,  
 Le bouquet de tendresse ou je cueille cette heure...  
 Une aile, dans l'azur, s'élance et disparaît...  
 Mon cœur s'ouvre à la vie, ainsi que ma demeure...*

#### L'EAU QUI COULE SANS FIN...

*L'eau qui coule sans fin, avec un bruit léger,  
 Et qui, toujours nouvelle, est cependant la même,  
 L'eau qui baigne en passant la branche du figuier  
 Et qui franchit le roc où le courant la mène,  
 C'est la vie, tour à tour facile, — caressée  
 D'une branche fleurie ou d'un fruit succulent, —  
 Et tour à tour pénible et dure, embarrassée  
 D'obstacles... Il faudra toujours que ton élan  
 Soit semblable à celui de cette eau belle et sage :  
 La mesure la guide et j'admire au passage,  
 Sur l'herbe et les galets, comme dans les détroits,  
 — Ligne droite ou brisée, directe ou sinueuse —*

*Au cours de ce ruisseau, qui s'enfle et qui décroît,  
L'art secret qui conduit la destinée heureuse...*

—  
*DANS LE SILENCE DU MATIN...*

*Dans le silence du matin de ce pays  
Montagnard, où mon cœur écoute, recueilli,  
Des voix d'enfants jouant auprès d'une rivière,  
La vie me semble pure ainsi qu'une prière...  
Je sais qu'il n'y a là qu'illusion, je sais  
Que ces légères voix d'enfants deviendront lourdes  
Pour toucher les cœurs durs et les oreilles sourdes,  
A l'heure où viendra l'homme et le monde mauvais...  
Je sais cela... Je sais aussi bien d'autres choses,  
Mais je veux oublier le reste, et posséder  
Seulement cet instant, avant qu'il n'ait glissé  
Ainsi qu'un peu d'eau fraîche, au creux de mes mains  
[closes.*

—  
*IMAGE...*

*Une terrasse ancienne aux balustres de pierre  
Eraillée, où les mille jeux de la lumière  
Se heurlent et se fuient du matin jusqu'au soir :  
Une eau glauque, aux reflets somptueux de turquoise,  
Où se baigne parfois un saphir presque noir...*

*Les toits de ce pays ignorent les ardoises,  
Ils sont couverts de tuiles rouges aux tons chauds,  
Et, de cette terrasse, incliné sur cette eau,  
Je les suis, un par un, éclos sur la montagne  
Comme d'étranges fleurs que cueille le regard...*

*Voici qu'un avion passe... De quel départ  
Vient-il? Et quel amour, quel rêve l'accompagne?  
Quel secret, en son cœur comme au mien, inconnu,  
Veille, au même moment, sur terre et dans la nue?...*

*Il est passé... Et ma pensée replie ses ailes,  
Un oiseau silencieux vole, une hirondelle*

*Trace un trait d'union, du ciel jusqu'au jardin  
 Somnolent..., jusqu'à l'eau qui doucement s'écoule  
 Et, dans le bas du champ, fait tourner un moulin,  
 Tandis que les enfants rient en jouant aux boules...*

*JEUNESS...*

*Laisse glisser ta barque au fil de l'eau caline,  
 Laisse glisser ton rêve au fil léger des ans...  
 Le vent, sur tes bras nus, est doux et caréssant,  
 Et, du rivage proche aux lointaines collines,  
 Du fleuve au ciel, tous deux purs et harmonieux,  
 Recueille ce que voient les yeux, ou que devine  
 Ton cœur dont le regard touche au secret des dieux...*

*ON VA FERMER LA PORTE...*

*On va fermer la porte et tu cueilles des fleurs...  
 Dans le jardin silencieux du soir d'automne,  
 Seul, le cliquetis sec de ce vieux sécateur!*

• • • • •  
*L'odeur du moût s'élève au-dessus de la tonne  
 Où cuve le raisin qu'on a, hier, coupé.  
 Le ciel est bleu, et l'on croirait un soir d'été  
 Près des géraniums, des sauges cardinales  
 Et des beaux dahlias vigoureux et fleuris.  
 Mais la pluie est venue, la feuille tombe... Pâle,  
 Ou d'un sang trop ardent, le soleil a souri...  
 C'est la fin... Je sais bien que toute chose passe,  
 Que l'hiver qui s'annonce est suivi du printemps,  
 Mais je sais ce que vaut chaque heure, et je la place  
 Auprès de ce qu'on aime et qu'on perd trop souvent :  
 Je sais que ne renait, alors que vient son terme,  
 L'instant le plus chéri, disparu pour toujours...  
 Je sais ce que contient la porte qui se ferme  
 Sur la maison d'été, de jeunesse et d'amour...*

## HOMMAGE A VILLIERS DE L'ISLE-ADAM

VISIONNAIRE, ROMANCIER, DRAMATURGE, POÈTE ET INITIÉ  
ALCHIMISTE DU VERBE

—  
*...Maintenant je dis que le Réel  
a ses degrés d'être.*

*(Eve Future.)*

Voici quelques jours, se sont déroulées en Bretagne, — grâce à l'initiative de M. Théophile Briant, directeur du *Goéland* — les grandioses fêtes commémorant la naissance de celui qui, devant illuminer tout son siècle, vécut dans la joie et la douleur du génie. C'est, en effet, rue Saint-Benoît, à Saint-Brieuc que le 7 novembre 1838, naquit ce haut seigneur spirituel, sorti d'une illustre lignée.

La jeunesse entière de Mathias Villiers de l'Isle-Adam se passa dans l'évocation de l'ancienne gloire de la famille, que faisait le père aux heures d'exaltation de sa chimère dorée. Le futur poète vécut dans le souvenir des ancêtres partis loin, bien loin, par delà les horizons fumés, à travers l'obscurité des temps, vers des pays inconnus et étrangement sauvages, ou pour des croisades où vibraient des noms étonnants et sublimes, sonnait l'or et le mystère. Les plus brillants étaient Jean de Villiers de l'Isle-Adam, que l'ambition détourna du chemin de Jeanne d'Arc; Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, Grand-Maitre de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem qui, à la tête d'une poignée d'hommes, défendit l'île de Rhodes contre une puissante armée turque. En récompense, Charles-Quint lui donna l'île de Malte, où, son ordre

transformé, il devint le premier Grand-Maître des Chevaliers de Malte; Claude de Villiers, qui servit avec Bayard; Buckingham et tant d'autres qui, sur terre et sur mer, soutinrent dignement et vaillamment le nom illustre et la devise : « *Va oultre! La main à l'œuvre!* »

Avant le « stupide dix-neuvième siècle » de Léon Daudet, Emerson avait déjà dit : « Les réputations du XIX<sup>e</sup> siècle suffiront un jour à attester sa barbarie. » Ces deux apostrophes stigmatisent ce siècle qui, jamais, ne sut mettre aucun de ses grands hommes à la place qu'ils méritaient. Les exemples de Nerval, Baudelaire, Poe, Wagner, Villiers, Bloy et de tant d'autres devraient suffire. Mais, quelque dure et pénible qu'ait été la vie de Villiers de l'Isle-Adam, il semble qu'il traverse le domaine de l'apothéose comme un brillant fantôme. Actuellement encore, sa gloire ne continue à rayonner, altière, que pour l'élite. Et cela est bien car, durant toute sa vie, jamais il ne condescendit à se mettre à la portée du public. Il resta toujours pur dans sa neige que ne foulèrent point les vulgaires.

Villiers de l'Isle-Adam domina, de sa haute stature de chevalier, la littérature de son temps. Il ne put, malheureusement, parvenir à faire la synthèse de sa science et de son art. S'il l'avait réalisée, il serait devenu l'Orphée de son époque. Mais le Temps et la Société se vengèrent de celui qui, jamais, n'avait voulu composer avec eux et qui, démiurge, ne descendit de sa nuée. Cela nous prive d'une *Axël* définitive, de *l'Adoration des Mages* et du *Vieux de la Montagne*, ouvrage dans lequel il se proposait de montrer le mage Raymond Lulle éteignant en lui la flamme du désir. Quoi qu'il en soit, l'œuvre qu'il nous a laissée est pure, haute, grandiose et, comme telle, suffisante à nos esprits qui, ne pouvant atteindre l'inaccessible, se contentent d'y aspirer.

Tous ceux qui connurent Villiers furent d'accord sur sa parole prestigieuse. Même vieilli par les soucis et usé par la misère, il conserva — et cela jusqu'à son lit de mort — un timbre d'une sonorité merveilleuse, assez fort pour agir en mode d'incantation. Son intuition sûre

et sa science ayant pénétré les mystères de la sonorité, il semblait mettre en pratique ce passage du *Rig-Véda* : « Au nombre de quatre sont les sortes de paroles; les Brahmanes instruits dans les Védas savent cela : trois d'entre elles sont latentes, la dernière seule est parlée. » Et V.-E. Michelet de dire :

Je dois même ajouter qu'aucun chanteur ne m'a fait comprendre la délicieuse mélodie de *Lohengrin* : « Mon cygne aimé... », aussi fortement que Villiers, quand il la chantait en jouant sur un grand piano de Pape qu'il avait conservé à travers toutes ses pénibles aventures (1).

Car il aurait pu révéler son génie par la musique peut-être aussi pleinement que par le langage. Il avait longtemps projeté de faire toute une partition sur le livret d'opéra *La Esmeralda*, que Victor Hugo avait écrit pour Louise Bertin. Comme d'autres, jamais ce projet ne fut mis à exécution. Cependant, par de nombreux témoignages, nous savons que Villiers fut un musicien étonnant.

Un silence, dit Emile Blémond, se produisait alors. Avant qu'il ait repris la conversation : « De la musique! dit-il en relevant les yeux; c'est de la musique qu'il nous faut maintenant! » Et voici qu'il commence au piano la chanson religieuse et galante de Ronsard : *Quand au temple nous serons...* Presque sans interruption, il attaque ensuite l'air des fifres du roi Louis XIII. Il se retourne vers nous, rit, met un instant sa tête entre ses mains, se lève, dit ce seul mot : « Baudelaire », improvise un prélude d'une solennelle tendresse et se met à chanter *La Mort des Amants*. Jamais je n'ai rien entendu de plus berceur, de plus morbide, de plus doucement dissolvant, de plus divinement aérien, que ce simple et merveilleux sonnet, rythmé sur cette simple et merveilleuse musique (2).

Dès que Villiers paraissait quelque part, sa parole provoquait immédiatement le silence : ses auditeurs, à

(1) *Figures d'Evocateurs*, par V.-E. Michelet. Figuière, edit., Paris, 1913.

(2) *Villiers de l'Isle-Adam*, par Fernand Clerget. Edit. Louis-Michaud.

quelque milieu qu'ils appartenissent, et quel que fût leur âge, étaient saisis par son verbe riche et puissant. Il improvisait des récits qui bondissaient du cycle tragique au délire bouffon. Toute une soirée se passait ainsi, sans que seulement, on s'en aperçût, et se prolongeait, tard dans la nuit aux rives des rues désertes. Ce grand prodigue de l'esprit avait une méthode de travail particulière, qui consistait à dégrossir le bloc de sa conception première, en lui donnant une première forme parlée. Combien de belles pages furent, ainsi, préparées, qui ne furent jamais écrites! Et combien d'entre elles servirent aux larrons des lettres qui ne suivaient Villiers que pour lui soutirer les idées et les images qu'il jetait à tout vent.

Adrien Remacle, à cette époque directeur de la *Revue Contemporaine*, nous a laissé un souvenir très vivant d'une des plus belles de ces improvisations. Un jour qu'il suppliait Villiers de lui donner un roman, pour suppléer à *Axël* que, par suite d'un malentendu, il n'avait pu publier dans sa revue, le grand visionnaire lui répondit : « Eh bien! je vous promets : j'écrirai pour la *Contemporaine*, non un volume, un demi-volume, et... je crois que cela produira un certain effet! Aussi bien, continua-t-il, je suis hanté par la vision précise, hallucinante d'une ville antique disparue, Bénarès; elle se dresse, depuis des jours, impérativement exigeante, comme un personnage unique et flamboyant du passé, mirage réel. Je photographierai malgré moi cette cité surgie en moi, sans aucune raison de lectures ou rêves préalables, avec ses palais, aspects des rues, boutiques, cortèges royaux à éléphants et en armes. Je vous donnerai un Bénarès tel qu'il a existé, j'en suis certain, cela sans documents, une vision réelle et non une reconstitution à travaux à la Salammbô... »

Quelque temps après, paraissait *Akédyssénil*, cet admirable chef-d'œuvre qui est l'une des œuvres les plus importantes du XIX<sup>e</sup> siècle.

Qu'il me soit, ici, permis d'évoquer un souvenir personnel. C'était par un soir de cristal violet, dans le

somptueux cabinet de travail du grand seigneur et artiste que fut Henri de Régner : « Villiers, me disait-il, faisait des apparitions intermittentes rue de Rome, chez Mallarmé. D'ordinaire, il était assis au coin du petit canapé de rotin et ne se mêlait guère à la conversation, que son arrivée interrompait toujours. Il y substituait une sorte de monologue, qui était la continuation parlée de sa pensée. A l'écouter, on perdait la notion du temps; les heures passaient, et on assistait, dans cette atmosphère qui était faite de mystère et d'anxiété, à ces débats d'une âme en face de soi-même... Souvent, Villiers improvisait des contes. C'est ainsi qu'un soir je l'entendis dire *La Torture par l'Espérance*. Jamais je n'oublierai cette voix grave, profonde et, en même temps, étincelante, métallique, qui emportait son auditoire sur les chevaux du Temps. »

Cela révèle bien l'autre aspect de l'écrivain, non plus le satirique, mais le songeur fabuleux, mais le prophète éclatant. Villiers fut un visionnaire. Il le fut depuis son enfance où, dans la maison paternelle de Saint-Brieuc, il s'enfermait des heures entières dans sa chambre obscure. Toujours, il eut en haine la lumière et le soleil. Dès que le jour commençait à pointer, il se précipitait et fermait ses volets. Alors seulement, ayant allumé toutes les bougies qu'il possédait, il se trouvait dans son élément et commençait à travailler. Anatole France a raconté qu'ayant besoin, pour un travail, de renseignements précis sur les ancêtres du poète, il était allé le trouver, un matin, dans son logement de Montmartre. Lorsqu'il lui eut fait part de l'objet de sa visite, Villiers devint tout à coup perplexe, hésitant, troublé. Il se mit à bredouiller et finit par s'écrier, sur un ton presque larmoyant : « Comment! Vous voulez que je vous parle de l'illustre Grand-Maître et du célèbre maréchal, mes ancêtres, comme ça, en plein soleil et à dix heures du matin! »

Villiers n'appelait à lui que l'extraordinaire. Et l'extraordinaire lui advenait directement. Il était devenu légendaire. Quand un homme a mérité d'être environné

d'une légende, c'est que son désir essentiel eut la puissance de coaguler tout ce qui lui était éventuel. Une légende est une quintessence de vérité possible. Elle n'est fausse que pour les petits esprits qui ne savent pas discerner la vérité réelle, animée et vivante, des vérités apparentes et mort-nées. Or, Villiers, comme une auréole embrouillée dans ses cheveux d'or, portait sa légende autour de sa tête. On disait que, Grand-Maître de l'ordre de Malte par droit héréditaire, il avait revendiqué la couronne de Grèce et même qu'à ce sujet il avait eu une entrevue avec Napoléon III. On disait qu'un officier avait affirmé avoir seul le droit de porter le nom de Villiers de l'Isle-Adam. Le poète répondit vertement par une lettre qui parut au *Figaro*. La polémique s'aiguisa. Un échange de témoins eut lieu et l'un de ceux-ci, la veille du duel qui devait se passer près du Vésinet, exigea les documents familiaux recueillis pour le procès et les communiqua à l'adversaire. Villiers des Champs écrivit à Villiers de l'Isle-Adam : « Je ne puis que m'incliner devant les titres si incontestablement authentiques que vous avez bien voulu me communiquer, et qui établissent, d'une manière irrécusable, en effet, votre descendance directe de la famille de Villiers de l'Isle-Adam... » C'était l'excuse, et le duel en resta là.

Ne racontait-on pas aussi qu'il avait cherché, par l'entremise des agences matrimoniales, la riche héritière qui redorerait son blason? Son père avait, un jour, dit à Mallarmé à ce sujet : « Mathias va épouser une archiduchesse, et sa dame d'honneur a bien voulu accepter ma main. » Hélas! Villiers n'épousa aucune archiduchesse et, à son lit de mort, contracta un très humble mariage *in extremis* avec Marie Dantine, la « Servante au grand Cœur ». On avait, néanmoins, longuement parlé d'un mystérieux voyage qu'il aurait, dans cette intention, fait en Ecosse. L'agence, avait-on ajouté, l'aurait même pourvu, à cet effet, d'une pelisse et d'un dentier (?). Au retour, — l'héritière recherchée n'ayant pas été découverte, — on lui aurait retiré la pelisse et laissé le dentier...

Maintes autres histoires couraient sur son compte, qui n'étaient que la marque d'une triste vérité dont témoignaient le vieillissement précoce de son visage et l'usure prématurée de sa personne, sur lesquels le temps et la pauvreté avaient fait leur œuvre destructrice. Car Villiers passa des jours de pauvreté épouvantables. Pour vivre, il fut obligé d'enseigner la boxe qu'admirablement il connaissait, et les Goncourt notèrent même dans leur *Journal* que, chez un médecin aliéniste, il avait tenu l'emploi de « fou guéri ». On le présentait à la clientèle comme un encouragement. Il en fut, paraît-il, mis à la porte, car les financiers et les bourgeois auxquels, imperturbable, il récitait des passages d'*Axël*, conservaient des doutes quant à sa guérison.

Quoi qu'il en soit, même fausses, ces deux histoires montrent bien que Villiers fut obligé de se livrer à toutes sortes de travaux pour pouvoir subsister. Seul, un être ressentit véritablement, essentiellement, la misère du poète parce que lui-même était d'une pauvreté tragique : ce fut Léon Bloy. L'amitié qu'il lui voua n'aurait probablement jamais été aussi profonde s'il ne s'était trouvé encore plus malheureux que le Mendiant Ingrat. « Villiers me serre le cœur, écrivit-il un jour à Montchal, au point qu'il me faut faire, parfois, un violent effort pour ne pas éclater en larmes devant lui... » Plus tard, il dira : « Le souvenir de Villiers de l'Isle-Adam est une des choses qui m'empêchent, à certains noirs moments de mon existence, d'être tout à fait malheureux et désespéré. »

Longtemps, il n'eut d'autre domicile qu'une maison en construction boulevard Gouvion-Saint-Cyr. Chaque soir, il lui fallait gravir, à la lueur des allumettes emportées de quelque café, des escaliers sans rampe, pareils à ceux que descendent les damnés de Baudelaire, pendant que le vent et la pluie faisaient rage, hurlaient et se lamentaient par les couloirs ouverts de la bâtisse, où il n'y avait encore ni portes, ni fenêtres. Nous savons que bien des chapitres de *l'Eve Future* furent composés, pendant l'hiver 1879, dans des chambres sans feu où

Villiers, affamé et grelottant, écrivait, faute de table, couché à plat ventre sur le plancher, délayant dans de l'eau les dernières gouttes de son encrier.

Villiers, cependant, avait été tout illuminé d'un éblouissant éclat de jeunesse, alors qu'il marchait, avec certitude, à la conquête de la gloire. Dans les magnifiques pages où Mallarmé évoque son héroïque figure, il rappelle la triomphale arrivée à Paris de cet extraordinaire nouveau venu qui surgissait, riche de rêves et fait pour les royautés de l'esprit, de cet annonciateur de chefs-d'œuvre qui allait ajouter une couronne littéraire au nom historiquement illustre dont il avait signé ses livres de débutant :

Il habita, à Paris, dit-il, une haute ruine inexistant, avec l'œil sur le coucher héraldique du soleil; et en descendait à ses moments, pour aller, venir, et ne s'y différencier de l'agitation, qu'à la vue d'un visage deviné ou connu : alors le prestigieux interlocuteur de soi-même ou songeur toujours à haute voix s'arrêtait : — M'a-t-il donc aperçu, celui-là, tel que je suis en cet instant, selon mon âme? — son âme, son antique âme, à laquelle il croyait, soit de l'intégrité constituée par sa spéciale pensée magnifique (3).

Le père du poète n'avait recueilli de ses ancêtres que les impulsions chimériques. Persuadé que les trésors des Villiers étaient enfouis, depuis des siècles, dans le sous-sol breton, il faisait procéder à des fouilles qui n'eurent pour effet que de diminuer la fortune de la « tante Kérinou », qui faisait subsister toute la petite famille. Pièce par pièce, il vendit les terres qu'il possédait en Bretagne pour acheter les lopins qu'il croyait devoir receler les trésors si ardemment convoités. Toutes ces opérations le conduisirent à la ruine et à Paris, où il vécut de vagues affaires, de ces affaires qui, au dire de Mallarmé, « devaient lui rapporter des millions et dont il tirait un paquet de tabac. »

Si le marquis ne se servit du rêve que pour ruiner

(3) *Villiers de l'Isle-Adam*, par Stéphane Mallarmé. Lecomblez, édit., Bruxelles, 1892. Conférence faite à Bruxelles en février 1890.

la famille, l'immortel auteur d'*Axël* l'amplifia et le magnifia pour toujours. Villiers de l'Isle-Adam fut, avant tout, un grand visionnaire. Tout, en lui, n'était que visions.

*Villiers de l'Isle-Adam, a dit Remy de Gourmont, se réalisa donc à la fois par le rêve et par l'ironie, ironisant son rêve, quand la vie le dégoûtait même du rêve. Ses personnages sont créés avec des parcelles de son âme, élevées, ainsi que selon un mystère, à l'état d'âmes authentiques et totales (4).*

De l'atmosphère, si particulière, dans laquelle il passa son enfance, Villiers prit le rêve que, jusqu'à sa mort, il devait conserver. Sa vie apparente et extérieure ne semble pas avoir épousé sa vie réelle et intérieure. C'est pourquoi, pour se pouvoir mieux protéger, il fut obligé de déployer les forces inconscientes de son monde personnel : elles se traduisirent par la satire et par le rire. Ce sont les seuls moyens que possèdent certaines âmes d'élite qui ne peuvent lutter, — contre la société qui les veut amener à merci, — avec les mêmes armes. Alors le rire, flèche acérée, éclate, part, pique, traverse et détruit.

Après une éclipse, Villiers reparut dans le salon de Nina de Callias, dite alors Nina de Villard, en son hôtel de la rue des Moines. Il sied de rappeler que cette Nina, — que cite tout historien du Parnasse, — réunissait chez elle le Tout-Paris de l'époque : les lettres voisinaient avec la politique, et la musique avec le théâtre. Mais, à côté de ces réceptions officielles, Nina avait des soirées plus intimes, où les fidèles pouvaient se livrer aux discussions d'art. On n'arrivait cependant jamais à éliminer entièrement les intrus qui se glissaient dans le cercle. C'est ainsi qu'un jour, un amateur mondain s'y égara. Villiers, qui conte cette scène, écrit :

On jouissait de la douceur de se sentir méprisé de ce brillant individu. Vers le café, sous un coup d'œil que nous

(4) *Le Livre des Masques*, par Remy de Gourmont. *Mercur de France*, Paris, 1896.

échangeâmes, sa perte fut résolue. M. Marras, donc, lui tendit, gravement, un monstrueux paradoxe auquel, se prenant comme à la glu, l'attendrissant éphèbe, avec un suffisant sourire, répliqua :

— Cependant, Messieurs, si vous attendez après les mots, votre poésie n'aura pas souvent de sens.

— Oh! répondit d'un ton froid M. Jean Richepin, le sens n'est qu'une plante parasite qui pousse, quand même, sur le trombone de la sonorité.

— La sonorité, reprit le « gommeux », les yeux un peu hagards; mais... le bruit n'est rien; il est des vers discrets dont le charme... Enfin, rimez-vous pour l'œil ou pour l'oreille?

— Pour l'odorat, Monsieur, répondit avec mélancolie M. Léon Dierx.

— Vous riez? Soit. Mais, au bout du compte, le sentiment, qu'en faites-vous? essaya de reprendre le malheureux élégant, en se tournant vers M. Stéphane Mallarmé... Vous ne pleurez donc jamais en vers?

— Ni ne me mouche! répondit de sa voix didactique et flûtée Stéphane Mallarmé... en élevant, à la hauteur de l'œil, au long du geste en spirale, un index bouddhique.

Durant ce colloque, Nina et les habituées féminines de ces soirées, pour ne point rire au nez de l'intéressant jeune homme, étaient rentrées dans la maison.

— Vous n'êtes alors d'aucune école, Messieurs? continua celui-ci.

— Nous sommes de l'école des *Pas-de-Préface*, répondit en souriant M. Catulle Mendès.

— Tiens!... je vous croyais de celle de M. Leconte de Lisle, et, à ce propos, continua le « pschutteux » en se tournant vers moi, compte-t-il donner enfin quelque chose de... sérieux, Leconte de Lisle?

— Non, Monsieur, répondis-je en m'inclinant, il vous laisse ce soin.

Ses ripostes claquaient comme des soufflets. Aussi contribuèrent-elles à lui faire une quantité innombrable d'ennemis. A un étranger, qui lui demandait :

— Vous qui avez connu Wagner intimement, était-il agréable en conversation?

— L'Etna est-il agréable en conversation? lui répondit le poète.

Partisan de Naundorff, il assista à un dîner du prétendant et de quelques fidèles. Devant tous, Naundorff accabla de reproches injurieux un vieux comte qui avait tout sacrifié pour sa cause. Villiers, dans la stupeur générale, se leva, le verre à la main et dit :

— Sire, je bois à Votre Majesté. Vos titres sont décidément indiscutables. Vous avez l'ingratitude d'un roi (5).

Ainsi que le dit V.-E. Michelet :

Tout mystificateur est un être souffrant. Toute mystification est une vengeance. Si la sottise ambiante ne l'avait pas froissé, Villiers fût demeuré sans doute dans la sérénité des cygnes. Les circonstances le forcèrent à s'armer de terribles griffes. Il était né avec des ailes, il se créa des serres (6).

Et ces serres, la vie elle-même se chargea de les lui aiguïser. Rien de ce qu'elle peut nous apporter de misères et de douleurs physiques ou morales ne lui fut épargné : à seize ans, son cœur s'éveilla à l'amour; tout un rêve de bonheur le soulevait, lorsque celle qu'il aimait si exclusivement mourut subitement. Esprit indépendant, doué d'une grande clairvoyance et d'aptitudes réalisatrices, sans cesse il se heurta à son époque qui n'admettait pas les rêveurs, et encore moins ceux qui se permettaient de la juger. Ame sensible et délicate, admirateur passionné du beau et de la vérité, il crut pouvoir entraîner tous ceux qui l'entouraient. A quelques exceptions près, — âmes d'élite comme lui, — tous le trahirent, le volèrent et l'abandonnèrent à lui-même, seul en face de sa solitude, de sa misère atroce et de sa nudité.

Villiers passa toute sa vie en compagnie de la solitude. Elle seule, jusqu'à son dernier souffle, lui fut fidèle.

(5) *Villiers de l'Isle-Adam, l'Ecrivain, l'Homme*, par Robert du Pontavice de Heussey. Savine, Paris, 1893.

(6) *Villiers de l'Isle-Adam*, par V.-E. Michelet. Librairie Hermétique (chez Figuière), Paris, 1910.

Jamais elle ne l'abandonna. Lorsqu'il dit que « l'isolement est une faveur spéciale du destin », il sait que le destin l'a particulièrement favorisé; et il ajoute : « Je me suis toujours senti seul; même à côté d'une femme aimée ou d'un ami, même dans le cercle intime, si enthousiaste, et si affectueux de ma famille (7). »

Sa famille? On sait si elle l'adora! Tous eurent foi en lui. Son père songeait qu'avec les richesses qu'il finirait bien par déterrer, ce rejeton des Villiers rendrait à la famille l'éclat des gloires passées. La « tante Kérinou », que l'enfant appelait « grand'maman » ou « bonne maman », avait mis en lui tout ce qu'elle avait d'espérances personnelles. Sa mère s'extasiait devant lui.

Jamais grand artiste n'eut de mère plus admirable. Pendant toute sa longue vie, elle ne douta pas un instant de lui, de son génie; avec la même simplicité, la même confiance naïve, elle croyait à son fils comme elle croyait à son Dieu (8).

Mais on sait aussi combien peu cet enthousiasme familial le toucha. N'écrivit-il pas un jour à Flaubert :

Vous avez rencontré mes augustes parents; mais comme ils ne connaissent, en fait de littérature moderne, que *Riquet à la Houppe*, Nostradamus et, sauf votre respect, M. Belmontet, vous avez dû vous trouver dans la surprise. N'allez plus là, c'est un coupe-gorge : on assassine les voyageurs!

Ses amis et ses camarades? Au petit cercle d'écrivains qu'il fréquenta, Villiers apparut dans un éclatant rayonnement d'avenir. Mallarmé l'atteste. José-Maria de Heredia confirma plus d'une fois l'impression produite par celui dont tous reconnaissaient le prestige dominant.

Les débuts de Villiers de l'Isle-Adam, dit Henri Roujon, eurent l'allure d'une entrée dans la gloire.

Qu'ils avaient été beaux les commencements! ajoute Léon Bloy. On avait vingt ans, on éblouissait les hommes et les

(7) Cité par Max Daireaux. *Villiers de l'Isle-Adam, l'Homme et l'Œuvre*. Desclée de Brouwer, édit., Paris, 1936.

(8) Robert du Pontavice de Heussey, *Loc. cit.*

femmes, toutes les fanfares éclataient sur tous les seuils, on apportait au monde quelque chose de nouveau, de tout à fait inouï que le monde allait sans doute adorer, puisque c'était le reflet, l'intaille fidèle des primitives idoles (9).

Il nous donna, dit Henri Laujøl, l'impression du jeune homme le plus magnifiquement doué de sa génération.

De son côté, Maurice Maeterlinck, alors à ses débuts, traduisait ainsi l'impression qu'il avait eue de Villiers :

De tous les hommes que j'ai rencontrés, pas un ne m'a donné aussi nettement l'impression du génie...

Malgré cette camaraderie chaude et tendre, faite d'amitié et d'admiration, qui l'entoura dès son arrivée à Paris, il *sut* que, toujours, il serait seul. « Les hommes comme moi, dit-il, n'ont pas d'amis. » Et il n'a pas quitté l'enfance que, déjà, « il préfère la vue des pierres à celle de ses semblables ».

Sa vie, qui n'existait que dans le rêve, était placée trop haut pour pouvoir être atteinte, même par l'amour et l'amitié. D'où cet isolement immense, intense, grandiose, qui l'enferma dans ses rets. Si, même au plus profond de ses sinistres misères, jamais une plainte ne lui échappa, c'est qu'il connaissait toute la valeur de la solitude et l'âpreté radieuse qui s'en dégage. Se plaindre? A qui et pourquoi? Et puis, n'était-ce pas indigne d'un homme tel que lui? On comprend mieux Villiers et sa grandeur, lorsqu'on a saisi la profondeur de l'apostrophe qu'un jour, il lança sur Léon Bloy : « Cet homme déshonore la pauvreté! » Orgueil, diront les uns. Oui, mais un pareil orgueil n'est pas un défaut, quand il vient de créateurs véritablement conscients de la mission qui leur a été confiée. C'est la modestie qui, à ce moment-là, devient un défaut terrible, plus, un péché : car elle conduit à la faiblesse. Et le créateur doit être fort, sous peine de trahir son idéal. « L'orgueil, a dit Villiers, c'est la gloire de soi qu'on porte dans sa poitrine. » Jamais parole plus magnifique n'a été dite à ce

(9) *La Résurrection de Villiers de l'Isle-Adam*, par Léon Bloy. Blazot, édit., Paris, 1906.

sujet. C'est une parole de désespéré? Soit. Mais c'est cet orgueil même qui permet de réaliser les grandes choses. C'est lui qui pétrit l'âme de Villiers afin de la rendre invulnérable. Encore enfant, il savait déjà ce qu'il était et ce qu'il ferait. Alors qu'il composait *Morgane*, il écrivait à Lemercier de Neuville :

Qu'est-ce que ce drame? Une première pierre, peut-être, de l'édifice dramatique qui mugit dans ma tête, et dont vous êtes la colonne. Croyez-moi, quand Victor Hugo ronflera pour toujours dans son suaire de gloire et d'immortalité... je suis sûr que je monterai jusqu'au trône de la pensée où il s'est assis (10).

Cela se passait alors qu'il achevait ses études, en été 1855. C'est à ce moment-là qu'il écrivit *Elën* et qu'il projeta *Isis* et la trilogie qui devait demeurer inachevée : *Axël*, *Le Vieux de la Montagne* et *L'Adoration des Mages*.

Villiers avait dix-sept ans.

L'inspiration rayonnait sur son front mat et bombé; elle éclatait dans ses discours où les idées se pressaient; elle faisait trembler ses lèvres, déjà ironiques, et mettait dans ses yeux bleu clair une lueur troublante; sa tête blonde échevelée, ses gestes bizarres, le négligé de son accoutrement, effraient la correcte société provinciale où, d'ailleurs, il fréquentait peu; mais les rares privilégiés qui entraient dans le cercle de son intimité y restaient fascinés. Villiers possédait déjà cette puissance magnétique qu'il conserva toute sa vie, et dont tous ses amis ont subi l'influence (11).

C'est ainsi que Mathias Villiers de l'Isle-Adam, dans la splendeur de son nom et dans l'éclat et la beauté de sa jeunesse de poète, arriva à Paris avec l'ambition « d'ajouter à l'illustration de sa race la seule gloire vraiment noble de son temps, celle d'un grand écrivain ».

Après avoir jeté au vent et s'être défait de ses *Premières Poésies*, d'inspiration très nettement romantique,

(10) Max Daireaux, *loc. cit.*

(11) Robert du Pontavice de Heussey, *loc. cit.*

Villiers abandonna le vers. Il le mania, cependant, plus tard, avec élégance, lorsqu'il s'y essaya. Les *Contes Cruels* contiennent une série de poèmes d'une haute et belle inspiration. Mais toujours, il préféra la prose, à laquelle il donna une mélodie nombreuse et profonde. Il avait vingt ans. Ce fut l'époque à laquelle il s'enthousiasma pour Richard Wagner, dont il avait fait la connaissance chez Baudelaire. Ils passèrent de nombreuses nuits à se promener ensemble dans les rues silencieuses. Au ciel ne brillaient que les étoiles et leur avenir majestueux. Depuis lors, et quels que fussent ses embarras, il trouva toujours le moyen de rejoindre le grand musicien en Allemagne et de l'entendre, car c'était son dieu, celui de la musique qu'il aimait. Ainsi que le fait si bien remarquer Max Daireaux :

De cela et de certaines analogies, dans la grandeur, entre *Axël* et la Tétralogie, on a conclu, un peu légèrement peut-être, à une influence de Wagner sur Villiers de l'Isle-Adam. Deux génies, face à face, l'un sur l'autre, peuvent retentir, ils peuvent s'éclairer, ils ne changent pas. Au reste, s'il y avait influence, on la concevrait plus aisément exercée par l'intelligence sur l'harmonie, que par l'harmonie sur l'intelligence (12).

Et cela est exact, car, lorsque pour la première fois Villiers rencontra Wagner, il avait déjà écrit *Isis* où, comme dans *Axël*, qui était conçu, jouaient les Rose-Croix et la puissance de l'or.

Hégel donna au poète le point de départ de son développement. Ce fut ce philosophe qui marqua, d'une empreinte profonde, la jeunesse de son esprit. Mais Villiers ne se contenta pas de s'en tenir là; il remonta aux sources même d'où découlait Hégel, à Jacob Boehm, le cordonnier sublime, et à l'école hindoue « adwaiti », qui alimenta toute la philosophie allemande. C'est à ces sources de la connaissance que le jeune homme vint s'abreuver pour la première fois.

(12) Villiers de l'Isle-Adam, par Max Daireaux, *loc. cit.*

Il faut diviser sa production en deux périodes : avant et après 1870. A cette date, il est dans la trentaine. Jusqu'à la guerre, on peut dire qu'il ne donne que des promesses. Après, il traverse huit années de recueillement et de silence. Il en sort aimanté de son fécond savoir, et maître de son originalité, enfin conquérant de lui-même.

Il a vingt-cinq ans, lorsque paraît *Elën*, drame en trois actes, influencé de Musset, dans lequel déjà Villiers se montre un semeur d'idées.

L'année suivante, apparaît *Morgane*, drame en cinq actes, qui jamais ne vit la scène. Seul *Elën* fut représenté une fois, cinq ans après la mort de l'auteur, par le Second Théâtre-Libre.

*Morgane*, dans la tradition celtique, est la Vénus immortelle dont le nom signifie « née de la mer » et, sur les côtes de Bretagne, les marins ont conservé la crainte de la « Marie-Morgane », la sirène aux cheveux d'or qui les appelle sur les récifs mortels. Tout enfant, Villiers entendit, dans la baie natale de Saint-Brieuc, ce nom redoutable et, jeune poète, il en baptisa son héroïne. D'ailleurs, dans les œuvres de Villiers, la femme fatale apparaît toujours : c'est Morgane, Elën, Mrs Andrews, Sara. Entre le héros, encore enténébré par les fumées de l'instinct, et son devenir radieux, la femme fatale interpose son ombre charmante et terrible : c'est la contre-partie du destin.

Le héros possède toutes les qualités d'un Villiers de l'Isle-Adam idéal : il est noble, riche, puissant, intelligent, probe, courageux et beau. Qu'il s'appelle Samuel, Sergius ou Axël, c'est Villiers lui-même, tel qu'en son rêve il se conserve.

Plus tard, parurent deux pièces de moindre importance : *l'Evasion* et *La Révolte*. Mais l'œuvre théâtrale, dans laquelle Villiers devait s'affirmer en maître de la scène, parut dix ans après : c'était le *Nouveau Monde*.

Au début de 1875, la presse théâtrale annonça un concours important : il s'agissait d'une pièce remémorant la proclamation de l'indépendance des Etats-Unis, dont

le centenaire devait se célébrer le 4 juillet de l'année suivante. Le lauréat de ce concours devait obtenir une médaille honorifique, un prix de dix mille francs et avoir son drame joué dans un théâtre de Paris. Parmi les membres du jury figuraient Victor Hugo, Legouvé et Emile Augier. Le 22 janvier de l'année suivante, le jury attribua, parmi des manœuvres frauduleuses, le prix du concours américain au *Nouveau Monde...* et Villiers ne reçut que deux mille francs, les huit mille autres ayant mystérieusement disparu. De plus, son drame ne fut pas joué. C'est en cette occasion que, sentant toute l'injustice du résultat, il se rendit chez Victor Hugo, alors en pleine gloire.

En présence de la garde montante, rapporte son cousin, de Vacquerie, de Lockroy, de Catulle Mendès et de mon vénérable compatriote L... il osa accuser le président d'honneur du jury d'avoir, lui le premier, manqué à toutes les promesses signées de son nom auguste. Il parla au dieu de son âge et fit quelques allusions à la probité littéraire. L... ne put contenir son indignation... Il s'avança vers l'intrus, agitant dans un noble mouvement les belles boucles blanches qui encadraient sa figure exangue, et lança au blasphémateur cette éloquente apostrophe :

— La probité n'a pas d'âge, Monsieur!

Villiers le toisa de son regard aigu et, très doucement, répondit à ce vieillard :

— La bêtise non plus, Monsieur!

Puis, laissant le cénacle ahuri, il sortit (13).

Ce fut en 1880 que, chez Richard et Cie, fut édité le *Nouveau Monde*. Villiers aurait voulu restaurer le théâtre historique par des personnages symbolisant une nation. Dernier combattant d'une lignée, il ne voyait plus que découragement et mort dans une société vieillie comme lui-même. Il redevenait primitif pour saluer au loin une renaissance de la liberté, qui arrivait, annonçant l'ère de justice.

(13) Robert du Pontavice de Heussey, *loc. cit.*

Malgré l'étouffement, son œuvre commençait à exercer une influence. En même temps que le *Nouveau Monde* s'éclairait des feux de la rampe, les *Contes cruels* — dont Villiers, qui réservait toute sa tendresse à ses œuvres de haute portée, et surtout à *Axël* inachevée, disait : « Bah ! des anecdotes ! » — paraissaient chez Calmann-Lévy. Comme tout ce qui est satirique dans son œuvre, ce livre est sa vie et, probablement, plus de la moitié de son âme qui pense, décide et agit devant nous. L'époque, qui avait dédaigné le rêveur, crut enter rer ce sacrifié. Tout blanc dans ses ténèbres, l'œil flamboyant sur le monde qui l'exila, Villiers stigmatisait les petitesesses, les égoïsmes, et les tares morales de l'être humain. De plus, les *Contes Cruels* contenaient *Azraël*, mystérieux poème en prose qui annonçait l'entrée de l'auteur dans la possession de son génie. Huit années de silence, d'études constantes et de méditation avaient dynamisé son ascèse. Il avait enfin traversé le dédale ténébreux qui conduit aux 50 Portes de Lumière, et le monde occulte lui avait ouvert ses horizons. Il avait terrassé l'illusion ; il restait maître de la réalité. Suivant les Egyptiens, étant « né deux fois », il aurait pu ajouter à son nom : « Lui qui a renouvelé la vie. »

De *Claire Lenoir*, parue en 1867, à *l'Eve future*, en 1886, la distance est énorme. Dans *Claire Lenoir*, conte si intuitif, il a commis la faute de faire narrer l'inquiétante aventure par ce sinistre farceur de Tribulat Bonhomet. Dans cette prodigieuse *Eve Future*, il atteint de très hauts sommets. Sa science est précise, lumineuse et, dans cet ouvrage, le savant vaut presque le poète. Qui plus est, la construction de cette *Andréide* est une forme de Grand Œuvre, une adaptation de l'homuncule recherché par les « souffleurs » en alchimie.

C'est un grand livre, dit Max Daireaux, — notre *Faust*, — et qui dominera son siècle. C'est le reflet éblouissant d'une âme que les plus grands problèmes du monde ont habitée, et qui les aborde avec tant de divination et de foi, avec une vision si nette de l'invisible, une telle force de projection

dans l'au-delà, qu'il est impossible de ne pas y trouver à chaque page la marque du génie (14).

*Axël* est un chef-d'œuvre inachevé comme, de par le monde, il est des Victoires mutilées. Ce fut l'œuvre préférée de Villiers, celle en laquelle son audacieux génie essaya son plus audacieux effort. Sur son lit de mort, il en remaniait encore les épreuves, voulant modifier la fin dans un sens chrétien, en supprimant le suicide des amants. Car Villiers, de tout temps, fut le plus religieux des êtres, dans le sens le plus large de ce mot. Il savait aussi qu'il est des questions qu'on ne peut approcher qu'à la condition d'être d'une pureté absolue. Comme, un jour, il insistait à reparler à Saint-Pol-Roux de l'*Adoration des Mages* qui, disait-il, le hantait, mais qu'il ne pouvait — et ne devait jamais — entreprendre, il répondit au Magnifique qui lui en demandait la raison : « Parce que je ne suis pas en *état de grâce*, et qu'il est indispensable que je le sois pour oser toucher à cette merveille ! »

*Axël* est la pensée la plus idéale de Villiers. Elle demeure l'effort de la plus audacieuse ambition. Il n'y a que les anciens poètes hindous qui aient plongé leur inspiration au gouffre de la métaphysique avec une audace égale. Villiers a voulu — à l'aide de la lampe de sortie du tombeau — « raviver l'Être à l'Espérance, lui donner le bonheur réel qu'il est incapable de discerner... » « Croire, dit l'Archidiacre-Villiers, c'est se projeter en l'objet de sa croyance et s'y réaliser soi-même... »

Villiers essaya — et la mort fut là pour l'arrêter — de nous transmettre le flambeau de cette Connaissance que, depuis un si long temps — et par notre propre faute — nous avons perdue. Initié des Grands Mystères, il nous transmit ce qu'il eut le droit de confier. Prométhée déchainé, il illumina nos vies psychiques d'éclairs destinés à nous faire entrevoir la Direction. Villiers entendit le sens vivant de la Parole et en transmit la révélation avec l'autorité de ceux qui voient la lumière intérieure des arcanes.

(14) Max Daireaux, *loc. cit.*

« Je suis, disait Villiers, le porte-parole de l'arrière-pensée moderne! »

Oui, le porte-parole de cette pensée qui nous vient des Atlantes et des Egyptiens et qui, dans le Temps, plane à la recherche de son devenir.

Bien que voué, de par son héroïque envolée, à la solitude et à l'exil, Villiers de l'Isle-Adam exerça, avec Stéphane Mallarmé et Saint-Pol-Roux, une influence profonde sur son époque. Ce furent les trois précurseurs de cette explosion littéraire qui devait porter le nom de Symbolisme.

Villiers de l'Isle-Adam marque de son sceau notre littérature contemporaine entière. Il nous est, actuellement, possible de dire que *toutes* les écoles, du symbolisme au surréalisme, se sont inspirées de son œuvre grandiose. Plus le temps passera, et plus on se verra obligé d'aller puiser à cette source de cristal, car Villiers, s'il n'a pas tout dit, a tout suggéré par le Verbe qu'il incarna parfaitement.

Dernier descendant d'une lignée de princes, prince lui-même et héritier des illuminés et des savants moyen-âgeux, Grand Initié, exorciste du réel et portier de l'idéal, il portait d'or au chef d'azur, chargé d'un dextrochère vêtu d'un fanion d'hermine. Plus que pour ses ancêtres, ces armes furent, pour lui, parlantes, car, alchimiste du Verbe, il fit d'or sa prose, se perdit dans l'azur et son bras fut vêtu d'hermine immaculée comme son rêve éternel.

De ses aïeux, il transposa l'idéal et la gloire.

Maintenant le flambeau de la Tradition, il tomba un jour, suivant fidèlement le but que s'étaient fixés les Villiers de l'Isle-Adam et qui, en lettres magiques, éclatait sur son blason : « Va outre! — La main à l'œuvre! »

RENÉ DE BERVAL.

## RACISME ET ACTION CATHOLIQUE

Deux questions préoccupent tout particulièrement les membres de la Hiérarchie ecclésiastique : l'une d'ordre extérieur : le rascisme; l'autre, d'ordre intérieur : l'Action catholique.

La situation du Saint-Siège, à l'égard du Führer et du Duce, ne laisse pas d'être délicate : l'hitlérisme a été condamné, et non le fascisme. Or leurs deux fondateurs affirment que l'« axe Rome-Berlin » *repose sur une religion identique, sur une philosophie commune, sur une attitude spirituelle unique pour les deux nations* et qu'il ne s'agit pas là seulement d'une alliance politique qui ne s'inspirerait que des intérêts de l'Italie et du Reich.

Il est indéniable que tout *Etat totalitaire* a pour principe premier que l'individu est fait pour la société et non la société pour l'individu; ce qui est aussi celui du socialisme, auquel MM. Mussolini et Hitler demeurent officiellement fidèles.

Que le Duce ne se fasse pas de la société le même idéal que le Führer, c'est possible mais c'est là affaire de climat et encore la différence est-elle si profonde? En tout cas, il y a identité des principes et de leurs applications les plus générales : l'enfant, aussi bien en Italie qu'en Allemagne, est enlevé à ses parents dès qu'il atteint l'âge de raison; il y a à Rome un *autel de la Patrie* : or il n'y a pas d'autel sans culte religieux, ce qui est bien d'ailleurs dans la tradition de l'Empire romain qui, lui aussi, reposait sur le principe socialiste qui vient d'être énoncé.

En Allemagne, la divinisation de la nation est proclamée sans ambages.

L'identité du fascisme et de l'hitlérisme (et il faudrait ajouter : du bolchevisme, troisième Etat totalitaire) est donc évidente quant au fond doctrinal, bien que l'attitude de leurs chefs ne soit pas identique à l'égard de l'Eglise catholique — ce dont le Saint-Siège tient compte — mais la presse religieuse s'efforce, en Italie et en France, d'établir, sans apporter aucun argument sérieux, que les deux systèmes diffèrent essentiellement. Il lui faudrait prouver que les Etats totalitaires ne professent pas le même principe fondamental.

Pour quels motifs MM. Mussolini et Hitler n'observent-ils pas la même politique à l'égard de l'Eglise catholique alors qu'ils ont, l'un et l'autre, passé avec elle un concordat?

Pour le Duce, le Saint-Siège, entièrement italianisé, n'est-il pas une force de l'Etat fasciste qui donne à ce dernier un rayonnement universel? Dans l'Empire romain, la religion était chose d'Etat et l'Empereur *Pontifex maximus*; dans l'Empire fasciste, les deux pouvoirs spirituel et politique sont, il est vrai, distincts.

*De plus*, affirme la presse catholique, *entre le concept de la civilisation gréco-romano-chrétienne, à laquelle appartient le fascisme, et la civilisation hitlérienne, qui est « nordique », il y a une opposition radicale.* C'est exact et nous explique pourquoi le Führer tient, lui, l'Eglise catholique pour l'adversaire le plus dangereux de l'Etat hitlérien.

Devant ce fait, l'attitude du Saint-Siège ne pouvait être la même à l'égard de l'Italie et du Reich; mais sa situation est devenue des plus délicates depuis que le Duce et le Führer proclament l'identité de leurs doctrines. C'est donc au *racisme* que l'on s'en est pris — sans spécifier s'il s'agit de la doctrine hitlérienne ou pas — et la congrégation des séminaires, dont le Pape est le Préfet a, le 3 avril 1938, adressé au cardinal Baudrillart et, sous le couvert de ce prélat, à toutes les universités catholiques du monde, l'ordre de *consacrer tous leurs efforts et leur*

*activité à défendre la vérité contre l'envahissement de l'erreur raciste dont les huit propositions suivantes sont condamnées :*

1°) Les races humaines, par leurs caractères naturels et immuables, sont tellement différentes que la plus humble d'entre elles est plus loin de la plus élevée que de l'espèce animale la plus haute;

2°) Il faut, par tous les moyens, conserver et cultiver la vigueur de la race et la pureté du sang; tout ce qui conduit à ce résultat est, par le fait même, honnête et permis;

3°) C'est du sang, siège du caractère de la race, que toutes les qualités intellectuelles et morales de l'homme dérivent, comme de leur source principale;

4°) Le but essentiel de l'éducation est de développer les caractères de la race et d'enflammer les esprits d'un amour brûlant de leur race comme du bien suprême;

5°) La religion est soumise à la loi de la race et doit lui être adaptée;

6°) La source première et la règle suprême de tout l'ordre juridique est l'instinct racial;

7°) Il n'existe que le Kosmos, ou l'Univers, être vivant; toutes les choses, y compris l'homme, ne sont que des formes diverses, s'amplifiant au cours des âges, de l'univers vivant;

8°) Chaque homme n'existe que par l'Etat et pour l'Etat. Tout ce qu'il possède de droit dérive uniquement d'une concession de l'Etat.

Telle est la doctrine raciste qui est condamnée. Afin d'éviter toute difficulté avec l'Eglise — ce qu'il faut souhaiter pour la paix du monde — le Duce et le Führer n'auront donc qu'à ne pas faire profession de ce racisme-là, que M. Hitler répudie lui-même, au moins quant à ses plus extrêmes conséquences. Et pourtant, si la porte reste ouverte à une entente entre les deux pouvoirs, le Magistère ecclésiastique n'a pas failli à son devoir puisqu'il a condamné le principe premier de l'Etat totalitaire : l'homme n'existe que par et pour l'Etat. Le catholique fasciste ou le catholique hitlérien sait dans quelle

mesure il peut être raciste et continuer à faire partie des organisations politiques dont MM. Mussolini et Hitler sont les chefs. Le Vatican n'a donc pas suivi, à son égard, la même ligne de conduite que pour le partisan de *l'Action française*. Ce dernier, la doctrine Maurassienne n'ayant pas été condamnée, peut continuer à la professer : il ne lui est défendu, sous menace de graves sanctions, que d'être abonné au journal ou de faire partie des formations politiques d'A. F., d'ailleurs actuellement supprimées par la loi française.

## §

*L'Action catholique* est la seconde question sur laquelle la hiérarchie ecclésiastique est la plus divisée.

Que tout chrétien soit obligé de penser aux âmes de ses frères et de participer à l'œuvre de la Rédemption est un précepte aussi ancien que le christianisme. Saint Maurice ne fut-il pas un grand convertisseur dans les rangs de l'armée romaine? Le cas de simples esclaves, amenant à leur religion leurs semblables et leurs maîtres, ne fut-il pas très fréquent?

Mais *l'Action catholique* ne doit pas être confondue avec cet apostolat individuel. *Sa Nouveauté*, nous dit-on, consiste en ce qu'elle doit s'exercer en vertu d'un *mandat officiel* que la hiérarchie ecclésiastique confère au laïc, mandat non seulement semblable à celui que reçoit le prêtre, mais à celui que reçoit le curé, car il s'exerce sur une catégorie d'hommes déterminée : celle qui constitue un milieu social. Il s'agit donc là d'une véritable juridiction et le laïc qui consent à s'adonner à *l'Action Catholique* — et l'on rappelle que c'est là, pour tout chrétien, un devoir — entre ainsi dans la hiérarchie ecclésiastique qui repose sur le pouvoir de juridiction et en acquiert, tout comme le prêtre, certains droits pour l'accomplissement de sa *mission*.

Or quel est le champ d'action de ce nouveau membre de la hiérarchie? Il comprend — et l'on insiste sur ce point — même *l'ordre profane*, l'ordre purement temporel. En tant que membre d'un syndicat, d'un conseil

d'administration, d'une chambre de commerce, etc. il ne sera pas seulement tenu à faire triompher, s'il le peut, en tout cas à défendre les principes de la morale chrétienne parce qu'ils les tient, personnellement, pour vrais et utiles, mais parce qu'il a reçu de ses chefs hiérarchiques le *mandat* de le faire sous la direction.

C'est donc ce laïc d'action catholique qui tiendra, dans la société actuelle, le rôle qu'évêques et moines, aux époques dites chrétiennes, tenaient dans les conseils des Princes et les assemblées politiques d'alors, puisque les membres de la hiérarchie traditionnelle n'y sont plus admis ou bien ce sera le nouvel « *Evêque du dehors* ».

On voit que cette *Nouveauté* mérite l'attention des catholiques dont un grand nombre jugent que la confusion des deux pouvoirs fut pour l'Eglise la cause de grands maux dans le passé, et celle du laïcisme contemporain. Ils voudraient que les partisans de l'*Action Catholique* renoncent à leur théorie du *mandat* et rappellent seulement aux laïcs qu'ils ont, comme chrétiens, le devoir de faire participer tous ceux avec qui ils sont en contact aux lumières de leur foi et — vu les *difficultés de l'heure présente* — celui de se mettre à la disposition du clergé pour que celui-ci puisse remplir son ministère hiérarchique : deux choses qui n'excluraient pas une certaine organisation que l'Eglise encouragerait sans la diriger.

Ainsi, pensent-ils, aucune *nouveauté* ne serait introduite dans la constitution même de l'Eglise, constitution d'après laquelle il y a une distinction essentielle entre la hiérarchie et le laïc; de plus, serait ainsi écarté le danger de rétablir cette confusion des deux pouvoirs dont l'Eglise a souffert depuis le IV<sup>e</sup> siècle et dont elle ne fait que de se dégager, pour le plus grand bien des deux sociétés religieuse et laïque.

Quel est enfin le sens théologique du mot de ralliement des jeunes de l'*Action Catholique* : *Nous voulons le Christ partout*? S'agit-il de la doctrine de justice et d'amour du Christ qui doit inspirer toute activité humaine ou du pouvoir du Christ s'étendant directement au temporel au moyen direct de l'Eglise? Or les plus

savants théologiens ne s'entendent pas sur la nature du pouvoir du Christ au temporel : les théoriciens de *l'Action Catholique* ont-ils tranché cette question qui n'est qu'un des aspects de celle, beaucoup plus générale, de la Rédemption ?

\* \* \*

## ALFRED MORTIER

### OU L'ABSOLU CAPTÉ

Je l'ai vu peu, mais bien et autant que j'ai pu.  
Pas assez, c'est ce que disent tous ceux qui l'ont connu.  
« Depuis sa mort, je ne sais plus avec qui être intelligent », dit Edmond Sée qu'il allait voir le dimanche à 5 heures après sa tâche.

La jeunesse qu'il chérissait, devant laquelle il fondait de douceur quand elle se plaisait avec lui, aurait dû s'accrocher à sa veste et rester là pour se fonder. Pleine de soi, elle n'a pas usé du maître exquis, né pour guider. Elle n'en a que profité. Tant pis pour elle. Il se contenta d'être consulté par ses pairs.

A défaut de la jeunesse qui se faisait faux bond, il la soutint éperdument. Surtout il la représenta dans l'art et dans la vie jusqu'à la fin *de plus en plus*. Il maintint ce qu'elle reniait depuis qu'elle était devenue la proie du groupe, de la technique ou de la politique.

L'homme qui avait restitué un dialecte du xv<sup>e</sup> siècle pour ressusciter l'œuvre de Ruzzante, qui avait fait le tour de toutes les sagesse, des musiques, de la peinture, qui lisait Goethe, Shakespeare et Dante dans le texte, portait son érudition avec grâce. « Il ne la soulevait pas comme une massue, a dit Fauchois à ses obsèques; il la touchait comme une lyre. » Par l'appétit, par la vigueur de croire malgré ce qu'il savait, par la fraîcheur de l'œil, il a eu 17 ans jusqu'à la fin. Je l'ai vu plusieurs fois, par la séduction et une fois par l'œuvre, faire lever l'archange en de franches fripouilles.

Sur les marches de l'Odéon, après la générale de *Sylla*

je vis un homme en larmes étreindre notre auteur : « Oh, mon ami, disait-il, si j'avais su que tu pouvais faire une œuvre pareille, jamais je ne t'aurais volé » (*sic*). Mortier avait eu confiance en lui pour l'avoir connu sur les bancs du lycée.

D'une attention sans lacunes, ce généreux, ce tourmenté d'amour nous arrêtaient cependant d'un mot sec, il nous vidait de nos intentions de zèle pour lui, quand il les jugeait indiscrettes. Il nous faisait rentrer dans le rang. Nous sommes nombreux à ne l'avoir jamais vu en défaut de grandeur.

Son dogme fut la perfection dans la jeunesse de l'élan. Un des signes de ce discret, de cette ombre légère et qui ne voulut pas peser, fut son autocratie en amour seulement. Il nous savait jetés à lui, quand une fois nous l'avions mesuré. Ce grand sensible en usait en prince d'Orient quand il était malade. « Il en crèverait six pour nous garder toutes autour de lui », disait sa Michéo, sa vieille typographe qui l'adorait.

Dans une carrière odieusement empêchée, difficile, malgré ses profonds succès de théâtre, jamais il n'accorda qu'à l'amour le pouvoir de le désoler. Mais il a troublé la passion de tant d'intelligence, il a tant inquiété la perfection, il a secoué l'effusion, par une telle impertinence, tout en lui riant d'ardeur parfois dans le visage, et laissé voir la sainte innocence virile, qu'il est en poésie une *date du trouble*, et comme on l'a dit, un prince du cœur.

Lui que nous avons vu aux générales la face rongée d'inquiétude, de projets, la figure trop petite pour son grand corps de gamin svelte et charmant, fut jusqu'à treize ans d'une beauté si tendre que les femmes dehors s'arrêtaient pour le choyer, le mignoter. « Jamais une petite fille n'aurait pu être si douce », disait une amie de ma mère.

La brutalité, la muflerie des garçons lui faisaient horreur. Il restait avec les petites, secrètes et féeriques comme lui.

C'est le temps où à Bade — il avait bien sept ans —

d'abjects Allemands, les grands de son école, l'attirèrent dans le bois et le rouèrent de coups, l'ensanglantèrent parce que son père appartenait à une vieille et honorable famille israélite d'Amsterdam. D'un enfant de délices, ils avaient fait un petit Christ.

Sans un instant de martyre, quel poète l'eût été tout à fait? Qu'on juge des effets de cette turpitude chez l'enfant sensible comme une rose, dont la douceur et la civilité resteront les signes particuliers.

Vingt-quatre ans plus tard il sera assez assoiffé d'absolu dans la *Fille d'Artaban*, pour que son Artaban qui montre sa fille à la foire, sa fille c'est-à-dire la beauté toute, en voyant que la beauté n'a pas cours, l'assomme d'un coup net plutôt que de la voir débitée par morceaux dans le sale désir des spectateurs. Jules Renard, Tailhade, Samain, Brulat, Tristan Bernard, etc, avaient été frappés par la vigueur de l'œuvre de notre jeune ivrogne d'absolu. Ce manifeste symboliste apportait les signes du classicisme pur dans la profession de foi de l'auteur jetée par Artaban : « La splendeur du vrai, l'énergie de l'expressif, la croyance de la morale, l'importance des caractères, la réalité de l'idée. »

Il a dépassé son credo, mais il l'a maintenu.

A Nice, à neuf ans, il provoqua en duel un voyou de sa classe parce qu'il avait barbouillé d'encre la chaise de leur maître excellent et pas riche, qui portait ce jour-là un beau pantalon blanc. « J'étais éccœuré », dit Mortier. Les enfants se rossèrent au bâton. Le maître ne le sut jamais. C'est par ce cœur bourrelé de justice, de générosité, que se fera l'unité de son œuvre imposante. C'est aussi par là que son classicisme bouge et que le poème commande toute l'œuvre. Plus tard, je le vis charmer ses camarades au violoncelle avec ses belles mains qui restèrent des mains de prince fainéant malgré sa vie de labeur acharné. En jouant, son regard s'absentait et devenait surnaturel avec je ne sais quoi de fauve et de royal.

« J'aurais été plus loin dans la musique que dans les

lettres », me dit-il. Erreur de grand artiste. Il y alla, emmenant la musique.

Sa mère, veuve et seule, le garda par passion dix ans de trop à Nice après ses premiers succès de Paris. Cela ne se rattrape pas. Nous avons toujours tué ceux que nous aimions trop. « Il faut parvenir, dit-il, avec les hommes de sa génération. » Plus tard, il sourit, jamais amer, de sa maigre chance :

Que voulez-vous que je fasse?  
Chacun entre en s'exclamant  
Dans la baraque d'en face.

Tout en lui s'éveillait pourvu qu'on changeât l'air et remuât de l'idée. Et qu'il se chargea donc de la remuer lui-même! Sans camarades d'idées, il se mourait. Il secouait, il recréait tout ce qu'il lisait, entendait. Tout en lui fouettait l'attention par la malice de trouver.

Apollinaire lut la *Vaine Aventure* (1) au lycée de Monaco. Il goûta cet attrait mordant, d'une grâce fouilleuse, plaisante et désolée et s'enticha de ce parfum secret. Il admira toujours profondément Mortier. Il fut le grand jeune que mérita cet aîné.

Le recueil garde bien quelques tics du symbolisme, et, ce qui est plus grave, un goût de néant qui ne va pas du tout au poète gourmand qui sut bénir un jour bleu quoi qu'il donnât, au grand voluptueux qui se passait quatre ou cinq fois son cigare sous le nez pour en jouir avant de le fumer.

Mais le symbolisme, malgré ses évanescences, reste la grande école qui permit plus d'évasions que toute autre, sans compter sa fugue vers la poésie pure... et tellement trop pure.

Surtout une haute nature se marque en se cabrant sous les déceptions de la fraude féminine. La donzelle a farcé et le poète en est couché, malade.

Elle vient voir son œuvre. Il écoute un instant sa parole mielleuse. Et c'est la reprise fière du jeune mâle :

Pars et ne reviens pas. Mon mal pourrait s'enfuir  
Et sache que *par toi, je ne veux pas guérir.*

(1) *La Vaine Aventure*, par A. Mortier, Edit. *Mercure de France*.

Pour l'autre vague amie qu'il a laissée sur le chemin,  
je cite ces vers légers dont la désinvolture a enchanté  
Barbusse :

S'il lui faut la bonne parole  
Qui raffermir et qui console  
Dites-lui qu'elle est un peu folle  
.....Et si ce n'était point assez,  
Dès que la pluie aura cessé  
Je m'en irai pour l'embrasser.

Surtout voici *La Chasse*, le poème sauvage de la foi masculine déchirée. J'aurais voulu revoir souvent ce rythme assez inopiné chez lui : Il a groupé les mètres selon la cadence oppressée du grief.

Avec son rire qui fait mal  
Et ses dents de jeune animal  
Elle dut mordre à toutes âmes  
Mais la mienne durcie aux flammes  
Sombre et flétrie aux vents du soir  
Et que de mes mains je flagelle  
Chaque soir  
Nulle désormais, pas même elle  
N'y doit toucher sans mon vouloir.

Comme on la voit, la belle gueuse, avec ses robes et ses danses,

Et son regard damasquiné  
Cieux changeants, ruisseaux d'impudence  
Sourdant de son front obstiné  
Avec cet orgueil d'être unique  
Sous son hypocrite tunique  
Elle m'a pourtant étonné.  
Et j'ai senti sur mes prunelles  
Souffler le vent chaud de ses ailes.

Quelle violence dans la touche courroucée ! Quelle qualité dans l'image ! Il fait déjà penser à Laforgue, dont l'ironie est plus cinglante. Mortier, lui, n'appuie pas. Il n'est amer ni rocailleux comme Laforgue. Il est la musique même, et bien seul à être homme aussi ingénument. Par la tenue, par la distance, il se montre, comme dit Max

Maurey, gentilhomme de lettres, tandis que la fraîcheur masculine meurtrie nous fend le cœur jusqu'au plaisir.

Le *Temple sans Idoles* (2) au titre magnifique est le livre de la maturité amoureuse. Caraguel, le maître du couple, écrivit en 1909 : « Nous n'avons rien eu de si original, de si labourant, de si neuf dans la poésie de l'amour depuis cinquante ans. »

Il faudrait dix pages pour donner le sens du *Livre des amants*, des chansons de pays, des *Estampes*, si variés, si riches d'accent et de couleur, et surtout si curieux. Il apporte un frisson de stupeur, d'effroi spirituel dans l'amour. Sa fantaisie légère, dansante est cousine de celle de Shakespeare, tandis que nos Français, cartésiens quoi qu'il fassent, n'ont que la fantaisie sans joie un peu sèche, courte et carrée.

Celui-ci plaît par son plaisir.

Sa muse est bon enfant. Elle est familière. Elle n'est pas pédestre. Elle a le *don de l'aile*. Dans le *Temple sans Idoles*, le poète, après avoir cinglé le féminin fatal dans son poème liminaire, fait son action de grâces à la femme, à la vraie :

O femme, ô sein d'amour, ô fantôme idéal  
Sache qu'en te raillant, je reste ton féal.

Devant la certitude amoureuse qui monte :

Et j'étais tellement calme que j'avais peur.

Dans *l'Intrus*, le poète se débarrasse de ce témoin en lui qui le regarde vivre :

.....Ces gens ne trouvent pas simple une destinée  
.....La beauté ce n'est qu'être à soi-même pareil.  
Quant à toi bateleur, infernal mystagogue,  
Je te tiens à la gorge et ne te lâche plus.  
Telle une loque, il git. Donc enfin je respire  
C'est bon le meurtre ! Ça, vieux cadavre de crin,  
Hors d'ici ! Voilà trop longtemps que l'on te craint  
Mon esprit va sauter comme un jeune satyre

Il faut lire *l'homme des routes*, qui peint le sanglier,

(2) *Le Temple dans Idoles*, Edit. Mercure de France.

le solitaire qu'est souvent le garçon qui mue, à cet âge :

Où l'on n'a peur de rien, pas même d'une femme.

*Fête et Nocturne* sont de la poésie pure avant la lettre. *Mon frère, mon ami*, c'est le bûcher de la jalousie fraternelle.

Le poème superbe et symboliste : *l'Île* n'a plus un travers d'école. Il n'en garde que le suc et la magie. Les grands Jeunes, les ardents étaient partis sur le navire vers la haute aventure. *L'Île* surgit. Les passagers veulent atteindre à la cime de l'Île.

Et nos cœurs maudissaient l'ignorant capitaine  
Le couard, qui pour sauver sa cargaison  
Rentraît dans le sillon de la route certaine  
Et cinglait prudemment vers le plat horizon.  
Et nous tendions nos bras vers l'île évanescence  
Dont on apercevait encor le grand pic nu  
Dardant au firmament sa pointe menaçante  
Comme pour déchirer tout l'azur méconnu!

Tels mots vertigineux au cours du poème nous prémunissent : « Instituons notre âme ».

Et ce vers terrible : *On s'étreint contre la mort.*

Le poète a vécu dans le futur qu'il prépare. Tout à coup, il découvre le présent et nous donne le poème d'optimisme ébloui :

Non je n'espère plus car la vie est trop belle.

A force de consentement aux grâces du jour et de l'amour, à force aussi d'exiger de lui l'absolu, il l'étreint, il le prend à bras-le-corps, l'assied dans son cœur et dans sa maison. Pas de livre plus délivrant.

*Le Souffleur de bulles* (3), le livre, de la grande soixantaine, désespéré au sens métaphysique, est consolé partout par ses propres lueurs, par cette magnanimité lâchée dans notre cœur, ces torrents de chaleur issus du poète fragile et menacé.

Il évoque la femme l'incrée.

Et verra-t-il enfin, de celle qu'il poursuit,

(3) *Le souffleur de bulles*, Edit. : Messein.

Le pur, le merveilleux, le terrible visage  
Dont le rayonnement désagrège la nuit.

La vision du dernier vers est prodigieuse.

*L'Acrobate, Homo Sapiens, le Voyage* sont à ranger  
parmi les plus beaux poèmes de notre langue. *L'Acro-  
bate* :

Cent fois sur l'Océan des têtes  
Il a, saint François sur les flots  
Des toits absents courant les faites  
Nargué le vide et ses complots.

. . . . .

Vapeur pesante et délétère  
Qui ne traîne en bas que l'impur,  
Plutôt qu'idole de la terre  
Il sera servant de l'azur.

*Le Voyage* :

Il fait son voyage à travers les sphères. Poème philo-  
sophique, nous dirait un primaire. Il y a pourtant plus  
de lyrisme, de chair et de chaleur dans cet art sobre et  
concentré que dans le paroxysme haletant de ces dames.  
C'est un crime que d'en donner des coupures, mais le  
livre est presque épuisé. Il me faut en dire l'essence.

Mon âme c'est l'instant, prépare ton bagage.

. . . . .

Partout la volupté se débat et s'enlace  
L'ombre est pleine de chair et de gémissements.

...Qu'importe. Il faut, mon âme, abandonner cela.

Parmi les blancs récifs des célestes banquises

Où se pose parfois ainsi qu'un aleyon

Un juvénile cœur qui tremble, attend, espère

Aux accords inouïs, rythmant l'ascension

Des souffles pérégrins montant de sphère en sphère

...Tu triomphas jadis par la flèche empennée

Qui perfore en sifflant le front de l'argument.

Connais donc à présent le fervent hyménée

Où s'unissent les mains chaudes d'assentiment

...C'est ton effusion seule qui persuade

Ceux-là que ta logique eût écartés de toi.

Te voici donc au terme, âme de ce voyage

Où l'avenir n'est qu'un éternel aujourd'hui,

Où brisé le miroir doublant ta seule image  
Tu demeures toi-même immergé dans autrui.

Jette un tendre regard du haut de ta lumière  
Sur ton ancien monde opaque, triste et sourd,  
Et dis-lui, si tu peux, que la lourde barrière  
Qui vous sépare s'ouvre au moindre mot d'amour  
Et qu'il n'est nue, espace, abîme, éther ni gouffre  
Que ne comble aisément ce simple aveu : Je crois  
Lorsqu'il est prononcé par un homme qui souffre  
Du mal universel et des Justes en Croix...  
...Mais il faut vouloir grand, dépasser la nature  
Il faut espérer haut ou bien n'espérer rien.  
Les ciels que tu créeras seront à ta mesure  
Et ton éternité n'a que toi pour soutien.

Quelle fougue d'en haut, quelle domination dans le conseil stoïque, quelle plasticité dans l'image et l'élan!

*Le défi* remue les dangers de guerre de l'âme. Je n'ai pas dit qu'Alfred Mortier fût un poète de tout repos. Il aime à cotoyer l'abîme et ses vertiges. Si je ne savais pas qu'il n'est pire blasphème que la placidité devant le sort lamentable de l'homme, je craindrais pour son âme. Mais je sais que Dieu, qui mit la flamme en lui, y mit l'indignation, celle des grands poètes qui ne sont que les organes de Dieu.

Ce livre de la troisième jeunesse est encore le plus vaste quand l'homme sait lâcher comme il fit, sans pudeur d'esthète, sa splendeur morale sur le monde.

On a prononcé le nom de Vigny en acclamant le *Voyage* d'Alfred Mortier. Vigny est grand, mais raide. Celui-ci a des souplesses de chat. Vigny est solitaire. Celui-ci cherche l'effusion. Il ouvre les bras. Et Vigny n'a pas ses entrées sur le mystère.

§

Le théâtre fut son démon. Dans la *Dramaturgie de Paris*, seul manuel d'esthétique dramatique que nous ayons, il a présenté la défense de la tragédie et du théâtre des poètes. Je résume : Comment un peuple noble au destin prodigieux comme la France s'épanouirait-il sans un théâ-

tre d'enthousiasme? Si la tragédie, comme dit Napoléon, est l'école des hommes d'élite, comment un peuple fort peut-il s'en amputer sans dépérir?

« Le théâtre réaliste voit juste, dit Mortier. Mais il a la vue courte. Les vrais réalistes ce sont, ce seront toujours les poètes. »

Les jeunes gens, dit-il, ont toujours peur de perdre leur « personnalité ». Les grands artistes du passé n'ont jamais craint d'imiter. Il n'y a que cet imbécile de Schlemil qui ait perdu son ombre. »

Mais surtout ne lâchons pas la nature. « Il y a des pièces si bien faites qu'on n'oublie à aucun instant que l'on est au théâtre. »

Et surtout ne pontifie pas : « Malheur à la pièce qu'on écoute avec respect. »

Il veut qu'on aille boire aux sources des ancêtres. Ne sont-ils pas le lait de la valeur? Ne sont-ils pas aussi nos muscles de soutien? « N'imitons personne », dit Alfred Mortier, c'est le rêve de tous ceux qui manquent de personnalité.

Des critiques simplistes ont cru qu'il refaisait l'art de Corneille. Qu'ils y regardent. Il a tout aéré. Il ne s'est soumis à l'unité de temps, de lieu ni d'action. Il a rompu avec toute cérémonie dans le ton et l'allure. Il a songé aux vieux maîtres pour y trouver une assise et par vénération, pour *les continuer*, parce que la tragédie est une forme profondément française, dont la France ne peut se priver sans pâlir. S'il ne brise pas le moule de maîtres qu'il révère, c'est par admiration, c'est par fidélité. Quand il y pique un archaïsme, c'est exactement par tendresse et pour *styliser* sa propre tragédie, celle de notre instant.

Je ne peux traiter ici son théâtre de poète, latin pour les trois quarts. Il y faut une longue étude. Il sut qu'un grand peuple suffoque dès qu'on le prive de son théâtre héroïque, de son théâtre de l'absolu.

Largement acclamé pour ses tragédies à l'Odéon, aux Arts, à Monaco, aux arènes de Béziers, de Saintes, il a donc fait la preuve que le peuple en demande car il veut vivre à plein et de ne pas se borner à la demi-secousse du

théâtre énervé, inquiétant, épuisant. Qu'on ne nous laisse plus à mi-côte du trouble, qu'on nous laisse foncer au cœur de la race jusqu'à la plénitude où va la tragédie, seul frisson libérant, où la nation se recompose. Et qu'elle y trouve ce qu'il appelle « *sa formation pathétique* ».

L'absolu seul est respirable. Lui seul est vivable parce qu'il est complet, parce qu'il est puissant. Le relatif nous use de ses limites en nous cognant à elles. L'absolu seul est léger. Il repose. La tragédie, c'est l'absolu capté.

Après *Marius vaincu* (4), le consul démocrate, tant admiré par Henri de Régnier et le Paris de 1910, *Sylla* (5), le dictateur aristocrate, *Penthésilée* (6), le féminisme, le grand, l'histoire naturelle d'une vierge de race, il nous rend le son de l'actualité éternelle d'une modernité flagrante.

« Faut-il être assez révolutionnaire, lui dit Marie Lenéru, pour réacclimater la tragédie chez nous. » La grande aveugle avait vu juste.

Il est bref, dépouillé de tout verbiage, même de ce qu'il appelle chez Racine la *rhétorique de la passion*. L'accent est nu, direct; il est homérique dans *Penthésilée*. Sa *Déjanire* paraît trop courte tant elle va droit à l'essentiel. Bref il a mis la tragédie à notre ton. Ce n'était pas si simple. Et les siennes sont pleines de beautés, d'une émotion radicale, puissante.

Le revirement, la clémence de *Sylla* — qui rejette le pouvoir par dégoût — viennent de la noblesse du crime de Fulvia qui croit immoler tout le mal en frappant l'acteur Roscius travesti en Sylla.

A toutes ses héroïnes, le poète accorda la force de hausser l'homme.

Sa *Galatée* rentre dans le marbre parce que Pygmalion a brusqué par sa hâte son évolution douce, à elle, vers la joie. Mortier civilise par l'amour.

Dans le théâtre-institution rêvé par notre poète, rien ne serait plus sain que de voir applaudir à la Comédie-Française le *Sylla* d'Alfred Mortier — écrit pour elle par un

(4) *Marius vaincu*, Mercure de France, éditeur.

(5) *Sylla*, Mercure de France, éditeur.

(6) *Penthésilée*, éditeur Messéin.

contemporain — et si bien accueilli à l'Odéon, à Monte-Carlo. Nous avons besoin de sortir, dans la tragédie, du cadre social de Corneille, de Racine.

De la grande lignée tragique n'excluons pas une génération. Enchaînons.

*Sylla*, *Marius vaincu*, *Penthésilée*, sont des portraits agis, mais avec une grande force dramatique. Sachant que l'histoire trahit ses proies plus encore que la légende, il les replace sous le jour qui lui apparaît le plus franc; ainsi fit-il dans le *Divin Arétin* qui eut 150 représentations aux Arts et *Machiavel* qui triomphe en Italie, œuvres à demi romantiques pleines de sève, de montant avec ce dessous de grandeur qui est sa marque. Le dialogue est serré, pressant et les beaux vers abondent.

Dans *Penthésilée*, Achille, devant son amazone qui se tue d'avoir été méconnue par l'amour :

Nous ne sommes pas faits pour des âmes si hautes.

Et dans *Marius vaincu* :

Il pleuvait sur la terre un ouragan de fleurs.

### §

Je n'entreprendrai pas ici, faute de place, de traiter l'italianisant ni le grand Méditerranéen. Je l'évoquerai seulement. L'Allemand Klein avait qualifié les comédies de Ruzzante « une tour de Babel de difficultés et d'hiéroglyphes bons pour un musée égyptien »(7). C'est pourquoi les lettrés italiens depuis 200 ans n'accordaient aux comédies qu'une brève mention puisqu'ils ne pouvaient pas les lire.

La raison : les *Comédies dialectales* furent écrites dans le dialecte padouan rustique du xv<sup>e</sup> siècle aboli depuis plus de 200 ans, et souvent en deux, trois dialectes. Ruzzante n'en employa guère que trois, le padouan restant la langue de fond. Il se servait du toscan (l'italien actuel) pour les amoureux élégants, du vénitien pour le vieil-

(7) *Essai sur les manuscrits et bibliographie de Ruzzante*, par A. Mortier. Edit. Leroux.

lard, les avocats, le bouffon, les marchands, du patois pour les paysans, pour les valets un peu du bergamasque. Qu'on juge de la difficulté! Mortier savait les langues latines et pour le reste il dut tout apprendre à la fois en plongeant dans les manuscrits de Ruzzante quand il s'engoua de l'auteur comédien. Il y parvint aidé de son flair de poète créateur, d'une passion et d'un scrupule dont je ne vis jamais l'équivalent.

Abandonnant son œuvre propre, il donna sept ans de sa peau à cet aimable cadavre. Ruzzante avait ravi, désopilé Venise et la région, Padoue et la cour de Ferrare. Plus tard, en le lisant, Galilée s'en délectera à ce point qu'il le fera lire à tous ses amis.

Je laisse parler Mortier de son idole : Angelo Beolco dit Ruzzante :

« Il ne veut connaître qu'une chose : le mouvement de la scène, l'activité du langage parlé, la couleur, la plasticité du personnage.

« Il n'a pas inventé la comédie rustique ni même dialectale, ce qui est plutôt l'œuvre des premiers Siennois (la satire du paysan) on peut conclure presque avec certitude que son œuvre est l'aboutissement de la poésie populaire padouane. Son mérite est d'y avoir supérieurement marqué sa place. Voici l'une de ces satires paysannes, le *Mariage de Padoue* qui donna naissance à la comédie rustique et qui a des similitudes frappantes avec le *Mariazo* ou *Comédie sans titre* de Beolco. Ce sont mêmes termes et mêmes mots. La promise, Bienvenue, raille son prétendu fiancé, parle de ses pieds tordus. Son rival se présente au doyen du village comme son mari de fait et Bienvenue confirme son dire en ces termes sans voiles. »

Et Mortier traduit :

Ne croyez pas qu'il plaisante  
 A la bonne heure  
 Je vous atteste qu'en une demi-heure  
 Il me l'a fait trois fois.  
 Je me souviens encore  
 Du plaisir et bel agrément

Que nous eûmes dans le pré  
Ainsi s'est fait le mariage  
Je dis de la bonne manière.

C'est le ton de la comédie rustique débordant de nature.

Mortier raffole de Ruzzante parce qu'il a le diable au corps, l'invention comique, une malice, une audace effrénées. Brimant toutes les classes, il exprime, il raille, il défend les paysans. Il jouait, il vivait double et triple, et son admirable mécène Alvise Carnaro nous dit qu'il mourut prématurément des désordres du corps.

Et voici l'arrière-désir d'Alfred Mortier, en étudiant la vie, les origines littéraires, les œuvres de Ruzzante : Cultiver l'Italie selon sa terre (8) et encore aujourd'hui.

Écoutons Mortier : « Dramaturge le premier en date en Europe, franc, dru, direct, vivace, puisant aux sources de la vie, son esthétique instinctive, si elle se fût répandue, aurait pu orienter le théâtre italien vers une formule plus libre, plus vivante, plus affranchie de l'imitation. Il fallut plusieurs siècles, et Goldoni d'abord, pour découvrir le naturel, et plus tard les véristes au XIX<sup>e</sup> siècle. Encore aucun vériste ne se permettra-t-il les audaces de Ruzzante. Il faut arriver jusqu'à la hardiesse de notre théâtre libre pour retrouver la tranquille impudeur, l'exactitude ordurière et l'audacieuse fidélité de notre auteur. » Ce que Mortier ne dit pas lui-même, c'est que sans sa finesse, sans son adresse de touche, les grossièretés de Ruzzante n'eussent pas été supportables. Mortier fit de longs séjours à Padoue, à Venise, se consumant dans les bibliothèques, et le matin, courant le marché de Padoue, pour y saisir le vieux dialecte.

Il écrivit en padouan à Bruno Brunelli, à d'autres beaux linguistes italiens.

Les lettrés d'Italie lisent aujourd'hui leur Ruzzante (9) dans la langue, vivace, allègre d'A. Mortier.

Il se tira de ces travaux de traduction avec une svel-

(8) Elle était la proie de la comédie érudite.

(9) Ruzzante. *Un dramaturge populaire de la Renaissance italienne*, 1502-1542 en 1925. La vie, les origines littéraires, la satire du paysan. Tome I. *Ruzzante*. Tome II : *Les œuvres complètes de Ruzzante*, traduction des comédies (1926) Editeur : Peyronnet, 7, rue de Valois, Paris.

tesse, une ductilité qui ont fait écrire à Léon Daudet : « Un érudit français de grande allure, A. Mortier, vient d'écrire un des plus beaux bouquins de notre temps. Je l'ai relu deux fois et j'en suis entiché. Il ouvre dans toutes les directions des portes de lumière. Le livre est cher : 85 francs. Il en vaut dix fois plus par le jaillissement de remarques et d'idées qu'il suggère. » (A. F., 21 avril 1928) (10).

Quelle fièvre, quelle véhémence à la tâche ! « Si je l'avais retenu par la manche, écrit Aurel dans le *Drame d'être deux*, sa manche me serait restée dans la main. Si une planche me tombe sur la tête, si je l'appelle, il entend mal, il arrive trop tard, tout étourdi, ahuri de travail. Le xvi<sup>e</sup> siècle ne pouvait pas attendre. » Il se trouva pourtant André Billy pour nommer ce possédé : un amateur ! Un damné de la tâche, oui !

Pour la latinité, pour l'orienter vers l'œuvre *genuine*, en donateur toujours, il traduisit et adapta plus de 50 pièces italiennes modernes, les plus terriennes, et en fit jouer plusieurs à Paris, lui qui souffrit pour faire jouer les siennes.

Il fut le grand Civilisé, « d'ordonnance cosmique », dit Georges Polti, dans le livre d'Amélie Fillon.

L'absolu passionnel chez lui se divise en relatifs de délices. « L'humaniste en lui, dit Fauchois, n'avait pas tué l'humanité. » Sa poésie est fraîche comme l'eau.

Ses essais suffiraient à la célébrité d'un autre. « J'ai lu sa *Dramaturgie de Paris*, écrit Maeterlinck, avec un plaisir que je n'avais plus connu. »

« Ce qui est classique, dit Mortier, c'est ce qui a les marques de la survie. Et n'a chance de survivre que ce qui est fondé sur l'humanisme et la transposition. Le classicisme est un épanouissement de la race, un bref moment de la perfection nationale ». (*Dramaturgie de Paris*) La tragédie est la forme héroïque de l'esprit humain. »

Son *Introduction au Faust* a laissé son sillage en nous : « Nul ne pouvant dire au vice : arrête-toi, le mal n'existe

(10) *Alfred Mortier*, par Amélie Fillon. Edit. Caravelle, 6, rue Bezout, Paris.

pas. Le mal c'est l'excès, l'abandon de la maîtrise, c'est essentiellement *la démesure*.

« Etre ardent, c'est être pur. »

N'oublions pas qu'il a traduit et adapté les deux *Faust* (adaptation intégrale) pour qu'on pût les jouer en une seule soirée, ce qui, mené par un directeur avisé, serait un événement dramatique.

Curieux de tout, il écrit avec autant de plaisir une comédie du boulevard, *le Goût du risque* et dix autres, qui toutes éclairent un coin du cœur, — qu'un mystère exquis, la *Femme d'Othon*, ou son traité : *Comment on devient fort au billard*, que Tristan Bernard tient pour un chef-d'œuvre d'écriture.

Il a sept livres didactiques d'une observation sûre, plus artistes et plus contrôlés plus il va. Et que d'esprit partout. Des gens se régalaient à lire ses *Quinze ans de théâtre* (11) sans avoir vu les pièces. Il prouve dans ses *Etudes italiennes* (12) modernes, qu'il connaît mieux les lettres actuelles d'Italie que les lettrés italiens. Il dénonce en Pirandello — qu'il avait découvert comme grand constructeur — quelque chose de concerté, ce que ses thèmes offrent de mécanique. A. Mortier, c'est l'homme qui relevait des fautes dans Anatole France et qui signala ici même au simple feuilletage, avant M. F. Brunot, une bonne douzaine de fautes bien voyantes dans la fatale grammaire de l'Académie.

Sans beaucoup chercher, nous trouverions sur sa table des épigrammes :

Monsieur François Mauriac, catholique fervent  
 Mais sadique un peu, de nature,  
 Pour tout concilier fonda dans son couvent  
 Le musée Dupuytren de la littérature.

Surtout ce grand croyant de lettres écrit pour s'amuser. « Que Mortier conte bien ! » disait Jean Dolent. Après la *Queue du diable*, il donna les *Enquêtes de l'inspecteur Mic*, son dernier livre qui fait la joie des maîtres du genre.

(11) Messein, éditeur.

(12) Messein, éditeur.

Pour l'Exposition de 37, il avait inventé le *Palais des voyages*. Les vieux, les malades, les enfants feraient en avion, sans bouger, le tour du monde. Le brevet d'invention est là sur sa table, navrant de rêves abattus comme des oiseaux. Il n'a rien fait d'inférieur à lui, de quelconque, mais par pudeur, par qualité et je le dis par excès de goût, malhabile à imposer sa valeur, il fût dans sa vie comme il le dit si bien :

Le mauvais comédien de sa sincérité.

Ame royale, il fut un chef de paix. D'un mot d'amour, il remettait le calme dans la jungle qu'est la meilleure des familles.

En poésie, la découverte chez lui rend le son de l'étrange, de ce qui ne fut pas encore noté de la *norme seconde*, celle qui nous échappe. Il est toujours normal et nu de cœur. Et c'est par là qu'il durera.

Dans les *Marginales* (13) son dernier essai, il est un moraliste aigu, jamais pervers, mais redoutable :

« Avant qu'une génération n'abandonne une forme d'art, elle devrait se demander si elle est épuisée. Si elle allait donner son plus beau fruit ? »

« Avoir des ennemis n'est rien. Il en faut; ce qui est désagréable, c'est d'en avoir parmi ses amis.

« Le bien c'est le remords du mal qu'on a fait, *qu'on refera.* »

« Il est plus difficile de trouver une pensée vraie qu'une pensée neuve. Oui, mais une pensée n'est pas neuve quand elle n'est pas vraie ». La vérité seule sent la fraîcheur. Au poète médiocre :

Poète qui prétends, nouveau Pygmalion,  
Animer la matière à ton rythme sonore,  
Souviens-toi que le vers est pareil au lion.

Quand on le manque, il nous dévore.

(*Souffleur de bulles.*)

Et cette splendeur dans ce déchirement :

Dieu a manqué de mesure. Nous ne sommes pas à la taille de nos malheurs.

(13) *Primavera*, 20, rue du Printemps (174).

« *Il ne s'est pas servi des lettres, dit Fauchois. Il les a servies.* »

Il faudrait un volume pour dire quelques-uns des traits de son cœur magnifique pour ses confrères. Navré du sort des auteurs dramatiques, il a donné deux ans de sa vue surmenée à lire des manuscrits de pièces pour désigner à *Comédia* les meilleures aux directeurs.

Gagné de tout temps aux Evangiles, depuis sa conversion il cherchait cependant une plus chaude affirmation de Dieu.

Trouver n'importe pas, disent les chrétiens, c'est chercher Dieu qui vaut. Le sachant la proie de l'effort pour croire plus avant, je vins en juillet dernier, pour lui parler de Dieu. On me dit que le poète était au travail. Je refusai de le déranger. Je partis.

« Thierry Sandre est venu pour me parler de Dieu, dit A. Mortier avec détresse aux siens, et vous l'avez laissé partir! »

Cœur brûlant d'effusion, il quêtait là l'embrassement. Il l'avait. Donc il le cherchait.

Il fut un sourire sur nos vies. Il fleurissait les visages en entrant. Il fut chéri comme pas un par ses chères femmes, sœur, mère, belles-sœurs, etc. A chacune il parlait, comme il se doit, en amoureux.

J'entendis Boissy à une générale interpeller Aurel : Et vous, que dites-vous de la pièce? — Des merveilles. Pensez donc, j'y ai rencontré mon mari !

Pas un visage à ses obsèques qui ne fût bouleversé.

Comme dit Maurice Rostand dans l'hommage en vers qu'il lui porta, nous n'entendrons plus

La leçon de grandeur, de bonté, de sourire  
que je pris chaque fois que je te rencontrai.

Surtout il sut, comme dit son merveilleux *Acrobate* en un vers immortel :

Enchaîner la victoire à son isolement.

THIERRY SANDRE.

## HÉRACLITE D'ÉPHÈSE

---

Au cœur même de la nuit mystique dans laquelle Anaximandre avait enveloppé le problème du devenir, Héraclite d'Ephèse surgit pour l'illuminer d'un éclair divin.

Je contemple le devenir, s'écrie-t-il, et nul n'a regardé avec une si grande attention se dérouler le rythme éternel et ondulant des choses. Que vis-je? Le jeu des lois, des certitudes infaillibles, les voies toujours égales du droit, et, derrière toute infraction aux lois, les Erinnyes justicières qui se dressent. Le monde entier m'apparut comme le spectacle d'une justice agissante et le jeu de forces naturelles, démoniaques et omniprésentes, soumises à son service. Ce n'est pas le châtement de ce qui est devenu que j'ai contemplé, mais la justification de ce qui devient. Comment le sacrilège, la trahison se seraient-ils donc manifestés en des formes infaillibles, en des lois que l'on appelle sacrées? Où règne l'injustice, là règnent l'arbitraire, le désordre, le dérèglement, la contradiction. Mais quand la loi et Diké, fille de Zeus, règnent en seules maîtresses, comme dans ce monde, comment ce monde pourrait-il être la sphère de la faute, de la pénitence, de la condamnation, comment serait-il un bûcher pour les damnés?

Héraclite a puisé dans cette intuition deux négations que seule la comparaison avec les doctrines de son prédécesseur situe en pleine lumière. Tout d'abord, il nia la dualité des mondes entièrement dissemblables qu'Anaximandre avait été contraint d'adopter. Il cessa de distinguer un monde physique d'un monde métaphysique,

un royaume des qualités déterminées d'un royaume de l'indétermination indéfinissable. Une fois qu'il eut accompli ce premier pas, rien ne put le retenir d'une audace infiniment plus grande dans la négation : d'une manière générale, il nia l'être. Car dans le monde qu'il conserva — monde entouré et protégé par des lois éternelles et non écrites, monde qui se meut comme la vague dans un rythme d'airain — le contemplateur n'aperçoit rien de permanent, rien d'indestructible, rien qui ressemble à quelque îlot, solide et immobile au milieu du courant. D'une voix plus forte que celle d'Anaximandre, Héraclite le proclama :

Je ne vois rien autre que devenir. Ne vous laissez point abuser ! Si vous croyez apercevoir quelque terre ferme dans la vaste mer du devenir et de la dissolution, cela ne tient pas à l'essence des choses, mais à la myopie de votre regard. Vous vous servez du nom des choses comme si elles avaient réalité et durée : mais même le fleuve dans lequel vous descendez pour la seconde fois n'est pas le même qu'à la première fois.

La richesse royale d'Héraclite consiste dans la force suprême de l'intuition. Quant à l'autre mode de représentation, celui qui opère par les notions et les combinaisons logiques et qui est le mode de la raison, il se montre froid, indifférent, voire hostile, chaque fois qu'il peut lui opposer une vérité conquise intuitivement. Il le fait avec des propositions comme celle-ci : « Toute chose comporte constamment son contraire », et avec une telle impudeur que, devant le tribunal de la raison, Aristote l'accusera du crime suprême : qui est d'avoir péché contre le principe de contradiction. Or, la représentation intuitive comporte deux choses : d'une part, le monde présent, multicolore et changeant, tel qu'il s'offre à nous dans toutes nos expériences ; elle suppose d'autre part les conditions qui, seules, rendent possible l'expérience de ce monde : le temps et l'espace. Car, alors même qu'ils sont dépourvus d'un contenu déterminé, temps et espace peuvent être perçus (done contemplés) en soi, intuitive-

ment et indépendamment de toute expérience. En contemplant de la sorte le temps, détaché de toute expérience, Héraclite avait devant soi le symbole le plus instinctif de tout ce qui, en général, fait partie du domaine de la représentation intuitive. D'une manière semblable, Schopenhauer conçut le temps en disant de lui, en plus d'un endroit : chaque instant n'a d'existence, dans le temps, que pour autant qu'il a dévoré l'instant qui lui précède, son père, pour être à son tour dévoré tout aussi rapidement. Le passé et l'avenir sont des néants pareils à des rêves; et le présent n'apparaît plus que comme une frontière qui les sépare, frontière dépourvue d'existence et d'étendue. Et l'espace, pareil au temps, et pareilles à lui toutes choses qui sont en lui et simultanément dans le temps, n'ont qu'une existence relative et n'acquièrent l'être que par et pour un autre être qui leur est semblable, c'est-à-dire qui n'existe que dans les mêmes conditions. C'est là une vérité d'une évidence suprêmement immédiate et accessible à chacun, et c'est pourquoi elle est difficile à atteindre par les voies du concept et de la raison. Celui qui l'a devant les yeux ne peut laisser de songer immédiatement à la conséquence héraclitienne et d'affirmer que l'essence de la réalité est purement action et activité et que cette réalité ne saurait avoir d'autre forme.

Le devenir éternel et unique, l'inconstance totale de tout le réel qui perpétuellement agit et devient sans jamais être, ainsi que l'enseigne Héraclite, voilà une conception étourdissante et terrible. Son influence est d'une si grande portée qu'on peut la comparer à la sensation qu'éprouverait un homme qui, dans un tremblement de terre, perdrait la foi au fondement solide de la planète. Il fallut une force étonnante pour transmuier cet effet en son contraire et en faire quelque chose de sublime, une surprise grosse d'enchantements. Héraclite y réussit grâce à l'observation du processus essentiel du devenir et de la dissolution; il comprit ce processus sous les espèces de la polarité, comme la disjonction d'une force en deux activités qualitativement différentes, opposées et ten-

dant à s'unir de nouveau. Toute qualité se partage perpétuellement en deux et se décompose en deux qualités opposées : et perpétuellement ces deux contraires s'attirent l'un l'autre. Cependant, le vulgaire croit apercevoir quelque chose de ferme, de fini, d'achevé, quelque chose qui soit en repos; mais en réalité, à chaque instant la lumière et l'obscurité, l'amertume et la douceur demeurent ensemble et attachées l'une à l'autre, comme deux lutteurs dont tantôt l'un, tantôt l'autre a le dessus. Selon Héraclite, le miel est à la fois amer et doux, et le monde lui-même est un cratère dans lequel se mélangent des liquides perpétuellement en remous. Tout devenir naît de la lutte des contraires. Les qualités déterminées qui nous apparaissent durables et permanentes ne font autre chose qu'exprimer la suprématie momentanée de l'un des lutteurs; cependant celle-ci n'amène aucunement la fin de la guerre; le combat se poursuit en toute éternité. Tout se déroule en conformité de cette lutte et c'est précisément dans cette lutte qu'apparaît l'éternelle justice. C'est là une conception merveilleuse, puisée à la plus pure source hellénique : la lutte est considérée comme étant l'action permanente d'une justice une, sévère et liée à des lois éternelles. Nul, sinon un Grec, n'eût été capable de faire de cette conception le fondement d'une cosmologie; la bonne *Eris* d'Hésiode est sublimée et devient principe du monde, l'idée du concours et du combat des individus et des cités du monde hellénique, telle qu'on la voit se réaliser dans les gymnase et les palestres, dans les joutes artistiques, dans les luttes des partis politiques et des villes, ce principe se trouve transféré sur le plan le plus général, si bien que les rouages de l'univers tournent selon cette loi. Ainsi que chaque Grec lutte individuellement, comme s'il était seul dans le bon droit, tandis qu'à chaque moment une instance infiniment sûre décide et juge de la direction vers laquelle s'achemine la victoire, de même les qualités luttent entre elles d'après des lois et des mesures infaillibles et inviolables, inhérentes à la lutte même. Et les choses, à l'existence et à la durée desquelles les cerveaux

humains et animaux croient dans leur étroitesse de conception, les choses n'ont aucune existence véritable; elles sont l'éclair et l'étincelle jaillis des épées qui se frappent, elles sont l'éclat naissant de la victoire dans la lutte des qualités contraires.

Tandis que l'imagination d'Héraclite contemplait l'univers et son mouvement perpétuel, tel un spectateur réjoui qui regarde les couples innombrables de lutteurs s'adonnant à de joyeux combats sous l'œil vigilant d'arbitres sévères, il fut saisi par un pressentiment encore plus aigu. Désormais, il ne lui était plus possible de considérer, d'une part, les couples en lutte et, de l'autre, les arbitres; car voici que les arbitres semblaient lutter, et que les lutteurs paraissaient se juger eux-mêmes; — et comme le philosophe n'apercevait en somme que la justice une et éternellement agissante, il osa s'écrier :

C'est dans la lutte du multiple que réside la pure justice! Et, d'une manière plus générale encore : l'un est le multiple. Quelle est donc l'essence de toutes ces qualités? Sont-elles des divinités immortelles? Sont-elles des êtres séparés, agissant pour soi dès l'origine et à tout jamais? Et si le monde que nous voyons ne connaît autre chose que devenir et dissolution, ignorant toute permanence et toute durée, ne se pourrait-il pas que ces qualités constituassent un monde métaphysique d'une autre espèce, non point un monde de l'unité tel qu'Anaximandre le cherchait derrière le voile de la multiplicité, mais un monde de multiplicités éternelles et essentielles?

## §

On peut se demander si, par un détour, Héraclite ne serait pas revenu à un double ordre du monde, bien qu'il eût si énergiquement nié cette dualité : un monde comprenant un Olympe habité de nombreux dieux immortels et de démons — les réalités multiples — et un monde humain dont les habitants ne feraient qu'apercevoir la poussière soulevée par la lutte olympienne et les éclairs jaillissant des lances divines, c'est-à-dire un monde inca-

pable d'apercevoir autre chose que le simple devenir. C'est précisément pour échapper aux qualités déterminées qu'Anaximandre s'était réfugié dans le sein de l'« indéterminé » métaphysique, car ces qualités étant soumises au devenir et à la dissolution, il leur avait refusé l'être véritable et essentiel. Or, n'allait-il pas apparaître que le devenir n'est que l'entrée d'une lutte de qualités éternelles dans la sphère du visible? N'allait-il pas falloir expliquer par les insuffisances particulières de la connaissance humaine le fait que nous parlions d'un devenir, — alors que peut-être l'essence des choses ne comporte aucun devenir, mais simplement une juxtaposition de nombreuses réalités véritables, non devenues et impérissables?

Ce sont là des faux-fuyants et de fausses pistes contraires à l'esprit héraclitéen. Une fois encore le philosophe s'écrie : « L'un est le multiple! » Les multiples qualités perceptibles ne sont ni des essences éternelles, ni des fantômes de nos sens (plus tard Anaxagore y verra des essences éternelles, Parménide des fantômes); elles ne sont ni un être fixe et reposant souverainement en soi-même, ni des apparences fugitives et changeantes, nées dans le cerveau des hommes. La troisième possibilité, la seule qui s'offre à Héraclite, aucun flair dialectique ne pourra la deviner et en quelque sorte la calculer par avance. Car ce qu'il trouva là est presque unique, même dans les vastes domaines de l'incroyable mystique et des métaphores cosmiques les plus surprenantes. Le monde est le jeu de Zeus, ou, dans une langue plus physique : le monde est le jeu que le feu joue avec soi-même; et ce n'est qu'en ce sens que l'un est simultanément le multiple.

Pour mieux comprendre le choix du feu comme force constituante de l'univers, souvenons-nous comment Anaximandre avait développé sa théorie de l'eau, origine des choses. Faisant sur ce point confiance à Thalès, du moins sur les points essentiels, il en avait confirmé et étendu les observations. Toutefois, Anaximandre n'avait pas pu se laisser convaincre qu'il n'y ait pas eu un autre

niveau de qualité antérieur à l'eau (et en quelque sorte au delà de celle-ci). L'humide ne semblait-il pas être issu d'une combinaison du chaud et du froid? Par conséquent, le chaud et le froid devaient être les états ou niveaux antérieurs à l'eau et représenter des qualités encore plus primordiales. Et c'est par leur élimination de l'« indéterminé » originel que commence le devenir. Se soumettant, comme physicien, à l'autorité d'Anaximandre, Héraclite débaptisa le chaud anaximandrien et l'appela le souffle, la chaude respiration, les vapeurs sèches, en un mot : l'igné. Et il conféra à ce feu les mêmes attributs que Thalès et Anaximandre avaient prêtés à l'eau : à savoir qu'elle parcourait en d'innombrables transformations la route du devenir, avant tout dans les trois états principaux qui sont le chaud, l'humide et le solide. Car pour une part l'eau descend dans la terre, pour une autre part elle monte vers le feu, — ou, ainsi qu'Héraclite semble l'avoir exprimé avec une plus grande exactitude : de la mer ne s'élèvent que les vapeurs pures servant de nourriture au feu céleste des étoiles, et de la terre ne s'élèvent que les vapeurs sombres et nébuleuses dont l'humide fait son aliment. Les vapeurs pures sont le passage de la mer au feu, les vapeurs impures sont le passage de la terre à l'eau. Ainsi se déploient perpétuellement les deux routes de la transmutation du feu : vers le haut et vers le bas, en avant et en arrière, et parallèlement, du feu à l'eau, de là à la terre, de la terre en retour vers l'eau, et de l'eau au feu. Dans les principales de ces conceptions Héraclite s'avère partisan d'Anaximandre; ainsi quand il s'affirme que le feu est entretenu par les évaporations ou que l'eau élimine tantôt de la terre, tantôt du feu. Cependant il a également sa propre conception et s'oppose à Anaximandre, lorsqu'il exclut du processus physique le froid qu'Anaximandre avait placé aux côtés du chaud et équivalent à lui pour faire naître l'humide de leur union. Héraclite s'était vu contraint de penser ainsi : car si tout est feu, il ne saurait rien exister — en dépit de toutes ses possibilités de transformation — qui en soit le contraire absolu. Héraclite aura par con-

séquent considéré uniquement comme un degré du chaud ce qu'on appelle le froid; et il ne lui était pas trop difficile de justifier cette interprétation.

Cependant, il est quelque chose de beaucoup plus important que cette divergence de la doctrine d'Anaximandre, à savoir un autre accord avec ce philosophe. A l'instar de celui-ci, Héraclite croit à une destruction du monde qui se renouvelle périodiquement; il croit que de l'incendie destructeur du monde renaîtra toujours un monde renouvelé. La période pendant laquelle le monde court au devant de cet embrasement universel et de sa dissolution dans la pureté du feu, il la caractérise d'une manière extrêmement significative, comme un désir et un besoin; et l'entière absorption au sein du feu lui apparaît comme la satiété. Reste la question de savoir comment il a compris et désigné la tendance nouvelle vers la renaissance et la formation du monde, c'est-à-dire le déversement dans les formes de la multiplicité. Il semble qu'ici un proverbe grec puisse nous être de quelque secours en nous suggérant l'idée que « la satiété enfante l'orgueil » (*hybris*). Effectivement, on peut se demander un instant si ce n'est pas de la *hybris* qu'Héraclite a déduit ce retour au multiple.

Cette pensée mérite d'être considérée avec quelque attention : éclairé par elle, le visage d'Héraclite se transforme devant nos yeux. Le fier éclat de ses yeux s'éteint, un trait empreint de douloureuse renonciation se forme et se fixe, — et il semble que nous comprenions pourquoi l'antiquité l'appellera plus tard le « philosophe qui pleure ». Tout ce processus mondial ne serait-il pas le châtement de la *hybris*? La multiplicité ne serait-elle pas l'effet d'une impiété? La transformation de la pureté en impureté ne serait-elle point une conséquence de l'injustice? La faute se transporterait ainsi au cœur même des choses, de manière que le monde du devenir et des individus en fût déchargé, mais qu'il fût condamné, en dépit de cela, à en porter, toujours à nouveau, les conséquences?

## §

En effet, ce mot dangereux de *hybris* est la pierre de touche à laquelle on reconnaît le disciple d'Héraclite. C'est par là que l'on verra s'il a compris son maître ou non. La faute, l'injustice, la contradiction, la douleur existent-elles dans le monde?

Oui, s'écrie Héraclite, mais uniquement pour l'homme borné, pour celui dont la contemplation est divergente et non convergente; elles n'existent point pour le dieu qui contemple le tout : car pour lui, tout ce qui est en opposition se rejoint dans une harmonie parfaite, harmonie invisible à l'œil du vulgaire et que seuls peuvent concevoir les êtres, qui, à l'image d'Héraclite, sont semblables au dieu contemplateur. Devant son regard de feu, nulle parcelle d'injustice ne subsiste dans le monde qui s'étend autour de lui; et par une parabole sublime il triomphe même de cette difficulté cardinale qui est la question de savoir comment le feu pur peut revêtir des formes aussi impures. Devenir et dissolution, construction et destruction, libérés de toute responsabilité morale, éternellement innocents, c'est là dans notre monde un privilège réservé au jeu de l'artiste et de l'enfant. Or, ainsi que l'enfant et l'artiste jouent, de même le feu éternellement vivant joue, construit et détruit en toute innocence, — et c'est l'éon qui joue ce jeu avec soi-même. Se transmuant en eau et en terre, il échafaude comme un enfant des tas de sable au bord de la mer. Il échafaude, puis il anéantit, et de temps en temps, il recommence son jeu. Un instant de satiété, — puis à nouveau le besoin s'empare de lui, ainsi que le besoin se saisit de l'artiste et le contraint à la création. Ce n'est pas l'orgueil qui appelle d'autres mondes à la vie, mais l'instinct du jeu se réveillant toujours à nouveau. Parfois l'enfant jette au loin son jouet; mais bientôt il recommence dans son humeur innocemment changeante. Or, dès que l'enfant bâtit, il noue, lie, joint et forme selon des lois et des règles intrinsèques.

Seul l'homme esthétique contemple ainsi le monde,

l'homme auquel l'expérience profonde de l'artiste et de la naissance de l'œuvre d'art a fait comprendre que, malgré tout, la lutte de la multiplicité peut porter en son sein la loi et le droit, l'homme qui a vu l'artiste se plaçant, contemplateur, au-dessus de l'œuvre d'art et, acteur, dans celle-ci même et qui sait désormais que la nécessité et le jeu, la contradiction et l'harmonie doivent s'accoupler pour engendrer l'œuvre d'art.

Cela étant, qui songerait donc à réclamer d'une semblable philosophie encore une morale avec les inévitables impératifs « tu dois ! » ? Qui donc serait encore tenté de reprocher à Héraclite l'absence d'une morale de cette espèce ? Jusque dans ses plus profondes fibres, l'homme est nécessité ; il n'a pas la moindre « liberté », pour autant que l'on entend par ce terme la folle prétention de pouvoir changer son essence comme on change d'habit, une prétention que jusqu'ici toute philosophie sérieuse a repoussée avec le dédain qu'elle mérite. Si le nombre des hommes vivant consciemment dans le *logos* et conformément à la vision universelle de l'artiste est si petit, c'est parce que leurs âmes sont mouillées et que les yeux et les oreilles de l'homme, et en général tout son intellect, sont de mauvais témoins « lorsqu'une vase humide emplît leurs âmes ». Personne ne se demande pourquoi il en est ainsi, pas plus qu'on ne se demande pourquoi le feu se transforme en eau et en terre. D'ailleurs aucune raison n'obligea Héraclite (contrairement à Leibniz) à prouver que ce monde était même le meilleur des mondes ; il lui suffisait qu'il fût le jeu magnifique et innocent de l'éon. En vérité, l'homme passe à ses yeux pour un être déraisonnable : ce qui n'empêche pas que dans toutes les parties de son être s'accomplisse la loi de la raison universellement agissante. Il n'occupe nullement une position spécialement privilégiée dans une nature dont le phénomène suprême apparaît sous les espèces du feu, par exemple dans les astres, et pas le moins du monde sous celles de l'homme. Si, grâce au jeu de la nécessité, l'homme participe au feu, il en est devenu un peu plus raisonnable ; mais pour autant qu'il se compose de terre

et d'eau, il n'a guère lieu de se vanter de sa raison. Il n'est nullement obligé, sous prétexte qu'il est homme, à reconnaître le logos. Mais pourquoi y a-t-il de l'eau? Pourquoi, de la terre? Cela est pour Héraclite un problème autrement plus grave que celui de savoir pourquoi les hommes sont si bêtes et si mauvais. Dans l'homme le plus élevé aussi bien que dans l'homme le plus pervers, la même loi et la même justice immanente se révèlent et trouvent leur expression.

Mais si quelqu'un s'avisait de demander à Héraclite : pourquoi le feu n'est-t-il pas toujours feu, pourquoi est-il tantôt eau, tantôt terre? le philosophe répondrait simplement : « C'est un jeu, ne le prenez pas au tragique, et surtout n'en faites pas une question de morale! » Héraclite se borne à décrire le monde existant; il s'en réjouit en le contemplant, comme un artiste qui caresse du regard son œuvre en devenir. Seuls ceux qui croient avoir lieu d'être mécontents de sa description de l'homme le trouvent sombre, mélancolique, larmoyant, pessimiste et, somme toute, haïssable. Mais ces hommes, avec leurs antipathies et leurs sympathies, leur haine et leur amour, laissent Héraclite totalement indifférent; tout au plus pourrait-il leur répondre par des enseignements comme ceux-ci : « Les chiens aboient contre ceux qu'ils ne connaissent pas », ou encore : « Les ânes préfèrent menue paille à l'or ».

C'est également de ces mécontents-là que partent les nombreuses plaintes relatives à l'obscurité du style héraclitéen. En réalité, probablement nul homme n'a écrit d'une manière plus claire et plus lumineuse. Très brièvement sans doute, et pour cette raison il reste obscur à ceux qui lisent avec précipitation. Au demeurant, il serait parfaitement incompréhensible qu'un philosophe voulût intentionnellement écrire d'une manière imprécise, — chose qu'on a coutume de reprocher à Héraclite : à moins qu'il ait des raisons de masquer certaines pensées ou qu'il ait la malice de cacher sous d'amples paroles son absence de pensées. Ne doit-on pas, ainsi que le note Schopenhauer, éviter le plus possible des malentendus

sur les affaires de la vie courante en s'efforçant à la précision? A plus forte raison est-il inadmissible que l'on s'exprime d'une façon imprécise, voire mystérieuse, quand il s'agit de l'objet le plus difficile, le plus abstrus, à peine accessible à la pensée, c'est-à-dire quand il s'agit des tâches mêmes de la philosophie. Pour ce qui est de la brièveté, Jean-Paul nous donne une excellente leçon :

En général, dit-il, il est bon que toutes les grandes choses ne soient exprimées que brièvement et (par conséquent) d'une manière obscure, afin que les esprits pauvres soient tentés de les déclarer des non-sens plutôt que de les adapter à leur propre sens étroit. Car les esprits vulgaires possèdent la vilaine adresse de n'apercevoir autre chose, dans les propos les plus profonds et les plus riches, que leur propre opinion courante.

D'ailleurs, et malgré cela, Héraclite n'a pas échappé aux « esprits pauvres » ; déjà les stoïciens l'ont traduit dans le langage de la platitude et ont ramené sa perception fondamentale esthétique du jeu du monde au niveau d'une vulgaire concession aux opportunités de ce monde : si bien que dans ces cervelles, sa physique s'est transformée en un optimisme béat allié à une perpétuelle et universelle invitation au *plaudite amici*.

### §

Héraclite était fier. Et quand un philosophe s'avise d'être fier, il ne saurait s'agir que d'une très grande fierté. Dans son action, il ne tient aucun compte du « public » et ne se soucie point de l'applaudissement des masses ni des bruyants hommages que pourrait lui rendre le chœur de ses concitoyens.

Car de suivre solitairement sa route, fait partie de la nature essentielle d'un philosophe. Les dons qu'il a reçus en partage sont les plus rares et, dans un certain sens, les plus contraires à la nature. En outre, il est exclusif et hostile à l'égard de ceux qui sont doués de qualités analogues aux siennes. Il faut que la muraille de sa fierté,

au cœur de laquelle il se suffit à lui-même, soit dure comme le diamant pour qu'elle résiste et ne se brise pas, car tout est en mouvement contre lui. Son acheminement vers l'immortalité est plus laborieux et parsemé de plus d'obstacles que toute autre route; et pourtant nul ne peut croire avec plus de certitude que le philosophe que cette route le conduira au but, — puisqu'il ne sait pas en quel lieu se tenir, sinon sur les ailes largement déployées des temps. Car la grande nature philosophique se caractérise par le peu d'attention qu'elle accorde aux choses du présent et de l'instant. Il possède la vérité : dans quelle direction que la roue du temps roule, elle ne saurait échapper à la vérité.

Il est important d'apprendre que des hommes de cette trempe aient vécu. Autrement on ne pourrait jamais comprendre, par exemple, la fierté d'un Héraclite. Considéré en soi, tout effort vers la connaissance est nécessairement, essentiellement, destiné à n'être jamais satisfait et à laisser sans apaisement celui qui porte ce désir dans son âme. C'est pourquoi personne — à moins d'avoir été renseigné et instruit par l'histoire — ne saurait croire à l'existence d'un si royal respect de soi et à une aussi profonde conviction d'être le seul époux bien-heureux de la vérité. Des hommes de cette classe vivent dans leur propre système solaire; et c'est là qu'il faut les aller chercher. Un Pythagore, un Empédocle se traitèrent de même avec une estime surhumaine, voire avec un respect presque religieux. Cependant le lien de la pitié attaché à la conviction intime de la migration des âmes et de l'unité de toutes les créatures vivantes, ce lien les ramena de nouveau auprès des autres hommes auxquels ils voulurent apporter secours et salut. Or, le sentiment de solitude qui pénétrait l'ermite éphésien du temple d'Artémis, nul ne saurait le concevoir; tout au plus le pressent-on dans les déserts sauvages de la montagne. Aucun sentiment de pitié triomphante ne rayonne de lui, aucun désir d'aider, de guérir, de sauver. Il est un astre sans atmosphère. Son regard est de feu quand il se dirige au-dedans de lui; tourné au dehors, il semble mort et glacé, comme s'il

n'était qu'une apparence de regard. Les vagues de la folie et de l'erreur bouillonnent au pied de la forteresse de sa fierté, et c'est avec dégoût qu'il s'en détourne. Mais les hommes au cœur sensible se détournent à leur tour de ce fantôme qui leur paraît coulé dans de l'airain; un tel être semble mieux à sa place dans quelque sanctuaire éloigné, au milieu d'images divines et entouré d'architectures froides, paisibles et magnifiques.

Au milieu des hommes, Héraclite, en tant qu'homme, était un être incroyable. Et lorsqu'on pouvait le surprendre observant le jeu bruyant des enfants, cette contemplation le faisait songer sans doute à des choses auxquelles certes nul homme n'a songé en pareille circonstance : au jeu de ce grand enfant divin qu'est Zeus. Il n'avait pas besoin des hommes, pas même pour échafauder ses connaissances; tout ce que l'on pouvait en apprendre, tout ce qu'avant lui les sages s'étaient efforcés d'apprendre, — Héraclite n'en avait cure. Il parlait avec mépris de ces hommes qui interrogent et qui rassemblent leur savoir, de ces hommes « historiques » en un mot. « C'est moi-même que j'ai cherché et étudié », disait-il de lui-même, et pour dire cela il se servait d'un terme par lequel on désigne l'interrogation et l'interprétation de l'oracle : comme s'il était destiné à être le vrai réalisateur de la maxime delphique « connais-toi toi-même » et à la conduire à son accomplissement, — lui et nul autre au monde.

Or, ce que cet oracle lui fit entendre, il le tint pour une sagesse immortelle et digne d'être éternellement interprétée, une sagesse dont les effets n'ont pas de limites dans le temps, comme les discours prophétiques de la sibylle. Cette sagesse suffit à l'humanité jusque dans l'avenir le plus lointain. A elle, de se faire interpréter, comme des oracles, ce que, pareil au dieu de Delphes, il n'a « *ni déclaré ni caché* ». Bien que cette sagesse ait été annoncée par lui « sans sourire, sans fard, et sans vapeurs parfumées », mais au contraire « par une bouche écumante », — il faut qu'elle chemine jusque dans les millénaires de l'avenir. Car le monde a éternellement

besoin de vérité, et c'est pourquoi il a éternellement besoin d'Héraclite, alors que lui n'a pas besoin du monde. Pourquoi se soucierait-il de sa gloire? A-t-il besoin d'une gloire « dans l'esprit de mortels qui sans cesse s'écoulent », ainsi qu'il s'écrie avec dédain? Sa gloire intéresse l'humanité et non lui-même. Pour être immortelle, l'humanité a besoin de lui, mais lui n'a pas besoin de l'immortalité de l'homme Héraclite. La vérité qu'il a contemplée : *la doctrine de la loi dans le devenir et du jeu dans la nécessité*, il faut qu'à partir de maintenant elle soit contemplée et comprise éternellement : Héraclite a levé le rideau sur ce spectacle dont la grandeur est de l'ordre suprême.

FRÉDÉRIC NIETZSCHE.

Traduit de l'allemand par  
HENRI JEAN BOLLE.

## LETTRE

### D'UN INSULAIRE DE LA MER CARAIBE

“ LE TEMPS DES CERISES ”

---

Mon cher ami,

Grâce au délicieux livre d'André Thomarel, *Parfums et Saveurs des Antilles* (1), que vous avez lu et relu, tous les fruits de nos Iles ont désormais leur blason littéraire, — mangues et pommes-cannelle, pommes-liane, avocats, barbadines, ces mêmes fruits que traitaient un peu cavalièrement le vice-recteur Garaud, les offrant tous, dans son ouvrage « Trois ans à la Martinique », pour une seule poignée de cerises de Toulouse ou de Montmorency!

Le beau livre de Thomarel répare une injustice beaucoup plus générale. Les folklores et les littératures, si attentifs à tout ce qui concerne les fleurs et les moindres plantes, sont en vérité bien insensibles à l'égard des fruits, ces présents de nos vergers à peine mieux traités que les choux, les raves et autres mangeailles prosaïques du jardin potager.

Je vous ai souvent parlé de la petite noix d'acajou, ce fruit bizarre que l'on trouve inséré à un pédoncule jaune ou rouge, plus gros que lui, sur l'arbre des Antilles que nous nommons « le *pommier* » et je vous ai fait

(1) M. Thomarel, directeur de l'*Echo des Antilles*, est cet instituteur-écrivain de la Martinique, qui, au lendemain d'un violent cyclone qui avait ravagé la Dominique, ouvrit généreusement, à la Martinique, sous le nom du poète, une souscription au bénéfice des sinistrés de l'île voisine.

Le regretté Robert Chauvelot a préfacé *Regrets et Tendresses* d'André Thomarel, mais *Parfums et Saveurs des Antilles*, avec préface en vers de Daniel Thaly, est, avec ses superbes illustrations, le plus bel ouvrage que les Antilles aient inspiré.

observer que cette petite noix, si pareille à un gros haricot ou encore à un rein de macaque, avait sa place dans le folklore et sa petite chanson populaire, honneur que ne partage aucun autre de nos fruits. (J'en excepte l'orange, pomme d'or des Hespérides, qui n'appartient pas qu'à nos rivages, et la banane, l'universelle banane, inspiratrice, un peu partout, de galipettes.)

Notre petite noix, propice aux jeux des gamins, a tenu lieu de billes et d'osselets. Des boucans où on la fait rôtir s'exhale un des parfums les plus merveilleux de la cassolette insulaire. Son suc brûlant, caustique aux lèvres, redouté des ménagères pour les taches indélébiles qu'il produit sur le linge, a donné cours à plus d'un usage. La saveur de ses fèves leur a valu de connaître les grands marchés de New-York, de Londres, de Paris, où on a pu croire un instant qu'elles feraient concurrence à la pistache sinon à la démocratique cacahuète. Enfin et surtout, la petite noix a servi de monnaie. C'est avec elle que se payait le beau spectacle des lanternes-magiques, et les petits lanterniers, en leurs randonnées vespérales à la recherche du client, chantaient en cœur la complainte du « petit bonhomme pas plus gros qu'un rat qui, tel un scélérat, a battu sa femme en lui disant : Coquine! tu m'as volé mes noix ».

Si mince que puisse paraître cette petite célébrité de la noix d'acajou, aucun autre fruit de nos Iles n'a été mieux en vedette, ni l'énorme coco, ni la mangue savoureuse, ni la papaye, fruit de cet arbre à papaïne où les Indiens, pour les rendre moins dures et moins indigestes, suspendaient les vieilles poules et autres viandes racornies.

Tout au plus trouverai-je en mes souvenirs la complainte de la marchande de corossol, la chute de ronde « *bam-lakaliko zabricot* » et, moins sibylline, une petite poésie en mauvais français de je ne sais quel rimeur des temps depuis longtemps passés, petite poésie qui me fut transmise par mon père qui la tenait du sien, et qui montre assez d'innocence pour n'être pas indigne d'un sourire.

Dans ce beau pays  
 Pousse le maïs,  
 Le bri collant,  
 Le caïmite... autant!  
 Le coco poileux,  
 Le mangot filandreux  
 Et l'âcre icaque  
 Aimé du macaque.

Encore un mot de la sapotille, qui a fourni la plus belle expression relative à la peau brune des belles câpresses, et c'est à peu près tout pour nos fruits, — pour nos fruits, dis-je, en tant que fruits, car ni le café ni le cacao n'est célébré dans son état premier.

Je ne savais trop que penser de notre ingratitude à l'égard de nos vergers tropicaux, non plus que de la chance si remarquable de la petite noix. Tout à l'heure, devant l'étalage d'un fruitier de la Madeleine, je me suis avisé que les fruits d'Europe, par delà toute l'étendue de « la grande mer du soleil levant », me ramenaient aux mêmes réflexions. En ces vieux pays aux traditions plusieurs fois millénaires, où les jardins savamment entretenus produisent des fruits plus beaux encore que tous les saphirs et tous les rubis des vergers d'Aladin, on peut s'étonner de la place infime accordée à ces merveilles par la poésie populaire. J'avais sous mes yeux les plus beaux fruits du monde et, cherchant leurs correspondances poétiques les mieux avérées, je les comptais sur mes doigts d'une main, heureux encore quand le beau fruit n'était pas affublé d'une signification burlesque! Les melons sont de ridicules chapeaux, les tomates des projectiles, les poires des gogos; Dieu nous garde d'être aimés pour les prunes; laissons les courges, les concombres, les citrouilles, les coloquintes!

Les pommes sont mieux traitées. « Haut comme une pomme, joues en pommes, chapardeurs de pommes », autant d'images charmantes, et ce distique anglais :

An apple a day  
 Keeps the Doctor away,

n'est pas pour faire négliger un fruit si bienfaisant.

La grenade, essentiellement « poétique », serait un des fruits les plus chantés s'il était possible de démêler quelle part lui revient en propre, quelle part à la ville andalouse. La pêche n'a pu moins faire que d'être « veloutée ». La fraise et la framboise sont célébrées par une délicieuse petite chanson qui les associe aux plus belles évocations : « les vieux vins de nos crus, les belles villageoises ».

Saluons encore la mûre sauvage et rendons honneur au seigneur des seigneurs, le Raisin ! Ici, la poésie déborde littéralement et les rimes, faites une fois pour toutes, — grappe vermeille, jus de la treille, — indiquent un de ces « sujets éternels » où le lieu-commun battra toujours la plus savante originalité, Mais dix fois plus que le raisin lui-même, cette débauche de lyrisme chante le vin, le verre, la tonnelle, la Madelon, l'ivresse, — et le poèmes des vendanges, gloire des fins d'été, s'avère plus sensible aux belles vendangeuses, les modernes bacchantes, qu'à la grappe écrasée dont s'enivre et se parfume leur capiteux amour.

Tout compte fait, en France comme aux Iles, c'est un fruit pas très volumineux, c'est la *cerise* aimée du loriot qui me paraît détenir le record de la célébrité populaire, et cette célébrité, — tant il est vrai que la nature se conforme à la volonté des poètes, — me paraît le résultat d'une chanson, me paraît l'œuvre d'un chansonnier.

Jean-Baptiste Clément, l'auteur du « Temps des Cerises », repose dans une des tombes les plus émouvantes du Père-Lachaise, à l'ombre d'un cerisier, comme Musset à l'ombre d'un saule. Les balustrades sont ornées de cerises en guirlandes, naïve expression du plus touchant hommage.

Il avait composé, dit-on, plusieurs dizaines de chansons, d'un caractère social et revendicateur. Pas une seule ligne de cette œuvre considérable ne paraît lui avoir survécu ; son nom n'est pas au Petit Larousse Illustré que j'ai sous la main ; mais sa fameuse romance n'a pas fini de faire battre les cœurs. Depuis trois mois

que je suis à Paris, il ne s'est pas passé une semaine sans que je l'entende et me laisse prendre à son émotion. Aucun homme d'un certain âge ne doit échapper à ses évocations et les jeunes gens eux-mêmes, en ce temps du jazz et du cinéma, ne m'ont pas paru insensibles à la belle chanson toute vibrante du « soleil au cœur ».

Les cerises ont inspiré, vers la même époque, vingt autres romances. Il en est une que chantait ma cousine Janot-la-Brèche, (ainsi surnommée précisément à cause d'une chanson, ce nom bizarre étant la déformation, par une petite négresse, de ces mots : « Jeanne, on abrège »...) Une strophe contenait tout le poème du cerisier.

Ses deux bras me servaient d'échelle  
 Pour monter sur le cerisier,  
 Puis je souriais à la belle  
 Qui me tendait son tablier;  
 Lors, cueillant les grappes vermeilles,  
 Je lui faisais pour l'amuser  
 Des colliers, des boucles d'oreilles  
 Qui ne lui coûtaient qu'un baiser.

Malgré la si juste précision de tous les détails, cette petite chanson n'a duré qu'un temps. C'est le destin de la plupart des chansons. Ne craignons pas de les honorer. Ces poèmes sans prétention ne sont pas les moins émouvants.

Mais n'oublions pas les cerises; n'oublions pas les boules accouplées, les plus seyantes des boucles d'oreille; n'oublions pas la pulpe ferme où la morsure appelle la morsure; n'oublions pas la saveur aigrette si merveilleusement associée à la saveur du baiser.

Alors que les chants japonais célèbrent surtout la fleur du cerisier, la poésie provençale, plus sensuelle, va droit au fruit, on pourrait écrire droit aux lèvres. A témoin cette strophe de Jean Froment :

Et sa bouco ero une cizetjo  
Que n'auriou pas gafat digun,  
Mes ount lous poutous, un per un,  
Serioun tombats commo la pletjo!

Cerises de mai, que les filles d'Eve sont belles, sous les  
verdures printanières, maquillées de votre jus de pour-  
pre ou de carmin!

20 mai 1938.

DANIEL THALY.

## JEANNE D'ARC, FILLE DE FRANCE

### RÉSUMÉ DE LA QUESTION

L'intérêt passionné que j'ai toujours porté à l'histoire de Jeanne d'Arc m'avait amené à réunir, d'abord en quelques articles, parus ici même, ensuite dans une série de livres, certaines études que j'avais faites sur la grande héroïne et les mystères de son existence.

A ma grande surprise, ces études, et spécialement les précisions que j'y avais apportées au sujet des origines princières de Jeanne, ont eu le don d'émouvoir les historiens « conformistes », qui consacrèrent à ma thèse de nombreux articles, brochures et même quelques livres d'une allure parfois fort vive et hérissés d'objections.

Je ne crois pas en avoir laissé une seule sans réponse et l'ensemble de ma démonstration et de la controverse qui s'en est suivie donne tous les éléments nécessaires pour pouvoir se créer une opinion raisonnée sur cette question.

Mais on ne saurait, en toute conscience, demander au lecteur de faire cette synthèse lui-même. D'autre part, il est une partie de l'opinion publique qui n'a eu connaissance de mes études qu'indirectement, à travers le prisme de commentaires tendancieux et malveillants, dont la source serait facile à indiquer. Une certaine presse s'est attachée à déformer ma thèse, en prétendant que la préparation de la mission de Jeanne, ainsi que sa filiation royale, diminuent l'auréole de gloire de la grande héroïne.

Des personnes, certainement très « bien pensantes », s'en sont montrées impressionnées, d'autant plus que ma

thèse heurte évidemment une certaine légende à laquelle on s'était habitué.

C'est à ces lecteurs, animés comme moi d'un fervent respect pour la grande héroïne, mais imparfaitement informés sur le sujet de la discussion, que je m'adresse ici.

Ouvrons d'abord une parenthèse. Le fait que Jeanne ait été de sang royal, et non pas de naissance paysanne, peut-il affaiblir le sentiment de vénération qu'elle nous inspire? J'ai déjà répondu à cette question en citant l'exemple de nombreux saints que l'Eglise vénère, et qui, pourtant, portaient des couronnes royales, appartenaient à la noblesse ou même à la bourgeoisie. Saint Louis n'était-il pas roi? Sainte Elisabeth n'était-elle pas reine? Saint Ignace n'était-il pas fils d'empereur (Michel Curopelate)? Saint Thomas d'Aquin n'était-il pas comte? Et le doux saint François d'Assise, la plus merveilleuse figure du Paradis, n'était-il pas fils de riches commerçants? On ne voit vraiment pas la raison qui fait exiger une « origine prolétarienne » de Jeanne d'Arc seule, sous peine de la voir disqualifiée.

Mais ceux que cette légende de la « bergerette » tenterait pour des motifs de sentimentalité, doivent savoir que du vivant de Jeanne, nul ne la considérait comme une gardeuse de moutons et que cette légende ne reçut sa consécration officielle, pour ainsi dire, qu'en 1451, au procès de réhabilitation. Le but avéré, sinon avoué de cette invention était justement de *diminuer* le rôle de Jeanne. Le roi, qui l'avait abandonné, et l'Eglise qui l'avait brûlée, se montraient également intéressés à réduire l'importance de l'inique condamnation de la Pucelle, en la présentant elle-même sous l'aspect d'une petite paysanne inspirée, certes, mais terne et insignifiante.

Si l'on connaît l'histoire de Jeanne, « ce n'est pas grâce au procès de réhabilitation, mais *malgré* ce procès », écrivait Henri Martin, tandis qu'un historien récent, L.M. Amiet, ajoute avec raison « que la guerrière hardie, la politique avisée, la patriote flambant de cou-

rage, ont disparu, pour ne laisser à l'histoire courante que la Pastoure de Domrémy, humble figure de petite fille, qui ne porte ombrage à personne, passif instrument de la grâce divine. »

Cette transformation de Jeanne en image de Saint-Sulpice n'a pas servi sa mémoire; le grand public, en conservant toute sa piété à la sainte, s'est désintéressé d'une histoire qui ressemble trop à une hagiographie, d'une version officielle, certes, mais froide et incolore. « Et c'est ainsi que la Pucelle est restée appauvrie et violée et la canonisation, en la plaçant sur les autels comme vierge et non comme martyre, n'a guère contribué à la mettre en valeur. » (M.-L. Amiet, *la Condamnation de Jeanne d'Arc.*)

Le but des études que j'ai publiées était donc de rendre à Jeanne d'Arc la couleur, le relief, le souffle magnifique, la puissante personnalité, dont l'a privée le procès de réhabilitation, créateur de la légende moderne. Ma Jeanne d'Arc est celle de Chinon, d'Orléans, de Reims, de Rouen, et non la pâle effigie inventée en 1451, pour des motifs égoïstes et intéressés.

Il est un autre reproche qu'on m'a fait et qu'il m'arrive d'entendre encore de la part d'auditeurs bien intentionnés. Si la mission de Jeanne avait été préparée, comme je l'indique, son apport personnel, son inspiration, sa valeur d'animatrice n'en sont-ils pas d'autant diminués? Singulière erreur! Des saints, des hommes d'Etats, des grands capitaines ont reçu de puissants appuis, sans qu'on ait songé à voir en ceci une ombre sur leur réputation. Saint Jean-Chrysostome est-il moins grand pour avoir été nommé à Constantinople par l'empereur Arcadius et Napoléon n'est-il plus un génie militaire pour avoir étudié à Brienne et à Paris et bénéficié de la protection de Barras?

Il est donc faux que ma thèse diminue Jeanne; il est également faux qu'elle porte atteinte au caractère mystique de sa mission. J'ai écrit, au contraire, que les voix et les visions de Jeanne ne sauraient être mises en doute, ne fût-ce que sur la foi du témoignage de Jeanne

elle-même, qui était, certes, incapable du moindre mensonge. La seule réserve que j'avais faite, c'est d'attribuer à ce témoignage le caractère d'une vérité subjective, ce qui correspond exactement, du reste, à l'enseignement de l'Église sur ces questions.

Mais si ma thèse n'est pas attentatoire à la gloire de la Pucelle, est-elle historiquement vraie?

La vérité absolue étant inaccessible à l'homme, sauf dans la foi, nous en sommes réduits à choisir, entre plusieurs explications, celle qu'Henri Poincaré appelait l'hypothèse la plus commode, c'est-à-dire la plus simple et la plus complète. Ainsi, dire que la terre tourne autour du soleil est une hypothèse commode, car elle donne une solution unique à un ensemble de phénomènes, que l'hypothèse contraire — le soleil tourne autour de la terre — est incapable d'expliquer.

Ce qui est vrai pour les sciences « mathématisées » l'est encore plus pour l'histoire, qui ne dispose point des procédés d'investigation et de vérification des sciences expérimentales et ne peut opérer que sur des vestiges du passé. Si l'histoire est un art, sous le vocable de Clio comme le croyaient les Grecs, c'est en quelque sorte l'art d'accommoder les restes.

Ainsi, entre deux thèses historiques, le choix doit se porter sur celle qui donne une explication complète, logique, cohérente à un ensemble de faits. J'exposerai donc au lecteur, point par point, les faits indiscutables de l'histoire de Jeanne, qui nécessitent une interprétation, afin qu'il puisse choisir, en toute connaissance de cause, entre la thèse conformiste de la bergerette et celle du sang royal.

I. — Jeanne, au fond de son village, se trouve admirablement renseignée sur la situation politique et militaire du pays, sur les alliances princières, sur les rivalités des partis, « choisit entre eux à ses justes préférences ». « Qui donc lui a appris tout cela... Qui? » demande Gabriel Hanotaux, sans trouver de réponse à cette question.

J'ai eu le bonheur de pouvoir le faire et d'établir les noms de ceux qui instruisaient Jeanne et renseignaient la Cour à son égard : Bertrand de Poulengy et Jean de Novelompont.

II. — Au moment de son départ, Jeanne est déjà une admirable écuyère et connaît dans la perfection le maniement des armes. A Chinon elle enthousiasme le duc d'Alençon par son adresse à courir des lances et il lui fait présent d'un cheval, en témoignage de son admiration. Jeanne, comme l'établit, du reste, dans son livre le capitaine Champion, a donc été longuement instruite dans le métier des armes, bien avant sa mission.

III. — Jeanne n'a pas encore quitté son village et Vaucouleurs et est censée n'être que la « bergerette » inconnue, qu'on en parle déjà dans l'Europe tout entière. On en parle en Bourgogne en 1428, *une année avant le début de sa mission*, on en parle en Italie et en Allemagne. Des écrits apologétiques sont répandus en très grand nombre, on en retrouvera quatre siècles plus tard, à Albi, à Königsberg. Et toute cette propagande sort d'un même centre : le parti des Orléans.

IV. — Jeanne est accompagnée de Vaucouleurs à Chinon par une véritable escorte de cavaliers, parmi lesquels figurent ses deux compagnons Poulengy et Novelompont et un *messenger royal*, Collet de Vienne, arrivé depuis peu de Chinon. Ce voyage, ainsi que l'armement de Jeanne et de ses compagnons, sont portés aux frais de l'Etat.

V. — A Chinon, Jeanne est reçue par le roi, nullement comme une paysanne inconnue, mais en grande cérémonie, dans la salle du Château, devant toute la cour rassemblée. Elle est introduite par un prince du sang, le duc de Bourbon et poursuit avec le roi un entretien de près de deux heures, au cours duquel elle lui communique un secret, qui lui fait verser des larmes d'attendrissement. Aussitôt après elle est logée à la cour et entourée de dames et de seigneurs de qualité.

VI. — Au moment du départ de l'armée pour Orléans, Jeanne reçoit une véritable maison militaire digne d'un prince : écuyer noble, deux pages nobles, chambellan, hérauts d'armes, aumônier, etc. De plus elle possède un étendard et une bannière personnels, imagés et fleurdelisés.

Cette réception et ces honneurs ne sauraient avoir été réservés à une bergère; ils ne se justifient pas par les victoires de Jeanne, puisqu'ils *précèdent* la campagne, dont le succès, à ce moment, était aléatoire. Ils ne s'adressent également pas à la messagère divine, car, au début du moins, on ne croyait point à l'inspiration de Jeanne et, du reste, le roi et la cour n'y crurent jamais beaucoup, même par la suite.

VII. — En juin 1429 le roi octroie des armes à Jeanne; ce sont, en partie, les « très nobles et excellentes armes de France », selon l'expression du roi d'Angleterre. Si Jeanne n'eût point été noble à ce moment, le roi l'eût anoblie avant de lui conférer des armes, ou en le faisant. L'acte d'anoblissement de Jeanne et de la famille d'Arc de novembre 1429 est un faux, fabriqué de toutes pièces au XVI<sup>e</sup> siècle par Le Fournier.

VIII. — Jamais, dans aucun document du temps, Jeanne n'est appelée du nom d'Arc. On lui donne le titre de la Pucelle et, dans le peuple, celui de Pucelle d'Orléans. Un puissant seigneur comme le comte d'Armagnac l'appelle dans sa lettre « ma très chère dame » et se « recommande bien humblement à elle ». Dans le « Mystère du Siège d'Orléans », œuvre contemporaine de Jeanne, elle est qualifiée de « très noble dame », de « noble princesse ». Martial Le Franc, dans une de ses poésies, constate que Jeanne est « pour un fier prince comptée et non pour simple bergère. »

IX. — Partout Jeanne est reçue comme une princesse de haut rang; à Orléans elle loge, *seule*, là ou logera le roi; en présence du roi, elle est immédiatement à ses côtés, comme au moment du sacre. Elle est revêtue du privilège royal du droit de grâce.

X. — Jeanne ne témoigne d'aucune affection à l'égard des Arc; elle n'en parle jamais. Elle quitte Domrémy et Vaucouleurs sans prendre congé de ses parents et ne revoit plus sa mère durant sa courte carrière. Au procès de Rouen, en réponse à une question du juge, elle dit s'appeler Jeanne, mais déclare ignorer son nom de famille. Les frères d'Arc viennent bien à l'armée, mais ne bénéficient d'aucun privilège et après la mort de la Pucelle, s'instituent les « managers » d'une aventurière qu'ils font passer pour Jeanne, sauvée du bûcher, et qu'ils exploitent indignement.

XI. — Par contre, Jeanne manifeste, dès son enfance, une affection passionnée pour la famille d'Orléans. Elle déclare qu'elle a eu des révélations sur le duc d'Orléans, qu'elle le considère comme « étant à sa charge ». Elle a toujours « l'œil et la pensée aux affaires du duc d'Orléans ». Sur les trois buts que Jeanne s'était assignés au commencement : délivrer Orléans, délivrer le duc Charles, prisonnier en Angleterre, faire sacrer le roi — deux concernent la maison d'Orléans.

A tous ses compagnons elle préfère le duc d'Alençon, gendre du duc Charles et surveille ce jeune prince pendant la campagne avec une sollicitude de sœur aînée.

XII. — Les Orléans lui rendent ces sentiments; ce sont eux, nous l'avons vu, qui facilitent la mission de Jeanne; elle est reçue par la parenté du duc Charles « Dieu sait avec quelle joie »; elle n'est entourée que de parents, de partisans et de serviteurs des Orléans.

Le duc Charles lui fait présent de vêtements aux couleurs des Orléans; elle porte le vermeille et le vert-perdu bordés d'orties.

XIII. — Jeanne entre de plain-pied dans son rôle et prend le ton de commandement avec les plus hauts personnages. Ses habitudes personnelles sont celles d'une personne de grande qualité. D'une sobriété et d'une endurance de guerrier, elle s'habille somptueusement et mène grand train de maison.

XIV. — Jamais Jeanne ne parle de sa paysannerie. Aux questions qu'on lui pose à Rouen elle répondra avec insistance qu'elle n'a pas été bergère. Par contre, elle déclare à d'Alençon, une fois qu'elle est avec lui et le roi : « Plus on sera ensemble du sang du roi de France, mieux cela vaudra ». L'auteur du « Mistère du Siège d'Orléans » fait dire à Jeanne : « sommes-nous ci toute la noblesse ». Aux juges de Rouen elle déclare : « si vous étiez bien informés à mon sujet, *vous voudriez que je sois hors de vos mains.*

XV. — Après la prise de Jeanne sous Compiègne, Pierre Cauchon négocie la prisonnière et paye pour l'avoir dix mille francs, en spécifiant que c'est là une rançon de roi et de prince.

XVI. — Les procès de foi étaient fort courts, ce qui s'explique par l'énorme quantité d'hérétiques et de sorcières qu'on condamnait à cette époque. Or, le procès de Jeanne, qui est un procès de foi, dure pendant des mois et les juges témoignent d'une surprenante inquiétude, multiplient les actes de procédure, se couvrent de l'autorité de l'Université de Paris et, après la condamnation, se font délivrer par le roi d'Angleterre des lettres de garantie. Durant tout le procès, ils ne cessent d'insister auprès de Jeanne pour qu'elle leur révèle le secret qu'elle a communiqué au roi. On semble lui « fendre la perche » au point que les Anglais perdent patience et que Warwick injurie grossièrement Cauchon.

J'arrête là cette énumération, qui est loin d'être terminée. Le lecteur s'apercevra que tous ces faits indiscutables et que j'ai simplement mis en lumière dans mes livres contredisent la thèse de la « bergerette » ; du reste, les grands historiens de Jeanne, comme Gabriel Hanotaux, par exemple, reconnaissent que l'histoire de la Pucelle est remplie de « mystères » et de contradictions auxquels la science conformiste est impuissante à donner une explication. Je n'ai évidemment pas pu exposer dans ces quelques pages l'argumentation et les

références que le lecteur pourrait trouver dans mes trois livres sur Jeanne d'Arc; cependant, du peu même qu'on vient de lire, il ressort que les contradictions de l'histoire de Jeanne d'Arc disparaissent si l'on renonce à la légende de la bergerette, pour voir en elle une fille de France, de la maison d'Orléans. Autant il est impossible qu'on ait voulu instruire de la politique une bergère inconnue, qu'on l'ait fait amener à la cour, qu'on l'ait reçue avec éclat et entourée d'honneurs *avant qu'elle n'ait rien accompli*, autant tout ceci est simple et légitime s'il s'agit d'une fille de haute naissance; et, d'autre part, autant l'indifférence de Jeanne à l'égard des Arc et son attachement passionné pour les Orléans seraient étranges de la part d'une fille de Jacques d'Arc, autant ces sentiments sont naturels dans le cœur d'une demoiselle, d'une « Pucelle d'Orléans ». C'est, du reste, la conclusion à laquelle arrivent les critiques qui ont bien voulu analyser mes ouvrages avec impartialité. Ainsi Henri de Régnier écrivait que ma thèse « explique bien des points obscurs du rôle de la merveilleuse guerrière », tandis que M. Emile Henriot reconnaissait que « si la conjecture est vraie, tout s'explique, s'enchaîne et devient clair dans la merveilleuse aventure de la bonne Lorraine. » C'est également, et sous différentes formes, ce qu'ont exprimé de nombreux grands écrivains et des critiques célèbres, comme Gabriel Boissy, André Billy, Robert Kemp, et d'autres.

Je n'ai exposé ici, je viens de le dire, que les questions principales de l'histoire de Jeanne, auxquelles j'ai voulu donner une solution.

Sous cet aspect très abrégé, ma thèse peut paraître évidemment incomplète, car elle ne répond pas à la question que le lecteur ne peut manquer de poser : si Jeanne appartenait à la maison d'Orléans, de qui était-elle la fille?

J'ai traité longuement de cette question dans mes livres (1) et il m'est impossible de répéter ici ma démonstration complète. En bref, je dirai qu'un ensemble de

(1) Et dans un article du *Mercur*e en 1933, que je m'excuse de reprendre, en partie, ici.

présomptions nous indique que Jeanne était la fille de Louis d'Orléans et d'Isabeau de Bavière. Quelques jours après la naissance de l'enfant, Orléans fut assassiné rue Vieille-du-Temple, au moment où il sortait de l'hôtel de la reine. L'instigateur du meurtre étant Jean Sans Peur, ennemi de la reine et des Orléans, qu'il voulait exterminer, Isabeau se réfugia à Melun et Valentine de Milan à Blois. Jeanne fut transportée à Domrémy. Pourquoi à Domrémy? Un de mes critiques, M. Grosdidier des Matons, historien de la Lorraine, m'en a fourni une précieuse explication. La seigneurie de Vaucouleurs, dont dépendait Domrémy, était devenue depuis 1356 domaine royal ou « le roi était complètement chez lui »; à partir de 1396, Charles VI étant atteint de folie, Louis d'Orléans « se substitue au roi son frère » dans l'administration de ce domaine. Vaucouleurs est « chambre du roi » et le restera même après la mort d'Orléans et de Charles VI. Domrémy se trouvait être ainsi un lieu de refuge excellent pour un enfant de la maison d'Orléans; ajoutons que Jacques d'Arc, après l'apparition de Jeanne, reçut à bail le château de l'Isle, position retranchée qui permettait aux habitants de Domrémy de se protéger contre les incursions des Bourguignons et des bandes de pillards.

Sur l'apparition de Jeanne à Domrémy nous avons un document important, la lettre de Perceval de Boulainvilliers au duc de Milan, *beau-père* de Louis d'Orléans. Il y est raconté que dans la nuit de l'Épiphanie les habitants du village furent réveillés par un grand remue-ménage et *ignorant* la naissance de Jeanne, coururent s'informer de ce qui se passait. Comme il est absolument impossible que dans un village de *trente feux* les commères puissent ignorer la naissance d'un enfant chez la femme du doyen, nous devons en conclure que Jeanne *n'est pas née* à Domrémy. Du reste, la plupart des témoins du procès de réhabilitation ne l'affirment pas et, dans un livre récent, le colonel Billard en discutant ma thèse, admet que Jeanne a pu naître autre part qu'à Domrémy.

Aussi, en expliquant dans son ensemble toute l'his-

toire de Jeanne, ma thèse ne se heurte, en même temps, à aucune impossibilité, à aucune difficulté même, alors que la légende de la « bergerette » s'y perd irrémédiablement. Il est à remarquer que les rares preuves qu'on a essayé d'avancer en faveur de cette légende se sont trouvées être basées sur des textes et des documents dont la fausseté, l'inexactitude ou la mauvaise interprétation ne font aucun doute et ont été indiqués, du reste, par de nombreux historiens. Fausse, la date de naissance de Jeanne en 1411, fausse, la déposition de Dunois au procès de réhabilitation, faux, le prétendu acte d'anoblissement des Arc. Seulement, en citant ces inexactitudes, les historiens de Jeanne n'ont pas eu l'idée d'en tirer des conclusions.

Je dois dire, en toute conscience, qu'aucun de mes critiques ni aucun des historiens qui ont fait paraître depuis différents ouvrages sur Jeanne d'Arc, n'ont trouvé d'explication aux faits que je viens d'exposer. Je leur en ai donné, cependant, et je leur en donne encore maintenant, toute facilité en énumérant, point par point, les questions sur lesquelles ils pourraient exercer leur sagacité; je suis même allé jusqu'à transporter le débat au cœur même de l'histoire de Jeanne, à Orléans, ou, au cours d'une conférence contradictoire, M. le professeur Bruley a bien voulu présenter les objections de la science conformiste. Là encore, j'ai eu la déception de voir mon honorable adversaire éviter soigneusement toutes les questions auxquelles il s'agissait de répondre. Il s'est borné à m'entreprendre courtoisement sur des points de détail, parmi lesquels je glane l'amusant reproche d'avoir parlé dans mon livre des Plantagenets, alors que c'était la maison de Lancastre qui régnait à cette époque en Angleterre. M. Bruley ne semble évidemment pas se douter que les Lancastre et les York n'étaient que les deux lignes de la maison des Plantagenets.

Petite, très petite erreur, sans doute, mais qui témoigne de l'érudition et de la bonne foi des représentants du conformisme qui prétendent connaître et faire connaître l'histoire de Jeanne d'Arc.

Il est encore un dernier point fort important sur lequel je voudrais attirer l'attention de mes lecteurs. C'est à tort qu'on a voulu me faire honneur de la thèse du « sang royal » ; elle n'est pas de moi, on pourrait même dire qu'elle n'est de personne, car elle remonte à l'époque de Jeanne elle-même. Je viens de citer plus haut quelques exemples de ce qui se disait et s'écrivait à ce sujet, en ce temps ; j'ajouterai seulement que même au procès de réhabilitation, où s'est forgée définitivement la légende de la « bergerette », nous trouvons, sous la plume du promoteur Bréhal, une singulière, mais très nette allusion aux origines royales de Jeanne. Depuis, de nombreux écrivains se sont faits l'écho de cette version.

Parmi eux, il faut citer, en premier lieu, Shakespeare, qui prête à la Pucelle la déclaration suivante : « Je vous dirai d'abord quelle est celle que vous avez condamnée en ma personne : ce n'est pas la fille d'un pâtre, mais un rejeton de la race des rois. » (Henri VI, acte V, scène VI). On s'aperçoit que ses paroles complètent simplement celles que Jeanne avait prononcées à Chinon : « plus on sera ensemble du sang du roi de France... », et à Rouen : « Si vous étiez bien informés sur mon compte... »

Quel que soit le véritable nom de l'homme de génie qui signait Shakespeare, — et on sait combien cette question est controversée, — il est établi que cet auteur possédait une prodigieuse érudition et qu'il était parfaitement bien informé des dessous de la vie des cours.

Shakespeare n'a certainement pas *inventé* la phrase qu'il attribue à Jeanne ; il devait disposer de documents et de témoignages qui ne nous sont pas parvenus, peut-être de ce « livre de Poitiers » auquel Jeanne faisait allusion au cours du procès de Rouen et dont Quicherat déplore la disparition. D'autres auteurs, qui ont parlé de Jeanne : le Pape Pie II, Richer, du Bellay, Naudé, Villaret, par exemple, font également allusion à certaines références, dont on a perdu la trace. Depuis cinq cents ans, les incendies, les guerres, les révolutions ont anéanti tant de documents précieux que c'est vraiment miracle qu'il

en existe encore assez pour alimenter les travaux des historiens.

De là, ce lent envahissement de l'histoire par la légende, qui, elle, n'a besoin d'aucun document pour s'épanouir. Et, cependant, l'histoire est en train de prendre sa revanche.

Un premier essai d'ensemble sur la question des origines de Jeanne avait été tenté, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, par P. Caze. Ses aperçus sont extrêmement ingénieux, mais il manquait à cet auteur une documentation suffisante qui n'a été réunie que par la suite. Le manuscrit d'un grand ouvrage sur le même sujet, auquel mon père, Paul Jacoby, avait travaillé pendant de longues années, s'est malheureusement égaré; il n'en est resté que quelques bribes, qui m'ont permis de reconstituer en partie cette œuvre importante.

La thèse du « sang royal » a donc une longue histoire; formulée dans mes livres, elle a subi le feu de la critique et y a résisté, ce qui démontre, tout au moins, la solidité de sa construction.

Tel est très brièvement exposé l'état exact de la question. Le lecteur pourra choisir ainsi entre deux explications de la merveilleuse histoire de la Pucelle. Il peut faire son choix en toute tranquillité selon ses préférences, car princesse ou paysanne, Jeanne n'en est pas moins la figure la plus touchante, la plus noble, la plus pure et la plus glorieuse de l'histoire de l'humanité.

JEAN JACOBY.

## POÈMES

---

*Sois béni, mon Dieu, pour ce monde incompréhensible  
Dont l'homme t'accuse.*

*Sois béni pour les choses créées  
Car, Dieu merci, elles sont inachevées!*

*Elles sont fragiles et fluantes et branlantes :  
Oiseaux perchés,  
Collines effritées,  
Rivière sans digues,  
Belle eau qui te cherches et cours après toi-même  
Sans rien trouver.*

*Oui mon Dieu tu n'as pas, comme un bon écolier,  
Mis un point à la phrase  
Et des gens graves t'ont mal noté.*

*On t'a bien enfermé  
Dans ton éternité,  
Cloué sur l'iafini;  
Cercé de perfections  
Pour te juger.*

*Moi je dis : Sois loué!*

*Je chanterai les choses non parfaites  
Sans règles, sans lois, sans raisons :  
La souche que mon pied heurte, le poison,  
La mer vorace et le volcan,  
Mon sang qui coule et mes blessures,*

*Le tronc pourri, la nuit, l'espoir.*

*La fleur fanée,  
L'oiseau sans plumes.*

*Les yeux d'aveugles ouverts sur le néant,  
Le geste inutile des mourants,  
Et cette folle immense et stridente : la vie.*

—

### LA JEUNE FILLE ET LA MORT

*Dans le silence et les parfums  
J'attends, Mort,  
Et j'espère —*

*Dès mes plus informes jours  
Tu es en moi;  
Et quand tu me prendras  
A qui d'autre serais-je?*

*Suspends le geste de mes bras,  
Et sur mon corps  
Tendu vers la vie  
Pose ton ordre.*

*Regarde-moi :*

*Je suis dissonances et troubles,  
Et tout en moi se contrarie.  
Quand tu viendras, je serai une.*

*Regarde-moi.  
Je dois entendre sans repos  
Mes chansons folles et lourdes,  
Et je cherche, incertaine,  
Un chemin sans brouillards.*

*Hors ta venue, rien ne m'est sûr  
Et je trébuche.*

*Mais après l'heure où tu voudras  
Je serai calme,  
Et déserte,*

*Ainsi qu'une chambre ouverte  
Où s'allonge le crépuscule.*

### TENDRESSE AU BOIS DORMANT

*La fleur ivre a jailli de l'arbre  
Allez vers le soleil.  
Pour moi, je cherche.*

*J'ai refusé le vin sombre du vent  
Et j'ai fui  
Les nouveaux parfums  
De la terre.*

*Où donc est ta maison claire,  
Tendresse?*

*Dans le bois sans nom  
Je vais,  
Butant sur la nuit,  
Et l'angoisse a pris  
Mes deux mains.*

*J'en sais d'autres que moi  
Qui dans ce bois tournent cent ans  
Et meurent;*

*Sans même apercevoir  
Ta porte de lumière*

*O Belle!  
Toi qui dors à jamais, close en tes cheveux longs.*

### SOUFFRANCE

*La souffrance de ma vie  
Est la souffrance de toute vie.  
La voilà fondue  
Dans les brumes humaines.*

*La souffrance de ma vie  
Est dans toute vie.  
Rien ne la détruit.*

*C'est elle qui pleure  
 Dans ta chanson triste,  
 O voix dans la nuit.*

*C'est elle qui crie  
 Dans les rues obscures  
 Des villes gluantes.*

*Je l'entends frapper  
 Aux portes maudites  
 Qui n'ouvrent jamais.*

*On va la clouer  
 Dans les cercueils triples  
 Que les hommes ont faits.*

*Pour que la nuit, et le silence,  
 Pèsent trois fois sur l'oublié.*

### LE SOIR DIVIN...

*Le soir divin  
 Coule en pluie de fraîcheur du ciel brumeux sur l'eau,  
 Va, mon petit bateau.*

*J'ai noyé tous mes rêves et mon âme est tranquille,  
 Va, mon petit bateau.*

*La vie n'est rien  
 Que ce parfum  
 D'herbe fanée qui vient des berges.*

*La vie n'est rien que ce bruit d'ailes  
 Et ce frisson  
 Facile  
 De l'arbre  
 Sur l'eau.  
 Va, mon petit bateau.*

*Ce soir, la vie n'est rien  
 D'humain.*

*MON INUTILE AMOUR*

*Mon inutile amour  
A dormi tout l'Eté  
Dans mon âme.*

*Je l'ai traîné  
Près des rivières  
Où l'Automne a trempé  
Ses longs cheveux de brume.*

*Et la fauve agonie  
Des forêts  
L'a cloué pour jamais  
Tout au fond de moi-même.*

*Ainsi je vais,  
Sans espoir ni beauté,  
Marchant sur la vie,*

*Jusqu'au bout du chemin  
Où j'oublierai enfin  
Qui je suis.*

CLAUDE STÉPHANE.

## LE RÉCIT DU MINEUR

---

Tous les jours, je descendais dans la mine, la grande mine, la mine profonde.

Tous les jours je creusais la mine, je l'enfonçais davantage.

Son charbon était lourd, dur; il était brillant. Il allait loin dans les wagons, sur les péniches.

C'était une bonne mine de bon charbon.

Mais elle s'est anéantie un jour dans la terre.

Alors mes amis sont morts, j'ai perdu ma femme, mon petit et ma maison aussi.

Je ne descendrai plus dans la mine.

Je ne remonterai jamais plus de la mine pour aller dans ma maison, que je n'ai plus jamais retrouvée. Mais je la cherche toujours dans les rues; et ma femme, et mon petit qui m'attendent.

A l'hôpital, après la catastrophe, une femme est bien venue qui portait un enfant.

Elle m'a bien regardé et a dit : « C'est mon mari. »

Ce n'était pas ma femme : elle pleurait; ma Jeanne ne pleurait jamais quand elle me voyait.

Le petit garçon, lui, ressemblait bien au mien.

Je lui ai tendu les bras, mais il s'est caché la tête dans le cou de sa mère, et n'a pas ri.

Ce n'était pas mon petit.

Pierrot n'avait pas peur quand je lui tendais les bras.

Je le cherche, et chaque enfant je regarde.

Quand je l'aurai retrouvé, je lui prendrai la main et je lui dirai ce que j'ai vu, ce jour-là, dans la mine, sous la terre.



Ce matin était pareil à tous. J'ai beau chercher à me souvenir, je ne trouve rien qui l'ait marqué entre les autres matins.

Comme à l'ordinaire, on s'était rassemblés à la bouche du puits, chacun avec sa lanterne, son pic, ses outils, sans rien dire.

Et la cage est descendue, et elle est remontée, et c'était notre tour d'y aller avec les copains.

La molette du puits n° 3 fait « rrr! fouic! rrr! fouic », la cage descend vite en cognant sur ses guides.

Et le mur du puits s'étire et monte autour de vous, autour du câble, avec, en haut, un rond de ciel qui devient petit, petit, à mesure qu'on s'enfonce, qui se ferme, œil qui s'endort, tant, qu'on ne le regarde plus.

Il semble que l'on plonge tout éveillé au pays du sommeil, où le rêve mauvais est de creuser, creuser toujours, pour aller plus profond dans la nuit dure du charbon, dans l'oubli de ce qui est en haut, au soleil, sur la terre.

La cage descend; on se tait.

Et les lampes brillent davantage en éclairant par en bas les visages, qui deviennent des masques aux yeux blancs.

La cage ralentit, craque, se balance, et, brusquement, s'arrête. On est au fond.



On est au fond du puits, au plus profond de la mine.

On est au carrefour clair, maçonné comme un tunnel, éclairé de lampes bien alignées, lignes qui vont tout droit.

Là, on rit encore avec son vrai visage.

Il y a beaucoup de bruit : celui des pompes d'épuisement, qui font comme des chiens qui mangent, celui des ventilateurs, « ououou » sans fin, ceux des trains de wagons qui roulent, et que l'on charge dans les cages qui remontent.

Alors on parle fort.

Par équipes, on va son chemin, ainsi que là-haut vont les hommes, tournant dans les rues qu'ils reconnaissent à peu de chose : à la couleur des portes, à l'odeur des boutiques ou aux lettres qui sont sur les murs.

D'abord par les grands boulevards voûtés, éclairés, puis, ayant tourné dans la galerie qu'il faut, et que l'on connaît bien : — celle de son chantier, — on va en balançant sa lampe.

Les galeries sont faites en bois de sapin. Ce sont de fortes barrières. De l'autre côté des rondins, il y a le charbon et tout ce qui est dedans. Au milieu, c'est la voie de fer qui brille; des trains de wagons y roulent, tirés par de vieux chevaux aveugles que conduisent des gamins.

Quand ils vous croisent, on s'en gare en appuyant le dos à la barrière, alors on la sent qui remue, comme secouée par derrière.

Sitôt le convoi passé, on marche, au milieu des rails pour ne pas heurter la tête aux contrefiches, les uns derrière les autres, et on ne parle plus.

C'est ainsi que l'on va dans les galeries qui deviennent peu à peu plus basses, plus étroites, plus chaudes.

Parfois, à un carrefour, on est arrêté : la Mine. On crie : « La Mine ! » et on attend. Quand elle explose, ça fait un coup dans le ventre; les boisages craquent, secouent de la terre, et l'on repart en crachant de la fumée.

Le chantier, c'est quand la galerie s'arrête face au charbon.

On est content quand même d'être arrivé à son chantier.

On regarde. Comment va-t-on s'y prendre? Tantôt c'est au pic qu'il faut, tantôt au levier qui mord dans une fissure et fait tomber d'un coup tout un quartier, qui se décolle bien nettement : j'aime ça; c'est du travail propre, mais c'est pas toujours possible; c'est pas tous, non plus, qui savent faire. Autrement c'est le coin qu'on enfonce à coups de masse; ou quand c'est friable, avec le pic.

Ce qu'il faut, c'est faire avancer la galerie, c'est tirer, arracher le charbon de la terre.

Nous sommes deux piqueurs. Lui, Antoine, c'est un bon gâs. Nos chargeurs sont des jeunes, et forts. Il y a son fils Claude, et Arthur, un Polonais; à nous quatre, on forme l'équipe et l'on s'entend bien.

Mais le chantier est dur. On appelle la couche « la brûlante » parce que c'est pas croyable ce qu'il fait chaud dans ce coin-là. Et dire que droit au-dessus, là-haut, il y a la Loudaine, une petite rivière, dans des prés étroits.

Vous la connaissez peut-être, avec des frênes et des aulnes sur ses bords. Leurs racines sont dans l'eau même, dans son eau si fraîche, si claire, que l'on voit les petits poissons qui nagent entre elles.

C'est joli à voir, une petite rivière au soleil; c'est bon à sentir, le vent sur son bord; et son glou-glou, dans le silence qui est là-haut.

Je pense ainsi souvent à ce qui est au-dessus de moi, tandis que je suis au fond. Ça ne m'empêche pas d'abattre le charbon, et même quelques wagons en plus de ma tâche, pour la prime.

Antoine est comme moi, et les autres de même. Quand on s'arrête pour souffler, et essuyer, avec sa sueur, l'eau chaude qui goutte du plafond, c'est de son jardin qu'il me parle toujours, lui. Moi aussi, j'aime bien mon petit jardin, ses herbes grasses, tendres, si douces à manger, sa tonnelle, et l'arrosage, les soirs des dimanches.

Mais en piochant, je réfléchis à beaucoup d'autres choses.

Ce qui m'occupe le plus, m'inquiète, c'est le charbon. Le charbon qui éboule sous mon pic, que mon levier fend; celui qui est tout autour de moi, dessus, dessous.

Le charbon, c'est tout un mystère.

Les ingénieurs disent que c'étaient des forêts, mortes, enterrées depuis des temps et des temps.

C'est vrai. On voit bien qu'il y avait là des arbres, et des grands, puisqu'on trouve des troncs, et la marque des feuilles. Je n'ai jamais vu des feuilles pareilles.

Quand on a la chance de trouver de jolies choses, bien entières, on prévient l'ingénieur de service, et l'on enlève le morceau, sans le casser, — ils appellent ça des *fossiles*. — Ils l'encadrent sous un verre et le mettent dans le musée, où il y en a beaucoup, et l'on touche un pour-boire.

On ne rencontre pas que des plantes, mais des animaux aussi, et des escargots grands comme ça, et des bêtes impossibles, des sortes de lézards, des serpents. Même que dans notre veine, la *brûlante*, il y en a plus qu'ailleurs; et je dis, moi, que la mine, c'est pas seulement une forêt des temps anciens, mais c'est tout un monde.

La preuve, c'est qu'il y a aussi des poissons, des oiseaux, des tortues, et beaucoup d'autres bêtes que l'on ne connaît plus.

C'est un monde perdu que le mineur découvre.

Justement, ce jour-là, j'ai tout de suite vu le petit poisson. Il était entre deux blocs, comme une image dans un livre. Un coup de pic au bon endroit : crac, la page est tombée en éclats, et de l'autre côté, il nageait, tout tranquille, sur du charbon bleu, et me regardait de son œil rouge.

Charbon bleu? Œil rouge? Mais oui, je dis bien. Croyez-moi, le charbon a toutes les couleurs, comme le reste. On dit : il est noir; c'est qu'on ne sait pas le voir.

Le mineur, lui, sait bien voir les couleurs du charbon. Ah! Elles sont pâles; il faut bien regarder pour les voir. Il faut aussi qu'on ne soit pas ébloui par le jour du soleil. Dites voir, quand vous sortez la nuit, sans lune, tout, aussi, vous paraît noir, et cependant, le toit est toujours rouge et l'arbre toujours vert sous le ciel toujours bleu, pas?

Croyez-moi, je vous le dis, il n'y a pas de plus jolies couleurs que celles du charbon. Mais on ne sait pas voir, on ne se donne pas la peine de voir, quand on est toujours sous le soleil, qui vous jette dans les yeux les couleurs des choses.

Maintenant qu'on ne me laisse plus descendre dans la

mine, — c'est des méchancetés! — j'aime bien retrouver les couleurs de la houille, alors je regarde les bulles que fait le savon qui mousse, les ailes des papillons, ou mieux ces traînées d'huile qui s'étalent sur les flaques d'eau au bord des trottoirs. C'est joli, dites? Les gens passent, ne les regardent pas, et pourtant, il y a toutes les teintes, brillantes, mais brillantes, qui sont sur les arcs-en-ciel, et des dessins, que l'on reconnaît en les regardant longtemps.

Le petit poisson qui était posé sur le bleu avait ces reflets-là.

Je l'ai montré à Antoine qui m'a dit : « Tu le remonteras. » Et puis j'ai piqué à-côté pour pas lui faire de mal.

Je travaillais fort. J'étais content de ma trouvaille. C'est pas tous les jours qu'on en rencontre de tout entiers.

Quand on est content, ça vous donne du courage, on ne sait pas pourquoi. Et je te pique, et je te cogne! Abats par-ci, croule par-là! J'aurais chanté, vrai! Mais à cause de la poussière, vaut mieux pas.

C'est Arthur qui chargeait mon wagon. Il n'en revenait pas. Quand c'était plein et qu'il le poussait, je buvais un coup.

Il accrochait le wagon au convoi. Le petit palefrenier, Gabriel, un joli gamin, tirait sur le cheval, et il partait jusqu'à la cage qui monte dans le puits. Mon charbon remontait au jour, qu'autrefois il avait connu...

Où va le charbon qu'on déroche de la mine? Fait-il bouillir la chaudière du train qui part, du bateau qui aborde les îles? Forge-t-il le fer ou le cuivre, ou peut-être l'or qu'on ne voit pas? Fait-il tourner les machines qui font toutes les choses que l'on vend?

Il peut aussi bien fondre les canons que chauffer la chambre où il y a une femme riant à son petit enfant.



On travaillait.

Est-ce moi en débloquent au levier, ou Antoine? je

ne sais plus : nos deux blocs sont tombés en même temps. Je crois bien que c'est lui; il piquait au plafond.

Toujours est-il que le petit poisson s'est brisé, tant brisé, que je n'ai retrouvé que son œil sur un éclat.

C'est de ce moment-là que le malheur a soufflé dans la mine; je le sentis se lever dans la terre, dans l'air chaud.

L'eau qui goutte toujours de la voûte était maintenant bouillante, et nous cuisait la peau.

Le charbon, chauffé par le feu qui vient de la terre, fumait des vapeurs âcres. Je toussais. L'outil me brûlait les mains : je le lâchai.

Alors, la mine a grondé.

D'abord et bien profond, comme un drap qu'on déchire, comme un vent au loin, bien loin, qui froisse des branches et les arrache et les brise.

C'étaient, au-dessous de nous, les tempêtes anciennes qui se réveillaient dans la forêt ensevelie. Parmi les troncs, les branches et les feuilles de la houille, c'était le galop de toutes les bêtes prisonnières de la mine.

C'était l'esprit mauvais du charbon qui remontait vers nous à l'appel du petit poisson.

Et cela s'approchait. Orage grondant toujours plus fort, tempête secouant tout.

Antoine et les autres me regardèrent.

Ah! Vous auriez ri de voir leur tête, leurs yeux fous.

Ils avaient compris que ça s'abattait là.

Courir se sauver? Où?

Clameur horrible, tocsin des dernières heures, tonnerre plus terrible que le tonnerre sur la terre.

Boule de sang qui éclate les feux de la mort.

La rage de l'Enfer foudroya sur nous.

Coup de grisou.

C'est drôle, d'abord c'est le vieux cheval qui se cabra. Après, les wagons sortirent des rails, puis tout bougea.

Le boisage comme un accordéon, le charbon comme dans la pelle, et nous, comme saouls.

Et tout croula.

Les rondins, brisés; les wagons, écrasés; les rails,

noués. Le cheval, les lampes, les pics, les pelles, les pioches, dans le charbon éboulé tout; et nous dessous.

Puis, silence.

Des heures et des heures on resta comme ça, sans bouger de rien, sans rien sentir, pierres dans un tas.

Une lueur jaune qui sortait des fissures se mit à couler comme un sirop gluant, il m'en rentra dans les yeux, cuisant; alors je gueulai.



Je bougeais. Un homme était en travers de mon ventre, qui s'est réveillé; et lui aussi s'est mis à gueuler, et puis les autres.

On vivait.

Tout avait croulé sur nous, mais on était quand même vivants.

Ça me faisait mal au bras, qui était gonflé de sang, à crever. Alors, j'ai pendu à mon cou, avec ma ceinture, mon bras cassé.

Antoine restait assis; il geignait : c'étaient ses jambes.

Claude, lui, n'avait rien; il était debout et tirait le Polonais par les pieds : le pauvre était pris sous le chevalement, tout couché. J'ai tiré aussi. Il est venu, sa tête tout écrasée, et mort. Alors on l'a repoussé.

Le petit Gabriel, lui, on ne le voyait plus : perdu...

Nous avons regardé comment on était logés. Faut vous dire qu'une lampe éclairait; les autres, cassées.

Ça ne ressemblait plus à rien. On était dans un trou; la galerie sens dessus dessous.

On a parlé. Il fallait sortir. Peut-être, — ça s'est vu, — qu'en glissant entre les blocs, les pièces du boisage, on pourrait ainsi arriver jusqu'à la galerie maçonnée, qui, elle, avait dû résister, ou à une trémie de ventilation.

Le Claude a dit : « J'y vais. »

Il avait son marteau. Il avançait bien. On l'entendait qui rampait. De temps en temps il s'arrêtait, cognait, puis repartait.

On lui criait : « Ça va? » Des fois il répondait. On l'entendait qui peinait, et avançait toujours.

Tout d'un coup, il y a eu un grand craquement, puis, plus rien. Silence. Antoine a crié, appelé; et moi aussi, bien sûr, tant, que ça a bougé, et qu'on a entendu ramper, et souffler de plus en plus fort. Claude revenait.

Il revenait à reculons, et quand j'ai vu ses pieds, je l'ai tiré, mais il est resté couché sur le côté. Il ne disait rien. Il bavait du sang.

« Qu'est-ce que t'as? Eh! Claude! Réponds donc, petit! » Il s'est relevé sur le coude, nous a regardés. Un hoquet l'a pris; il a vomi son sang à pleine bouche, et puis, il est retombé, mort... Oui.

Antoine s'est recouché, pleurant. Il disait, sans s'arrêter : « Malheur! Quel malheur! C'est le malheur! » tantôt fort, tantôt doucement. Une vraie pitié. Ça se comprend; c'était son fils.

J'ai dit : « Allons-y voir. » Je me suis enfoncé par le trou, sous les éboulis, là où Claude venait de passer, mais j'ai pris la lampe. Voilà : il aurait dû prendre la lampe. C'était un bon chemin, parce que, les boisages, ils cassent bien, mais en tombant, ils ne bouche: t pas tout; entre leurs morceaux de rondins, il y a de quoi se glisser. Bon chemin... à condition de ne pas trop secouer sur son passage, pour que ça vous tombe pas dessus. Claude y était allé trop fort. Il avait dû être pris ainsi, et avait eu la poitrine écrasée.

J'avancais avec précaution, en rampant, pouce à pouce. Je me disais : patience, ça ira, tu sortiras.

Non; il n'y avait pas moyen. La grande galerie voûtée avait, elle aussi, éboulé. Je suis revenu.

Quand, à reculons, j'ai débouché au terrier, j'ai trouvé Antoine, mort à son tour, qui me regardait.



Il n'y avait plus que moi de vivant, et leurs yeux grands ouverts.

Quoi de plus terrible encore que la malédiction d'un œil de mort? Ils étaient six autour de moi.

Et j'entendais leurs âmes, que je ne voyais pas, qui tournaient, dansaient, en peine d'un chemin pour

s'échapper vers la béatitude ou vers la perdition, je ne sais pas.

Alors, j'eus peur. La vraie : la Peur, quoi, qui vous fait dans la bouche une langue de cuir sec, et les genoux mous.

« A moi ! Au secours ! » Et je frappai le *rappel du Mineur*. Vous savez ce que c'est ? On tape, dang dang, sur le roc ; ça s'entend de loin et de profond. Alors, ceux qui cherchent les enterrés écoutent : dang, dang, s'y dirigent ; ça les aide, ça les encourage, ça les hâte, alors ils arrivent et vous délivrent.

J'écoutais aussi, l'oreille sur le charbon, si je les entendais venir, forer une nouvelle galerie.

Car en haut, la sirène d'alarme, pour sûr, avait crié, et tous les hommes de la mine, tous, devaient maintenant creuser pour me secourir.

J'écoutais, mais, je n'entendais que mon sang bouillir. J'écoutais... Ah ! Oui, j'écoutais ! mais je n'entendais que leurs âmes, comme de la soie qui se froisse.

Je frappais, je frappais toujours, et quand mon bras lassé ne pouvait plus soulever le pic, c'est avec les talons que je tapais encore.

Comme ça longtemps.

Et je me fatiguais, et la lampe baissait, à n'être plus qu'un petit point rouge. Elle s'est éteinte quand j'ai senti le frisson, et six étoiles se sont allumées deux à deux : leurs yeux...

Je me suis couché sur le dos, j'ai bien arrangé mon bras cassé sur ma poitrine. D'ailleurs, il ne me faisait plus mal. Je ne pouvais plus avoir mal ici ou là. Mais par exemple, j'avais soif ; une soif de damné.

Un vent froid soufflait, qui me faisait du bien. Je pensais : « Il va pleuvoir, ce sera bon ; j'en prendrai dans le creux de la main pour boire. » C'était la fièvre qui me faisait dire ça : je savais bien qu'il ne pleut pas dans une mine, mais pour le vent, c'était vrai, je le sentais.

Il venait par-dessous les boisages effondrés, en faisant une jolie musique, que j'ai bien connue, mais que je n'ai plus jamais entendue ; elle me berçait. C'est peut-être

la chanson de ma mère quand j'étais un petit enfant; ça encore, c'était possible. Comme elle soufflait aussi sur leurs yeux, ils se sont éteints, ceux qui me faisaient tant souffrir.

Alors, une prière jaillit de moi, de ma bouche, de ma gorge, de mon âme délivrée, et je sentis que j'allais m'endormir ou mourir enfin.

Dormir, c'est bon. Ah! Dormir, c'est une bénédiction. Et les morts ont soupiré, gémi.

Ils se sont animés. A mes côtés, leurs cadavres se sont dressés.

Je les voyais comme je vous vois, mon ami.

La grande avenue de la forêt souterraine, couchée dans le charbon, s'était ouverte pendant que je dormais. Ainsi, vous comprenez, toute sa lumière verte nous éclairait, et je les voyais.

Antoine et son fils Claude, Arthur le Polonais, et Gabriel, le petit palefrenier, retrouvé, étaient maintenant debout autour de moi, me regardaient en souriant.

Leurs yeux ne m'effrayaient plus; ils n'étaient plus ceux, méchants, des trépassés, mais des yeux rians de vivants.

Je me suis levé. Ensemble nous sommes allés dans l'Avenue, épaule contre épaule.

Je me taisais, je n'osais pas, le premier, parler; je n'osais pas non plus regarder à droite, à gauche, ou devant, ni les regarder, eux.

Je marchais comme l'on marche dans les rêves, sans toucher du pied le chemin, sans porter les peines du jour.

On allait. Heureux.

Et ils se mirent à chanter. Chant qui sortait d'eux, s'exhalait de tout leur corps, comme le parfum d'un fruit.

Comme une vapeur suave flottant autour de nous, chaque note était l'oiseau d'une envolée, allant et revenant, s'élevant vers le ciel ou glissant vers moi, tantôt tout seul, tantôt tous ensemble. Certains se posaient dans le feuillage et continuaient là à chanter.

Il y avait des rossignols et des mésanges, des alouettes et des fauvettes; il y avait tous les oiseaux de l'air, et comme j'ai levé les yeux, j'ai su qu'ils étaient, dans les arbres, les fleurs des branches.

Hauts, si hauts, les arbres aux troncs minces, plus polis, plus brillants que des câbles d'acier, penchés les uns vers les autres, balançant lentement leurs palmes d'où tombait goutte à goutte la rosée sur nos corps mouillés, lavés, sur mes yeux, mes lèvres, dans ma bouche. Bonne pluie parfumée, que je buvais.

Aux troncs des grands arbres, des plantes se nouaient, qui portaient des grappes de fruits luisants et bigarrés, trop beaux pour être mangés; elles allaient d'un arbre à l'autre ainsi que les guirlandes des soirs de gala.

Des herbes, douces comme des mains lasses, traînaient à terre leurs grandes feuilles de velours.

Et puis, çà et là, pareils à des ailes d'oiseaux fantastiques, cris de joie, s'élançaient des bouquets.

Vert, presque bleu, vert presque jaune et rouge, c'était de tous les verts qu'on voit dans l'eau qui bouge.

C'était d'une beauté à ne pas dire.

On allait, dans l'allée, légers, tout droit devant soi.

Mais tout à coup, coupée par une vallée, elle cessa. Et la forêt aussi arrêtait là ses arbres hauts tressés de lianes, et toutes ses plantes.

Devant nous, c'était un paysage. Une vallée profonde puis une montagne grise.

Dans la vallée coulait à gros nuages une vapeur épaisse et brune. La montagne était haute et hérissée de pierres levées. A son sommet il y avait une couronne, un mur crénelé, et, derrière, la forge de l'aurore, ses feux, ses doigts de lumière, si brillante par delà la désolation des pentes, que je baissais mes yeux brûlés.

A mes pieds, je vis ainsi la lèvre de la falaise, son argile rougeâtre, son sang caillé. Des lettres y étaient tracées, et j'y ai lu ces mots, que je n'ai pas compris :

## PECCATA MUNDI

Alors, on s'est arrêtés, et, tous, retournés.

Ah! ne vous retournez jamais!

Derrière nous, contre nous, tout contre, la belle forêt était redevenue la nuit, sombre et dure, du charbon.

Gabriel, lui, n'eut pas peur. Il me prit par la main, et, le premier, descendit la falaise, nous entraînant dans un sentier glissant, bordé de fleurs.

Il y avait, en touffes drues, du chanvre, des tue-loups, des stramoines mauves et de la ciguë vireuse, des digitales parmi des sarments de belladones, des morelles noires, des ellébores et des pavots laiteux, et d'autres. Il y avait toutes les plantes qui enivrent, endorment et tuent. « Gamin, laisse-moi là, me coucher et mâcher jusqu'à la mort les tiges empoisonnées. »

Mais, insensible, sourd à ma demande, Gabriel m'attirait par la main.

Ainsi on arriva au fond de la vallée, sous les nuages, dans la fumée, aux rives d'un marécage de boues épaisses et puétrides, sempiternellement remuées d'un bouillonnement lugubre. De lui, des larges bulles qui crevaient à sa surface, s'échappaient les brumes puantes qui nous couvraient.

Baignant leurs larges têtes pâles, des nénuphars dandinaient sans cesse leurs fleurs malsaines dans la désolation de cette pourriture.

Comme nous traversions ce lac de vase, un murmure, un chant s'en éleva, qui avait des échos dans mon cœur.

C'était une valse funèbre, faite de soupirs et de sanglots; c'était un cantique solennel.

C'était un signal, un appel.

Les nues se déchirèrent, qui pleurèrent du sel.

Un rayon éclaira les ombres sorties de l'eau.

Ah! les hideuses créatures!

En tas, grouillement immonde, c'étaient les bêtes mêmes que l'on voit, écrasées, dessinées dans la houille, entières ou par morceaux; celles que les ingénieurs re-

cherchent, encadrent et conservent. Je les voyais, là, devant moi, gonflées de vie ignoble.

Crapauds fantastiques, gras, traînant leur ventre couverts de bubons sur des chenilles velues, énormes, dégoûtantes d'ulcères; noués les uns aux autres, des serpents emplumés; des poissons à ailes d'oiseaux, des oiseaux à queue de poisson. De papillons. Suant du pus, des larves répugnantes qui traînaient dans le borbier leurs sexes incroyables; des méduses, des limaces gluantes. Lépreuses, couvertes de mamelles écailleuses, des guenons. Des cochons.

Tous ces monstres s'enlaçant, se chevauchant, emmêlaient leurs membres en d'effroyables embrassements.

Flasques. Amas mouvant de ventres, d'organes tuméfiés, de masques boursoufflés. Larmoyant, bavant un venin visqueux, suintant de la cervelle avec de la fiente, paquet sanglant de corps mous : c'était le sabbat des monstres.

J'en serais tombé dans la boue qui m'engluait les jambes, tombé pour ne plus jamais me relever, si Gabriel, si l'Ange ne m'avait secouru, soutenu.

Car, croyez-moi, c'était un Ange.

Quand, le cœur défaillant, j'allais m'étendre, et, moi aussi, ramper, me vautrer éternellement dans la fange, alors, et seulement, je compris, à la lumière de son visage, à un signe qui était dans ses yeux, que le gamin qui, là-bas, dans la mine, conduisait les chevaux, celui qui m'avait pris par la main, que Gabriel était un ange. En vérité, je vous le dis.

Il m'entraîna, il me soutint, et moi les autres.

Nous avons traversé le champ des nénuphars, nous sommes sortis du cloaque aux bêtes, nous avons atteint la rive de la montagne grise.

Enfin nos pieds ont posé sur la terre, dans le sable. Nos pieds salis se sont essuyés sur la pierre froide, dans le sable doux.

Les pierres étaient grandes et plates, jetées, amoncelées les unes sur les autres, dressées en l'air : c'étaient des dalles funéraires.

Le sable était blanc, crissant : c'était, en poudre, des ossements.

Nous montions lentement, avec peine, dans les nuages, dans les dernières vapeurs du marécage qui se déchiraient en lambeaux aux buissons épineux, aux herbes méchantes qui poussaient entre les tombeaux.

Et nous avons atteint un palier où il n'y avait plus ni pierres levées, ni sable mouvant, ni buissons piquants, mais, au milieu d'un gazon, une fontaine limpide, une source d'eau, allant, avec, dedans, des petits poissons d'or et d'argent; des poissons vivants, tout pareils à celui que j'avais brisé dans le charbon.

C'est bon, la main, les lèvres dans l'eau fraîche, à genoux sur le gazon.

Neuf fois nous nous sommes arrêtés aux neuf fontaines et reposés, et nous sommes repartis à marcher par les rochers, les buissons.

Longtemps nous avons pleuré, lassés, blessés aux pieds, aux mains par les coupants et les piquants.

Longtemps encore après la grâce de la neuvième eau, nous avons gémi en allant, en montant.

Enfin, au sommet de la montagne grise, devant nous, le mur s'est levé.

Enfin, dans le mur sans joints, haut devant le jour, dans le mur sans fin, nous avons vu la Porte.



Nous avons vu la porte étroite comme une fente, nous avons vu le seuil de clarté, et la Lumière qui chante au-delà.

Et comme nous restions tremblants, Gabriel nous a dit : « Entrez! »

Mais moi, j'ai crié : « Entendez! »

A coups sourds, espacés, le *rappel du Mineur* sonnait dans la terre.

Entendez! Dong, dong, dong!

Mais eux n'entendaient pas, et me regardaient comme on regarde un mort.

Ils se sont écartés de moi, tristement. Ils se sont dé-

tournés, puis sont entrés. Ils ont passé le Seuil. Et je ne les ai plus revus, jamais plus.

L'ange Gabriel m'a fermé les yeux, et la nuit du charbon s'est reformée autour de moi en me berçant, balançant doucement. Je remontais.

Je sentais que je remontais, mais la benne du réveil allait doucement, si lentement, que cela dura des heures, des nuits, des jours, peut-être des ans.

C'est lent, vous savez, la souffrance de revenir.

Un matin enfin, j'ai entendu la parole. La vraie, haute et claire voix de l'homme. Et j'ai ouvert les yeux.

J'ai voulu me dresser sur mon lit, mais la douleur m'a serré dans tout le corps.

J'ai crié. Une infirmière est venue, qui m'a fait la bonne piqûre.

J'étais à l'hôpital : vous comprenez.

Longtemps j'y suis resté.



Ils m'ont dit que mes copains n'étaient plus. Quand, moi, je dis ce que je sais, ils rient et me croient fou. Alors je me tais : pourquoi les contrarier ?

Et puis, peut-être bien que je suis fou. Pourquoi ne le serais-je pas ? puisque j'ai marché dans la forêt souterraine et les champs de nénuphars blancs, puisque j'ai connu les monstres qui sont tapis dans le borbier.

Peut-être bien que je suis fou, puisque de mes yeux j'ai vu le bétail du mal qui, depuis le déluge, veille dans la houille, sous la terre. Bêtes qui remontent la nuit pour rôder dans les villes, au coin des rues, et les soirs d'orage ! celles qu'on entend quand on a bu.

Pourquoi ne serais-je pas fou, dites ? puisque j'ai gravi le mont des tombeaux, parmi les épines de la nuit, hein ? puisqu'aux neuf sources, j'ai lavé mes mains et mon front dans leur eau.

Pourquoi ne vous semblerais-je pas fou, pauvre homme ? puisque j'ai vu, moi par la porte, dans le mur sans fissure, le flambeau ; puisque j'ai entendu, par la porte, la chanson... Fou... Fou !

Fou! Allez à vos affaires, ne vous occupez pas de moi. Chacun a bien assez de ses soucis.

Le mien, c'est de retrouver mon petit Pierrot.

D'abord, je cherche ma maison. Ça, c'est difficile. Comment choisir? Elles sont toutes pareilles, et vides.

Quand je l'aurai retrouvée, et il faut bien que je la retrouve, j'appellerai mon fils, comme ça : « Pierrot! », et plus fort, et encore, jusqu'à ce qu'il vienne vers moi.

Alors je lui dirai, et le tiendrai par la main...

Alors, lui prenant la main je lui dirai ce qu'il y a au-delà de la forêt, au-delà de la Vallée, au-delà des tombeaux; au-delà...

M.-L. DESTERREAUX.

# REVUE DE LA QUINZAINE

---

## LITTÉRATURE

A. M. Petitjean : *Le Moderne et son prochain* (*Les Essais*, IV), Gallimard.  
— Julien Green : *Journal* (1928-1934), Plon. — André Villiers : *Jeanne d'Arc, Miracle en 18 tableaux*, Les Libertés françaises.

M. Petitjean est jeune et certains fragments du livre *Le Moderne et son prochain* ont été écrits lorsqu'il accomplissait son service militaire. Je ne sais dans quelle mesure M. Petitjean exprime une nouvelle génération, mais il ressemble bien peu au jeune écrivain de la génération 1920! Il révèle d'abord une curiosité aiguë pour un grand nombre de problèmes et le goût d'une riche information. Et plus du tout la crainte que l'originalité créatrice soit altérée par une ample culture! M. Petitjean n'est pas sans présenter quelques symptômes de cet état d'encéphalite que s'attribuait Renan au temps de sa vingt-cinquième année. Il a regardé les formes d'activité les plus diverses du moment présent, il essaie de dominer l'ensemble bigarré de ces efforts, il s'applique à en prendre une conscience globale. Le livre vaut par la richesse pullulante des questions, par le jaillissement continu de problèmes de toute nature, par la vivacité des curiosités multiples, par maints aperçus sur les questions les plus variées. Les solutions, je dois le dire, ne comblent pas toujours l'attente du lecteur. Il leur arrive d'être un peu vagues, un peu flottantes, un peu trop laissées dans une généralité lointaine. Mais c'est beaucoup pour un livre de stimuler l'esprit du lecteur et de lui donner le désir de s'interroger en compagnie de l'auteur.

M. Petitjean réfléchit sur la fonction de l'écrivain parmi les hommes, sur ce quelle a été, sur ce qu'elle est, sur ce

qu'elle doit être. Il vous apporte des remarques de prix sur la conscience que prend de son activité un classique, un romantique, un symboliste, un écrivain des pays totalitaires. L'esprit de M. Petitjean est visiblement gêné à la pensée que l'écrivain et l'artiste puissent exercer leur activité sans trop savoir pourquoi, sans en prendre une conscience nette, sans la fonder sur des raisons qui la dirigent. Il nous dit : « Voici alors ma thèse, et je la défends d'abord par l'histoire : écrivain est celui qui use du langage pour donner à l'homme son sens humain. Et c'est depuis que l'homme a perdu ce sens que l'écrivain occupe en France une situation particulière ». Voilà une thèse qui a sa pertinence et qui cependant me laisse l'impression de n'être pas totalement adéquate au fait artistique. Dès qu'il s'agit du fait artistique et de ses racines, nous sommes dans la région de toutes les complexités et toutes les brumes ne peuvent se résoudre en clarté.

Certes, la formule que propose M. Petitjean à l'écrivain : « donner à l'homme son sens humain » a bien son intérêt; mais les créations littéraires et artistiques mettent aussi en jeu des éléments plus problématiques, plus étranges, plus déconcertants et de nature assez différente de ce noble but. Je ne doute pas que de nombreux écrivains ne puissent prendre pour enseigne cette belle formule, mais il se peut que la plus vraie passion créatrice d'une certaine catégorie d'artistes et qui comptent se porte sur autre chose que sur ce dessein. Je crois que l'œuvre artistique sert l'homme et l'humanité, mais cette valeur il n'est pas sûr qu'elle l'acquière par une volonté de servir directement l'homme et l'humanité. Ce service est plutôt d'ordre indirect et il est peut-être fort différent de ce que le créateur imagine lorsqu'il se propose de servir l'Homme et l'Humanité.

Quelques titres de chapitres vous montrent la variété de l'ouvrage : « Voies et impasses en littérature », « Situation de l'écrivain français actuel »... « De Novalis à Hitler », « La Prise de conscience moderne »... « Disponibilité de la Jeunesse française actuelle », etc. Je crois que c'est aux remarques sur Joyce et ses problèmes que j'ai pris le plus vif intérêt. Ce sont là des pages riches et suggestives :

Mais considérez les premières œuvres de Joyce, jusqu'à Ulysses, vous y verrez dès l'abord l'alliance la plus singulière du symbolisme et du réalisme, dont l'on concevait bien, autour de lui, qu'ils étaient deux façons contemporaines d'écrire, dont il arrivait que tel ou tel (Huysmans en est le type) glissât de l'un à l'autre, presque en un instant, mais dont l'on persistait à penser qu'ils se contredisaient. Joyce le premier reconnut en eux des manières également partiales d'apercevoir la réalité, lyrique ou épique, et que la première tâche d'une littérature moderne serait de les concilier. Son réalisme, à vrai dire, n'était que la contre-partie de son lyrisme inné... de même que son symbolisme représentait l'arrière-plan de son réalisme...

## §

Tout n'est pas d'un égal intérêt dans **Journal 1928-1934** de M. Julien Green, mais bien des fragments touchent le lecteur par un ton émouvant de sincérité, par un effort évident de loyauté à l'égard de soi-même sans parler de maintes remarques personnelles sur les questions les plus diverses.

Comme on peut le prévoir, M. Green, romancier, se pose force questions sur son art et sur le métier d'écrivain. Bien souvent, nous voyons son esprit assiégé de scrupules et d'anxiété; bien souvent nous constatons qu'il est de ces artistes qui se plaisent difficilement à eux-mêmes. Fréquemment aussi il connaît les doutes et les moments de désespoir. Lire ce *Journal*, c'est se convaincre que M. Green romancier est d'abord un homme pour qui créer engendre de vrais drames de conscience. A quoi le créateur de fictions romanesques reconnaît-il qu'il saisit bien cette vérité qui légitime son effort? Conformité des personnages et de leurs aventures à des réalités extérieures et observables ou conformité à une vérité intérieure, qui apporte avec elle sa certitude?

Une personne naïve et bien intentionnée me demandait aujourd'hui s'il existe des règles pour écrire un bon livre. Je lui ai répondu que je n'en connaissais qu'une, qui est de croire fortement ce qu'on écrit. Et j'ai beau chercher, je ne trouve que cette règle-là qui vaille pour toute œuvre littéraire. La vérité est avant tout d'ordre intérieur. L'erreur est de croire qu'elle peut se trouver toute entière en dehors de nous-même, dans l'observation fidèle de la vie.

Il ajoute ailleurs : « Le romancier n'invente rien, il devine. Il ne se trompera pas s'il obéit à cette voix intérieure qui parle en chacun de nous et nous dit quand nous restons dans la vérité, et quand nous en sortons. La vérité intérieure est la seule qui soit vraiment essentielle; le reste, si beau, si séduisant soit-il, n'est que de l'accessoire ».

Problème considérable et qui pour être traité demanderait méditation soutenue et examen de cas individuels. Le danger de cette méthode dans l'ordre romanesque, c'est que sauf le cas, extrêmement rare, d'un homme aux dix mille âmes comme Shakespeare, le romancier risque de refaire indéfiniment le même roman, de tourner en rond toute sa vie. Un Balzac était en partie un romancier-visionnaire de cet ordre, mais il se doublait d'un observateur fulgurant qui presque à son insu captait la réalité extérieure par larges pans. Il possédait en outre un sens général des corrélations; il inférait très vite et presque à coup sûr de certains fragments de réalité saisis au vol à d'autres qu'ils appelaient pour constituer un ensemble vivant. Et puis Balzac précocement s'était heurté à de rudes réalités extérieures. Pour un esprit comme le sien, cette période avait laissé un sens très vif des contacts vrais entre l'âme de l'homme et les réalités extérieures. En général, un romancier de qualité qui veut tout puiser dans sa réalité intérieure possède sans trop s'en rendre compte une aptitude à l'observation inconsciente qui complique beaucoup son cas. M. Green se défie des présents de la facilité. Il en arrive volontiers à penser qu'elle est toujours l'ennemie de la qualité. Une belle conscience d'artiste se révèle dans ces lignes :

Il existe une vérité à laquelle il faut atteindre à tout prix, celle qui est au cœur « de tout homme vivant en ce monde ». Ce n'est pas une vérité de roman, ce n'est pas cet air de vraisemblance qui fait crier d'admiration les amateurs. Non, pour trouver la vérité, il faut travailler contre soi-même, contre sa pente, contre les facilités que donne l'habitude, contre le succès, contre le public; il faut supprimer toutes les pages où l'amusement du lecteur est le seul objet en vue. Les mots forment une sorte de courant qu'il faut sans cesse remonter; qui cède à leur entraînement va droit à l'échec, car il devient impossible, après avoir longtemps abusé des mots, de leur faire dire la vérité.

Encore un bien complexe problème, que celui de la facilité! Ne faudrait-il pas redouter à la fois l'attrait de la facilité et la mystique de la difficulté? Il y a d'ailleurs facilité et facilité! Il existe une facilité perfide, mais aussi des moments de bonheur où le meilleur peut vous arriver comme s'il vous était donné. Faut-il rejeter ces moments vraiment heureux de la création? En vérité le mot facilité ne signifie pas toujours les mêmes choses. Ne pourrait-on distinguer entre une facilité à basse tension et certains moments privilégiés de facilité à haute tension où la création s'accomplit dans la ligne de plus grande résistance et avec allégresse cependant! N'allons pas supposer qu'amasser des difficultés suffise pour obtenir la qualité. Il faut vouloir affronter les difficultés réelles et cachées d'un sujet, il faut s'obstiner à les mettre à jour, mais faut-il raffiner jusqu'à la volonté de se créer des difficultés gratuites et artificielles pour mieux se préserver des dangers de la facilité? Et faut-il plaquer une apparence de difficulté sur l'œuvre d'art, même si sa nature réelle ne la réclame pas? Gardons-nous de trop nous asservir à des doctrines rigides, gardons-nous de trop nous crispier et de trop purger l'acte créateur de spontanéité, de naïveté et de souple démarche.

On trouvera dans le Journal de M. Green des jugements intéressants sur Flaubert, sur Wagner, sur Renan; des propos de M. Gide saisis à vif; des vues sur notre époque instable et angoissée et je ne sais quelle hantise de la Mort et du Néant de la vie.

M. André Villiers vient de se livrer à une tentative curieuse. Il a composé un Miracle dont Jeanne d'Arc est l'héroïne. (**Jeanne d'Arc, Miracle en 18 tableaux**). La représentation de ce « Mystère » exigerait une « grande mise en scène devant de larges auditoires ». Certains tableaux, comme ceux du couronnement, réclameraient « une figuration nombreuse et colorée » et « la beauté propre d'une messe et d'une cérémonie du sacre ». Je ne sais si nous pourrions jamais assister à la représentation du « miracle » de M. André Villiers; souhaitons cependant qu'il rencontre quelque jour un ensemble de circonstances favorables et qu'il se présente avec tout le faste requis à l'attention d'amples foules.

Vous pouvez imaginer ce qu'il faudrait comme acteurs et comme figurants pour donner vie à l'entrée de la Pucelle dans Orléans, à la cérémonie du sacre, aux séances du Procès, à la mort de Jeanne sur le Vieux-Marché de Rouen. Mais j'imagine que le Cinéma, en attendant la vraie représentation de ce Miracle, pourrait tirer parti de cette œuvre dramatique, qui se relie à la tradition des *Mystères* du moyen âge. Je suis d'ailleurs étonné que le cinéma ne se soit pas encore, à ma connaissance, engagé dans cette voie où il y a peut-être place pour des tentatives intéressantes.

M. André Villiers s'est placé en face de son sujet avec ferveur et modestie. Il s'est défié d'une des tentations que Jeanne offre à tout artiste : celle de lui faire à tout prix une physionomie nouvelle et surprenante. Il a voulu mettre en vive lumière la physionomie de Jeanne d'Arc, mais avec les scrupules d'un historien qui veut laisser parler les faits eux-mêmes.

L'intérêt, dit-il, que nous avons essayé de donner à ce « Miracle » est dans son dépouillement, dans sa sécheresse historique et son déroulement quasi-chronologique, dans l'éloquence des paroles authentiques, citées presque sans artifice. Ainsi le rôle de Jeanne, à quelques rares interventions près, est-il fait uniquement des citations rapportées par l'histoire... L'élément important de la pièce est... le Procès. Dans toute son aridité historique, il présente une valeur dramatique suffisante pour être porté tel quel à la scène. Nous avons, à proprement parler, fait une sorte de « montage », notre rôle consistant à puiser, dans les différentes séances, dans les interrogatoires secrets ou publics, les éléments que nous avons groupés, en les déplaçant chronologiquement quand nous le jugions nécessaire.

L'auteur s'est donc effacé le plus qu'il lui a été possible et ceci par respect pour son sujet et son héroïne. « La vérité du personnage de Jeanne, dit-il, est la première à respecter ».

M. André Villiers, en ses dix-huit tableaux successifs, a brossé une suite de fresques nerveuses, mouvementées, dépouillées et souvent lourdes d'un pathétique qui tient aux choses elles-mêmes sans que l'auteur cherche à l'étaler et à l'imposer.

GABRIEL BRUNET.

LES POÈMES

Claude Dervenn : *Equinoxes*, « éditions Corymbe ». — Elizabeth Borione : *Silences*, « éditions du Trident ». — Violette Rieder : *Secret des Vergers*, « la Presse à Bras ». — Henriette Charasson : *Sur la plus haute branche*, Flammarion. — Marguerite Comert : *l'Île des Morts*, Firmin-Didot et Cie. — Solange Autard de Bragard : *Poésies*, Denoël.

Par un scrupule exquis de paysagiste qu'émeuvent les souffles d'une saison ou les prestiges fugitifs de l'heure, Claude Dervenn prend soin de noter le mois où chacun des poèmes de son recueil **Equinoxes** a été composé. Il semble qu'elle se soit assise en présence d'un site chaque fois élu pour y peindre l'atmosphère du moment où s'exalte une beauté, mobile de ses aspects divers. Cette préoccupation qui lui est naturelle anime les tableaux où cependant ce qu'elle tient avant toute autre chose à exprimer, c'est le sentiment profond de sympathie ou d'amour dont son culte de la nature la pénètre. Aussi sans cesse rencontre-t-elle, par les brumes de l'automne, en plein champ ou sur les bords d'une mer sauvage, cette nostalgie qu'elle chanta un jour de février :

Ah! Nostalgie amère et douce tout ensemble  
Des jours où l'on croyait tenir au creux des mains  
Toute la joie et tout le bel amour humain,  
Et l'espoir, plus léger qu'une feuille de tremble...

Tous ces vers de mélancolie douce sont de la sorte sincères, directs et spontanés, mais toujours teintés de la lueur indécise, ou parfois plus précise, des horizons qui l'entourent et que ce soit en Ar-Mor, que ce soit aux Îles de la Mer Egée, elle a aimé, pour elle-même, parce qu'elle épure le songe et exalte la grave extase de son âme fervente, la Solitude :

Solitude, je t'ai cherchée au long des routes,  
D'une âme exigeante et sauvage,  
Car tu connais les beaux secrets du paysage,  
Toi que le vain troupeau humain fuit et redoute.

J'ai bu sans me lasser à tes sources amères,  
Sous les arbres, au creux des margelles moussues,  
Et toutes les chansons des eaux je les ai sues  
Pour ensorceler mes chimères.

J'ai possédé par toi les ailes et les voiles,  
 L'orgueil bondissant d'être libre  
 L'espace où le chant sourd d'un moteur monte et vibre,  
 Et la mer où dansaient les pieds nus des étoiles...

Ce n'est pas seulement pour la joie de citer ce dernier vers si pur que j'ai recopié ces trois strophes, mais surtout pour montrer combien son âme fière, son esprit simple et subtil, évoquent avec aisance les grands espaces solitaires, et dans la joie amère de se sentir libre, les mouvements éternels de la mer et les impressions nettes de joies neuves voulues par l'homme de nos jours, quand on se laisse emporter, ivre d'espoir et de confiance, « au chant sourd du moteur qui monte et qui vibre ». Ainsi Claude Dervenn est sensible à la poésie éternelle, tout en ne négligeant pas les voluptés intimes des belles découvertes modernes, qui l'intéressent au point où elles s'intègrent à ses désirs, à ses besoins de voyages, mais sans qu'elle en soit surprise ou leur accorde au-delà une place dans ses vers trop considérable. Elles sont pour elle une expression neuve de la nature, elles ne s'y substituent pas.

**Silences**, selon le titre qu'à donné à sa plaquette Elizabeth Borione, silences, ce sont ceux de son cœur discret et fier, qui se chante à soi-même des motifs où sa mélancolie se donne le change ou des rondes d'enfant qui la berce,

Trop d'êtres éperdus ont clamé leurs alarmes,  
 Trop d'amants sont venus vous confier leurs vœux,  
 L'aube, pâle de froid, a pleuré trop de larmes,  
 Mais chanta trop d'aveux.

Je ne veux, inhabile à raconter ma peine,  
 A rythmer des sanglots de savante façon,  
 Qu'apporter au tombeau des illusions vaines  
 Un bouquet de chansons.

Ces chansons, inspirées des nostalgiques souvenirs du pays natal ou des souvenirs de son enfance, sont douces et charmantes, plus significatives ou révélatrices que l'auteur ne l'imagine et marquent une personnalité discrète, singulièrement prompte à sentir, mais qui se dérobe à exprimer ce qu'elle veut, de telle sorte qu'à l'entendre on a l'impression que sa voix s'élève, en quelque sorte, pour mieux taire ce

qu'elle ne consent pas à dire et pour noyer sous un flot harmonieux de paroles sans but les silences les plus profonds de son âme, mais en les pressant, en partie, par dessous :

Peau d'Ane, enfile ta robe  
Dont le tissu non pareil  
Pour ta jeunesse dérobe  
L'éclat vainqueur du soleil.

— L'ai tant et tant promenée,  
Ma robe d'ardent espoir,  
Qu'elle se trouve fanée  
Avant que meure le soir.

L'Amour renaîtra plus beau,  
La nuit danse sur la dune,  
Peau d'Ane, mets ton manteau,  
Ton manteau couleur de lune...

Dans tous les poèmes, dans les recueils qu'a publiés jusqu'à ce jour Violette Rieder, il y a une tenue de poète d'une rare distinction. **Secret des Vergers** marque dans la possession technique et la force expressive de son art un progrès fort évident. Parfois j'entends en ses vers comme une résonance des vers de sa sœur de lettres, Claude Fourcade, plus mesurée toujours et dont la sûreté de facture lui aura, j'imagine, été d'un bel exemple. En effet, lorsque Violette Rieder s'essaye par exemple aux cadences de quatorze pieds, par où commence avec tant de poids dans la douleur et la couleur le poème *Secrets* :

La douleur au cœur noir comme le sang des dahlias,  
Laisse-la s'en aller sous l'arche sombre du feuillage  
Où ne brille plus l'or et, dans les fleurs que tu lias,  
D'un monde aérien aime et respire le présage.  
L'innocence est assise au bord du ciel et te sourit,  
Berceuse d'agnelets et de rameaux couleur d'aurore,  
Le vent froisse le chaume...

une lassitude d'impuissance l'amène à achever son poème sur un vers, sur un mot à la fin de son dernier vers :

A la terre effacée et d'une secrète évidence...

dont la signification abstraite, vague, détruit l'effet auquel les vers qui précèdent tendaient; c'est ce qui n'a pas lieu chez un poète patient, ou conscient de ses ressources, et maître de ses moyens. Je crois que Violette Rieder s'applique à vaincre cette nonchalante défaillance; de volume en volume elle est d'une fréquence plus rare, et par contre des vers tels que celui-ci :

Un courlis pleure et fuit jusqu'au bout de nos rêves

à la fin des trois magiques quatrains du poème *Rêver*, d'autres pièces courtes et délicatement imagées retiennent l'attention — sans parler spécialement d'une absolue merveille de sentiment et de facture ferme, souple et audacieuse avec sérénité, qui s'intitule *Etreinte*,

Ce sanglot, cet appel d'un monde impérissable.

« Je ne veux pas chanter pour les âmes du sol! » C'est, si l'on veut, ce que d'un de ses livres à l'autre répète Henriette Charasson, en quête toujours de « la branche trop haute où chantait le rossignol ». Du moins est-elle sûre de former ses chants, aussi haut qu'elle peut en l'azur et vers Dieu monter **Sur la plus haute Branche...** Toujours hantée, en chrétienne qu'elle est, tourmentée, par l'idée de la mort, elle songe à ceux qui l'entourent d'affection, à ceux qu'elle nourrit et dirige, à ceux qui d'elle dépendent et pour qui elle a vécu. Par là son art est profondément humain en ses racines, mais elle est aussi de ces poètes, à l'exemple de Paul Claudel qu'elle exalte, que les prestiges et la beauté de la vie occupent moins que le don de soi au Seigneur. Elle redoute, se veut masquer ou adoucir avec le consentement de son maître, fléchi par ses chants, la rigueur de la rupture finale.

Mon Dieu, mon Dieu, la peur serre ma gorge d'enfant

Tandis que soudain je perçois les pas du Temps,

Hélas, j'aimais la terre...

Comme il faudra que Vous l'aidiez quand mon âme quittera mon

C'est dur, dites, mon Crucifié, ce bond qu'il faut faire [corps,

Dans la mort?

On rencontre dans ce recueil de poèmes en prose une épouvante exprimée avec plus d'ardeur et de foi qu'auparavant et

l'expression angoissée des amours qui vont se dissoudre. Ce sentiment d'élan mystique et de terreur au sujet du mystère dont elle a l'esprit occupé prend dans ce volume une force parfois extraordinaire, commande, sinon la pitié, une admiration respectueuse. Comme m'apparaît plus sage la sérénité tendre et confiante du vieillard qui accepte les décisions de l'avenir, quelle qu'elles doivent être, sans ce tumulte de vaines implorations ou d'appels pathétiques pour celui seul qui en est l'auteur et ses pareils peut-être, et qui forcément ne modifieront en rien l'évolution du monde ni les destinées futures. Effroyable maladie des cœurs faibles, qu'on ne saurait apaiser ni guérir, peut-être leur effroi sans cause que l'on discerne leur est-il par sa grandeur stérile une cause secrète, inavouée, de bonheur?

Dans le livre de Marguerite Comert on chercherait en vain les élans mystiques affolés de sang et d'angoisse. **L'île des Morts** qu'elle chante se situe dans une mer d'apaisement et de raison. La passion est moindre que la réflexion. Les poèmes se déroulent sans heurt ni extase excessive; c'est un recueil modéré et sain.

Le navire est perdu sur l'océan immense,  
et depuis tant de jours qu'il erre au gré des vents,  
il semble que ce soit une vaine démente  
d'espérer l'au-delà des grands sillons mouvants.

« Poésies », lit-on sur la couverture de ce joli recueil imprimée par l'Imprimerie Nationale pour les éditions Denoël, **Poésies de la bachelette Solange Autard de Bragard (Époque Bleue) recueillies par le chevalier Solange Rosenmark** : « J'ai recueilli les poèmes d'une enfant que j'ai bien connue. Elle apportait des îles un cœur naïf mais l'âme exquise et inquiète d'une petite-fille d'émigrés. Elle savait que la poésie naturelle est aussi sainte que la prière... Je dois aussi à ces poèmes ce goût d'amour pour de jeunes années qui ne furent pas sans amertume... L'enfant exilée... chercha sa consolation, à la manière des « couventines », dans la contemplation. » On ne saurait mieux, ni plus complètement définir l'atmosphère de ces frères et charmants joyaux, de ces petits poèmes tout ingénus et spontanés où « le chevalier Solange Rosenmark »

semble s'être retrouvé, intimement lié, dans l'âme exquise de l'enfant dont *il* se souvient. Que c'est gracieusement impondérable, et délicieux, ceci :

Mon Dieu, je n'ai pas peur de vous  
Cependant il le faudrait, le sage  
Me le dit, quand à genoux  
J'implore un pardon.

Quand j'incline vers vous mon front,  
Il arrive que mes lourds cheveux se défont  
Et glissent sur mes épaules, là, à la chapelle.  
La religieuse alors m'appelle,  
Se fâche et me punit;  
Mais je sais bien, mon Dieu, que vous avez souri.

Ou encore, cette toute menue impression qui tient en trois lignes : *Poème de la pluie* :

Mon Dieu, quand il pleut,  
Oh! dis-moi, oh! dis-moi que tu pleures,  
Et j'aimerai la pluie.

Ce n'est pas en vain que ce nom Autard de Bragard évoque un moment du souvenir d'un des plus hauts poètes du XIX<sup>e</sup> siècle français. Il n'a rien écrit, certes, qui ressemble à ces vers-là. Mais il les eût aimés pour leur simplesse ingénue, comme nous les aimons.

ANDRÉ FONTAINAS.

### LES ROMANS

Noële Edmond-About : *Jean Margnac*, Tallandier. — Christian Mégret : *Ils sont déjà des hommes*, A. Fayard. — Marcel Arland : *Terre natale*, Gallimard. — A. de Châteaubriant : *Les pas ont chanté*, « Le Trentenaire », Grasset. — Henry de Monfreid : *L'enfant sauvage*, Grasset. — Marie Diemer : *Le carnet de la cheftaine*, Editions Spes.

La féerie de l'enfance... Elle a bien son charme, que je me défends de nier ou dont je n'aurai garde de faire fi. Peut-être, cependant, en a-t-on abusé, depuis le succès du *Grand Meaulnes*, qui a créé un poncif. Aussi faut-il féliciter Mlle Noële Edmond-About d'avoir voulu revenir à de plus anciennes conceptions de la jeunesse en renouant avec la tradition réaliste. Mais que cette héritière d'un grand nom ait, de surcroît, choisi pour ses débuts de faire la psychologie d'un héros

puéril avec *Frère jaune*; qu'elle étudie encore, aujourd'hui, dans Jean Margnac un petit collégien malchanceux ou malheureux, voilà qui est digne de retenir l'attention du critique, accoutumé à voir les romancières aborder, avec le beau zèle des néophytes, des sujets sinon plus passionnants, du moins plus passionnels, à leur entrée dans la littérature. Il est rare, en effet, que la femme se penche sur l'enfance avant d'être mère. Et sans doute objectera-t-on que c'est dans l'ordre. La saison des amours précède le temps de la maternité. Mais précisément : je suis séduit parce qu'il y a d'exceptionnel, d'original, dans le cas de Mlle Edmond-About. Le pessimisme que je discerne à la source de l'intérêt attendri, sérieux jusqu'à la gravité, qu'elle porte à la créature à l'instant où elle affronte la vie, me paraît par son caractère philosophique un témoignage de maturité spirituelle digne de respect. Que cette maturité se double de pénétration psychologique et s'exprime, de façon romanesque, dans une langue vive et d'une sobriété classique, c'est assez pour qu'à mon respect s'ajoute de l'admiration. Notez qu'il s'agit, ici, d'un garçon, non d'une fille; et d'un garçon authentique qui n'est pas une fille déguisée. Ce pouvoir de s'abstraire de son sexe caractérise la vraie romancière. Elevé quelque part du côté du sud-ouest, dans un collège religieux, Jean Margnac est un sujet brillant, sensible, imagitatif, que, d'avoir perdu de bonne heure son père, tué accidentellement son meilleur ami, au cours d'une innocente querelle, a achevé de rendre impressionnable à l'extrême, et que l'hostilité envieuse et sournoise de ses camarades exaltera, bientôt, en le forçant à un douloureux repliement sur soi-même. Rappelez-vous la pièce par laquelle s'ouvrent *Les Fleurs du Mal* : *Lorsque par un décret des puissances suprêmes...* Jean Margnac est le poète, l'être prédestiné, voué à la solitude, à l'incompréhension. Rien de romantique dans son cas, toutefois : et s'il fait des vers, ils sont médiocres... Rejeté par ses condisciples, il se rabattra sur la nature, prendra prétexte d'un arbre pour exhaler l'adoration dont son cœur est plein, mais, accusé de possession diabolique, se résignera à son sort, après avoir en vain demandé à l'ombre de son ancien ami une réponse à son interrogation angoissée. J'ai résumé sèchement, et je m'en excuse,

ce roman accidenté de péripéties éminemment significatives, dans leur simplicité, et tout frémissant de pitié contenue. Les sentiments et les pensées du petit Jean sont projetés dans ses actes avec une exactitude extraordinaire; les réactions de son amour-propre, les élans généreux ou mystiques de son cœur, Mlle Edmond-About nous les expose sans les alourdir de commentaires, et cette objectivité complète n'est pas, certes! ce dont elle mérite le moins d'être louée. Nous avons l'impression d'entrer de plain-pied dans un univers puéril que l'auteur s'est bien gardé d'enjoliver, qui n'en est que plus saisissant. Je ne crois pas qu'elle use d'aucun artifice. Je le constate avec la satisfaction la plus vive : il n'y a pas à craindre — si le succès la récompense, comme je l'espère, — qu'elle dégage un procédé d'une réussite qu'elle doit autant à sa probité qu'à son talent.

Il sied de faire à M. Christian Mégret pour son nouveau roman, **Ils sont déjà des hommes**, le même compliment qu'à Mlle Noële Edmond-About. Son récit est une peinture sobre, en effet, d'un groupe de six enfants, orphelins d'artistes dramatiques, lyriques et chorégraphiques dans un refuge, les deux mois d'été de la guerre de 1914. On sait, par sa première œuvre, *Les Anthropophages*, que M. Maigret est un observateur minutieux des mœurs et des caractères, et qu'il n'ambitionne que de promener sur les routes de la vie un miroir fidèle. Ici, encore, il ne cherche pas à embellir la vérité, ni à l'interpréter; et ce que celle de l'enfance peut comporter de poésie, il la laisse le dégager des faits les plus humbles, les plus triviaux même... De la guerre, qui est comme la toile de fond de son récit, on ne connaît l'existence qu'en fonction des gamins du refuge. Mais elle les aide, si l'on peut ainsi dire, à révéler leur personnalité intime, presque entièrement livrés qu'ils sont à eux-mêmes, à cause d'elle. C'est très curieux, et d'un humour froid qui enveloppe la lucidité la plus cruelle : « ils sont déjà des hommes... » En revanche, c'est mal composé, ou plutôt, pas composé du tout. Mais peut-être entrerait-il dans les intentions de M. Maigret — qui a dû s'interdire toute stylisation — de ne pas donner le moindre air apprêté ou seulement arrangé à sa narration — j'allais dire à sa *chronique*... Je crois comprendre que son ambition

a été de faire une de ces dépositions de témoin sous serment dont parlait George Eliot. Son maître doit être Stendhal. Je dis cela pour le situer aussi exactement que possible par rapport aux naturalistes auxquels certaines de ses remarques, par leur crudité tranquille, pourraient faire qu'on l'apparentât. Mais il n'y a, chez lui, aucun parti pris de violence, encore moins aucun désir de faire étalage de laideur ni de grossièreté. Sa tristesse — sa misanthropie, pour préciser — que trahissaient, déjà, *Les Anthropophages*, est *genuine*, comme disent les Anglais; et par là même pudique.

Avec M. Marcel Arland, ce n'est pas l'enfance féerique que nous retrouvons, mais quelque chose de rêveur, qui s'en rapproche, et qui garde, heureusement, le reflet de la vie la plus quotidienne. Nulle transfiguration de la réalité dans **Terre natale**, mais un allègement de sa lourdeur, un adoucissement de sa violence; une certaine grâce, non, certes, abstraite, mais épurée, dépouillée de toute matérialité grossière. M. Marcel Arland cherche la suavité ou plutôt la limpidité, et il y atteint, comme s'il était doué du pouvoir de donner à l'opacité d'un pot de terre la transparence d'un vase de cristal. N'étaient sa sensibilité, sa sensualité même, on dirait que c'est en désincarné qu'il traverse ce monde épais pour lui prêter les apparences de ses songes. Rien, avec lui, « qui pèse ou qui pose ». Chagrins et peines ont, dans son évocation de la vie campagnarde d'un enfant, la légèreté d'une pluie éclairée de soleil. Il est trop fluide pour pouvoir être tragique; et s'il a parfois néanmoins des accents déchirants, c'est à mi-voix, en sourdine, d'une façon qui n'est perçue que par les plus délicats. « Ne me tuez pas, mon Dieu, quelque chose finira bien par naître de moi », murmure son héros, au chevet d'une aïeule morte. C'est une prière qui semble exhalée des limbes. Quelle subtilité dans cet art que ne rebute point la banalité, qui la reproduit sans l'exalter, mais qui réussit à faire d'elle une précieuse merveille! En apparence, il répugne à la grandeur, à la force; mais n'aspire-t-il pas à quelque chose qui dépasse le matériel, à travers l'impondérable? Ces visions, qu'on dirait reflétées dans l'eau, flottent sur des profondeurs. Le ruisseau où Narcisse se mire peut devenir la tombe d'Ophélie.

On ne sera pas surpris de lire dans **Les pas ont chanté** de M. Alphonse de Châteaubriant, que cet écrivain est né « au milieu des forêts » et qu'il les a chéries dès son enfance la plus tendre. Le meilleur de son œuvre est d'inspiration sylvestre, en effet. Je connais peu de livres comme les siens où les bois : formes, couleurs, odeurs, musiques et silences soient plus expressivement rendus. Ces fûts, pareils aux colonnes, ces feuilles semblables aux verrières des cathédrales ont fait à M. de Châteaubriant une âme religieuse — chrétienne, certes, non sans quelque panthéisme, cependant... Mais il pourrait reprendre à son compte le mot de Lamartine : « Ce n'est pas voir Dieu dans tout que de le voir partout. » Ayant eu le bonheur de le connaître assez intimement, quand il débutait, je puis attester non seulement le caractère véridique de quelques-unes des notes de sa vie passée, qu'il publie aujourd'hui, mais la sincérité des sentiments qu'elles traduisent. Ceci pour ses biographes futurs. Qu'il ait eu, par exemple, devant le « Triomphe de Flore » de Poussin, la révélation du monde des *valeurs*, je n'en veux d'autre preuve que la passion que je lui ai connue pour ce peintre, et qui le faisait rêver d'écrire sa vie. Poussin était pauvre, et partit à pied pour l'Italie. M. de Châteaubriant est, aussi, grand marcheur. C'est en glissant entre les arbres, en humant le parfum des terreaux qu'il a conçu et composé *M. des Lourdines*. Comme nous avons aimé ce roman ! M. Jean de Pierrefeu nous le rappelle, à propos, en publiant dans ce recueil dont il a le droit d'être fier : *Les beaux livres de notre temps*, l'article qu'il lui consacra dans *L'Opinion*, si mes souvenirs sont précis. Je l'exaltai, moi-même, dans *L'Aéro...* Le violon rouge... Le grand-père de M. de Châteaubriant a joué de ce violon-là. C'est un chant d'amour et c'est aussi un beau conte. Mais M. de Châteaubriant croit que toute vie est un conte — « un conte d'Andersen ». Vous voyez sa préférence ; et vous devinez qu'il est plus Viking que celtique. Cela explique *La Gerbe des forces* — ce livre de caractère plus sentimental que politique — et dont on a bien eu tort, pour cette raison, de lui faire grief.

Le fécond écrivain qu'est M. Henry de Monfreid poursuit dans **L'Enfant sauvage** la grande épopée d'Abdi, qu'il avait

commencée avec *L'Homme à la main coupée*. L'Afrique est, pour lui, ce que l'Inde fut pour Kipling; et l'on pourra évoquer, tour à tour, *Kim* et *Le Livre de la Jungle*, à propos de son beau récit d'aventures, sans oublier que Kipling avait du génie. Il faut louer la simplicité du style dans lequel il a écrit les prestigieuses aventures de son petit héros. Le réalisme du décor donne de la solidité à cette féerie.

Je ne veux pas terminer cette chronique consacrée à des œuvres inspirées par l'enfance, sans saluer Marie Diémer, qui vient prématurément de mourir. Cette poétesse à qui l'on doit un très beau *Mystère de Sainte Geneviève*, s'était vouée tout entière, depuis plusieurs années, à l'œuvre des « Guides de France », c'est-à-dire du scoutisme, et elle apportait à sa mission le plus généreux dévouement. Il ne m'appartient pas, dans cette chronique, de rendre compte de son livre posthume, **Le Carnet de la Cheftaine**, qui vient de paraître. Je dirai seulement qu'on retrouve le meilleur de son âme chrétienne, de son idéalisme réaliste, dans ces pages riches d'observation clairvoyante et brillantes de foi. La jeunesse perd en elle un guide précieux.

JOHN CHARPENTIER.

### LE MOUVEMENT DES IDÉES

**L'Intelligence devant les Partis.** — Un des traits les plus marquants de l'humanité présente, c'est le prestige et la puissance des partis. Marxisme, fascisme, racisme, nationalisme et autres formations en *isme*, autant de points de pétrification et de sclérose dans un organisme récemment encore assez souple et où les échanges intellectuels pouvaient s'opérer avec une relative facilité. Aux attitudes de dilettanti et de sceptiques, que nous avons connues après la guerre, a succédé partout, pour parler comme M. Jean Grenier, l'ère des *orthodoxies* : « L'action s'y substitue à la pensée, la discipline à la réflexion, le mythe à la vérité. »

Cette situation n'est pas unique dans l'histoire. Elle n'est, sans doute, que la vérification nouvelle d'une loi féconde dont Cournot a posé les principes et qu'André Joussain a précisée, en l'appelant, je crois, la *loi des trois phases* (notam-

ment dans son *Esquisse d'une philosophie de la Nature* (1). Toute révolution part d'une sorte d'élan, à la fois pensée et sentiment, assez analogue à l'élan vital de Bergson et à la mystique de Péguy. Très vite, cette impulsion, à l'épreuve des faits et des obstacles qu'elle rencontre, est amenée à composer avec eux, à s'adapter au milieu : ainsi s'établit une période d'équilibre plus ou moins durable (âge classique, par exemple, après la Renaissance). Enfin, l'idéal primitif ayant perdu son ardeur au sein de la sécurité, se fige en dogmes, en règles, en formules, auxquels on se plie, non par conviction, mais par routine. L'organisme est mûr pour une nouvelle secousse et une nouvelle transformation.

Dans son *Essai sur l'Esprit d'Orthodoxie* (2), qui est un livre très honnêtement pensé et, en même temps, ce qui est rare, fortement et clairement écrit, M. Jean Grenier nous expose avec justesse cette dégradation d'un idéal lorsqu'il cherche à se concrétiser dans un parti. Dès qu'on se place sur le terrain de l'action, ce qui importe surtout, c'est de réussir ; ainsi le croyant, dans la bataille, en vient à oublier le but pour s'intéresser aux moyens. Un moment arrive où les valeurs sont absolument renversées, où la préoccupation de l'utile a pris le pas sur celle du Vrai. C'est ce que Péguy exprimait ainsi : « Tout commence en mystique et finit en politique. » (*Notre Jeunesse*) (3).

Un parti n'admet pas de hiérarchie morale dans les moyens. Il ne s'inquiète que du succès. Tantôt cyniquement, tantôt de bonne foi, et parce qu'il est l'expression d'une volonté de puissance, il fait parler les faits dans le sens qui lui convient, accepte à son gré ou récuse les témoignages de l'histoire, ne cherche dans la science que des justifications pour sa thèse ou des armes pour sa propagande. La cohésion de ses membres étant la condition indispensable de sa force, il exige enfin de l'individu une soumission aveugle à ses commandements, une adhésion totale à son orthodoxie.

M. Jean Grenier, qui prend pour champ d'expérience le marxisme (il aurait pu tout aussi bien choisir le fascisme, qui offre des méthodes identiques), n'a pas de peine à nous faire

(1) Alcan.

(2) Gallimard.

(3) Gallimard.

comprendre que ce credo qu'il enseigne à ses fidèles n'a rien à voir avec la pensée; il tient même si peu compte de la vérité qu'il se transforme sans cesse en tant que croyance, tout en exigeant, ce qui est l'essentiel, le même acquiescement des esprits. On voit dans *le Marxisme après Marx* (4), de M. S. Béracha, le matérialisme historique adopté par Kautsky et Lénine après avoir été repoussé par Bernstein, et la dictature du prolétariat, jugée nuisible par ce dernier, devenir le principal pivot de la prédication bolchevique.

Le marxisme « n'est pas seulement une théorie économique, c'est une philosophie, c'est même une théologie. » A l'entendre, tout homme qui condamne l'exploitation de l'homme par l'homme et qui compatit aux souffrances des travailleurs, devrait nécessairement admettre que la pensée est une sécrétion de l'encéphale, que la société détermine la conscience individuelle, que l'intelligence est fonction de l'économique; il devrait aussi mépriser Platon, Pascal et Kant, et croire au progrès linéaire et indéfini de l'humanité.

Bon nombre de ces propositions sont en contradiction flagrante avec les faits et les données de la science; elles ressemblent beaucoup moins à des affirmations réfléchies qu'à des signes de ralliement, comme le poing tendu ou la croix gammée; et l'on en arrive à convenir, avec M. Jean Grenier, que l'adhésion à un parti, exécutée dans de telles conditions, entraîne une véritable « abdication de l'esprit »; qu'une telle orthodoxie est « une entreprise d'abêtissement », le triomphe « d'un nouvel obscurantisme »; qu'une « culture prolétarienne », une « vérité prolétarienne » ainsi comprises, ne sont que d'effroyables tyrannies, mortelles pour l'art, pour la science, pour la philosophie et pour toute discipline intellectuelle.

La question se pose alors, pour un homme qui attache quelque prix aux idées, de savoir quelle position il doit adopter vis-à-vis de ces conformismes implacables. Des écrivains comme Duhamel et Julien Benda ont résolu le débat en faveur de la liberté absolue du penseur. D'autre part, on a vu récemment André Gide passer de l'orthodoxie à l'hérésie, tandis que Romain Rolland optait pour une direction contraire. La

(4) Rivière.

position d'un intellectuel à l'intérieur d'un parti, dit M. Jean Grenier, est tragique (un véritable *déchirement*, disait M. P. Henri Simon, à propos de la position occupée à certains moments par le chrétien au sein du parti clérical). « Il y a des choses qui sont inadmissibles pour lui en tant qu'intellectuel et qu'il est obligé d'accomplir en tant que partisan. » On sait que cette difficulté n'arrête pas André Malraux, qui déclare : « Il faut accepter les hommes tels qu'ils sont et les partis tels qu'ils sont constitués » ; il faut « servir son parti et ne pas se laisser arrêter par des réactions psychologiques » (*L'Espoir*) (6). C'est ce qu'il appelle *les fatalités de l'action* ; elles entraînent l'obéissance passive à tous les mots d'ordre, sans préoccupation des cas de conscience, *perinde ac cadaver*.

M. Jean Grenier, pour sa part, se refuse à accepter une contrainte aussi inhumaine ; il revendique le droit pour l'intellectuel de se séparer de son parti lorsqu'il le trouve en contradiction avec les principes d'une justice supérieure. Il est prêt à s'écrier comme Péguy :

Quand un homme de cœur, pour demeurer fidèle à une mystique, refuse d'entrer dans le jeu de la politique... Les politiciens ont accoutumé de le nommer d'un petit mot bien usé aujourd'hui : Volontiers, ils le nommeraient *traître*... Qu'on le sache bien, c'est ce traître que nous avons toujours été et que nous serons toujours. (*Notre jeunesse*).

Nous voici parvenus à un terme, qui n'est peut-être pas tout à fait une conclusion. M. Jean Grenier, qui réclame légitimement l'indépendance de la pensée, ne peut cependant contester les nécessités de l'action pratique. En se bornant à les opposer l'une à l'autre, il semble exiger de nous un choix qui nous obligerait soit à penser sans agir, soit à agir sans penser et nous ne concevons pas assez bien, à le lire, l'interdépendance des deux plans ainsi séparés. La grande loi à laquelle nous nous sommes référés au début de cet article doit nous faire entrevoir leur conciliation. Toute croyance, nous dit-elle, tend à se faire universellement adopter ; pour se propager, pour agir, elle doit s'exprimer en formules simples, claires et impératives, en dogmes qui, tout en la délimitant, en un certain sens l'altèrent. Rien n'est perdu, tant que la foi ini-

(5) Grasset.

tiale transparait encore sous la lettre et l'illumine. Mais l'idéal, à la longue, tend à se durcir, se vide de sentiment et de pensée, tourne à l'habitude et à l'automatisme.

C'est ici qu'interviennent « les hommes du salut éternel » (Péguy), qui sont restés en dehors de l'action temporelle, ceux qui veillent « et n'ont pas dormi pendant ce temps-là, ceux qui ont gardé l'« esprit ». C'est la fonction des clercs, des « mystiques », de conserver intacte cette chaleur, cette puissance de réveil, et de remonter aux hommes qui s'égarent le chemin qu'ils avaient perdu.

J'ai écrit quelque part (*Louis Le Cardonnel, pèlerin de l'Invisible*) « que la lettre sépare, parce qu'elle est le signe d'une solidarité temporelle qui est désunion ». J'aime entendre M. Jean Grenier déclarer sous une autre forme : « Je fais plutôt la séparation entre les hommes à l'intérieur de leurs partis qu'entre leurs partis eux-mêmes. » Notre rôle, et qui n'est point de tout repos, ne consiste-t-il pas en effet à rappeler sans nous lasser à tous les hommes de bonne foi que l'union qu'ils cherchent ne s'opérera pas par des systèmes, mais par la justice et la charité?

RAYMOND CHRISTOFLOUR.

### PRÉHISTOIRE

Wernert Paul : *Les pétroglyphes de Gavr'inis*; Extr. Rev. anthropologique, 1937, 8°. — ID. *Le rôle du feu dans les rites funéraires des hommes fossiles*. Extr. Rev. générale des Sciences, 1937, 4°. — Alexandre Goichon : *Les grands tumulus néolithiques de la côte morbihannaise*, Extr. Rev. *An Oaled*, Editions Armorica, N° 17; et chez l'auteur, Asnières, 22, rue de la Concorde.

S'il est un problème qui a excité l'imagination des préhistoriens, des celtisants et des Bretons en général, c'est bien celui des **Pétroglyphes de Gavr'inis**. Paul Wernert a repris la question une fois de plus et commence par énumérer les diverses opinions, du moins les principales, au sujet de ces signes dont quelques-uns reparaissent dans les broderies bretonnes modernes sans qu'on puisse assurer s'il y a filiation ou imitation. Luquet y voyait une stylisation des yeux et des sourcils; Stockis, une stylisation agrandie de la pulpe des doigts et de la paume des mains. Quant à moi je regardais l'argumentation de Luquet comme la plus convaincante. Paul Wernert ne la rejette pas, mais admet aussi la valeur des

arguments de Stockis et tente de combiner les deux interprétations en partant d'un seul fait, relevé par Virchow et utilisé ensuite par Garrick Mallery : un Indien Bella-Coola (Colombie Britannique), montrant les pulpes de ses doigts, affirma que la lentille centrale du dessin papillaire signifiait l'œil.

Que cette unique assimilation, du moins unique dans la littérature du symbolisme primitif, suffise à Paul Wernert pour combiner les explications de Luquet et de Stockis des gravures sur pierre de Gavr'inis me paraît audacieux. Il y a d'autres parties du corps qu'on dénomme aussi « œil » (je n'insiste pas); et dans le cas présent, il me paraît risqué de transférer ce symbolisme individuel Bella-Coola à l'époque préhistorique de l'actuelle Bretagne. On ne sait même pas si les gravures sont contemporaines de l'érection des monuments; et il me semble que l'auteur détruit lui-même la force de son argumentation quand il affirme à la fin que « chez les Primitifs, des créations d'apparence simple et nette peuvent être le produit d'un procès mental compliqué. »

Je suis entièrement d'accord : raison de plus pour éviter avec soin toute généralisation qui ne serait pas appuyée sur un grand nombre de faits concordants, analysés chacun avec le plus grand soin, et la critique la plus aiguë.

L'observation vaut pour la reconstitution des rites funéraires préhistoriques dont j'ai parlé dans une chronique précédente. Elle m'a valu une lettre intéressante de M. Robert de Joly, président de la Société spéléologique de France, au sujet du rite de la décollation :

Je vous apporte deux preuves en faveur de ce rite supposé. En 1926, au fond d'un aven de 100 m., sur le causse de Montdardier (Larzac, Est) j'ai découvert des os épars et des poteries dans les couloirs du fond. Entre deux blocs situés au pied de l'éboulis, à 1 m. de profondeur, il y avait trois crânes qui n'ont pu être mis là qu'intentionnellement.

Tout récemment, au sommet du Serre de Bouquet, près d'Alès, par un trou dans le plafond d'un abri sous roche connu et fouillé j'ai pénétré dans une salle de petites dimensions jonchée d'os longs, mandibules et poteries. Dans une petite cavité sur le côté se trouvaient neuf crânes; à côté de l'un d'eux se trouvaient les mandibules d'un lynx.

Cette dernière trouvaille semble bien apporter une preuve de l'usage énéolithique de la décollation. A mon avis, ces hommes réunissaient les crânes en un même lieu après le décharnement naturel des cadavres posés à même le sol dans la grotte sépulcrale.

Les faits ethnographiques ne s'opposent pas à cette explication; mais d'autre part nous ne savons pas s'il ne s'agissait pas de sacrifices d'esclaves décapités dont le crâne devait accompagner celui de leur maître tué au cours d'une bataille et décapité lui aussi (cas au Dahomey); ou d'un accident quelconque (chute du haut de rochers, par exemple); ou des morts d'une bataille à coups de hache en pierre; ou d'un supplice réservé à des brigands... En tout cas, la trouvaille par R. de Joly de neuf crânes seuls dans une petite cavité spéciale pose le problème sur des bases nettement scientifiques.

Un autre procédé de sépulture préhistorique a été également étudié par Paul Wernert dans un article sur **Le rôle du feu dans les rites funéraires des hommes fossiles**. Il énumère les cas où des squelettes, ou des ossements humains, ont été trouvés en contact avec des traces évidentes de feu; dans certains cas, par exemple à La Ferrassie, il ne s'agissait peut-être pas du rite de l'incinération, mais des restes d'un foyer ayant servi à un repas funéraire. Dans la Grotte des Enfants, aux Baoussé-Rossé (Menton), des foyers nouveaux furent placés au-dessus de tombes anciennes. Les autres cas réunis par l'auteur s'expliquent aussi de manières différentes. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'incinération complète a fait disparaître entièrement les squelettes; mais l'ethnographie fournit des exemples d'incinération incomplète, notamment au cours du décharnement par un feu doux.

Il se peut aussi, et Paul Wernert en donne des exemples, que sur la tombe ait été entretenu un foyer pour permettre à l'âme du défunt de venir se chauffer (Malacca, Nouvelle-Guinée). Bref il y a bien des parallélismes possibles. Mais oserait-on conclure avec l'auteur qu'ils « jettent une lueur révélatrice sur les conceptions métaphysiques du monde des Primitifs de l'Age de la Pierre »; et que « la croyance en une âme corporelle et en un esprit immatériel remontent dans le passé le plus lointain de l'humanité »? C'est terriblement dépasser

les règles d'Aristote et les limitations de Descartes. Non seulement l'interprétation des pensées et des intentions des « hommes fossiles » franchit l'évidence autorisée; mais même l'explication donnée par les ethnographes observateurs et théoriciens des pensées, intentions et actes des Primitifs actuels est souvent sujette à caution; ou du moins exige plusieurs contrôles. En raisonnant comme Paul Wernert, on pourrait partir du fait fréquent que les tisons et les cendres des bûchers rituels possèdent une vertu magique (surtout prophylactique) et conclure que si on trouve des tisons ou des cendres dans une tombe préhistorique, c'est que les « hommes fossiles » fêtaient déjà la Saint-Jean et brûlaient des bûches de Noël dont ils conservaient des fragments contre la foudre, les maladies et les esprits méchants. Le danger de la comparaison ethnographique est précisément de fournir des faits en faveur de n'importe quelle hypothèse... à condition de faire le choix voulu et d'éliminer les données négatives ou contraires.

Autre problème encore, qui ne paraît pas proche de sa solution : celui des tumulus et de leurs rapports avec les dolmens. Dans son étude sur **Les grands tumulus néolithiques de la côte morbihannaise**, Alexandre Goichon a tâché de serrer de plus près les éléments de ce problème, du moins dans certaines limites territoriales, ce qui est d'une bonne méthode.

Il commence par distinguer, ce que même Déchelette n'avait pas fait suffisamment, le tumulus à chambre fermée du dolmen (et de l'allée couverte ou suite de dolmens) à chambre ouverte. Mais il signale des cas de dolmens ensuite enterrés sous un tumulus « pour des raisons qui nous échappent ». De plus, « l'homme des tumulus n'est pas le même que l'homme des dolmens; ils appartiennent sinon à des races, du moins à des civilisations différentes » (p. 3); enfin le peuple qui construisit ces tumulus (bretons) usait de deux modes de sépulture : l'inhumation directe et l'incinération; on doit supposer aussi que l'absence d'ossements a pu être due à leur lente décomposition; d'ailleurs plusieurs tumulus ont été violés avant les fouilles scientifiques modernes (p. 4).

Ces considérations générales, fondées sur des observations directes, sont suivies d'une étude méthodique de divers tu-

mulus bretons de grande taille : de Kerkado (comm. de Carnac); de Gavr'inis (comm. de Baden); du Petit-Mont (comm. d'Arzon); du Mont Saint-Michel, près de Carnac; de Crucuny, non loin de Carnac; du Moustoir (même région); de Mané-Lud, proche Locmariaquer; de Mané-er-Hroëk (même région); de l'Ile-Longue; de Tumiac (comm. d'Arzon). Deux pl. redonnent quelques pétroglyphes de Gavr'inis et représentent des objets typiques trouvés lors des fouilles. Une carte de répartition de tous les tumulus, grands et petits, de la Bretagne, aurait été utile, des découvertes importantes ayant été faites depuis la guerre.

A propos de Gavr'inis, A. Goichon reparle forcément des signes gravés, uniques en leur genre. La hache est représentée trente-trois fois, dont dix-huit fois sur le même pilier; la seule hache emmanchée est figurée non pas sur l'un des piliers, mais sur une pierre isolée. Cette différence détruit plusieurs hypothèses prématurées. L'auteur indique les solutions proposées, dont celle de Mérimée qui voyait dans les dessins semi-circulaires la représentation de tatouages semblables à ceux des Polynésiens... ce qui n'est déjà pas si bête. Le problème des deux demi-anneaux n'est pas résolu non plus.

La conclusion de cette étude bien conduite, où sont décrits avec soin tous les objets typiques découverts lors des fouilles les plus récentes, est qu'aucun de ces tumulus ne peut être daté avec précision.

A. VAN GENNEP.

### QUESTIONS COLONIALES

Mme et M. Ozouf : *La France d'Outremer*, 2 vol. (Fernand Nathan). — *L'Art Vivant*, N° consacré à l'Empire Français. — Jeanne Sorrel : *L'Afrique du Nord vue par les littérateurs* (Ed. des Horizons de France). — Gabriel Audisio : *Juvenesse de l'Algérie* (Ed. Charlot, Alger). — Piersuis : *Les feux du Douar* (Ed. du Moghreb). — A. André-Lamandé et Jacques Nanteuil : *René Caillé* (Plon). — René Maran : *Livingsstone* (Gallimard).

L'une des meilleures façons de constituer en lucide conscience un public d'Empire est de lui offrir des anthologies de toutes nos colonies. Mme et M. Ozouf viennent d'éditer chez Nathan deux volumes consacrés à **La France d'Outre-Mer** : le premier traite de *la France et le fait colonial; les Colonies moins l'Afrique Continentale*; le second embrasse *le Bloc de l'Afrique Continentale*. Ils sont constitués par des

« pages choisies », accompagnées de commentaires et notes, à la vérité fort appliqués, assez érudits et toujours intéressants : cependant ils ne composent pas une véritable anthologie parce que, de toute évidence, les auteurs n'ont pas lu les œuvres les plus profondes et originales, les plus réputées, et ont souvent emprunté aux revues plutôt qu'aux livres, sauf pour les Tharaud et quelques autres. Ainsi, pour l'Algérie on ne trouve pas ici les pages les plus essentielles et belles d'un Robert Randau ni d'une Magali Boisnard. D'aussi graves lacunes sont déplorables pour Madagascar ou la Réunion. Cette réserve faite, l'ouvrage est un compendium qu'on feuillette avec attrait et profit. Il est distribué selon un ordre géographique opportun et présente un panorama complet. Les auteurs ont voulu ainsi réaliser une sorte d'enquête encyclopédique où la parole est donnée à voyageurs, colons, explorateurs : rien n'y est indifférent et le tout est vivant. Des pages perdues dans les quotidiens se trouvent ici mises en valeur. Georges Hardy, qui a écrit la préface, juge que Mme et M. Ozouf « ont travaillé merveilleusement à la formation si désirable d'une opinion coloniale » et l'on ne saurait assez les en louer. Il convient seulement de les avertir, et même de leur signifier, qu'ils auraient dû consulter de nombreuses personnalités susceptibles de les renseigner et de les guider, voire de former leur goût. Dans nul sujet ne se doit recommander plus de prudence, de tact, ni cette passion de l'art qui oblige à la justice autant qu'à l'esthétique sans laquelle il n'y a ni véritable variété géographique, ni la vérité scientifique. Quelle est une des principales richesses de nos colonies si ce n'est leur beauté ? On n'en a ici que des perceptions très fragmentaires, des notions dispersées ; peu de pages sont puissamment synthétiques.

On en trouvera au contraire dans le gros numéro spécial, **l'Empire Colonial Français**, consacré aux arts de cette immense Communauté par *l'Art Vivant* : Jacques Guenne a vraiment composé là un ensemble majestueux. C'est qu'il s'est adressé tout droit aux autorités les plus indiscutables, ne prenant parmi les hommes politiques eux-mêmes que les plus éloquents et artistes. Les généralités sur l'art colonial, ses divers âges, ses besoins et ses devoirs, sont réfléchies,

approfondies, et même les auteurs les plus brillamment indépendants ont pris la peine de considérer toutes choses *sub specie æternitatis* plutôt qu'au caprice d'un impertinent impressionnisme. René Maran, Jean Galotti, Robert Randau, Magali Boisnard, Gabriel Audisio, Georges Hardy, les Tharaud, Albert Laprade, Jean Baldoui, Raphaël Barquissau, Jean Dorsenne, Georges Lecomte, Albert Sarraut, ont signé des pages avec un sens harmonieux de leur responsabilité. Dans cette Encyclopédie de nouvelles, d'excellentes directives sont imprimées au réveil des arts indigènes qu'on détourne de copier les formes du Passé; et l'art français est convié à ne prendre, lui aussi, lui surtout, dans les vieux chefs-d'œuvre locaux, que des estampilles décoratives : aux besoins que la vie mondiale impose aux autochtones de chaque région notre Colonisation doit apporter les formes modernes où ils peuvent le mieux se signifier dans le grand rythme d'inspiration créatrice de ce génie français libérateur et harmonisateur de tous les génies.

Pour son volume **L'Afrique du Nord vue par les Littérateurs**, Mlle Jeanne Sorrel a fait comme Mme Ozouf : elle a pris les ciseaux. Et c'est encore à l'éminent recteur de l'Université d'Alger, Georges Hardy, qu'elle a demandé de baptiser son tapis-mendiant : la préface la félicite d'avoir unifié Algérie, Tunisie et Maroc dans ce livre autant qu'ils le sont par la géographie et leurs populations; ne complétons-nous pas nous-mêmes l'œuvre des invasions en imposant la langue arabe, voire certaines obédiences islamiques, aux Berbères qui y étaient restés rebelles? C'est un livre de bonne foi, nous assure-t-il : « Il n'est qu'un simple bouquet dont les fleurs ont été cueillies çà et là dans les jardins, les prés et les bois d'alentour, mais il y a dans le brin d'herbe qui le noue cette vertu secrète qui s'attache au don du cœur. » Là encore nous nous montrerons plus difficile que ne l'est naturellement un préfacier, nous reprocherons à Mlle Jeanne Sorrel de n'avoir au moins consulté le très honnête et perspicace livre de Roland Lebel sur *la Littérature coloniale* : il lui eût évité de regrettables oublis et des préférences parfois un peu primaires; il eût enrichi son goût — dont nous aimons déjà la qualité, visible à celle des photographies. De telles

œuvres demandent non seulement de plus abondantes lectures mais un labeur plus voluptueux. Mademoiselle, il faut là plus que du cœur : de l'amour — avec ce qu'il comporte de curiosité, — puisqu'il s'agit de brin — un brin d'aventure, un éclectisme plus hardi.

Gabriel Audisio, des premiers, méritait d'elle plus d'audience. Il a écrit sur les formes des jeunes Algériennes des phrases à rondes volutes où brille le généreux *Sel de la Méditerranée*. A ses deux savoureux, vigoureux, étincelants volumes de chez Gallimard, où, avec lucidité et cran, il s'oppose aux excès des théories panlatinistes à truffes césariennes, il vient d'ajouter un coquet petit volume édité à Alger, **Jeunesse de l'Algérie**. C'est un chef : il en a l'intelligence qui décide et tranche, la science qui instruit et masse les troupes (1), la vigilance défensive et offensive, le panache esthétique. Le paradoxe n'est dans son œuvre que miroitement de vague : le bon sens est foncier, avec virilité qui crée. Le titre de son nouvel ouvrage accuse sa volonté non seulement d'exalter ce qu'il y a de luxuriante jeunesse dans l'Algérie, mais de jeter à la mer les vieux oripeaux dont on a encombré l'exotisme, les doctrines coloniales, les modes littéraires, la garde-robe des sociétés de gens de lettres. Il y proclame notamment : « *L'Algérie devient une pépinière de champions français. Les ports de l'Algérie, ses chemins de fer, ses routes, ses barrages sont des chefs-d'œuvre de construction audacieuse. L'Algérie vaut une Californie de la France... La plus longue ligne automobile du monde est celle de l'Algérie au Tchad. La plus puissante locomotive est en service sur le chemin de fer algérien... L'Algérie est une espèce d'Amérique française.* »

A Casablanca, notre excellent confrère Henri Rainaldy a fondé les Editions du Moghreb qui remporte chaque année un grand prix parisien. Parmi ses dernières publications il sied de mentionner **Les Feux du Douar** de Piersuis où se conte l'existence curieuse, tragique et cruelle d'une secte dissidente au sein des masses musulmanes orthodoxes, la

(1) Il organise à l'Ofalac, 28, avenue de l'Opéra, des expositions algériennes où il donne leur précellence à la Littérature et à l'Art.

vie rude et sournoise de ces gens qui se battent pour conserver à la communauté ses coutumes et lois, des scènes extraordinaires de mœurs familiales. Avec la couleur et la psychologie qui animèrent déjà sa *Bourrasque bédouine* sont peints les milieux marocains. Les réactions des personnages européens isolés dans le bled moghrabin aident à en pénétrer le charme; elles mettent en lumière les relations entre Européens et indigènes à l'heure où la misère et les excitations partisans visent à bouleverser l'œuvre française en Afrique du Nord.

René Caillé, dont vient de se fêter le centenaire, est le sujet d'une brochure d'Antoinette André-Lamandé et de Jacques de Nanteuil chez Plon qui offre une importante bibliothèque de biographies coloniales. Un fils pauvre du peuple français a tenté ce que de riches Anglais n'avaient pu réussir : pénétrer à Tombouctou! Son intelligence, son courage triomphent des violences et des ruses du fanatisme, des cruautés du climat. Nulle vie ne peut plus que la sienne mesurer l'ampleur des possibilités et des capacités françaises en ces temps de paresse et d'aboulie.

Cependant Gallimard lance un *Livingstone* de René Maran, vibrant d'une grandeur de sainteté humanitaire : une « Vie » édifiante de pur et héroïque apostolat, d'idéalisme rayonnant. L'auteur de *Batouala* l'a reconstituée avec tout le scrupule de l'historien mais il l'a aussi éclairée d'un parallèle avec notre Schoelcher. La fin de l'ouvrage atteint au sublime par le récit des derniers jours du missionnaire, des soins prodigués par d'humbles Noirs touchés de son évangélisme. Cette vie française de Livingstone, comme une Vie de Lavigerie, sont les plus précieux antidotes contre l'épidémie du Racisme qui exerce plus de ravages criminels en Europe que la maladie du Sommeil en Afrique.

MARIUS-ARY LEBLOND.

### CHRONIQUE DES MŒURS

Duc de Lévis-Mirepoix et Comte Félix de Vogüé : *La Politesse, son rôle, ses usages*, Editions de France.

Ecrire un livre sur la politesse, qu'elle excellente idée! Et comme il faut louer le duc de Lévis-Mirepoix et le comte

Félix de Vogüé de nous avoir rappelé **La Politesse, son rôle, ses usages** ! Tous deux sont des représentants de cette exquise société de l'ancienne France qui avait raffiné à l'extrême, presque à l'excessif, la politesse. Aristote a défini quelque part l'homme un animal politique; il aurait pu parler à demi-mot et se contenter de dire : un animal poli. Car c'est la politesse et non la politique qui nous distingue de nos frères inférieurs. Il y a des animaux qui se rapprochent fort de nos politiciens : les loups et les chacals en un sens, les poux et les punaises en un autre; mais il n'y en a pas qui soient polis au sens humain du mot; même les abeilles et les fourmis que nos communistes contemplent avec attendrissement ont toutes les qualités qu'on voudra, sauf la politesse.

Il y a beaucoup de politesses. La seule qui compte est celle qui est libre, spontanée, prévenante. Le protocole, ce n'est pas de la politesse, c'est du classement. Tout autre chose! et parfois chose d'ailleurs intéressante. Il y a de petits problèmes à se casser la tête, comme les mots croisés, et que les spécialistes s'enorgueillissent de savoir résoudre. Nos auteurs en citent un au cours de leur livre : une vingtaine de convives, tous également décoratifs à disposer autour d'une table, et leur solution est satisfaisante : d'abord deux tables, et puis deux hors classe : le cardinal en face de la maîtresse de maison, l'altesse royale en face du mari, et tout autour en échelons spéciaux, les ambassadeurs, les princes, les ministres, que sais-je? Il me semble qu'à la place des hôtes j'aurais bousculé tout ce cérémonial en faisant circuler des sacs à numéros, l'un pour les messieurs, l'autre pour les dames, et ç'aurait été très amusant : le cardinal se serait trouvé à côté de la vedette de cinéma, et l'altesse royale à côté d'une riche mère Hanau qui lui aurait passé des tuyaux de Bourse à crevaisson rapide...

Je vais hasarder un paradoxe à provoquer tous les tremblements de terre : jamais on n'a été aussi poli que de notre temps! Mais oui, cette vieille mégère de Démocratie dame ici le pion à la plus raffinée Aristocratie d'autrefois. Dans le métro, seconde classe, heure de la sortie des ateliers, on est bousculé, piétiné, enfoncé, mais avec quelle bonne grâce! tout le monde sourit, s'excuse, s'efface, c'est délicieux. Pen-

sez à ce qu'il en aurait été sous l'ancien régime et les injures : *Maraud! Pendard! Maroufle!* qui auraient tourbillonné dans l'air épais. Pour mon humble part, presque chaque jour, dans le métro, un obligeant monsieur ou une aimable dame m'offre sa place (hélas! je ne suis plus jeune, et ça se voit), et j'en suis tout attendri, et à mon tour j'offre la mienne à plus vieux ou plus vieille que moi, et si j'ai à sortir de la voiture, je multiplie les pardon! excuse! merci! et tout le monde me fait place, me sourit, m'aide à sortir... Jamais vous ne voyez ça dans les Mémoires du duc de Saint-Simon.

Quand il y a impolitesse, c'est qu'il y a déformation politique : la bourgeoisie cossue regarde de travers la pauvre femme en caraco, ou le prolétaire conscient et organisé montre les dents au contribuable inconscient et désorganisé. Oui, ici, je crois que notre temps a fort dégringolé par rapport à l'ancien. Songez qu'aux massacres de Septembre, les tricoteuses avaient des attentions pour les échappés on ne sait comment de la tuerie : « Prenez garde, vous faites marcher le citoyen dans les flaques de sang, il va salir ses bas de soie! » Je ne crois pas que, de nos jours, les *passionaria* et les *bolchivaria* soient capables de pareilles délicatesses.

D'autant que cette exquise courtoisie d'ancien régime recouvrait parfois des dessous qui l'étaient moins. C'est Cournot qui a défini ce temps-là, qu'il avait connu dans son enfance : une cascade de mépris. Tout le monde se méprisait parce qu'on se pesait et soupesait et qu'on n'a jamais le même poids. Et le mépris s'aggravait d'ironie. Il n'y avait de vraiment polis que les silencieux, et c'est pour cela que les Altesses tenaient à être dites sérénissimes, elles n'ouvraient pas la bouche; car, dès qu'un de ces courtois, charmants, exquis seigneurs disait quelque mot, on se sentait l'épiderme tout endolori, fût-on soi-même le plus spirituel des hommes. Rivarol en sut parfois quelque chose. Tandis que chez nous, quelle gentillesse sans venin, même chez les plus mal embouchés! Qu'on songe à ce vieux peintre glorieux qui ne voulait pas être traité de maître. « Mais non, mon petit, mais non! » Et le jeune rapin, tout décontenancé, ne savait plus que dire : « Mais, alors, cher maître, comment

faut-il vous nommer? — Eh, mon petit, appelle-moi : vieux con! » Quelle bonne grâce affectueuse, malgré tout!

Un grand progrès favorable à la politesse a été la désuétude du duel qui florissait au temps de ma prime jeunesse, vers 1880, et aussi plus tard. On croit que le duel est nécessaire pour tenir à distance les insolents et les malotrus; quelle erreur! D'abord c'est le bretteur qui devient alors le malotru et l'insolent; un homme comme Clemenceau, dont tout le monde, en ces temps lointains, redoutait la plume, la langue et l'épée, était le type à fuir. Ce n'est pas en menaçant de tuer les gens, et en les tuant parfois, qu'on se fait respecter et admirer, encore moins aimer. Aujourd'hui, on ne se bat plus en duel, sauf quelques stupides journaloux, et on ne s'en respecte que davantage.

La verdeur des propos, j'en donnais plus haut un exemple, n'est pas une preuve d'impolitesse, et certains milieux, artistiques et littéraires, en usent, sans manquer gravement aux convenances. Certains même en abusent, comme faisait Moréas, mais ce Palikare n'était pas très bien élevé; il avait la verve, et si l'on veut le génie, mais il n'avait pas la manière. Raoul Ponchon, auquel Marcel Coulon vient de consacrer un livre savoureux : *Toute la Muse de Ponchon*, était à la fois le plus poli et le plus grognon des hommes, tandis que Maindron était le plus courtois de forme et le plus blessant de fond qu'on pût voir. Toute cette génération qui disparaît peu à peu, et que le bon Gabriel de Lautrec, qui vient lui-même de disparaître, a fait revivre dans ses aimables *Souvenirs des jours sans souci*, était ainsi très verte et parfois très rosse dans ses propos, mais au fond très amène et très cordiale. Or la cordialité me semble indispensable à la politesse. Sans elle la politesse devient aigre, distante, presque hostile, c'est une cuirasse et dont les timides aiment à s'entourer; peut-être est-ce parce qu'il était timide au fond que Louis XIV usait d'une politesse inflexible et impénétrable. Mais nous ne sommes pas des Louis XIV, et même timides nous ferions mieux de nous cuirasser de cordialité. Celle-ci unie à la politesse, c'est la perfection!

Car la cordialité toute seule tourne vite à la vulgarité. Se tutoyer! Il n'y a que les rustres et les députés qui se tutoient.

Et la politesse toute seule tourne vite à la sécheresse, ou si elle s'humecte, à la flagornerie, quand ce n'est pas au mépris dédaigneux. Mais, d'autre part, la cordialité n'est possible que quand on se connaît bien, qu'on s'estime et qu'on s'aime, et ceci est exceptionnel; alors, qu'on commence par la politesse qui fait qu'en attendant qu'on se connaisse en vue d'arriver à la sympathie réciproque, on se respecte et on cherche à se plaire! Le prix du sourire, ô Mazel, c'est quelque chose, mais le prix de la plaisance, c'est plus encore!

SAINT-ALBAN.

### LES REVUES

*Revue de Paris* : Hortense Cornu, notes sur la cour de Hollande, sur la Malmaison en 1814 et 1815. — *La Revue hebdomadaire* : Paul Déroulède et l'Académie française; une proposition d'assassiner Guillaume II, faite au tribun et par lui repoussée. — *Pavés de Paris* : témoignage d'un ancien combattant et de ses camarades tués à l'ennemi, contre la guerre. — Naisance : *Les Courants*. — Mémento.

M. Marcel Emerit a « eu cette année la bonne fortune » de retrouver les « courts fragments du gros volume » que Mme Hortense Cornu, filleule de la reine Hortense, avait l'intention d'écrire sur sa marraine et en général sur son temps et celui de sa mère, femme de chambre de la souveraine. Il publie une partie de ces notes dans la **Revue de Paris** du 1<sup>er</sup> août. Celle qui aida beaucoup aux tentatives de Louis-Napoléon, prétendant, et en désapprouva le coup d'Etat, n'était nullement éblouie par la gloire du fondateur de l'empire français. Elle écrit, à propos de l'étiquette imposée par celui-ci à ses frères par lui couronnés :

« Comediante, comediante », disait le Pape Pie VII en parlant de Napoléon, et qu'il avait raison! A quelles parades de tréteaux la vanité ne faisait-elle pas descendre le général corse, et qu'il était grandement, souverainement petit avec son infatuation, son étiquette de parvenu qu'il a léguées tout entières à son impériale famille!

Tel est l'accent de Mme Cornu. Enfant, elle avait ses « entrées à la toilette » de sa marraine. Elle rappelle ainsi ses jeux d'alors :

A mon arrivée, je lui baisais la main. Elle me donnait une petite tape sur la joue en me demandant si j'étais bien sage, puis j'allais m'asseoir dans un coin et je regardais habiller la Majesté. A

la toilette du soir, les princes venaient aussi; alors nous jouions, d'abord bas, peu à peu plus haut, enfin à grand vacarme. Alors on nous renvoyait dans le boudoir d'à-côté où nous nous en donnions à cœur joie de cris, de courses, de cavalcades, jusqu'au moment où la porte de la chambre s'ouvrait et la reine paraissait en toilette de Cour, manteau d'or ou d'argent, diadème au front, étincelante de pierreries. Les petits princes couraient se ranger à la porte de sortie et présentaient les armes avec un balai de cheminée ou les pincettes, ce qui se trouvait là. Je me plaçais à côté du plus jeune qui était mon parrain (le futur Napoléon III), et je faisais une profonde révérence à la fée, ma marraine. Après le départ, ordinairement je suivais les princes dans leur appartement et là nos jeux recommençaient de plus belle jusqu'à l'heure de se coucher. Alors on m'emportait chez ma mère, et je m'endormais, rêvant reine, princes, jeux et lumières.

D'après les souvenirs de sa mère, la mémorialiste témoigne en ces termes de la malheureuse union d'Hortense de Beauharnais avec Louis Bonaparte :

Hortense, qui était à cette époque une douce et timide jeune fille, sans grand cœur, épousa donc sans trop de résistance, à dix-sept ans, Louis Bonaparte, qui en avait vingt-quatre, homme bien de figure, ayant de l'esprit, des connaissances, de la sensibilité, de véritables qualités sérieuses, mais caractère bizarre, jaloux, capricieux, rendu plus insupportable encore par des infirmités précoces, la moelle épinière attaquée, une sorte de paralysie des mains et des jambes, le tout provenant d'une maladie vénérienne mal soignée. C'est à ce demi-cadavre qu'elle fut attachée jeune et fraîche. Elle ne l'aima naturellement jamais, et quand d'autres amours s'emparèrent d'elle, elle le détesta et le traita même souvent avec une dureté qui révoltait ma mère, elle qui adorait tout ce qui avait plaies et bosses. Cependant, les premières années de mariage furent calmes, sinon heureuses. Tous deux aimaient l'occupation. Louis était très studieux; Hortense, d'une nature artiste. Ils avaient deux enfants fort beaux et vivaient la plupart du temps à Compiègne, où le régiment de Louis tenait garnison. L'élévation au rang de prince et de roi rompit la vie de famille et la digue aux tentations et aux passions.

Selon Mme Cornu, informée par sa mère, si Napoléon III ne fut pas engendré par le roi de Hollande, il naquit ou de « l'empereur même ou de M. de Flahaut ». De ce dernier, qui mourut Grand-Chancelier de la Légion d'honneur, elle écrit

naïvement qu'il « voulait être l'amant de la reine Hortense », qu'« il en avait fini avec Caroline Murat, et était criblé de dettes ». Il est bien regrettable que le « gros livre » projeté n'ait pas été écrit, puisque c'eût été de la plume qui note d'une manière si heureuse :

Après Saint-Leu, je revois en 1814 la Malmaison. L'impératrice Joséphine était malade. Ma mère, qui toute sa vie a été une maîtresse garde-malade, alla la soigner. Elle y passa deux ou trois nuits. D'après ce qu'elle m'a raconté, Joséphine fit preuve d'une grande douceur et patience. Elle se soumettait à tout. La veille de sa mort, on lui mit un nouveau vésicatoire. C'est ma mère qui dut le poser. Quand elle ouvrit la chemise pour découvrir la poitrine, elle fut frappée de la blancheur de la peau et de la conservation des formes. Or, comme toujours chez elle, la parole marchait de pair avec l'impression :

— Quelle belle poitrine! s'écria-t-elle.

— Vous trouvez? murmura Joséphine, en lui souriant encore coquettement.

C'était le dernier hommage à sa beauté.

Ce fut ce soir ou cette nuit-là que, son fils étant venu avec elle, elle lui dit en désignant ma mère : « Eugène, je te recommande l'enfant de madame », mon frère, qui avait deux mois et devait être son filleul.

Ces deux circonstances peignent, il me semble, le caractère de Joséphine. Le lendemain matin, elle mourut. La reine Hortense, pâle, renversée en arrière, passa dans une galerie où j'étais avec beaucoup de monde. Le prince Eugène et ma mère la soutenaient. Tout le monde sanglotait. Je regardai stupéfaite, lorsque la nourrice du prince Louis, je crois, me dit : « Tu ne pleures pas, mais l'impératrice est morte. » Ce mot me fit tomber à genoux, comme j'avais l'habitude de le faire quand je demandais une grâce.

Je retournai encore une fois à la Malmaison. J'y vois l'empereur dans le jardin; puis j'entends dire qu'il s'est enfermé dans la chambre où est morte Joséphine; il y a peu de lumières; tout cela semble bien triste, même les petits princes. Ma mère pleure à chaque instant. Ce souvenir-là est sombre comme l'était le moment. C'était après Waterloo, quand Napoléon revint à la Malmaison où la reine le reçut. C'est de là qu'il partit pour toujours.

### §

Le comte Jean de Pange raconte dans *La Revue hebdomadaire* (23 juillet) un déjeuner où il fut convié chez Paul Dé-

roulède au début de 1908. Le repas achevé, « on retourna au salon ». Et voici ce qu'a retenu la mémoire du jeune convive d'alors :

Comme Déroulède s'approche, Barrès le prend à partie au sujet de l'Académie. La mort de François Coppée a laissé vacante une place où Barrès voudrait voir Déroulède.

— Laissez-vous présenter. Vous avez tout ce qu'il faut pour cela. D'abord la tradition : neveu d'Émile Augier, petit-fils de Pigault-Lebrun, vous avez des attaches à l'Académie. Qui pourrait, mieux que vous, faire l'éloge de Coppée, de ce mélange d'esprit parisien et de patriotisme? Votre élection aurait la valeur d'un symbole et elle renforcerait nos amis que leurs échecs risquent de décourager.

— Non, mon cher Barrès, ne me demandez pas cela. Vous savez combien est élevé le rang que je reconnais à l'Académie. Elle représente pour moi l'esprit français. Mais si elle m'offrait une place d'honneur parmi ses membres, ce serait à la condition implicite que j'abandonne mon poste de combat, que je prenne ma retraite.

Barrès proteste.

— Il n'est pas question de vous mettre à la retraite, mais de vous donner dans une élite la place qui vous revient.

— Ma place n'est pas dans l'élite, continue Déroulède, elle est dans la foule. Ceux qui ont compris la foule et qui l'ont aimée ne peuvent plus la quitter. Je veux mourir à son service.

Je partage les sentiments de Déroulède pour l'Académie, et je sais combien y renoncer doit lui être pénible. Mais en même temps je vois pour la première fois qu'une consécration comme celle-là est une cause d'isolement. Déroulède exerce sur la foule un prestige d'autant plus grand que lui-même n'est rien en dehors d'elle.

Barrès part pour la Chambre et Déroulède m'entraîne dans l'embrasure de la fenêtre.

— Eh bien! Que dit-on de nous en Alsace-Lorraine? demande-t-il d'un ton un peu anxieux.

— On pense toujours à la France, mais on déplore la politique sectaire de Clemenceau.

— Oui, on nous juge sur les folies de quelques énergumènes qui nous gouvernent, mais qui ne nous représentent pas. Notre devoir, à nous, c'est de montrer aux Alsaciens la vraie France. D'ailleurs, les dévouements ne manquent pas chez eux. L'autre jour l'un d'eux, le baron D..., venait me proposer de tuer l'empereur, si je croyais que cet assassinat fût utile à notre cause. Mais à quoi nous servirait-il? Une seule chose importe, c'est de maintenir en

Alsace l'amour de la France et en France l'amour de l'Alsace.

— Ce n'est pas cela qui nous la rendra.

— Si. Par le seul fait de cette revendication obstinée, de ce refus de tout rapprochement avec l'Allemagne, nous rendons inévitable le recours à la force. Tôt ou tard notre longue attente aura sa récompense.

— On le croit en Lorraine, dis-je. Mais ici? Voyez comme la France se détourne de l'idée de la guerre.

La figure de Déroulède prit une expression grave.

— C'est vrai, elle est toujours avide de changement, de gaieté. Elle ne sait pas se fixer dans une attitude austère. Mais quelles solides assises nous trouvons en elle! J'aime à en faire l'éloge à des jeunes gens comme vous, car vous pourrez encore voir la victoire du droit, que je ne verrai pas.

Je sentis alors les caractères essentiels de ce caractère: la révolte contre l'humiliation, l'optimisme invincible, la confiance dans la vie. Et moi, qui étais toujours poursuivi par le doute, je sentis un flot de sang chaud qui me venait du cœur de ce vieillard.

### §

Depuis le 17 juin, M. Emmanuel Berl publie **Pavés de Paris** « pamphlet hebdomadaire ». « Je le ferai seul, peut-être », écrit-il dans l'« Appel » qu'il adresse au public. Il s'y engage à « ne faire le jeu de personne » et à « ne jouer aucun jeu ». Il ajoute, et ces lignes méritent une mention ici où, sans tomber dans le « pacifisme bêlant » aussi déplorable que le nationalisme agressif, nous professons que la guerre constitue le plus horrible des crimes contre l'humanité et la pire duperie des peuples par l'emploi éhonté que font de l'idée de sacrifice les occultes maîtres des dirigeants politiques avoués des nations de tout le globe :

Ces messieurs de la politique, me pardonneront-ils, si je ne parviens pas à ne pas prendre la politique au sérieux?

Vingt-quatre ans, c'est beaucoup, sans doute; ça fait six législatures et plus de quarante cabinets.

Quand même!... Je n'ai pas encore oublié.

Deux de mes plus chers amis tués par la mitrailleuse. Le camarade de Sorbonne que j'admirais le plus, Vigier, tué, lui aussi.

Mes camarades de combat, tués. Le lieutenant Vincent, tué en sautant de la tranchée. Fouargue, Franjus, si forts, si bons, coupés en morceaux, près de moi, par les obus. Moi-même, j'ai été enterré

cinq fois. Et, dans un observatoire d'infanterie devant l'Hartmannswillerkopf, je suis devenu tuberculeux.

Un après-midi, à Thann, les obus incendiaires, les maisons qui brûlent. J'entre dans l'une d'elles. J'y trouve deux bébés, l'un blessé, l'autre mort. Je les ai ramenés à l'hôpital... Des petites marionnettes, toutes souples et molles : la cervelle du mort coulait lentement sur ma capote...

Je n'ai pas encore oublié.

## §

## NAISSANCE.

A Cambrai (Nord), route du Cateau, M. A.-J. Cauliez a fait paraître, daté « Printemps-Eté 1938 », le premier numéro de **Les Courants** « poétiques, littéraires et artistiques », « pour la réconciliation culturelle des jeunes », « contre le mercantilisme pourrisseur ». Ce recueil aura pour périodicité : les saisons. Le programme du créateur de cette publication finit sur ces mots :

Et c'est aux jeunes d'aujourd'hui d'effacer les erreurs des jeunes d'hier.

Peut-être y parviendra-t-il quelque jour, avant sa maturité, le « poète » qui signe A.-J. C. cette brève pièce, la plus originale de la revue :

## POINT MORT

Vague et tourmenté hivernalesque masque  
remisé dans le grenier  
en haut du monde...

Tout est vide de vie,  
oiseaux, bourgeons fermés encore,  
branches, cadavres,  
ciel sans deuil sans joie  
gris de spleenétique âme  
comme moi.

— Entr'aurores —

## §

MÉMENTO. — *Aguedal* (juillet) : « Propos du Chleuh » par M. L. Justinard. — Poésies de M<sup>me</sup> Rose Celli et de MM. R. Guillot et R. M. F. — De M. Gabriel Audisio : « Le peuple maltais, sa résurrection, sa littérature ».

*L'Age nouveau* (juillet) : « Divagation sur la nécessité de nou-

veaux concepts » par M. Marcello-Fabri. — M. J. Soignard : « Paul Claudel devant Wagner ». — M. E. Gaudissard : « Le petit théâtre des Marionnettes ». — M. E. Dujardin publie quelques lettres que lui adressa Mallarmé.

*Atlantis* (21 juillet) : « Symbolique », fascicule VI : « Les animaux ».

*Chine* (juillet-août) : « Une année d'agression ». La section française de l'association « Les amis de la Chine » publie ce cahier de protestation contre les violences barbares du Japon.

*Les Cahiers de France* (juillet) : Un sculpteur français y témoigne que, dans le désert de Syrie, un méhariste bédouin chantait des vers de Verlaine, de Mallarmé et de M. Yvanhoé Rambosson. Questionné sur le motif de son choix, le Bédouin répondit : « C'est parce que c'est des mots jolis! »

*Cahiers Léon Bloy* (mai-août) : suite de l'« Essai sur la fiction dans l'Œuvre de Léon Bloy », signé : Fram. Cette fois, je doute que « les Amis de J. K. Huysmans » goûtent beaucoup les jugements portés sur les sentiments du romancier de *Là-bas*. Je sais que M. René Martineau est violemment indigné des conclusions de l'auteur contre Huysmans.

*Le Document* (juillet) : De M. Charles Rappoport : « Des socialistes Lénine et Trotsky au terroriste Staline », ou « Vingt ans d'histoire de Russie ».

*L'Elite* (juillet) fête M. Tristan Derème, lauréat du Grand Prix de littérature de l'Académie française, et publie, du charmant poète, les deux pièces ci-après :

EPITAPHE D'UN GRAMMAIRIEN

*Grammairien, de sa grammaire*

*Seule enchanté,*

*Il dédaigna la mine amère,*

*La volupté!*

*Amour exige que l'on pâme :*

*Il fut rétif,*

*Ne voulant voir dans le mot femme*

*Qu'un substantif.*

*Lise, Clara, Sapho, Lucinde,*

*Il cria : Non!*

*Et, pendant quarante ans, afin de*

*Laisser un nom,*

*Tel d'un cocon le ver s'habille,*

*Il s'enferma,*

*Pour méditer sur la cédille  
Et le tréma.*

\*

*Aphorisme agricole et neuf,  
Où la seule vérité brille :  
La vache est la mère du bœuf,  
Elle n'en est jamais la fille.*

*Mesures* (15 juillet) : « Accoudé », par L. P. Fargue. — « Le savant », un acte curieux de M. Henry Church. — « Poèmes » de MM. Paul Eluard et Lee Masters. — Un bien spirituel relevé des jugements de la critique sur les livres, que M. Jean Paulhan intitule : « Le secret de la critique ». — Un inédit de Baudelaire, d'un intérêt vraiment discutabile, publié par M. Jacques Crépet. C'est le projet d'un article du poète contre le réalisme dans les arts.

*La Nouvelle Revue Critique* (été) : 9 poèmes de MM. Henry Charpentier, F. Gregh, E. Aegerter, N. Beauduin, J. L. Vaneille, R. Maurice et de Shelley et Alfred Mortier. — « André Druelle » par M. Maurice S. Druon.

*L'Ordre Nouveau* (15 juillet) : M. Jean Rigault : « 20 ans de finances publiques ». — De M. Albert Ollivier : « Aspects de la première internationale ».

*Que faire?* (juillet-août) : « Quelle force peut faire ouvrir la frontière espagnole? », éditorial. — « Qu'est-ce que l'U. R. S. S.? » par M. A. Martin.

*Revue des Deux Mondes* (1<sup>er</sup> août) : « Les simulateurs de maladies » par M. le professeur E. Sergent. — M. Paul Hazard : « Le président de Brosses et l'Australie ».

*Revue Germanique* (juillet-septembre) : M. Paul Lévy : « Les romantiques français et la langue allemande ». — M. J. Angelloz : « Quelques livres récents sur Rilke ». — M. Maurice Denis : « Le théâtre allemand ».

*La Revue Hebdomadaire* (16 et 23 juillet) : Lettres inédites (sans grand intérêt) de Cosima Wagner au comte Arthur Gobineau.

*La Revue Universelle* (1<sup>er</sup> août) : M. Camille Mauclair : « La fin de l'Orientalisme ».

*Visages du Monde* (15 juillet) : « Splendeur de Louis XIV », par divers, avec de belles illustrations montrant Versailles.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES JOURNAUX

Lampeao-le-Borgne (*Le Figaro*, 30 juillet) ou six têtes pour une (*Paris-Centre*, 5 août). — Quand ce n'est pas la guerre... (*Le Figaro*, 4 août, *Le Matin*, 4 août, *Le Journal*, 4 août). — En marge du centenaire de Villiers : Bordeaux pour et Bourget contre; une dédicace de Villiers à Vigny (*les Nouvelles Littéraires*, 6 août). — Lamartine sur la sellette (*Le Temps*, 23 juillet). — Noms de rues (*Paris-Midi*, 3 août; *La France de Bordeaux et du Sud-Ouest*, 19 juillet). — Adieu à Frédé (*L'Action Française*, 4 août). — J.-K. Huysmans et sa correspondance (*Le Journal*, 24 juillet).

Le plus fameux bandit du Brésil, Lampeao-le-Borgne, a pu être découvert et tué. Pendant plus de vingt ans, il avait défié toutes les recherches de la police brésilienne. Grand, mince, habillé avec faste, parfumé, Lampeao avait acquis la réputation d'être étrangement poli avec ses victimes. Il en est qu'il fit danser avant de leur couper les cheveux et les oreilles. Il coupait la langue des femmes trop bavardes et marquait ses initiales sur les jeunes filles.

## Un vrai Don Juan.

Il y a sept ans que le gouvernement brésilien organisa contre lui une expédition composée de 200 soldats accompagnés d'aéroplanes et de mitrailleuses, souligne **le Figaro**. La chasse fut finalement abandonnée après avoir coûté près de 2 millions de francs. Lampeao continua à faire régner la terreur dans le nord-est du Brésil, allant de cachette en cachette, toujours accompagné d'une escorte de bandits, de femmes et d'une bande d'enfants. Il a livré aujourd'hui son dernier combat avec la police, avec une douzaine de ses hommes et deux femmes. Il fut enfin forcé dans ses dernières retraites, près de Maccio. Toute la bande fut tuée. Lampeao, de son vrai nom Virgolino Ferreira de Silva, avait trente-huit ans.

## Mais ce n'était pas fini.

On mande de Maccio, lut-on bientôt dans **Paris-Centre**, que le lieutenant Corisco, qui était le lieutenant du tristement célèbre bandit Lampeao, a, en représailles de l'exécution de celui-ci, assassiné six personnes dans une ferme et a envoyé les six têtes de ses victimes au préfet du municipe le plus proche.

Surprise, consternation du préfet. Et qu'y faire? En appeler à la Société des Nations? La Société des Nations est bien trop occupée à suivre d'un œil dolent les opérations russo-japonaises. Incident? Tension? Conflit local? C'est en ces termes discrets que la presse a qualifié les terribles frottées que rouges et jaunes, les premiers à grands coups de faucille et de marteau, les autres toutes armes à la main, échangèrent pour la

conquête de positions mal définies. « Le bombardement n'est pas la guerre », voilà le dernier slogan, a-t-on pu dire. Au demeurant les chefs des armées en action agissaient-ils moins sur l'ordre de Staline ou de l'Empereur que sur la foi de leur inspiration.

Les Russes n'ont aucune envie d'une guerre en règle, remarquait M. Wladimir d'Ormesson dans *le Figaro*.

Et les Japonais se suffisent du voyage en Chine. Toutefois...

« Je vous dis que la guerre viendra de la Russie... On sera arrogant et provocateur. On se lancera dans les aventures les plus tragiques. »

Qui parle ici? Une ombre. Le propos est de Georges Sorel, que celui-ci avait tenu de M. Jean Variot, et que rappelle **le Matin**. Cela date de l'autre guerre (en ce temps-là, on disait: guerre), de Mandchourie. Et Georges Sorel ajoutait :

« Si encore on [la Russie] s'y lançait tout seul! [dans ce genre d'aventures]. Mais on a des contrats, que l'élégance diplomatique appelle des alliances, et le voisin qui n'en peut mais et qui a signé le contrat est entraîné dans le borbier. Un borbier de sang. »

Le beau borbier bien rouge où voici s'empêtrer le monde. Quand le danger n'est pas à Prague, le danger est à Tchang-Kou-Feng. Un jour des aviateurs qui n'étaient peut-être que des maladroits, des aviateurs tchécoslovaques, survolent une ville allemande : c'est heureux qu'ils n'aient pas, l'erreur les poussant, lâché quelques bombes; l'Allemagne est chatouilleuse, on devine quelle aurait été la réaction : incident, tension, etc. Un autre, les Japonais, les Russes se disputent un poteau-frontière. **Le Journal** faisait remarquer :

L'U. R. S. S. joue avec le feu, dit-on à Tokio.

Et encore :

Le Japon joue avec le feu, dit-on à Moscou.

Le jeu est-il du goût des soldats de l'un et l'autre camp? Mais ces éternels sacrifiés obéissent sans discuter à leurs Ubous, et les sujets du petit père Staline comme les autres. Ils s'élancent au chant de *l'Internationale*, — mais leurs balles ne sont pas pour leurs généraux.

## §

Laissons « Tokio et Moscou à la recherche de documents authentiques pour tracer la frontière », il y a tout de même des manifestations plus rassurantes, ainsi la commémoration du centenaire de Villiers de l'Isle-Adam. A cette occasion, M. Henry Bordeaux rappelle dans **les Nouvelles Littéraires** que l'auteur de *l'Eve future* lui inspira son premier petit livre.

Il date de ma vingtième année et parut en Belgique, tiré à cent exemplaires. Par quel singulier concours de circonstances revint-il en France par le chemin de Bruxelles? Sans doute me serais-je accommodé de sa publication dans la *Revue des Deux Mondes* ou même dans le *Mercur de France*,

(« ou même » est surtout aimable pour la revue saumon...)

sur qui se précipitaient alors les jeunes gens, mais ces périodiques inégalement fameux — je veux dire fameux en des milieux différents — impressionnaient ma jeunesse et je n'osais entreprendre directement leur conquête.

En définitive, ce fut au *Magasin littéraire* de Gand, « qui se distinguait par la splendeur de ses caractères typographiques », que M. Henry Bordeaux débutant, « sensible aux belles éditions », envoya son manuscrit. Il bénéficia, à défaut d'honoraires, d'« un luxueux tirage à part de cent exemplaires ». Et l'étude sur Villiers valut à l'auteur de recevoir dans l'ex-demeure des princes de Savoie, transformée en caserne, où il faisait son service militaire, des lettres qui lui venaient des maîtres anciens et vénérés du Symbolisme et des jeunes chefs momentanés ou durables de la littérature, un Henri de Régnier, un Paul Adam, un Francis Vielé-Griffin. Stéphane Mallarmé daignait m'envoyer ces phrases dont la clarté inattendue m'éblouissait : « Vous avez écrit une page définitive et, ce qu'il fallait, à la fois d'analyse et de pieuse restauration; tout cela sera pensé avant vingt ans, mais le fait importera que quelques hauts esprits n'aient pas attendu et que dès maintenant se lève cette gloire. »

Paul Bourget, lui, s'il goûtait l'étude en question, montrait quelque impuissance à comprendre Villiers. Lorsque, deux ou trois ans plus tard, l'essai parut dans un ouvrage de critique : *Ames modernes*, de pair avec des études consacrées à Loti et à d'autres, Bourget écrivit à l'auteur :

Mettre un artiste de la génialité de Loti à côté d'un imitateur comme Villiers n'est pas, ce me semble, équitable. Avec des beautés de rhétorique et un réel talent d'ironiste, le malheureux auteur d'*Isis* n'a jamais été qu'un élève. Vous le relirez de ce point de vue et je serais étonné que vous ne concluiez pas comme moi.

Et comme M. Henry Bordeaux avait mis en épigraphe à son *Villiers* une pensée d'Ernest Hello :

Il en est de même d'Hello, que vous citez avec admiration, lui écrivait encore Bourget. Mon vieil ami d'Aurevilly m'a fait lire autrefois les livres de ce prétendu prophète. J'y ai trouvé tant de pauvreté intellectuelle ! Vous me les ferez reprendre. Mais pourquoi de jeunes hommes tels que vous, qui ont le courage de la pensée abstraite, n'ont-ils pas le courage du jugement d'art indépendant de cette convention à rebours qui est celle des cénacles et des coteries ?

Combien injustes, ces lignes ! Non pas seulement parce que Hello est un très grand écrivain, un des rares à travers lesquels reconnaître, toucher Dieu, mais parce que rien n'autorise celui qui ne *sent* pas une admiration à taxer celle-ci d'attitude, d'adhésion à une idolâtrie de chapelle. Comment ! un jeune critique lit Hello et Villiers, s'enthousiasme, le dit, et pour son aîné il n'y a là qu'une forme de snobisme ?... M. Henry Bordeaux n'en est pas moins resté fidèle à Villiers. Et son émotion, son ravissement furent grands, de découvrir, à peu de temps de son étude, dans un couvent de Lombardie, entre deux tomes de Rohrbacher,

un petit livre à couverture vieux cuivre aux reflets dorés qui portait ce titre :

Auguste VILLIERS de L'ISLE-ADAM  
*Premières poésies* 1856-1858

avec cette indication :

*Lyon Scheuring, éditeur, MDCCCLIX*

La première page porte cette dédicace : *A M. le comte Alfred de Vigny, de l'Académie française, hommage de l'auteur.* La préface qui suit est très courte : « L'auteur de ce volume a dix-neuf ans. C'est donc avec une certaine modestie qu'il se défait de ces premières pages, novembre 1858. »

## §

Lamartine avait quarante-huit ans, lui, lorsqu'il publiait — l'année de la naissance de Villiers, l'année 1838 — *la Chute d'un Ange*. M. Henri Guillemin, dans *le Temps*, cite ce passage d'une lettre de Verlaine (à qui cela?) :

Lis ça! ou relis; il y a des vers comme ça :

*Est-ce toi, cher regard, vent de cheveux de femme!*

Mais si Verlaine, là, s'esclaffait, il parlait, aussi de ces « choses inouïes de beauté » qu'il avait trouvées dans Lamartine. Gustave Planche, qui tenait *la Chute d'un Ange* pour un poème bâclé, sacrifié, avouait rencontrer pourtant chez l'auteur « une énergie, une civilité que nous étions loin d'attendre ». M. Henri Guillemin écrit de telle « incroyable énumération » qu'elle nous fait « l'effet d'un pastiche, presque trop appuyé, du pire Delille », il ne peut se retenir de sourire quand apparaît le mystérieux prophète du récit :

*Avec son front chenu, chauve de cheveux blancs;*

et il condamne avec force sévérité le style poétique de l'auteur :

Le style poétique de Lamartine a vieilli terriblement, ou plutôt Lamartine, qui avait appris son métier de poète dans *la Henriade*, est demeuré, en fait de style, très en retard sur son temps. Ce ton post-classique qui se maintient chez lui, ces mots surannés, cette noblesse archaïque, tout cela s'ajoute au relâchement trop habituel de la forme.

Mais comme *la Chute d'un Ange*, — dont il ne nie pas la grandeur — n'en inspire pas moins tout un feuilleton au collaborateur du *Temps*, on constate que ce n'est pas le destin de tous les « chefs-d'œuvre », que d'être encore analysés, dis-séqués, à cent ans de leur parution. A propos, on est curieux de savoir quelle résonance aura le génie racinien, l'an prochain, à la faveur du tri-centenaire de l'auteur d'*Andromaque*.

## §

Sans plus d'anniversaire, voici des noms célèbres donnés à des rues parisiennes : rue Maurice-Ravel; rue Vincent-d'Indy; rue Déodat-de-Séverac, note **Paris-Midi**; la rue de la

Manutention s'appelle la rue Gabriel-d'Annunzio; et l'homme de la rue devra prendre garde à ne pas devenir l'homme invisible, à prendre la rue Robert-Houdin. Cependant que Périgieux demande la rue Rachilde, par la voix de M. Edme Goyard, dans **la France de Bordeaux et du Sud-Ouest** : à l'occasion du jubilé de l'auteur des *Rageac*.

## §

Montmartre n'aura-t-il pas sa rue du Père-Frédé?

La mort du Père Frédé, écrit M. Gabriel Rocher dans **l'Action française**, clôt une page du Vieux Montmartre, du Montmartre d'avant-guerre, avant qu'il ne devînt la proie des touristes étrangers et des traiteurs, — le village paisible aux maisons basses, entourées de coquets jardinets, aux ruelles sombres où l'herbe pousse entre les pavés, — la patrie des artistes « d'avant-garde » et des poètes.

De la Butte, ils défiaient la ville étendue à leurs pieds, comme Rastignac du haut du Père-Lachaise. Mais le temps ne les pressait point d'y descendre. Ils avaient la vie devant eux et préféraient fumer leur pipe en regardant pousser la vigne abritée par les grands arbres du château des Brouillards et qui donnait à l'automne un fameux reginglet « qui luttait, du temps des Romains, avec Argenteuil et Suresnes », si l'on en croit... Gérard de Nerval qui regrettait de n'avoir pas acquis le vignoble. Gérard propriétaire-vigneron! O rêveur impénitent!

J'ai vu rêver Frédé, « rêveur impénitent », un soir du dernier hiver. Il était à sa fenêtre. L'heure sonnait, lourde, grave, et mélancolique infiniment, au Sacré-Cœur. Au *Lapin*, personne, sinon le vieux homme, qui, accoudé à sa fenêtre, au premier, regardait le ciel; aux écoutes, non pas seulement de l'heure, mais du temps, et que les souvenirs, par nuées, enveloppaient tout entier de ce silence que la voix de la basilique rendait plus profond, et de cette brume dont la saison reliait, et la Butte et le Ciel. *Le Lapin* peut disparaître; pareille image, qui m'avait serré le cœur, je ne saurais m'en détacher. Et Frédé mort, le doux linceul.

Mais les morts « ne vivent pas tranquilles »... On pense à ce mot de M. Prudhomme devant le récit, bien intéressant, que M. Lucien Descaves a fait dans *le Journal* :

Exécuteur testamentaire de J.-K. Huysmans, et chargé par lui de m'opposer, tant que je vivrai, à la publication de sa correspondance avec qui que ce soit, ai-je besoin de dire mon émotion en voyant passer, le mois dernier, dans une vente, outre une soixantaine de lettres et billets autographes adressés à quelqu'un que j'ai également connu et qui est mort, la copie manuscrite, faite par Huysmans, de dix-neuf lettres intimes, d'une dame qui fut, assez brièvement, de ses relations plutôt que de ses amies. (Copie de ces lettres est entre mes mains. J'en avertis l'acquéreur à toutes fins utiles.)

N'ayant reçu, à cet égard, aucune instruction spéciale, j'étais fondé à croire qu'il avait détruit, avant de mourir, une copie utilisée par lui, avec la plus grande discrétion, lorsqu'il composait *Là-bas*.

Alors, comment cette copie était-elle venue entre les mains de celui qui en avait aliéné la possession indue?

Eh bien! le moment est venu — ou revenu — de le dire.

Et voici :

Très peu de jours avant sa mort, Huysmans m'appela chez lui, rue Saint-Placide, afin de me remettre des papiers de Villiers de l'Isle-Adam, qu'il avait conservés et qui sont encore chez moi.

— J'aurais voulu, me dit-il, y joindre les lettres que Verlaine m'a adressées; mais elles sont introuvables.

Elles le furent encore à la mort du maître, mais je suis en mesure de dire comment elles ont pu — entre autres — disparaître alors.

Huysmans, sentant sa fin prochaine, dit à l'infirmier qu'il avait (et dont je tiens la confidence) :

— Asseyez-vous là... en face de moi... Mettez à part les papiers à brûler, afin qu'il n'en reste pas trace...

Et il commença le triage.

— Mais je considérais, me dit le factotum, que le maître exagérât et vouait à l'autodafé des pièces qui aideraient plus tard à écrire son histoire, vous comprenez?...

— Oui. Et alors?

— Eh bien! j'ai éloigné du feu celles qui me paraissaient devoir être sauvées...

— Comment cela?

— En les faisant glisser sous mon siège... Elles serviront à quiconque écrira l'histoire de Huysmans converti, faisant suite à celle du naturaliste...

L'homme qui me tenait ce langage n'est plus de ce monde; mais

il avait un ami, un frère, qui s'est dessaisi lui-même, avant d'entrer dans la maison de santé où il est mort, de sa correspondance avec Huysmans, notamment...

Et tout cela est quelque part..., et tout cela sortira, sort déjà du sépulcre : témoin cette copie manuscrite de la main de Huysmans et dont il a, n'en doutons pas, ordonné l'anéantissement, lorsqu'elle fut présentée à son moribondage!

M. Lucien Descaves ajoute :

Nous ne devons attendre de personne, je le vois, la précaution que nous avons prise, Pol Neveux et moi, de mettre sous clef, à la Bibliothèque nationale, des papiers de notre ami qui ne sont bien que là. Mais d'autres anguilles sont sous roche... et j'en sais l'endroit, et je le surveille, car je m'attends toujours à voir surgir de là, en vente publique, les lettres de Verlaine qui m'étaient destinées. Et si ce n'était que cela! Mais je sais des arrière-boutiques et des antres où sont au sec, avant le feu probable des enchères ou la convoitise d'un amateur, des pièces uniques, des autographes qui remontent à la jeunesse de Huysmans, avant sa conversion...

Comme quoi, le plus sûr, ce serait, le moment venu de se sentir mourir, de f... le feu à la maison. A toute la maison.

GASTON PICARD.

### MUSIQUE

A propos du Festival Gabriel-Fauré. — Concert de la Société d'Etudes Mozartiennes.

Il faut remercier la Société des Amis de Gabriel Fauré. Il faut la remercier d'être, d'abord, puisque le très grand musicien que fut Fauré n'est pas encore mis au rang que ses œuvres doivent lui assigner; puisque l'étranger le connaît mal ou point, et puisqu'en France même, tant de gens ne le regardent que comme un aimable compositeur de mélodies — de quelques mélodies, car ceux-là négligent *La Chanson d'Eve*, *L'Horizon chimérique*, *Le Jardin clos*, *Mirages*, qui sont d'incomparables chefs-d'œuvre; puisque ni *Prométhée* ni *Pénélope* ne sont encore au répertoire de l'Opéra; puisque la mort est à peine un peu moins injuste pour lui que ne le fut la vie, et que l'on étonne beaucoup de « connaisseurs » quand on dit qu'il est, pour l'art français, ce que Mozart fut pour la musique allemande. Après tout, le sort de Mozart a été pire encore et le stage imposé par une postérité mal in-

formée, avant que fussent ouvertes les portes du temple de la Gloire, a duré pour Mozart si longtemps qu'il ne faut pas désespérer pour Fauré...

Il faut remercier les Amis de Gabriel Fauré d'avoir organisé un Festival qui ne fût pas seulement un concert comme tant d'autres, mais un hommage d'une ferveur particulière. Par le choix des œuvres, par le choix des interprètes : Mmes Marguerite Long et Ninon Vallin; MM. Raynaldo Hahn et Louis Aubert, Jacques Thibaud et Alfred Cortot, Jean Doyen, le Quatuor Calvet (MM. J. Calvet, D. Guilevitch, L. Pascal, P. Mas), enfin M. Emile Vuillermoz, qui, au début de la deuxième partie, honora la mémoire du maître, tout fut de cette qualité et de cette délicatesse qui restèrent en harmonie parfaite avec la musique choisie.

On ne sait quelle image les hommes qui naîtront dans quelques siècles se formeront de notre temps. Nous avons pris soin de ne pas nous flatter et nous laisserons à ces juges maints témoignages qui nous chargeront. Il fut un moment où l'on sembla n'aimer que le laid pour le laid, comme on servit, environ 1850, « l'Art pour l'Art ». Sans doute cet amour du laid n'était-il qu'une nécessaire protestation contre les fadeurs et les sucreries d'une époque complaisante aux épigones de W. Bouguereau et de J. Massenet. Mais il n'en reste pas moins que si les petits-neveux de nos petits-neveux regardent les images que les peintres de 1920 ont laissées de leurs contemporaines, ils se feront une singulière idée de la félicité que les dits « artistes » pouvaient goûter dans la contemplation de leurs modèles nus. Et de même en écoutant certaines musiques issues du croisement des races afro-américaines et mitteleuropéennes, ils se demanderont si nos oreilles étaient semblables à celles du roi Midas. Mais la musique d'un Fauré les renseignera pourtant. Celui qui l'a écrite demeure sur les cimes, bien à l'abri des fluctuations, des courants, des modes destructrices. Il rayonne. Il est toute lumière et ceux qui lui reprochent sa grâce finiront par apercevoir que cette grâce même est puissance, que ce charme est profondeur et que ce prétendu paradoxe n'est, en somme, qu'une sorte de renouvellement du miracle hellénique. Fauré est comparable aux Grecs qui surent allier

dans leur art des qualités dont eux seuls, à peu près, n'ont pas fait des disparates. Mais cela, chez nous un Racine déjà l'avait su faire et la grâce racinienne est toute virile comme l'élégance faurénne. C'est Rossini, je crois, qui reprochait à quelques musiciens de trop moduler, et de moduler sans préparations suffisantes et disait : « Une modulation, ce doit être une caresse. Ils en font un coup de poing ! » Nul n'a tant modulé, nul n'a tant caressé, que Fauré; mais ce même inventeur de grâces est aussi l'inventeur de ces thèmes d'Ulysse ou de Prométhée, de cet air d'Ulysse rassemblant ses serviteurs; et c'est encore le poète inspiré du *Onzième Nocturne* et du *Requiem*; c'est l'auteur de cette sublime méditation sur la vieillesse qu'est le *Treizième Nocturne*, de ce noble adieu à la vie qu'est l'*Andante* du *Second Quintette*, dont les longues tenues de cordes semblent, selon la comparaison si juste qu'en a faite M. Charles Koechlin, des bras qui se tendent vers un passé qui ne reviendra plus...

D'où vient que Debussy, lui aussi spécifiquement français, mais autrement, ait obtenu, et dès son vivant, une renommée proprement universelle, et Fauré point? On a dit que la musique de Fauré exigeait à la fois une audience et une interprétation de choix, qu'elle était trop essentiellement « aristocratique ». Ces raisons ne me semblent guère probantes : il persiste chez Debussy, parfois, un soupçon d'*esthétisme*, de préciosité qui aurait pu nuire à sa diffusion, et dont la musique de Fauré reste parfaitement exempte. Mais non : on joue le *Prélude à l'Après-midi d'un Faune*, *Pelléas* et *La Mer* partout au monde; les chefs d'orchestre fameux, un Toscanini, un Furtwaengler, inscrivent volontiers à leurs programmes le nom de Debussy, jamais celui de Fauré, dont *Shylock*, dont la suite de *Pelléas et Mélisande*, cependant, sont parfaitement accessibles à tous les musiciens sous toutes les latitudes et offrent des beautés de première grandeur. Vraiment, c'est un mystère. On dit souvent que ce mystère est pareil au mystère Brahms, car Johannès Brahms, c'est certain, n'a point en France une réputation comparable à celle qu'il a conquise en Allemagne. Mais ce n'est exact qu'à moitié : le nom de Brahms revient assez souvent sur nos programmes; on joue ses *Symphonies*, ses

*Danses hongroises*, son *Requiem*; on chante ses *lieder*; ses *concerti* sont parmi ceux que préfèrent les virtuoses et il n'y a pas de saison que quelque pianiste n'exécute l'un ou l'autre; pareillement les violonistes et cellistes. Non, je crois que Fauré, le discret Fauré, est puni de sa discrétion, de son originalité — et son dédain de tout « moyen de parvenir » est une originalité aussi bien que ses harmonies si personnelles. Sa musique est, avec celle de Mozart, la plus difficile à définir : tout ce qui en fait la très haute valeur, l'originalité profonde, échappe à l'analyse; on ne *décompose* pas l'art de Fauré : on subit le charme, mais peut-être faut-il être en état de grâce pour le goûter...

## §

La Société d'Etudes Mozartiennes a donné dans l'église Saint-Louis-en-l'Île le dernier concert de la saison : ce concert devait avoir lieu à Versailles, devant la colonnade du Grand Trianon. On ne l'a pas permis; nous n'y avons rien perdu puisque, dans un cadre harmonieux, nous avons réentendu quelques-unes des œuvres qui, révélées à Paris depuis la fondation de la Société, restaient en notre souvenir comme les plus émouvantes et les plus belles. Magnifique témoignage d'une bienfaisante activité. Et ceci nous est une occasion nouvelle de dire notre gratitude à Mme Octave Homberg, présidente de la Société, et à M. Félix Raugel, qui dirige l'orchestre et les chœurs avec tant de foi compétente. Mmes Lissitschkina, Lina Falk, Line Zielgien, MM. Cathelat et Cauchemont ont été les solistes applaudis de ce beau concert.

RENÉ DUMESNIL.

### ARCHÉOLOGIE

ORIENTALISME. — *Les monuments hittites et assyriens au Musée du Louvre.* — *Les Arts de l'Iran, l'ancienne Perse et Bagdad à la Bibliothèque nationale.* — A. Godard : *Isfahân : A<sup>h</sup> A<sup>h</sup> - Irân*, Geuthner, II, 1937.

Le département des Antiquités Orientales qui se trouvera complètement transformé à l'occasion du remaniement des collections du Louvre, vient d'ouvrir trois de ses salles, une consacrée aux **Antiquités hittites**, deux aux **Antiquités assy-**

**riennes.** La Grande Galerie assyrienne décorée par Percier et Fontaine et la salle attenante continuent d'abriter les monuments assyriens; mais ceux-ci, débarrassés de la patine de fumée due à l'air de Paris, sont devenus plus lisibles à la lumière du jour et profitent le soir de l'éclairage artificiel, essayé avec tant de succès dans d'autres parties du Musée. Cet éclairage serait accessoire si le Musée du Louvre, construit pour sa destination, recevait à profusion la lumière et sous l'angle approprié; mais le Louvre est un palais dont bien des salles sont insuffisamment lumineuses et l'éclairage artificiel y répond à une nécessité. Nous pouvons ajouter que la qualité des monuments assyriens le réclame. Les monuments, d'un faible relief, ne prennent toute leur signification que sous un éclairage oblique, alors que le jour venu des fenêtres les frappe le plus souvent perpendiculairement et les affaiblit. Cette transformation est l'œuvre de M. Ferran, l'architecte du Louvre, ainsi que la percée d'une crypte sous le guichet Saint-Germain l'Auxerrois; les bas-reliefs assyriens en surnombre dans les salles du rez-de-chaussée y sont désormais exposés. Nul doute que le public n'ait plaisir à revoir ces œuvres dans des conditions tout autres que jadis, et qui en feront, pour beaucoup, une révélation.

A la bibliothèque Nationale, M. J. Cain, avec le concours de MM. Salles et J. David-Weill, du département des Arts Asiatiques du Louvre, et de M. E. De Lorey a ouvert en Juillet une exposition des **Arts de l'Iran, l'ancienne Perse et Bagdad** qui a été un gros succès. Avec la conquête d'Alexandre, ce fut la pénétration brutale de l'hellénisme en Orient et le mouvement ne fit que continuer sous les Séleucides. Mis déjà en échec avec la dynastie des Parthes Arsacides, ce mouvement est brisé par les Sassanides dont la dynastie (226-642) représente un long effort pour émanciper l'Orient de l'influence occidentale et pour revenir aux traditions nationales. A ce propos, deux remarques s'imposent; jusqu'à quel point l'hellénisme avait-il pénétré en Orient? Quelle est au juste l'originalité de l'art sassanide? Avec les Séleucides, nous assistons à l'hellénisation des classes cultivées; les « cadres » imitent volontiers les vainqueurs, et l'influence de l'art occidental est considérable. Mais, s'il est de bon ton de porter en Mésopo-

tamie, en plus de son propre nom, un nom grec, la masse du peuple a gardé ses coutumes et à Uruk, par exemple, le culte reste le même qu'autrefois dans le temple d'Anu; le rituel n'a pas changé. En Iran, les formes architecturales de l'Occident pénétreront; temples et palais seront hellénistiques, la religion demeurera intacte. De nombreuses études dues à des hellénistes ont été consacrées aux influences de la Grèce sur l'Orient à la suite de la conquête d'Alexandre; le dossier serait aussi imposant si un orientaliste entreprenait de montrer ce qui n'a pas bougé dans la civilisation orientale pendant cette période; si les apparences sont en faveur de grands changements, c'est une impression de surface; la civilisation orientale a pris parfois le vêtement hellénistique, elle est restée profondément orientale. De façon délibérée les rois Sassanides restaurent les vieilles formes d'art oubliées; qui sait même (et les fouilles futures le montreront peut-être), s'il y a eu abandon et retour aux vieux motifs décoratifs et si l'ancien art n'a pas coexisté à côté du nouveau! A Chapour, capitale des Sassanides, sur la route qui va de Shiraz à Bender-Bouchir, les recherches de M. Ghirshman ont dégagé une salle de palais, comportant soixante-quatre niches, décorées de grecques et de rinceaux; le moulage de l'une d'elles était exposé à la Bibliothèque Nationale; son ordonnance, son ornementation sont hellénistiques; par contre, sur le même champ de fouilles, la Mission découvrait des chapiteaux de colonne faits de protomes de taureaux adossés, comme à Persépolis et à Suse, motif essentiellement achéménide. Tout l'effort de la dynastie sera de s'affranchir des influences étrangères et de diriger l'art à nouveau sur sa voie traditionnelle; on sait assez par l'examen des monuments de l'Iran à quel point elle y est parvenue. Ce serait grande injustice de dénier aux Sassanides leur originalité; la réaction n'a pu être totale, du premier choc; on la voit patiente, graduelle; des panneaux comme les chasses des grottes de Taq-i-Bostan, près Kermanshah, sont bien dans la tradition de l'Orient.

Les diverses manifestations de l'art sassanide étaient représentées par des exemplaires de choix à cette exposition, notamment l'orfèvrerie dont la Bibliothèque Nationale est riche; plats, aiguières, « tasse de Salomon » attribuée successivement

à Chosroès I (531-578) et à Chosroès II (590-627) et maintenant restituée à Kavād I<sup>er</sup> (488-532).

Les fouilles de Chapour qui vont être reprises cette année, achèveront sans doute de faire la lumière sur la question sassanide; dès maintenant elles permettent de grouper un certain nombre de monuments importants autour du nom de Chapour I<sup>er</sup>, l'heureux adversaire de l'empereur romain Valérien qu'il réduisit en servitude.

L'art de la Perse musulmane et de la région de Bagdad n'était pas moins bien représenté; les visiteurs ont pu admirer, entre autres, le fameux « baptistère de Saint-Louis » conservé au Louvre, bassin de cuivre ciselé du XIII<sup>e</sup> siècle, qui faisait partie du trésor de l'abbaye de Saint-Denis et passa au château de Vincennes. Son nom lui vient de ce que certains princes, notamment Louis XIII, y furent, non pas baptisés, mais ondoyés.

Le gros intérêt allait aux miniatures dont jusqu'ici pareil ensemble n'avait été exposé. Justement, cinq manuscrits parmi les plus précieux avaient besoin d'être reliés. On en profita pour exposer les feuillets côte à côte; c'est ainsi que de l'Ecole de Bagdad du XIII<sup>e</sup> siècle, on put voir, dans trois superbes spécimens, dont l'un d'un peintre originaire de Wasit, les Séances de Hariri, où sont dépeintes les aventures d'un certain Abu-Zayd, des planches empruntées à la Matière Médicale de Dioscoride, et un recueil de fables, le Kalilah et Dimnah, qui doit son nom aux héros du récit : deux chacals. A cette époque, la miniature s'apparente à la grande peinture; les personnages en nombre restreint, d'un dessin clair, placés dans un paysage qui n'est rappelé que par certains traits essentiels, font plutôt penser à la fresque. Au XIV<sup>e</sup> siècle, l'évolution est profonde; la composition se fait plus touffue avec un souci du détail qui nuit parfois à la clarté, mais dont la richesse est incomparable, par exemple dans un autre Kalilah et Dimnah de l'école de Bagdad, deux exemplaires du Livre des Rois de Firdousi, des Ecoles de Tabriz et de Shiraz.

Quelques vitrines renfermaient de précieux spécimens de la céramique de Réi (Rhagès), site aux portes de Téhéran, dont les divers genres étaient représentés: fond vert turquoise, fond blanc à peintures polychromes, fond blanc à décor à reflets

d'or (notamment un superbe plat à personnages, N° 223, XIII<sup>e</sup> siècle). Une vitrine réunissait quelques céramiques et feuillets de manuscrits de la région de Samarcande (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.), ornés d'inscriptions en coufique d'un si bel effet décoratif.

Après la révélation qu'avait été l'exposition d'art iranien de Londres de 1931, après l'exposition de Léninegrad de 1935, il semblait que tout eût été dit. L'exposition volontairement limitée de la Bibliothèque Nationale montre la richesse inépuisable de cet art oriental, et spécialement iranien, sur lequel il y a encore tant à connaître.

Un nouveau chapitre sur l'architecture de l'Iran vient d'être écrit par M. A. Godard, dans la publication officielle du Service des Antiquités où il donne une monographie d'**Isfahân**. Description des monuments, traduction (par Mme Y. Godard) de leurs inscriptions, reproductions en phototypie, permettront aux curieux du passé de cette cité orientale, qui fut parmi les plus fastueuses, de se familiariser avec tant de monuments peu connus, mais aussi avec ceux qui, de tout temps, ont fait la gloire d'Isfahân. D'abord la Place Impériale (le Maidân-é-Shâh), esplanade rectangulaire, bordée des bâtiments les plus somptueux de la ville, où se déroulaient jadis les cortèges, où le Shah recevait les ambassadeurs, cérémonie décrite bien des fois par les anciens voyageurs, et où avaient lieu les compétitions de polo à cheval. Sur un des côtés de la place s'élève le pavillon d'Alâ Qapi (avec, bien en retrait à l'intérieur des jardins, celui des Quarante Colonnes (Cehel Sutûn); tous deux ornés de peintures célébrant les plaisirs de la vie, où le costume des personnages offre parfois de curieuses reminiscences du costume de cour européen (XVII<sup>e</sup> siècle). De la terrasse d'Ala-Qapi, au toit soutenu par de graciles colonnes, le Shah voyait venir les cortèges de l'extrémité de la place, là où s'ouvrent les portes du Bazar. En face d'Ala Qapi, se dresse la mosquée de Shaikh Lutfullâh (début du XVII<sup>e</sup> siècle), dont le dôme, le plus beau de tous ceux d'Isfahân, est revêtu de précieuses faïences. Sur le Maidân-é-Shâh, à l'opposé du Bazar, s'étend la Mosquée impériale (Masdjid-é-Shâh), commencée en 1612 par Shâh Abbas, précédée d'un portail monumental et dont les coupes et les iwans sont totalement revêtus d'émail bleu-vert. L'École de la Mère du

Shâh aux élégants miroirs d'eau, les Quatre jardins (Cahâr Bâgh), parc magnifique bordé de palais, dont seuls restent les platanes qui ombragent une avenue fréquentée; le pont à étage (aujourd'hui Pul-é-Khadjû) sur l'ancienne route de Shiraz, revivent dans leur splendeur passée, telles que les virent Chardin et Tavernier. Au moment où le tourisme songe à se diriger vers la Perse, nulle lecture préparatoire n'est plus à recommander que celle des études parues dans Athar-é-Irân.

D<sup>r</sup> G. CONTENAU.

NOTES ET DOCUMENTS LITTÉRAIRES

**Le « Musée secret » de Théophile Gautier.**

Monsieur et cher confrère,

Vieux lecteur du *Mercur de France*, je suis bien en retard avec son numéro du 1<sup>er</sup> août où MM. Auriant et Chevalier (p. 764) me demandent un renseignement sur *Musée secret*, poème de Théophile Gautier, qu'ils me semblent avoir vainement recherché.

La réponse est facile, même à la campagne et sans le livre. Je ne crois pas que *Musée secret* ait été recueilli, dans aucune édition des œuvres du poète. Cela eût été difficile autrefois. Et même maintenant!... Nulle part Gautier ne s'est mieux conformé à la déclaration de la demi-strophe d'*Alberlus* :

Ce que j'écris n'est pas pour les petites filles  
Dont on coupe le pain en tartines, mes vers  
Sont les vers de jeune homme et non un catéchisme.  
Je ne les châtre pas; dans leur décent cynisme,  
Ils s'en vont droit ou de travers.

*Musée secret* n'est pas à lire en famille! Il ne serait même pas à produire en séance solennelle de l'Institut. Mais les poètes, les artistes, les amateurs, ont le droit de savoir où trouver cette pièce. Elle est citée tout au long (avec quelques autres du même genre, qui ne la valent pas) dans le très intéressant volume de Souvenirs qu'Emile Bergerat a donné sur son beau-père et qui est intitulé *Théophile Gautier*. Il a paru chez Fasquelle. Je ne pense pas qu'il soit

épuisé. Voilà cinq ou six ans, j'en ai trouvé jusqu'à deux exemplaires (non recouverts, il est vrai) rue de Grenelle, 11. Les fonctionnaires de M. Fasquelle ont obstinément refusé, malgré ma vive instance, d'en recevoir le prix. L'œuvre est sans prix.

Bien supérieur, selon moi, aux meilleures pièces d'*Emaux et Camées*, plus naturel et plus pur dans son jet de lys, véritable chef-d'œuvre de Théophile Gautier, pour le mouvement, la couleur et la flamme, *Musée secret* ne manque ni d'ingéniosité, ni d'esprit; le vocabulaire, le rythme, le sens, y sont parfaitement dignes de l'invocation adressée au Maître de la *Vénus à l'orgue*.

Amant du vrai, grand Titien,  
Roi des tons chauds et diaphanes,  
Soleil du ciel vénitien...

Laisse-moi faire, grand vieillard,  
Changeant mon luth pour ta palette,  
Une transposition d'art,

Et poète, trempant ma phrase  
Dans l'or de tes glacis ambrés...

Mais je me méfie de ma mémoire et crains d'estropier ce beau marbre brûlant. Il faut s'y reporter si l'on a le goût de l'ardeur dans la perfection. On verra que Gautier n'a pas commis la faute de Baudelaire, gâtant la plus belle des « pièces condamnées » par l'imprécation déclamatoire de la fin. L'essor lyrique y exprime une énergie croissante, avec un sens remarquable des gradations dont l'art parnassien ou néo-romantique a donné peu d'exemples. Quel malheur qu'on ne puisse en parler qu'en petit comité, dans le cénacle ou dans la crypte!

J'espère que ces renseignements contenteront la curiosité de MM. Auriant et Chevalier. Si vous pensez qu'il y ait lieu de publier tout ou partie de ces feuillets, je vous y autorise volontiers, mon cher Confrère, pourvu que je puisse revoir une épreuve, et je vous prie d'agréer, etc.

CHARLES MAURRAS.

## §

L'étude de M. Henri Boucher sur le *Musée secret*, en donnant le texte et fournissant de nombreuses variantes, a paru dans le *Mercure de France* du 15 octobre 1922 (CLIX, 525-534), et forme la seconde partie d'*Esquisses inédites* de Théophile Gautier pour le *Château du Souvenir* et le *Musée secret*.

Nous ne referons pas l'histoire de cette pièce d'anthologie, après les travaux du vicomte de Spoelberch de Lovenoijoul et l'article de M. Henri Boucher. Bornons-nous à dire, puisque ce dernier néglige de le faire, qu'elle avait, ainsi que diverses autres galanteries du grand Théo, été publiée, en 1864, dans le *Parnasse satyrique du XIX<sup>e</sup> siècle*, avant d'être recueillie, en 1873, dans les *Poésies de Th. Gautier qui ne figurent pas dans ses œuvres*. Elle y figura, cependant, en appendice, dans quinze exemplaires, non mis dans le commerce, du tome II des *Poésies complètes de Théophile Gautier* (1876).

Le texte publié en 1922 par M. Henri Boucher et celui rapporté de Venise, où la pièce avait été composée, par Louis de Cormenin, n'étaient, à vrai dire, que des « esquisses ». Elle subit de nombreuses corrections, et, le premier, Emile Bergerat en donna la version définitive aux pages 206-209 de son *Théophile Gautier, entretiens, souvenirs et correspondance*.

Cette publication valut même au bon Bergerat l'accusation d'obscénité, formulée par Albert Wolff, dans son « Courrier de Paris » du *Figaro* du 20 juillet 1879. Un amusant écho de Léon Deffoux a rappelé dans le *Mercure* du 1<sup>er</sup> décembre 1923, quelques-unes des phrases qui flamboyaient dans ce réquisitoire :

Par suite de quelle aberration de son esprit M. Bergerat a-t-il publié son volume qui, à côté de quelques documents intéressants, contient des énormités?

...Comment, lui, homme d'éducation et père de famille, n'a-t-il pas songé au danger qu'il y a à livrer cette poésie secrète au public?...

Comment, lui, mari d'une femme charmante et se rendant, à ses moments lucides, parfaitement compte de l'austérité où il faut

maintenir le foyer pour lui garder le respect, comment n'a-t-il pas pensé à la responsabilité qu'il endosse?

Vraiment je ne saurais m'expliquer cette littérature obscène que par une absence de bon sens, ou plutôt de sens moral, etc., etc.

Telles étaient les « pudeurs d'un temps châtré » en cette année 1879, première du proconsulat de « Grévy le jurassique », « ce tigre à face humaine », devait spécifier Salis dans ses boniments. Pourtant il faut savoir grand gré à Emile Bergerat d'avoir divulgué ce chef-d'œuvre que, à juste titre, Paul de Saint-Victor considérait comme le « dernier mot de la beauté plastique ». D'abord destiné à la première édition d'*Emaux et Camées*, il en fut écarté au dernier moment par crainte de la censure impériale et y reprit seulement sa place dans la belle édition qu'en donna Georges-Célestin Crès, en 1913, dans sa collection des « Maîtres du Livre ».

Pour de plus amples détails, je pourrais renvoyer M. Henri Chevalier à la savante introduction de M. Helpey, « bibliographe poitevin », notre confrère Louis Perceau, en tête des *Lettres à la Présidente* et des *Galanteries poétiques* (1). Mais le volume est épuisé depuis longtemps et, s'il figure sur les rayons de l'enfer de la Bibliothèque nationale, je doute qu'il en soit de même à Liège.

PIERRE DUFAY.

#### NOTES ET DOCUMENTS SCIENTIFIQUES

##### **Solution générale du Problème de la Photographie des Couleurs.**

On vient de célébrer le cinquantième anniversaire de la mort de Charles Cros, poète, mathématicien et inventeur. Les lecteurs du *Mercur de France* ont lu, dans le n° du 15 août, l'article documenté que M. Gaston Picard a consacré à la vie et à l'œuvre de l'auteur du *Coffret de Santal*. De celle-ci, une partie et non la moins intéressante, demeure encore peu connue du grand public. On oublie généralement que Charles Cros inventa, outre (et avant Edison) le phonographe, la photographie des couleurs, laquelle est basée sur la trichromie, et que le procédé se trouve expliqué dans une plaquette : *Solution générale du Problème de la Photographie des Couleurs*, publiée en 1869 chez Gauthier-Villars. Il

(1) Neuilly, Imprimerie du Musée secret, 1927, in-8.

nous paraît intéressant de donner sous cette rubrique le texte original, complet, de la brochure de Charles Cros.

SOLUTION GÉNÉRALE  
DU PROBLÈME DE LA PHOTOGRAPHIE DES COULEURS<sup>1</sup>

I

J'ai trouvé une méthode générale pour arriver à enregistrer, fixer et reproduire tous les phénomènes visibles, intégralement, c'est-à-dire dans leurs deux ordres de caractères primordiaux, les figures et les couleurs. Je vais exposer cette méthode et les règles pratiques qui en dérivent.

Qu'on ne s'étonne pas si, auparavant, je n'apporte pas de résultats réalisés, et si je ne cherche pas, par moi-même, à exploiter mon idée. Je n'ai eu, ni antérieurement, ni actuellement, aucun moyen de réalisation. Chercher ces moyens me serait une grande dépense de temps et de mouvement, dépense qui serait suivie du travail de mise en pratique. Ceci n'est pas dit pour que quelqu'un vienne à mon aide. Je n'en ai pas un vif désir; attendu qu'ayant été longtemps obligé de me passer de ces moyens, je me suis habitué à poursuivre plutôt les problèmes généraux de la science que les réalisations particulières.

Les solutions que j'ai trouvées au problème spécial de la photographie des couleurs sont publiées à la suite, et je ne m'en suis pas réservé la propriété commerciale. C'est la conséquence de l'insouci que j'ai de réaliser par moi-même : l'idée entre dans le domaine public, et les savants spéciaux, les expérimentateurs habiles ne seront gênés en rien dans leurs recherches. Ils pourront, en outre, — et il est nécessaire qu'il en soit ainsi, — se rendre possesseurs exclusifs des procédés particuliers indispensables à l'obtention du résultat final.

Quand au profit que j'en retirerai, il est aussi très-réel, quoique moins simple à définir. En supposant que, dans un temps donné, des résultats — que je ne crois pas pouvoir

(1) Extrait du journal *Les Mondes*, de M. l'abbé Moigno (livraison du 25 février 1869).

être obtenus en dehors de mes principes — soient publiés, il me sera facile de faire reconnaître que j'y suis pour quelque chose. Alors au plaisir de voir mon idée prendre forme et vie sans que j'aie eu à faire de travail pénible, s'ajoutera toute possibilité de récompenses diverses, d'appréciation extérieure favorable de ma valeur relative, et autres avantages semblables. Je passe maintenant à mon sujet.

## II

§ 1<sup>er</sup>. Les moyens que je propose sont fondés sur les procédés déjà connus en photographie et sur des propriétés physiques également connues des rayons lumineux. Et c'est précisément parce que chacun des éléments de l'idée est expérimentalement donné et que l'arrangement seul en est nouveau, qu'il ne m'a pas été nécessaire de m'assurer de la possibilité du résultat par l'expérience.

Pour aborder le problème, je pars d'un principe dont je donnerai ailleurs la démonstration, et qui est le suivant : *Les couleurs sont des essences qui, de même que les figures, ont trois dimensions, — et par conséquent exigent trois variables indépendantes dans leurs formules représentatives.*

§ 2. Il suit de là que si l'on avait un instrument pour mesurer les couleurs, comme le thermomètre mesure les températures, il faudrait qu'il donnât, pour exprimer les relations des teintes entre elles, trois nombres distincts pour chacune (1).

Donc, une représentation chiffrée d'un sujet de peinture donné serait possible aux conditions suivantes : on diviserait la surface peinte en un nombre de surfaces contiguës assez petites pour le détail voulu, et on noterait, au moyen de trois nombres pour chacune, leurs teintes diverses.

Ainsi, chaque point du tableau donne lieu à l'évaluation de trois grandeurs qui ne peuvent être confondues en un nombre unique. On peut donc dire qu'un tableau peint a cinq dimensions, deux pour la représentation du lieu des points

(2) Je donnerai le principe de construction d'un instrument destiné à l'analyse et à la synthèse numérique de toutes les teintes mixtes dans une publication ultérieure.

élémentaires du dessin et trois pour la représentation des valeurs des teintes (3).

§ 3. Or, qu'est-ce qu'enregistre l'appareil photographique? L'intensité photogénique qui se traduit par du blanc, du noir et par les gris intermédiaires. Une seule échelle linéaire numérique suffirait à classer et à désigner chacun des termes de cette série du blanc au noir.

Dans une épreuve photographique, il n'y aura donc jamais les éléments nécessaires à l'intégration des teintes du tableau représenté. De là à l'idée qu'il faudrait trois épreuves différentes, donnant chacune les variations d'intensités de l'un des trois éléments des couleurs, il n'y a pas loin.

§ 4. Les trois espèces élémentaires de la couleur sont : le rouge, le jaune, le bleu.

Il s'agit donc de prendre trois épreuves différentes, l'une de tous les points plus ou moins rouges ou qui contiennent du rouge, la seconde de tous les points jaunes ou contenant une proportion de jaune, la dernière de tous les points bleus ou contenant du bleu.

Ces trois épreuves, en les supposant obtenues en teintes uniformes comme celles de la photographie ordinaire, exprimeront en noirs et en gris, plus ou moins foncés, les quantités respectives de rouge, de jaune, de bleu qu'il y a dans tous les points du tableau.

§ 5. Ainsi, on aura l'ensemble de tous les *renseignements* sur le tableau proposé, mais non pas sa reproduction pour la vue immédiate. En un mot, l'*analyse* du tableau est faite, au point de vue de la couleur, mais non la *synthèse*.

Nous allons traiter pratiquement chacune de ces deux parties du problème. En premier lieu, voyons les procédés d'analyse.

### III

Pour obtenir les trois épreuves élémentaires, il y a deux ordres de procédés d'analyse : analyse successive, analyse simultanée.

(3) De même les corps réels, considérés à la fois dans leurs figures et leurs couleurs, peuvent être idéalement représentés par des équations à six variables.

§ 1<sup>er</sup>. Les moyens d'analyse successive sont de trois espèces : analyse par transparence, analyse par réfraction, analyse par éclairage monochrome.

A. — Le procédé d'analyse successive par transparence est le premier moyen qui m'est venu à l'esprit; il consiste à *tamiser les rayons à travers des verres colorés*. Une première épreuve est prise à travers un verre rouge. Il n'y a que les rayons rouges qui passent. — En réalité, il passe aussi de la lumière blanche, et les rayons rouges ne sont qu'un maximum; mais cela ne change rien à la théorie ni aux opérations.

Le cliché obtenu en ce mode exprime, par ses variations d'opacités et de transparences, les quantités plus ou moins grandes de rouge qu'il y a dans chaque point du tableau. De même le second cliché, obtenu à travers un verre jaune, de même le troisième, à travers un verre bleu, exprimeront l'un les diverses quantités de jaune, l'autre celles de bleu semées dans les différentes parties de l'image.

Les activités photogéniques inégales des différents rayons doivent être compensées, par des renforcements proportionnels des bains sensibiliseurs et révélateurs, par des temps de pose convenablement déterminés (4).

Les difficultés de réalisation qu'on peut prévoir sont les suivantes :

Les verres colorés qu'on trouve dans le commerce sont peut-être trop foncés pour servir aux premières expériences. Il faudra commencer par des verres presque blancs.

Il faut aussi que ces verres soient limpides, sans bouillons ni défauts, et qu'ils soient bien exactement planés. On pourrait peut-être les remplacer par des vernis colorés, étendus sur des glaces incolores ou même sur l'une des lentilles de l'objectif; des liquides colorés contenus entre deux glaces ordinaires conviendraient peut-être aussi. Il y a là toute une série d'essais délicats.

(4) La faible activité chimique du rouge et du jaune s'explique, jusqu'à un certain point, par le fait que les substances sensibles sont généralement jaunes ou rouges, et reflètent sans les absorber ces couleurs. On rétablirait l'égalité en colorant en bleu ou en vert les surfaces sensibles. On pourrait peut-être employer pour cela l'iodure d'amidon, l'indigo soluble ou un sel d'urane, en évitant les réactions chimiques perturbatrices.

B. — Le second moyen consiste à remplacer les verres colorés par un prisme qu'on fait tourner à chaque épreuve, de manière à ce que, en premier lieu, il n'envoie dans la chambre noire que des rayons rouges, ensuite que des rayons jaunes, enfin que des rayons bleus.

Ce procédé évite l'emploi d'émaux transparents et de couleurs artificielles, produits toujours impurs et qui laissent passer de la lumière blanche.

C. — Le troisième moyen n'a pas l'universalité des deux premiers; mais il sera probablement utile en certaines circonstances, pour les portraits, la reproduction des peintures, des fleurs, des animaux, des préparations anatomiques.

Il consiste à prendre successivement trois épreuves avec un appareil photographique ordinaire, sans aucune modification, mais en ayant soin d'éclairer les objets à reproduire, d'abord avec de la lumière rouge, ensuite avec de la lumière jaune, enfin, avec de la lumière bleue. Ces différents rayons sont pris dans un spectre, ou obtenus au moyen de milieux transparents colorés.

Ce moyen ne peut s'appliquer à aucune reproduction en plein air. Cependant, la facilité relative de mise en pratique qu'il présente le rend précieux pour les reproductions scientifiques et industrielles. C'est probablement ce moyen que la pratique abordera au début.

§ 2. Le second procédé d'analyse consiste à prendre simultanément les trois épreuves dans les trois régions de rayons simples du spectre résultant de la décomposition des rayons émis par le tableau à reproduire.

Un système de lentilles est disposé de manière à grouper en faisceau les rayons qu'envoie le tableau dont la reproduction intégrale est proposée. Ce faisceau mixte tombe sur un prisme qui le décompose et l'étale en un spectre. Trois objectifs élémentaires recueillent respectivement les rayons rouges, jaunes et bleus et forment trois images partielles sur la surface sensible qui les fixe.

Peut-être est-il nécessaire de placer devant chaque objectif un prisme qui compense l'allongement des images.

Les difficultés seront encore l'insuffisance de la quantité de lumière pour chaque épreuve et l'inégale activité chimique.

Pour ce qui est de l'insuffisance de la lumière, on peut la compenser en réduisant la dimension des images, qu'on pourra ensuite agrandir. Cette condition ne peut nuire au résultat final (5).

#### IV

Je vais maintenant exposer comment, au moyen des trois épreuves élémentaires obtenues par l'un des procédés décrits, on peut recomposer le tableau et soumettre aux regards l'image intégrale de la nature, de toutes les choses qui changent et passent.

§ 1<sup>er</sup>. Pour résoudre cette partie du problème, il convient d'abord d'étudier plus exactement ce que sont les clichés obtenus.

En premier lieu, il faut remarquer que chacun d'eux représente une image négative ordinaire mais incomplète du tableau proposé. Si donc on tirait successivement sur la même feuille de papier les trois clichés, on aurait une photographie ordinaire et complète.

§ 2. Le cliché obtenu avec la lumière rouge représente dans ses points les plus opaques les points les plus rouges du tableau réel; en ses parties transparentes, il en représente les parties les moins rouges.

De même pour les clichés du jaune et du bleu, dont les opacités les plus fortes correspondent respectivement aux parties les plus jaunes et les plus bleues du tableau réel.

§ 3. Si l'on renverse ces relations en obtenant le positif de chaque cliché, ce seront les parties les moins modifiées, — les plus transparentes si l'on tire sur verre, — qui correspondront aux maximums de coloration.

Soit donc le positif du rouge sur verre. On le fait traverser par des rayons rouges et on projette son image sur un écran. Les parties de l'image les plus éclairées — en rouge, puisqu'on opère avec des rayons rouges, — correspondront aux points les plus rouges du tableau réel à reproduire. Les

(5) Il y a peut-être à tirer parti des lois de la polarisation chromatique pour l'obtention des épreuves élémentaires. Je n'ai pas encore poursuivi le problème dans ce sens.

parties les plus sombres correspondront à celles qui dans le tableau réel sont ou noires, ou jaunes, ou bleues.

Les positifs des deux autres clichés donneront de même, si on les fait traverser par des rayons jaunes et bleus, deux autres images où les parties les plus jaunes et les plus bleues viendront en maximum d'éclat.

§ 4. Si donc, par toute espèce de moyens, on arrive à superposer exactement ces trois images, l'image unique résultante contiendra, dans toutes ses parties, des quantités de rouge, de jaune, de bleu correspondant à celles du tableau réel. Là où il n'y aura aucune des trois couleurs on aura du noir; là où une seule, ou deux ou trois en proportions spéciales auront agi, on aura toutes les teintes possibles, simples ou mixtes, y compris le blanc pur.

§ 5. Il me reste donc à donner les moyens de superposition.

Il importe auparavant de remarquer que les images projetées sur un écran d'après les clichés positifs ne sont pas les seules dont on se puisse servir. Il faut y ajouter : celles qui se forment dans l'œil en regardant les clichés, — en général, les positifs par transparence, — à faux jour, et auxquelles on donne la couleur convenable en y appliquant un verre ou un vernis coloré; celles qu'on obtient sur papier sensible ordinaire au moyen de chaque cliché négatif, — on les colore au moyen de teintes transparentes uniformes, et on les regarde directement; enfin, celles qu'on obtient en gravure héliographique sur pierre ou sur acier, — elles doivent être positives et se tirent à la presse en encres colorées.

## V

Les procédés de synthèse sont de deux ordres : synthèse successive, synthèse simultanée.

§ 1. Le *phénakistiscope*, remis en vogue dernièrement sous le nom de *zootrope*, me dispense de longues explications sur la synthèse successive.

Les images élémentaires sont substituées rapidement les unes aux autres sous le regard, et les impressions produites sur la rétine se confondent. On obtient ainsi la combinai-

son des trois couleurs pour tous les points de l'image résultante.

Ce procédé s'applique aux projections sur écran, aux positifs transparents et aux positifs à vue directe. Les instruments sont plus simples que le phénakistoscope, car il n'y a que trois figures élémentaires, au lieu de vingt ou trente.

De pareils instruments sont très-faciles à imaginer et réaliser. J'en donnerai les dispositifs si on me les demande.

Il est à peine besoin de dire que le principe de cette synthèse successive est expérimentalement démontré par le disque tournant à secteurs colorés.

§ 2. Il y a trois espèces de synthèses simultanées : la synthèse par réflexion, la synthèse par réfraction et la synthèse par transparence, — au moyen de positifs antichromatiques.

A. — La synthèse par réflexion consiste à faire voir les trois images à la même place au moyen de glaces transparentes.

On sait qu'une glace transparente, tout en laissant voir ce qui est derrière elle, reflète les images bien éclairées qu'on lui présente. C'est sur cette propriété qu'est fondé l'amusement des spectres et apparitions.

Je donnerai encore, s'il est nécessaire, le dispositif qui convient à ce mode de recomposition. Le procédé s'applique aux positifs par transparence et à vue directe.

B. — La synthèse par réfraction donne une des solutions les plus élégantes du problème. Elle est fondée sur le principe suivant : le trajet d'un rayon coloré simple, qui traverse une succession de milieux réfringents différents, est le même dans les deux sens, c'est-à-dire que la source du rayon et son point d'arrivée peuvent échanger leurs places sans que le trajet varie.

Or, si l'on envoie à travers un prisme un rayon mixte contenant du rouge, du jaune, du bleu, chacun de ces rayons viendra se projeter à une place distincte. Si ensuite, de chacune des places où ces rayons sont tombés, on envoie des rayons de même espèce dans le prisme sous les mêmes angles respectifs que ceux d'émergence, on reconstituera un rayon mixte identique.

D'où le procédé pratique suivant :

Trois épreuves ont été prises dans les trois régions de rayons simples du spectre. On obtient le positif de ces trois épreuves, soit en transparence, soit en vue directe. Sur ces trois positifs sont appliquées les couleurs uniformes rouge, bleu, jaune, comme il convient. Les trois épreuves sont remises aux places où elles avaient été obtenues.

En les regardant à travers le prisme analyseur, elles ne forment plus qu'une seule et même image résultante. Le même effet est obtenu en projetant les rayons qui sortent du prisme sur un écran.

En poursuivant l'étude, on trouve une solution encore plus pure et plus simple, où l'emploi de toute couleur artificielle prédéterminée disparaît.

C'est la conséquence du principe suivant :

Un rayon de lumière blanche traverse un prisme; le rouge, le jaune, le bleu émergent sous des angles distincts. Si on envoie, en sens inverse et sous le même angle que celui d'émergence du rouge, *un rayon de lumière blanche*, ce rayon sera décomposé, et ce qu'il contient de rouge prendra la direction du premier rayon blanc.

De même, le rayon blanc inverse pénétrant sous les angles d'émergence du jaune et du bleu, donnera, dans la direction du rayon blanc direct, un rayon jaune, un rayon bleu.

Donc, le même appareil qui sert à décomposer le tableau en trois épreuves prises dans les régions rouge, jaune, bleue du spectre, servira, une fois ces épreuves obtenues, à faire la recomposition. Il suffira pour cette synthèse de remplacer les trois clichés immédiats par leurs positifs *non colorés*, et d'envoyer à travers chacun *un rayon de lumière blanche suivant le trajet d'émergence du rayon coloré correspondant*.

Ainsi, on aura la reproduction du tableau naturel, soit dans l'œil directement, soit sur un écran.

Cette solution est remarquable en ce qu'elle ne fait dépendre le résultat d'aucun produit artificiel coloré. Les couleurs sont ainsi transformées en conditions purement géométriques, et ces conditions régénèrent à leur tour les couleurs. L'appa-

reil réalisé ne rend de cette façon que ce qu'il a reçu.

C. — La synthèse antichromatique consiste à superposer réellement les trois positifs sur une surface blanche ou transparente, de manière à obtenir un résultat fixe et visible sans instrument intermédiaire.

Voici comment ce dernier résultat est réalisé.

Au moyen des trois clichés, on obtient trois planches héliographiques sur pierre ou sur acier, planches qui donnent des épreuves *positives*.

Les parties foncées de l'épreuve rouge, par exemple, représentent les parties du tableau où le rouge a le moins agi, les parties claires, celles où il était en *maximum*.

En ces points, où il n'y avait pas de rouge, il ne pouvait y avoir que du noir, du jaune ou du bleu.

On tire cette première épreuve en *vert*, couleur complémentaire du rouge. — J'appelle cette épreuve le *positif antichromatique du rouge*.

Sur cette épreuve verte, on tire le positif *antichromatique* du jaune qui est *violet*, et enfin celui du bleu qui est *orangé*.

Il faut faire le second et le troisième tirage avec des laques transparentes qui laissent voir dessous la teinte du premier.

En pratique, il sera probablement meilleur d'obtenir des clichés avec les rayons vert, violet, orangé, et le tirage avec les encres rouge, jaune, bleue. On commencera par le tirage en bleu, car les laques transparentes bleues son rares; les rouges et les jaunes sont plus faciles à trouver.

L'épreuve finale, obtenue ainsi par un procédé analogue à celui de la chromo-lithographie, présente, dans ses teintes mixtes, les mêmes relations que celles du tableau réel, sauf que toutes les couleurs sont assombries par une légère proportion de leur teinte complémentaire, — ce qui fait l'effet d'une sorte de base bistre.

En effet, là où aucune des couleurs n'a agi, les trois épreuves donnent des *maxima* de coloration qui se superposent et produisent du noir; là où les couleurs ont agi toutes trois en *maxima*, les trois épreuves laissent voir le blanc du papier. En poursuivant l'analyse, il est facile de voir que les teintes mixtes seront réalisées par ce procédé, mais comme

il a été dit, avec une légère proportion de la teinte complémentaire.

Sauf les difficultés pratiques, on pourrait de même faire les trois tirages sur verre; le résultat serait analogue aux tableaux peints sur vitraux.

§ 3. Voilà l'ensemble des moyens que j'ai pu découvrir par avance. Peut-être en trouvera-t-on d'autres dans le courant des luttes pratiques; mais j'ai lieu de penser qu'ils seront dérivés de ceux-ci, qui m'ont été fournis par certaines clefs générales, dont je traiterai ultérieurement.

Une dernière remarque. Pour ceux qui n'admettent pas le principe de triplicité élémentaire de toutes les teintes, posé plus haut sans démonstration, mes solutions restent exactes. En effet, le résultat peut être toujours obtenu avec une perfection que limiterait seulement le nombre des épreuves élémentaires de teintes différentes.

Maintenant, que ceux qui s'en sentent le désir et en ont les moyens se lancent dans les essais de réalisation pratique. Il y aura place pour leurs individualités et leurs talents dans cette œuvre dont je ne me dissimule pas les très-grandes difficultés.

#### APPENDICE

—

Je joins à ce mémoire tout théorique et quelque peu abstrait une description de la première expérience à faire, telle que je la rêve.

*Analyse.* Soit à reproduire un objet fixe tel qu'une peinture, un bouquet de fleurs, un casier de papillons, etc.

On prend trois châssis vitrés, et sur les verres de chacun, on passe respectivement des vernis *d'abord faiblement colorés* en rouge, en jaune, en bleu.

On met l'objet au foyer d'un objectif ordinaire; puis on dispose le châssis rouge sur le trajet de la lumière qui éclaire l'objet. On tire une épreuve en augmentant du double ou du triple le temps de pose qu'il faudrait pour une épreuve à la lumière libre.

On prépare une nouvelle plaque sensible, et on tire dans les mêmes conditions en remplaçant le châssis rouge par le jaune.

Enfin, on fait de même avec le châssis bleu, en laissant poser la moitié moins de temps que pour les deux premiers.

*Synthèse.* On tire séparément les trois clichés sur papier sensible, — ou sur verre, — de manière à avoir trois positifs.

On couvre le positif obtenu avec le châssis rouge, du vernis même qui a servi à peindre le verre de ce châssis.

De même pour les deux autres positifs dont le premier doit être couvert avec le vernis jaune, le second avec le vernis bleu du châssis.

Cela fait, on prend deux glaces blanches bien pures. On monte sur cinq supports indépendants, à la même hauteur, les deux glaces blanches et les trois positifs colorés comme il a été dit.

Enfin, on cherche en tâtonnant à faire coïncider les images de deux des trois positifs, formés dans chacune des glaces transparentes, avec le troisième positif qu'on regarde directement à travers ces glaces.

Il faut éclairer convenablement les positifs au moyen de miroirs. On peut aussi, en modifiant l'obliquité de la réflexion sur les glaces transparentes, faire varier en toute proportion l'intensité de chaque image virtuelle.

En répétant cette expérience, on trouvera les conditions de détail qui conviennent le mieux. Ces conditions étant fixées, on en tirera les principes de construction d'un appareil invariable et définitif, qui permettra, avec les trois épreuves élémentaires, de reconstituer sous le regard le tableau réel avec toutes ses teintes.

CHARLES CROS.

### NOTES ET DOCUMENTS POLITIQUES

#### **Quelques remarques sur le différend russo-japonais**

— Le différend russo-japonais, qui vient de surgir à propos d'un tracé de frontière insuffisamment précisé, n'est que l'aboutissement fatal d'une longue série d'incidents politico-militaires qui avaient eu lieu ces temps derniers sur les confins du Mandchoukouo et de la Sibérie orientale. Logiquement, ce différend devrait se résoudre pacifiquement, car ni le Japon ni le gouvernement des Soviets n'ont rien à gagner à un conflit armé. Cependant, la logique ne préside pas toujours aux actes des gouvernements et des peuples. Aussi, on peut admettre que, pour des raisons de prestige et par suite d'une animosité réciproque, cette simple contestation sur

une parcelle du territoire séparant la province maritime russe de la Corée peut aboutir à une véritable guerre entre le Japon et la Russie soviétique.

L'enjeu de cette guerre sera évidemment la province maritime russe, qui fait face à l'Océan pacifique et dont Vladivostok est le port le plus important. A vrai dire, les Soviets font assez bon marché de cette marche extrême de leurs possessions orientales. Le communisme ne s'y est implanté que très superficiellement et le pouvoir de Moscou ne s'y maintient qu'avec difficulté. Enfin, les Soviets ne se font plus d'illusion sur l'importance de Vladivostok.

Vladivostok, écrivait au mois d'août 1934 le *New York Times*, autrefois maîtresse de l'Orient, maintenant le centre de la spéculation mondiale, militaire, politique, n'est plus qu'un vieux port du Pacifique du temps de la révolution, oublié par le plan de cinq ans... L'ancienne gloire de Vladivostok est disparue, et il ne reste qu'une ville avec un passé brillant, un présent appauvri et un avenir sombre.

Mais ce n'est pas seulement Vladivostok qui, en fait, est laissé dans l'oubli par le gouvernement des Soviets; c'est en réalité tout l'Extrême-Orient. La résistance que les Russes avaient rencontrée à leur avance et à leur propagande en Mandchourie les avait obligés de se replier politiquement et même militairement vers le lac Baïkal. Le fait que l'Union soviétique a vendu pour un morceau de pain, pourrait-on dire, le chemin de fer de l'Est-Chinois prouve surabondamment que sa ligne de pénétration et sa zone d'influence se sont sensiblement rétrécies dans la partie extrême du continent asiatique. Au début de ses pourparlers avec le Japon au sujet de la vente de l'Est-Chinois, l'Union soviétique avait demandé 250 millions de roubles-or (625 millions de yens ou quelque chose comme 630 millions de francs-or) pour la cession de cette ligne. Elle arriva, après des marchandages multiples, à accepter 170 millions de yens, ce qui ne fait à peu près que 65 millions de roubles-or (la ligne avait coûté au gouvernement impérial russe environ 450 millions de roubles-or). Mais les Soviets ne devaient toucher en argent liquide qu'un tiers de cette somme, soit 57 millions de yens, les deux autres tiers en marchandises. Finalement et tout compte fait,

les bolcheviks vendirent pour 10 millions de roubles-or comptant une immense ligne de chemin de fer avec sa zone concessionnaire, pour laquelle il avait été dépensé, au bas mot, plus d'un demi-milliard de roubles-or.

La vente de l'Est-Chinois prouvait que les Soviets avaient un besoin urgent de devises, mais encore plus qu'ils ne se sentaient pas en mesure de continuer une politique active en Extrême-Orient; ils abandonnaient donc les possessions russes, en cette partie du continent asiatique, à leurs propres forces. Cependant, pour le Japon, la possession de la province maritime russe, avec Vladivostok et Nikolaïevsk, pourrait être d'une grande utilité; elle lui assurerait une plus grande sécurité du côté de l'Ouest, une pleine liberté de mouvement pour son commerce et ses pêcheurs dans la mer d'Okhotsk et un sensible débouché pour ses colons.

Du reste, il ne faisait que réoccuper ce qu'il avait déjà eu sous la main à l'époque où les Alliés combattaient les bolcheviks, aussi bien en Europe qu'en Asie. Car ce n'est que sous la pression des Etats-Unis, d'une part, et l'avance foudroyante de l'armée rouge du général Blücher, de l'autre, que le Japon se décida à abandonner la province maritime et à évacuer Vladivostok le 25 octobre 1922.

Donc, une guerre russo-japonaise pour la possession des territoires russes du Pacifique est inévitable. Si elle n'éclate pas actuellement, elle se fera sans aucun doute dans les années à venir. Quel sera le vainqueur? L'avenir seul nous le dira. Certes, il ne faut pas prendre au sérieux les paroles de l'amiral commandant la flotte russe du Pacifique : « Si les Japonais osent attaquer la province maritime, ils s'en souviendront pendant plusieurs générations. » Toutefois les centres vitaux du Japon sont à la merci de l'aviation russe, tandis que le Japon est incapable de porter un coup décisif à l'Union soviétique. Enfin, il est certain que, malgré l'abandon dans lequel se trouve aujourd'hui la province maritime, les Soviets la défendront sur terre et sur mer, ne fût-ce que pour le prestige. Une autre question est de savoir si cette défense sera effective et victorieuse, car nous n'avons aucune donnée sérieuse ni sur la qualité combative de l'armée et de la flotte russe de l'Extrême-Orient, ni sur la capacité de ses chefs.

Et que savons-nous de positif même sur la politique extérieure des Soviets, si ce n'est ses tendances à envenimer des conflits entre les puissances dites « capitalistes ». Au point de vue de la paix générale, cette politique est purement incendiaire. Mais les Soviets n'en ont cure. Pourvu que leur propre maison ne brûle pas, tout le reste leur est parfaitement égal.

NICOLAS BRIAN-CHANINOV.

### CHRONIQUE DE BELGIQUE

QUELQUES POÈTES DE BELGIQUE : Maurice Quoilin. — Luis Dubrau. — Carlos de Radzisky. — Edmond van der Cammen. — Nestor Miserez. — Armand Bernier. — Paul Bay.

M. Maurice Quoilin vient d'obtenir le Prix Verhaeren pour sa plaquette de vers : *Désespoir d'Ariel*. Fondateur de *L'Avant-Poste* dont, avec M. Armand Bernier, il assure depuis neuf ans l'exacte parution et la haute tenue littéraire, M. Quoilin n'avait jusqu'ici publié aucun livre. Partagé entre sa revue et sa profession de médecin, il se bornait, comme l'a dit M. Auguste Marin, « à faire de sa vie un acte quotidien de charité ».

Aujourd'hui, sans renoncer à son double apostolat, cet humain demeuré peut-être trop humain et qui s'en inquiète, se décide à entreprendre en poète un voyage autour de son âme. Qu'espère-t-il de cette hasardeuse tentative à laquelle, s'il s'interroge loyalement, il ne peut accorder qu'un mince crédit? Ses illusions, battues en brèche par Caliban, ne valent plus guère et, même avec l'aide d'Ariel, ne pourrait-il plus s'évader que pour quelques heures de la prison qu'il s'est délibérément construite. Mais reconnaître son impuissance à triompher de soi-même n'est point sans crânerie et M. Quoilin le prouve en fixant dans des poèmes harmonieux et mesurés le drame poignant qui se joue en lui.

Si dans *Présences* M. Louis Dubrau confesse également ses angoisses, il les tempère d'assez d'ironie pour n'en point devenir la victime. Peu de chose suffit pour l'en distraire et dès que l'amour lui fait signe, il se hâte de les oublier. N'exigeons donc pas de lui plus qu'il ne peut donner. Egratigné par de brefs émois, des chagrins passagers et d'éphémères inquiétudes, il a, pour nous en faire part, la sagesse de dédaigner la

grande lyre. Un roseau lui suffit. Et les chants qu'il en tire sont souvent délicieux.

Avec *Dormeuse* de M. **Carlos de Radzisky**, nous pénétrons dans les prestigieux domaines illustrés par Stéphane Mallarmé, Charles van Lerberghe et M. Paul Valéry qui en ont tracé les allées, érigé les statues et fait sourdre les fontaines. Sans doute montre-t-il quelque présomption, celui qui, à la suite de pareils guides, tente, comme le poète de *Dormeuse*, d'y imprimer à son tour la trace de ses pas. Mais comment se refuser à le suivre quand, d'un geste impérieux, il fait s'entrebâiller la porte derrière laquelle veillent Hérodiade, Eve et une autre dormeuse promise, celle-là, à l'immortalité. Quelle souveraine, quelle vierge ou quelle amoureuse va-t-il faire surgir à leurs côtés? Déjà, non loin d'elles, une ombre se condense, s'étire, esquisse un sourire et se drape de lumière naissante. Mais c'est pour se confondre aussitôt aux roseurs de l'aube ou s'abolir en quelque vasque dont l'eau, délicieusement violentée, s'adorne de sillages emperlés. Jeu charmant, certes, que celui-ci, tant par ses images miroitantes que par ses subtils accords et qui, conduit par un meneur plus sûr de soi, se serait aisément mué en chef-d'œuvre.

Un chef-d'œuvre, est-ce de M. **Edmond van der Cammen** que l'on peut l'attendre? Une œuvre abondante, généreuse, réfléchie et non exempte de grandeur assure à ce vrai poète un rang choisi parmi les écrivains de sa génération. Depuis *Innocence des Solitudes*, paru en 1931, jusqu'à *Océan* qui vient de sortir de presse, son lyrisme, puisé aux meilleures sources, s'est progressivement dégagé des caprices de la mode pour reprendre, en les refondant à son gré, les grands thèmes de la poésie éternelle.

Il faut néanmoins une certaine audace pour placer un recueil de vers sous l'égide ultra-romantique de l'Océan et pour célébrer celui-ci sans recourir à Victor Hugo. Dieu merci, M. van der Cammen se méfie de la trompette guerrière. C'est un confident et non un vaticinateur. Mais, quoi qu'il fasse, ce confident est un homme et, bien qu'il s'en défende, un homme imbu de secret orgueil et conscient de sa royauté. Que lui seront, dès lors, les plus grandioses spectacles du monde, sinon de pâles reflets de ceux qui se déroulent en lui? Tout

comme la terre qu'il chanta naguère, la mer et le ciel qui le requièrent aujourd'hui lui tiennent lieu de simples décors infligés à ses méditations par un hasard bienveillant. Ce qui lui importe par-dessus tout, c'est de se confronter avec eux pour le plaisir de s'en rendre maître. Partout où il passa, il en fut ainsi et sans doute en sera-t-il encore de même à son prochain périple. Ses vers sont l'écho même de ses silencieuses victoires. Palpitants de vie secrète, ils chantent avec la pudeur qui convient. Peut-être pourrait-on cependant leur souhaiter un peu plus de couleur, voire un peu plus d'emportement. Car il est des heures et des œuvres où le poète se doit de consulter la Pythie.

Fuir un climat détesté, chercher en soi et autour de soi quelque illusoire certitude, quitter sans regret une vie dont on épuisa les charmes mensongers, braver, en s'aidant de l'enfant que l'on fut naguère, les précipices dissimulés sous la neige des cimes, replonger dans sa prime innocence une âme en proie à ses démons et se sentir ainsi, à travers les complots alternés de la résignation et de la révolte, tenté, sinon capable de reprendre sans dégoût son pèlerinage d'homme, voilà le thème assurément magnifique, mais combien périlleux, que M. Nestor Miserez s'est assigné dans *Climat perdu*.

Qu'il trébuche parfois en cours de route, à quoi bon le lui reprocher puisqu'on connaît les difficultés de son entreprise; mais que, doué comme il l'est pour la poésie directe, — témoin l'admirable poème dédié à son père, — il se complaise trop souvent dans un hermétisme inopérant parce qu'irraisonné, voilà qui atténue singulièrement le sens et la portée de son très attachant ouvrage.

M. Armand Bernier cherche à résoudre une non moins angoissante question. Deviendrai-je, se demande-t-il, le sorcier tout-puissant que j'ai rêvé d'être et enfermerai-je dans un cercle magique, non seulement l'homme que je suis et dont je porte la honte, mais encore tous ceux qui se soustraient à mon obédience? Ou bien, convaincu de mon irrémédiable misère, accepterai-je par soumission à un dieu que je ne connais pas encore, mais que je pressens, l'humble destin de la créature axée sur un espoir qui ne se réalisera jamais?

Sans le résoudre, M. Armand Bernier se montrait déjà hanté

par ce dilemme dans *le Sorcier triste* paru l'an dernier. Dans *Quatre Songes pour détruire le monde*, il n'hésite plus. Le sorcier y renie ses arcanes et c'est un homme ressuscité par la grâce d'une enfant, qui, des mains d'un Dieu enfin révélé, accepte le flambeau rédempteur. Pour n'être point nouvelle, pareille aventure n'en est pas moins poignante et l'on comprend que nombre de jeunes hommes frustrés de tout idéal actif s'y jettent à corps perdu.

Dans un récent article du **Rouge et Noir**, l'un d'eux, M. Jean Libert, auteur d'un fort beau roman, *Capelle aux champs*, s'exprimait de la sorte :

Eh oui! La vie a toujours été ce qu'elle est pour nous, et les nécessités auxquelles l'homme est soumis sont les mêmes depuis que l'homme existe. Mais ce qui est changé, c'est l'atmosphère. La science a aiguisé nos nerfs, toutes les facilités extérieures. La vitesse nous a permis de faire en quelques mois un voyage qui devait remplir notre vie entière. Et nous voilà déroutés, devant cette vie qui nous apparaît soudain tellement pauvre, vaine, fermée.

...Nous cherchons autre chose, nous cherchons un chemin nouveau, un chemin où nous puissions passer avec notre lucidité, avec notre pureté, avec notre besoin de grandeur, avec notre soif de franchise et notre avidité de construire au delà du provisoire terrestre.

...Nous ne parvenons plus à nous intéresser au monde. Voilà pourquoi nous sommes en détresse. Parmi nous, certains se résignent tant bien que mal et attendent que ce soit fini. D'autres, par l'honnêteté, tentent un effort, mais sans trop y croire. D'autres enfin, qui veulent se garder intacts, se tournent résolument vers les terribles chemins de la conquête surnaturelle.

M. Armand Bernier est de ceux-là. Le sorcier qu'il a voulu être, et qu'il fut d'ailleurs durant quelques temps, s'était résolument engagé dans les terribles chemins dont parle M. Jean Libert. Comme beaucoup de ses frères, il n'y avait rencontré que quelques fantômes, soi-disant issus d'un monde surréel, mais nés en réalité d'une inquiétude plus ou moins sincère, à laquelle, il faut bien le dire, la littérature avait mêlé son levain. Bientôt désabusé, il eut la hardiesse de le reconnaître. Si bien que, tant dans ses poèmes récents que dans ses études sur le destin de la poésie, nous assistons au pathétique spectacle d'une âme perpétuellement en marche vers sa propre

conquête et qui, pour y réussir, n'hésite pas à fuir quelques-uns de ses plus beaux mirages.

Maintenant que Dieu lui a fait signe, le poète de *Quatre Songes pour détruire le Monde* se sent-il assez sûr de soi pour renoncer, sans regret, aux sollicitations toujours possibles du vieil homme?

Louis Veuillot, qui connut pareille inquiétude, écrivait à son frère :

C'est justement depuis ce moment-là que je souffre le plus. Le combat a réellement commencé à l'acte qui devait le finir : ce qui était clair à mon esprit devient douteux ; ce que j'ai abandonné avec le plus de facilité me devient cher.

Prodigue de confessions et de confidences, M. Bernier se doit de nous éclairer bientôt sur cette nouvelle phase de son destin.

A ces poètes en proie aux démons oniriques, M. Paul Bay, qui par toutes ses racines plonge dans l'humus de la vie quotidienne, oppose, non sans verdeur, son robuste talent de poète-né. Ne lui demandons donc pas ce qu'il pense des querelles doctrinales dont ses confrères en lyrisme ne cessent de nous abreuver.

Il y a beau temps qu'il a pris parti et, comme il ne mâche pas ses mots, il ne manquerait pas de nous envoyer au diable. Pareille attitude n'a pas été sans le desservir. Malgré une œuvre aussi abondante que remarquable, l'auteur d'*En Surface* n'est guère connu du public et son nom ne figure que rarement dans les anthologies. Quelques bons esprits s'accordent néanmoins à reconnaître son grand talent, mais, à de rares exceptions près, ils lui reprochent la manière dont il en use. Car, truculent à souhait, M. Paul Bay ne se fait point faute, même et surtout quand cela pourrait lui nuire, d'appeler un chat un chat et un raseur un raseur. Ce qui, dans le pays de Breughei, comme dans tous les autres pays du monde, ne se pardonne qu'avec le temps.

Quoi qu'il en soit, M. Paul Bay se moque des censeurs et continue d'écrire. Et cela nous vaut après un roman, *Tritopolis*, touffu comme une forêt, mais troué d'admirables éclaircies, un imposant volume de vers, *En Surface*, où selon sa coutume, M. Paul Bay raconte pêle-mêle tout ce qui lui passe par

la tête. Naturellement, le meilleur y côtoie le pire comme dans la vie, dont M. Paul Bay qui n'a cure ni des modes ni des convenances, se proclame l'ardent tributaire. Dès les premières pages, le charme opère. En vain se défend-on contre leur obsédante verbosité. Tel appel ou telle plainte a tôt fait de nous réconcilier avec l'émouvante voix qui nous en transperce. Un homme est là, devant nous, avec ses misères, toutes ses douleurs, ses vices, tous ses masques, toutes ses fièvres, tous ses délires, et il ne redoute pas de nous en faire juge. Si bien que, le livre fermé, on se demande si M. Paul Bay n'est pas l'authentique descendant de Villon.

GEORGES MARLOW.

### ART ET TECHNIQUE DRAMATIQUES

#### **Nécessité d'une école supérieure d'art dramatique. —**

Le jury des concours de comédie et de tragédie a présenté cette année un aspect inaccoutumé et un caractère de novation extraordinaire pour le traditionaliste Conservatoire. Son directeur, M. Rabaud, appelé à Buenos-Ayres pour y diriger les études musicales de ses œuvres, avait cédé la place à M. Edouard Bourdet, administrateur de la Comédie-Française.

Que signifie un pareil événement? A-t-il une portée symbolique? Est-ce un acheminement vers la nomination d'un « censeur des études dramatiques », comme le réclamait déjà en 1889, et même avant, *La Revue d'Art Dramatique* (1)? Près de M. Edouard Bourdet siégeaient, outre des personnalités éminentes mais coutumières, les metteurs en scène du Français, MM. Jacques Copeau, Dullin, Baty. M. Louis Jouvet ne manquait qu'en raison de sa situation de professeur dans l'établissement.

A examiner superficiellement les faits, il semble donc qu'un esprit nouveau souffle rue de Madrid. La composition du jury a de quoi satisfaire chacun, et la création relativement récente d'une classe de diction paraît apporter la preuve d'un désir d'amélioration. Nous devons cependant dire franchement notre pensée : ce n'est pas en replâtrant le Conservatoire qu'on en fera la grande école qu'elle devrait être; ce

(1) LUCIEN MUHLFELD : *La question du Conservatoire*. — *Revue d'Art Dramatique*. Juillet-septembre 1889.

n'est pas en maquillant ses tares, en offrant une façade parée des plus beaux noms et des titres les plus estimables qu'elle reprendra sa dignité. Il y a quelques années, nous dénoncions ici-même les défauts fondamentaux du Conservatoire (2). Nous examinions cette caricature d'enseignement, les programmes, les horaires des cours, les moyens de travail mis à la disposition des élèves, la pédagogie désuète appliquée à cet apprentissage comique. Et nous nous demandions : « Quand se décidera-t-on à porter le fer et le feu dans l'établissement de la rue de Madrid? » Nos conclusions d'alors valent encore aujourd'hui car rien de profond, d'essentiel n'a été fait, alors qu'il faudrait bouleverser de fond en comble le statut des classes dramatiques. Le mérite des maîtres n'est pas en cause; aussi bien nous savons avoir été parfaitement compris sur ce point.

Pour certains, les concours du Conservatoire ne sont guère que des épreuves de prospection pour la découverte de nouvelles vedettes, un peu à la façon des concours de beauté ou des référendums organisés par les salles de cinéma d'actualités. C'est assez navrant; et pourtant, sans exagération, il y a beaucoup de cela dans la façon d'estimer et de considérer les concours de comédie et de tragédie. Vu sous cet angle, le Conservatoire est évidemment bien suffisant tel qu'il est aujourd'hui. Mais on serait en droit d'attendre de la grande école du gouvernement, unique en sa spécialité, qu'elle fût une école supérieure d'art dramatique.

Si la routine est trop forte pour qu'on puisse aller contre, si l'on ne veut absolument voir en l'établissement de la rue de Madrid qu'une boîte à bachoter, utile au plus à pousser quelques sujets sur les planches sans leur donner une vraie culture de base, qu'on la fonde cette école supérieure d'art dramatique, à côté du Conservatoire. Qu'elle soit indépendante, ou rattachée à l'Université, qu'elle soit administrativement ce qu'elle voudra, mais qu'elle soit! Une telle école n'aurait pas pour unique but de découvrir des Bartets ou des Mounets, elle serait aussi un centre d'études de tous les arts de la scène.

(2) Voir *Mercury de France* du 15-7-1934, Francis Ambrière et André Villiers : *Après le concours du Conservatoire. Notes pour une réforme.* — Et le 15-12-1934 : *L'École des Comédiens.*

Nous aurions le plus grand profit à faire un examen sérieux des méthodes en pratique dans certains pays étrangers. Non pas pour les copier. Fort de notre tradition et de notre expérience il conviendrait seulement d'en assimiler le meilleur, ce qui convient à notre art et à notre tempérament. Que l'on examine par exemple le Dramatic Department de l'Institut Carnegie de Technologie à Pittsburg, en Amérique, ou l'Institut central d'art théâtral de Moscou, les mêmes conclusions s'imposent (3). Notre conception de l'enseignement de l'art dramatique apparaît alors d'une singulière étroitesse.

A Pittsburg on étudie tous les arts de la scène. Les élèves se pénètrent des différentes techniques de la décoration, de la mise en scène, de l'éclairage, etc. Ils ont à leur disposition un théâtre, devenu le théâtre littéraire de la ville, dont les représentations sont très suivies. Une statistique de l'Université en donne douze cents en neuf ans. Quand ils sont suffisamment initiés, les étudiants se spécialisent selon les aptitudes qu'ils ont montrées, dans une des branches de l'art du théâtre. Pittsburg est ainsi une pépinière de comédiens, de décorateurs, de metteurs en scène et d'écrivains.

A Moscou, les études durent quatre années pour les acteurs et cinq pour les régisseurs (entendez : les metteurs en scène.) Acteurs et régisseurs suivent des cours communs pendant les deux premières années. A côté de la faculté d'art dramatique proprement dite, une faculté de recherches scientifiques dirige des études historiques sur le théâtre, la technique dramatique, la critique théâtrale. D'autres établissements enseignent les arts du costume, du décor, de l'architecture théâtrale.

Toutes ces méthodes ont sans doute leurs défauts et leurs excès. Nul n'ignore l'exagération de l'importance du metteur en scène dans le théâtre soviétique, et ses comédiens eux-mêmes commencent à réagir. On connaît d'autre part la puérile illusion de l'étudiant en art dramatique qui pourvu de son diplôme s' imagine n'avoir plus qu'à prendre la plume pour être poète dramatique et auteur génial. Mais ces enseignements sont complets. Ils donnent à tous, au comédien tout le premier, une culture de base. Ils permettent à ceux qui abordent les

(3) Voir à ce sujet Léonie Villard : *Le Théâtre Américain*, Boivin, 1929, et Paul Gsell : *Le Théâtre Soviétique*, E. S. I., 1937.

différents arts de la scène de le faire avec un bagage suffisant. Ils forment des cadres. Le régisseur, le modeste régisseur auquel est dévolue la conduite du spectacle peut ne pas être un comédien raté, comme c'est trop souvent le cas chez nous. L'auteur n'aborde pas la scène sans connaître l'art de l'interprète et les exigences scéniques.

Nos metteurs en scène se plaignent de ne pas recevoir de manuscrits intéressants. Ils sont obligés, nous disent-ils, de recourir aux maîtres du passé qu'ils proposent comme modèles. Cependant, les auteurs se plaignent de ne pouvoir se faire jouer. Il semble qu'il y ait une incompréhension mutuelle. Mais quel jeune auteur voudra bien étudier l'art scénique? Où l'étudiera-t-il? Nous avons rencontré un auteur canadien qui s'était astreint à suivre les cours de l'école de Tchekhov (en Angleterre), afin de connaître parfaitement la technique de la scène pour laquelle il voulait écrire. Est-ce notre Conservatoire qui suscitera un pareil enthousiasme et une telle discipline? M. Jacques Copeau, il est vrai, avait fait naître autrefois un espoir de cette sorte, à la fois chez les comédiens et les auteurs.

Loin de nous la pensée de demander la transformation de notre première école nationale en établissement d'avant-garde. Les novateurs, les chercheurs qui militent au nom d'une esthétique nouvelle créent de véritables laboratoires pour leurs disciples et élèves. Cette activité nécessaire à la vie artistique, source de travaux féconds, ne se justifie d'ailleurs qu'autant qu'elle est en marge de l'autre, non soumise aux outrances, aux erreurs d'expérience ou aux caprices de la mode. C'est pourquoi nous avons cité précédemment, dans nos exemples, l'Institut central d'art théâtral de Moscou, et non l'école de Taïrof, intéressante mais très spéciale. Mais entre le Conservatoire et un laboratoire d'avant-garde, il y a, on en conviendra, un abîme insondable! Quel curieux entêtement dans la routine, en opposition avec l'esprit de la Sorbonne créant des groupes théâtraux où les étudiants jouent les auteurs du programme. Quelle singulière nonchalance en un temps où justement, dans tous les enseignements, les cours sont surchargés à l'envi. Quel étrange dédain des différentes

matières à étudier, quand la complexité des techniques dramatiques s'accroît. Quelle négligence coupable!

Toutes les fois que des maîtres authentiques ont voulu améliorer le sort de l'art dramatique, ils se sont attachés d'abord à la formation du comédien, à la constitution d'une école, M. Jacques Copeau comme M. Stanislavski. Pour lutter contre la crise théâtrale actuelle, quelles que soient sa nature et ses multiples causes, il est nécessaire d'organiser des points de résistance. Pour cette raison, et en premier lieu, la réforme du Conservatoire s'impose. Il faut créer une école supérieure d'art dramatique digne de ce nom.

ANDRÉ VILLIERS.

### VARIÉTÉS

**Louis Le Cardonnel et ses amis.** — Comme le Vachette qui vient de disparaître, le café Voltaire, proche de l'Odéon, était l'un des établissements où se groupaient volontiers, à la fin du siècle dernier, quelques adeptes du symbolisme : Moréas, Coppée, Verlaine, Charles Maurras, Louis Le Cardonnel. Ces derniers conversaient en s'aidant de l'écriture, en raison de la précoce surdité de l'auteur d'*Anthinéa* qui prenait sa revanche en laissant sous le charme ses auditeurs, auxquels s'ajoutaient fréquemment, conte Emile Richard, le serveur de l'endroit et même le bedeau de Saint-Sulpice (1).

De ces précieux papiers porte-paroles, l'un a été recueilli par le collectionneur de choix qu'était Alidor Delzant, de qui le tient également sa fille, Mme Louis Loviot (2) et c'est à son amabilité autant qu'à son goût pour tout ce qui touche aux lettres, goût hérité de ses parents, que m'est donnée aujourd'hui la facilité de communiquer au public ce document curieux qui intéresse à la fois le grand écrivain nouvellement

(1) *Une terre inspirée : Louis le Cardonnel*, par Emile Richard.

(2) Déjà ont été publiées quelques lettres inédites du poète à M. et Mme Delzant, avec présentation de Marguerite Savigny-Vesco : « Du Quartier Latin au sacerdoce », *Etudes*, N° du 20 juillet 1937. D'autres doivent paraître à *Temps Présent* sous ce titre : « Une vocation et une amitié. »

Sur Louis Le Cardonnel, voir : *Louis Le Cardonnel, pèlerin de l'invisible*, par Raymond Christoflour, Plon, 1938. *Le pèlerin lyrique*, par Georges Barrelle. Lethielleux, 1937. Louis Chaigne : *Vies et œuvres d'écrivains*, Lanore, 1938.

entré à l'Académie et le poète évadé de la terre après n'y avoir qu'à moitié posé les pieds.

Ce dialogue dut être des premiers, puisque, dans le labyrinthe des demandes qui s'enchevêtrent sur le papier au milieu de tracés fantaisistes, on peut relever, à la façon dont se déchiffre un rébus, ces phrases de Louis Le Cardonnell :

Où demeurez-vous? Etes-vous chez vous demain et à quelle heure?... *Le Temps* a-t-il donné quelque chose de vous?

Et, à l'énoncé d'un titre qui lui est connu, il affirme :  
C'est rudement sonnante.

Puis, comme semblable politesse lui est faite, le poète veut à son tour recueillir les impressions de son interlocuteur :

Aimez-vous cette strophe d'un cantique platonicien que je fais :  
*Amour, divin amour...* Mes strophes ne sont-elles pas dansantes et comme ivres? [demande-t-il avec un brin de coquetterie]. Il y a de l'ivresse des soirs de vendange.

Sans doute comparé à Shelley, il appuie :

Justement, un Shelley, un Keats.

Puis il ajoute :

Mon rêve d'art se trouverait surtout indiqué par Dante Rossetti... Dante est à lignes sobres sur fond d'or pourpre... L'art d'un Dante ne garde du corps que son essence, sa forme archétypique, le corps glorieux...

« Je semble y tendre? » interroge-t-il, surpris et charmé d'avoir pu réaliser son idéal.

Ce qui me plaît dans la poésie anglaise, reprend-il, ce sont des phrases de ce genre : « Elle jouait d'un luth aux cordes faites avec des cheveux de chanteurs morts dans les années oubliées. »

Et, probablement par allusion à la musique et à l'art :

Il me semble que la vraie poésie est au confluent des deux tendances.

Suivent de curieuses appréciations sur quelques contemporains où sont notées cette fois questions et réponses :

— Comment sont faites les choses de France, extraits, appréciations?

— Une notice fort courte, avec un ou deux renseignements bio-

bibliographiques, suivie d'extraits fort courts de dix à quarante vers; la succession des poètes dans un désordre voulu...

— Dites-lui, s'il vous plaît, que j'irai le voir.

Puis, venant à Raymond de la Tailhède qui, avec Maurras, Maurice du Plessys, Ernest Raynaud, s'est affilié à l'Ecole Romane, fondée par Jean Moréas :

— Comment définiriez-vous l'art de Raymond? [demande Louis Le Cardonnel].

— Latin orientalisé, mais qui a été fortement soumis aux disciplines attiques; il a parfois du Maurice de Guérin.

— Je suis absolument de votre avis : l'art que vous appelez roman est latin orientalisé... A quel point de vue et jusqu'à quel point croiriez-vous que je doive me rattacher au groupe?

— Gardez votre âme mélancolique, mystique [conseille Maurras]; pour votre art, apprendre des vieux maîtres romans : 1° le rythme, 2° la cadence.

— Il y avait chez Villiers du génie évidemment [reprend Le Cardonnel]... Du Banville furieux et atrabilaire... Laforgue était un peu fœtus, tératologique, hydrocéphale, scrofuleux, si intéressant! La belle chose que *Leucothoé* où il y a justement le mystère et la ligne, l'encens autour de pures colonnes...

Après ces épithètes inattendues et quelque peu ahurissantes, la conversation se termine par ce bouquet d'appréciations qui couronne le feu d'artifices :

— Quelle définition précise donneriez-vous du génie complet?

— La sphéricité de toutes les facultés également distantes d'un centre, d'une conception générale.

— L'équilibre dans l'immense des grandeurs infinies, en parfait équilibre.

### §

A Jean Moréas.

Grand hôtel de Médicis, rue Monsieur le Prince.

Excusez-moi, noble poète, de ne vous avoir point laissé ce Pindare : je vous en trouverai un plus beau ainsi qu'un Ronsard et je vous les offrirai. Ce sera vous les rendre. Pour les découvrir, je n'aurai qu'à suivre mon instinct. Je suis comme les chats et les chiens qui retrouvent toujours leur maison : la mienne est un peu la vôtre : c'est *la haute demeure*. Je suis votre bien dévoué admirateur et ami, en toute indépendance cependant. Vous habitez « rue

de l'Épée ». Ce devait être, et, vous le savez, je crois à ces *affinités électives*. Vous y habitez avec Raymond de la Tailhède (3) : quoi de mieux ?

Écoutez-moi presque toujours ; je suis un *voyant*, car mes aïeux ont habité de vagues Écosses, à moins que ce ne soient des Irlandes : parmi eux, il fut des chefs de clans ; moi, j'en ai gardé le besoin d'être moi-même. En somme, je vous aime ; je sais de vous des vers qui resteront et, plus que cela, des poèmes. Mais, si évêque que vous soyez — mettons de Césarée — en trouvant votre diocèse beau, je vous l'avoue franchement, je ne serai point votre caudataire.

Je parlerai de vous comme il sied, et c'est admirativement et *itérativement* que je me dis en somme,

Votre ami,

LOUIS LE CARDONNEL.

*Au poète Adrien Remacle.*

Ce mercredi 12 avril 1893.

Je suis bien en retard avec vous, mon cher ami, puisqu'il est entendu que mes précédents billets ne comptaient pas. Que vous apprendre ? Sinon que la paix triomphe en moi de plus en plus profonde, ramenant avec elle le goût de l'activité. J'ai rencontré, vous ne l'ignorez pas sans doute, tout près de Valence, une grande âme (4), un foyer toujours lumineux et toujours ardent, où j'entrevois des éclairs mêlés de sainte Thérèse et de sainte Chantal. Je ne saurais vous dire quelle force communiquent de telles rencontres. Sans s'appauvrir jamais, ces âmes vous enrichissent et vous éclairent l'avenir à leur flamme. Le printemps d'ici, vraiment délicieux, aide à ma renaissance et vous devinez bien que je voudrais vous communiquer un peu de ma joie. Cela n'est-il pas possible, en somme ? De par la loi de la solidarité, dès qu'un cœur, avec l'aide de Dieu, fait effort vers l'harmonie et commence à battre selon un rythme voulu d'en haut, n'agit-il pas, même de loin, sur les cœurs qui lui sont amis, et l'universel fardeau ne s'allège-t-il pas d'autant ? Je souhaite qu'il en soit ainsi pour tous ceux qui me sont chers et je suis du moins sûr que l'accent de cette lettre ne vous déplaira pas. Vous avez une charité si facilement ré-

(3) On sait que Raymond de la Tailhède vient de mourir alors qu'on rééditait ses beaux poèmes. Voir à ce propos : « La double vie de Raymond de la Tailhède », article paru dans les *Nouvelles Littéraires* du 30 avril 1938.

(4) Louis Le Cardonnel, repris par l'idée du sacerdoce, avait été orienté par Mme Delzant vers la Mère Célestine de la Croix, supérieure des religieuses du St-Cœur de Marie à Fiaucey, près de Valence.

joué par tout ce qui arrive de bon aux autres que vous en oubliez d'un coup les plus amers malentendus de la vie et ses plus lourdes épreuves (5).

Ecrivez-moi vite, mon cher ami, que vous n'êtes point triste, que vous entrevoyez des solutions à vos difficultés. Dites bien à Mme Remacle que je lui garde un affectueux et respectueux souvenir. Qui sait quelles rencontres nous ménage encore la vie, ou plutôt la Providence! Une correspondance fidèle nous rattachera les uns aux autres, en attendant ces délicieuses heures où nous ne dirons pas trop de mal du passé, entrés, les uns et les autres, sans doute, dans une sérénité supérieure. Je vais écrire à Salle, et me remettre décidément à mon volume, puisqu'il le faut, même pour amener d'autres solutions.

Et nos affaires de la rue Descartes? J'ai écrit à Ernst et j'attends sa réponse. On m'a écrit de nouveau de là-bas, ce qui me navre un peu. Si on voulait prendre encore patience...

LOUIS LE CARDONNEL.

§

Monocle à l'œil, la longue moustache brune s'effilant sur la joue dorée au soleil de la Grèce, Jean Moréas, en ce même endroit, coudoyait Le Cardonnel en feutre à larges bords et drapé dans une ample cape de berger. Gamin à ses heures, celui-ci l'accueillait volontiers par une plaisanterie inspirée du nez recourbé comme des intonations criardes du grec parisianisé : « Avez-vous bien déjeuné, Moréas? » disait-il, nasillant à son tour; et, sans se fâcher, l'autre répondait invariablement : « Ce doit être du symbolisme... » Collaborateur de *la Plume* comme son jeune confrère, il avait été conduit par ce dernier aux mardis de la rue de Rome; Mallarmé lui avait dit : « Vous jouez avec les siècles... » C'est en 1891 que, blâmé par Leconte de Lisle et approuvé de Barrès, l'auteur des *Stances* et du *Pèlerin passionné* avait fondé l'Ecole romane et, à cette même époque, Le Cardonnel lui écrivit cette lettre originale. La seconde, qui porte les traces de son évolution religieuse, est adressée au poète Adrien Remacle qui fréquentait, comme Le Cardonnel et Moréas, le salon de

(5) Particulièrement éprouvé dans sa santé, Remacle ne connaissait pas les consolations divines.

Mme Delzant (6), mère de Mme Loviot à qui appartiennent également ces lettres.

Dans ce salon se réunissaient, chaque lundi, artistes et littérateurs : ils y trouvaient secours, compréhension, et cette joie inégalable que représente la conversation orientée sur les cimes de l'esprit, sans porter ombrage à celles du cœur. Mme Delzant et son mari, celui-ci bibliophile autant qu'écrivain, avaient pris sous leur protection Louis Le Cardonnel, déjà proche de la gloire, mais sans matérielle stabilité. Avec l'aide de quelques amis, ils l'avaient installé dans un petit logis clair et gai du quartier Montparnasse : mais les habits râpés du favori des Muses, ses sorties nocturnes en compagnie de ses camarades, n'inspiraient que mépris à son concierge et lui valaient de ce fait mille vexations. Remacle, ami fidèle de Le Cardonnel, en dit un mot à François Coppée dont la bonté lui était connue. Pour remédier à cet état de choses, celui-ci prit en l'absence de son jeune confrère le chemin de son domicile; entre les mains du Cerbère de la porte, il déposa le carton où s'inscrivait, comme une particule sonore, son titre d'académicien et c'en fut assez pour l'appriivoiser. Désormais, Louis Le Cardonnel fut accueilli chapeau bas dès le seuil de sa maison. Cette savoureuse anecdote m'a été contée par Georges Le Cardonnel, frère du poète et lui-même critique littéraire apprécié; c'est à lui que je dois également le récit de celle qui concerne Moréas.

MARGUERITE SAVIGNY-VESCO.

### BIBLIOGRAPHIE POLITIQUE

Paul-Henri Michel : *La question de l'Adriatique. Recueil de documents* (1914-1918). Costes. — Jacinto Miquelarena : *Traqué dans Madrid*, traduit de l'espagnol par M. Marcel Carayon (Calmann-Lévy).

En novembre 1918, l'effondrement de l'Empire austro-hongrois ouvrit entre Italiens et Yougoslaves une grave controverse au sujet de l'Adriatique orientale. L'Istrie, la Dalmatie, Fiume devinrent entre les deux anciens alliés l'enjeu d'un débat dont les péripéties sont encore dans toutes les mémoires et qui ne fut définitivement clos que par les accords de Rome en 1924.

(6) Voir : *Gabrielle Delzant et ses amitiés* — Préface de S. Rocheblave par Marguerite Savigny-Vesco, un vol. de 350 p. Aisatia-Paris, 1938.

Autant cet épisode est connu, autant ses préliminaires le sont peu, et ceci pour une raison bien facile à comprendre : pendant la guerre, — tandis que l'attention publique était retenue par les événements militaires, — Rome et Belgrade présentaient leurs revendications aux chancelleries des puissances de l'Entente et s'efforçaient d'obtenir d'elles, dans l'éventualité de la victoire commune, les promesses les plus étendues; après l'armistice, au contraire, c'est au grand jour que ces mêmes revendications sont exposées. A la lutte diplomatique souterraine succède la discussion ouverte. L'intérêt du recueil de documents que vient de publier M. Paul-Henri Michel est qu'il met en lumière cette lutte diplomatique, entamée en 1914 et poursuivie au cours des hostilités avec des fortunes diverses.

Dès le début de la guerre on envisage, en même temps que l'éventualité d'une défaite des Empires Centraux, la revision du statut de l'Adriatique. Les Italiens et les Serbes, qui se considèrent comme les successeurs désignés de l'Autriche-Hongrie dans cette mer, vont donc se trouver à la fois alliés et rivaux; alliés parce qu'ils poursuivent en commun un premier but : l'élimination du germanisme; rivaux parce qu'ils aspirent les uns et les autres à son héritage. Le parallélisme des deux thèses — italienne et slave — est saisissant. En face de l'ennemi commun, chacun des deux compétiteurs se juge le mieux qualifié pour contenir la poussée germanique, et donc pour assurer et stabiliser la victoire. Les Italiens disent : Maîtres de l'Adriatique, nous couvrons les Balkans. — Et les Serbes disent de leur côté : Nous protégeons l'Italie.

Chacun des deux rivaux estime en somme que son triomphe aura, entre autres bons résultats, celui de garantir la sécurité de l'autre. Chacun a son programme tracé dans ses grandes lignes et il s'agit pour chacun de faire adopter ce programme par les Alliés et de s'en faire garantir l'exécution lors du règlement de la paix.

En 1914, l'Italie a sur la Serbie l'avantage de sa neutralité qui lui permet d'une part de discuter directement avec l'Autriche, que les difficultés de l'heure peuvent incliner à de sérieuses concessions, et d'autre part de demander aux Alliés, pour prix de son intervention militaire, la promesse de consi-

dérables accroissements territoriaux. Sa position diplomatique est extrêmement forte et le gouvernement italien n'hésite pas à tirer parti de cette position privilégiée. Rome engage donc sans délai, avec les deux groupes de puissances hostiles, deux séries de tractations dont l'une aboutit à la dénonciation de la Triple Alliance (3 mai 1915) et l'autre à la conclusion du traité de Londres (26 avril).

Mais le « Pacte de Londres » ne résout qu'en apparence la question de l'Adriatique, car les Serbes, rapidement mis au fait de ses principales clauses, protestent contre l'attribution à l'Italie de territoires qu'ils revendiquent pour eux-mêmes. La lutte contre le traité de Londres commence aussitôt; elle prend divers aspects (notamment celui de la défection militaire) et elle se poursuivra jusqu'à la fin de la guerre, d'abord avec l'appui d'une partie de l'opinion publique des pays alliés (y compris l'Italie elle-même) et ensuite avec celui du Président Wilson. En juillet 1917, Serbes et Yougoslaves d'Autriche-Hongrie signent à leur tour un Pacte — à Corfou — consacrant le programme de la grande Yougoslavie.

Enfin une détente se produit entre Italiens et Yougoslaves et ils en arrivent à conclure, entre eux et avec les autres « nationalités opprimées d'Autriche-Hongrie », un troisième pacte, celui de Rome (10 avril 1918), par lequel ils se promettent de régler à l'amiable les questions qui les divisent. Malheureusement, pour des raisons multiples que P.-H. Michel énumère et analyse dans la dernière partie de son Introduction, le Pacte de Rome n'exerça pas sur le développement ultérieur de la controverse la grande influence qu'on avait un moment espérée; et, le 3 novembre 1918, c'est avec une préparation diplomatique insuffisante que les Alliés se trouvèrent tout à coup en présence d'une Autriche-Hongrie disloquée.

Ajoutons qu'en lisant **La question de l'Adriatique** à la lumière des événements actuels, on aura souvent l'occasion d'apprécier le caractère prophétique de certains documents. Je n'en citerai pour exemple que l'adhésion anticipée (et d'ailleurs conditionnelle) de M. Mussolini à l'Anschluss austro-allemand, exprimée dans un article du *Popolo d'Italia* du 26 septembre 1918.

ANTONIO ANIANTE.

## §

**Traqué dans Madrid** dès le début de la révolution qui suivit de près le meurtre de Carlo Sotelo, M. Jacinto Miquelarena, rédacteur à l'A. B. C. (rien de l'établissement « bien parisien » de M. Mitty Golding) réussit par miracle à se réfugier dans une ambassade sud-américaine. Il vécut quelques mois, avec une vingtaine de *fachistes* derrière ces murs hospitaliers contre lesquels déferlait l'écume rouge du *frente popular*; elle se retire impuissante, pour se lancer à l'assaut, excitée par une presse cannibale, se retire pour s'élancer encore avec les mouvements furieux et dépités du rессac acharné contre une île. Il y en a d'autres, de par la ville livrée à la canaille, autant d'îlots que d'ambassades ou de légations, de vraies sporades au milieu de cette mer déchaînée, où l'ancien régime, qui, malgré ses torts et ses défauts, représentait la civilisation, était en train de faire naufrage. Mieux encore qu'à des îlots, ces asiles feraient penser au radeau de la Méduse. Les plus horribles comparaisons conviendraient à ces refuges, qui rappellent aussi bien le terrier où le gibier vit dans la terreur constante d'être enfumé et le préau d'une prison où des prisonniers parqués attendent l'heure fatale de l'exécution. Les compagnons de malheur de M. Jacinto Miquelarena et lui-même commencent par perdre le goût de la vie. Tout ce à quoi ils tiennent, à quoi ils sont attachés, leur foi, leurs idées, leur foyer, leurs femmes, leur culture, leurs habitudes, ce qui fait le charme de leur pays, et par-dessus tout son âme, est en train de périr sous les coups de la Horde qui pille, viole, brutalise, terrorise et massacre, au nom d'un « idéal » imbécile. Les horreurs de la guerre civile dépassent en horreur tout ce que Goya dessina. Les dieux ont soif, plus encore en Espagne, en cet été de 1936, qu'en France, en 1789. Le sang déjà répandu ne suffit pas à les désaltérer, il leur faut aussi celui des infortunés « asilés » qu'un drapeau étranger protège, qu'une fiction de droit international, l'exterritorialité, soustrait à la fureur des bourreaux. Hommes, femmes et enfants, ils courent le risque d'être saignés par les brigands de la « brigade des recherches », qui rôdent, à l'affût, dans les parages, « avec leurs

mitraillettes, leurs rouflaquettes, leurs foulards rouges, leur têtes de mort, leurs blasphèmes et leur faim de cadavres ». Prisonniers et assiégés, les asilés souffrent en silence mille maux, la faim, le chaud, le froid. Puis, insensibilisés petit à petit, plus rien ne leur fait chaud ni froid, la mort elle-même ne les effraye pas, tant ils se sont faits à cette idée. Ce qui les soutint dans leur détresse, ce qui les sauva du désespoir, ce fut leur foi, dit M. Jacinto Miquelarena, — et celle qu'ils eurent bientôt dans le succès final de l'armée nationale, qui s'était soulevée au Maroc. Ils s'étaient imaginés que la victoire de Franco serait foudroyante, sa marche sur Madrid ininterrompue. Il leur fallut en rabattre et se résigner. Les guerres civiles, comme les autres, deviennent des guerres de tranchées. Pour chasser le cafard, après dîner,

ils levaient les yeux au ciel. Chacun ruminait sa solitude sentimentale et se sentait petit, sinon ridicule, sous cette coupole constellée de diamants. La lune, grande dame, se préparait à se rendre à l'Opéra. Le ciel était serein, la nature impassible, le monde aussi.

Comment se pouvait-il que ce roulement ininterrompu de crimes fut encore considéré comme un gouvernement par les autres gouvernements? Enfin, le monde ne savait donc rien?... Madrid était une bacchanale sanglante. En aucune ambassade on n'ignorait que plus de sept cents prisonniers avaient été conduits de nuit, vers une énorme tranchée, à Torrejón de Ardoz, et que là, on les avait enterrés vivants pour économiser le plomb. L'univers ne se faisait pas un sou pour cela. Tandis que l'*Armée du Salut*, en uniforme bleu ou sous la capote à rubans rouges avec lettres d'or, jouait de l'orgue dans les rues de Londres pour arracher des ouvriers à la taverne, — quel tendre souci, doux Jésus! — nul ne voulait connaître, dans la paix puritaine de la Grande-Bretagne, les milliers et les milliers d'Espagnols qui perdaient la vie dans le drame de Madrid. Je lisais par habitude les journaux anglais qui parvenaient à l'Ambassade. C'étaient les journaux de toujours. Le Derby avait vu paraître ses hauts-de-forme gris. Un des phoques femelles du Zoo — *Miss Mary* — avait mis bas. Fred Percy, au retour de son voyage de noces, s'occupait de récupérer sa bonne forme première. On poursuivait la construction de la nouvelle cathédrale de Liverpool. Le soleil s'était montré — un soleil « brillant comme les amours » — pour le second *banks holiday*... Et rien de plus! La

Horde pouvait assassiner en paix. Nul n'avait le moindre frisson en aucune des parties du monde.

C'est que le drame de Madrid avait des dessous politiques, qu'on avait peur de la guerre; qu'on voulait localiser le fléau, établir une espèce de cordon sanitaire. D'autres drames se sont joués dans d'autres parties du monde et nul en Europe n'en a ressenti le moindre frisson, — indifférence inhumaine, ou plutôt si humaine! bien propre à renforcer la plus noire misanthropie... Un soir, en septembre on voit passer un avion. Des bombes éclatent. Bientôt l'espoir renaît, s'enfle, éclate avec la voix de la radio. Jusque-là seules des rumeurs parvenaient aux assiégés de la grande rumeur sinistre faite de cris de haine et de cris d'épouvante, scandés par la fusillade, la mitraille et les coups sourds du canon. La voix de Franco la domine maintenant, la voix des leurs. Ils écoutent, debout, au garde-à-vous, le bras levé, la main tendue, les chants héroïques « *Arriba España* ». Elle se réveille, elle se ressaisit, elle se reprend. Comment en douter?

Jusqu'alors nous avions pensé à l'armée qui poussait vers Madrid à force de canon, écrit le rescapé Miquelarena. Maintenant nous crûmes que, derrière le combattant, tout un peuple revivait dans la paix et dans le quotidien d'une durée sans heurts, à l'ombre des meilleures traditions de l'Espagne. Nous le devinions au parfum provincial — merveilleux d'ingénuité parfois — de maint programme que nous captions, nous le devinions surtout aux réclames commerciales de certaines réalités qui nous démontraient ainsi, sans croire tant faire, le prolongement de négoce transmis au long des siècles. Sans particulariser, on se disait à Vallalodid, ou à Ségovie ou à Saint-Jacques de Compostelle, tandis que les magasins étaient vides et saccagés par la tempête, de petites rues s'ouvraient encore à de petits commerces, qui sentaient la toile neuve, le cuir vierge et le chocolat à la cannelle.

Cette atmosphère qu'il désespérait de jamais respirer de nouveau, M. Jacinto Miquelarena l'a retrouvée heureusement, à la suite d'une circonstance qu'il a narrée dans le livre qu'il a rapporté *del otro mundo*, du monde rouge.

AURIANT.

### CHRONIQUE DE LA VIE INTERNATIONALE

**L'Affaire de Tchang-Kou-Feng.** — La tension des relations russo-japonaises provoquée par l'incident des collines de Tchang-Kou-Feng, à la frontière du territoire soviétique, du Mandchoukouo et de la Corée, a fait peser pendant la première quinzaine du mois d'août une grave menace sur la situation internationale. Du 31 juillet au 10 août, on a pu croire que la catastrophe ne pouvait plus être évitée, cette fois, et que cette guerre entre l'Union soviétique et le Japon, dont on parle périodiquement depuis des années, que d'aucuns considèrent comme une éventualité à peu près certaine si le développement de l'expansion nippone sur le Continent asiatique doit se poursuivre à son rythme actuel, allait devenir une tragique réalité. Ce n'était, en principe, qu'un incident local comme il s'en est tant produit là où les Russes et les Nippons sont en contact aux limites du Mandchoukouo et qui ont toujours été réglés assez facilement sur le terrain; mais il apparut bientôt que l'affaire empruntait une importance particulière, d'abord aux circonstances nouvelles créées par les opérations militaires en Chine centrale et, ensuite, à une situation internationale singulièrement confuse du fait des multiples crises qui divisent l'Europe contre elle-même.

En soi, l'incident de Tchang-Kou-Feng n'était pas exceptionnellement grave. Il s'agissait, en somme, d'un point contesté à une frontière qui n'est pas délimitée avec toute la précision nécessaire. Avec un peu de bonne volonté réciproque, une commission technique pouvait la régler facilement. Il y a un traité russo-chinois, vieux de 52 ans, — il fut conclu à Houn-Tchoun en 1886 — dont il ressort que les hauteurs de Tchang-Kou-Feng sont comprises dans le territoire soviétique. C'est du moins, suivant la thèse russe, ce dont les cartes accompagnant ce traité témoignent clairement. Alors que les Nippons disposent d'environ 250.000 hommes dans le Mandchoukouo et que près d'un million de soldats de l'Empire du Soleil-Levant sont engagés dans de difficiles opérations militaires en Chine même contre les armées de Tchiang-Kaï-Chek, les Russes se sont

avisés que les collines de Tchang-Kou-Feng, qui commandent entièrement la baie de Possiet, au sud de Vladivostok, dont les eaux sont libres en toutes saisons, avaient une importance stratégique capitale. Le 11 juillet, ils ont envoyé un détachement de gardes-frontières faisant partie des forces de police du Guépéou occuper ces hauteurs, afin de bien affirmer leur droit de possession, ce dont ils n'avaient jamais paru, jusque-là, se soucier beaucoup. Les Nippons protestèrent aussitôt, soutenant qu'en réalité ce territoire appartenait au Mandchoukouo, et comme Moscou refusait de tenir compte de cette protestation, le 31 juillet les Japonais envoyèrent des forces chargées d'occuper les dites hauteurs et d'en chasser les Russes. Ces derniers réagirent avec énergie lorsqu'ils eurent reçu des renforts, et ce fut une véritable bataille qui s'engagea. Elle dura plusieurs jours, les Nippons s'accrochant au terrain conquis, les Russes s'efforçant de les en déloger et de les rejeter hors de ce que Moscou prétend être une terre soviétique. De part et d'autre, on formula à la charge de l'adversaire l'accusation de s'être livré à une agression en dépit d'une situation de fait existant de longue date. Des forces relativement considérables furent alignées des deux côtés, les Russes opérant avec l'appoint de nombreux tanks et d'environ deux cents avions de bombardement. Il y eut des attaques et des contre-attaques qui durèrent plus de dix heures, et les pertes furent assez lourdes dans les deux camps.

Ce n'était plus là de simples escarmouches entre détachements de gardes-frontières, mais de véritables opérations de guerre, entreprises avec des effectifs relativement importants et des moyens puissants. On eut le sentiment que la Russie saisissait l'occasion de créer une diversion susceptible de faciliter la lutte des nationalistes chinois contre les armées impériales et d'arrêter, du moins de retarder la marche de celles-ci sur Hankéou. C'était, en tout cas, l'opinion qui prévalait à Tokio, où l'on se montrait extrêmement préoccupé, non sans raison, de la menace de voir une guerre nippo-russe se superposer au conflit armé sino-japonais. Les militaires, qui dominent entièrement le gouvernement impérial, faisaient bien annoncer que l'Empire

du Soleil-Levant était en mesure d'entreprendre avec succès et de mener rapidement à bonne fin deux campagnes à la fois, l'une contre la Chine, l'autre contre la Russie soviétique, mais les milieux politiques faisaient preuve de beaucoup plus de pondération et se rendaient compte de la nécessité impérieuse de conjurer un tel péril. Il tombe sous le sens qu'aucune puissance, quel que soit son appareil militaire, si grandes que puissent être ses ressources financières et économiques — ce qui n'est certainement pas le cas pour le Japon — ne saurait envisager d'un cœur léger une double aventure comportant tant de risques. Aussi, tout en protestant à Moscou contre ce qu'il qualifiait une agression soviétique, l'ambassadeur du Japon, M. Shigémitu, reçut-il pour instructions de proposer à M. Litvinov une formule de règlement aux termes de laquelle les hostilités devaient être arrêtées immédiatement, les forces russes et japonaises se retirant en même temps du territoire contesté, et une commission mixte, composée de deux Russes, de deux Mandchous et de deux Nippons, devant procéder à une délimitation définitive de la frontière. Le commissaire du peuple pour les affaires extérieures de l'Union soviétique retint le principe de la cessation des hostilités, affirmant bien haut que le gouvernement de Moscou n'entendait pas poursuivre celles-ci une fois que les Nippons auraient évacué le territoire qu'ils occupaient en violation du droit, mais il repoussa formellement la proposition d'une évacuation simultanée, la Russie étant libre d'agir au mieux de ses intérêts dans une région lui appartenant au témoignage des cartes officielles jointes au traité russo-chinois de 1886. Le gouvernement de Tokio se borna à contester formellement la valeur et l'autorité des dites cartes, mais le contact diplomatique établi entre M. Shigémitu et M. Litvinov n'en fut pas moins maintenu. Cependant la bataille continuait à faire rage autour de Tchang-Kou-Feng et des deux côtés de nouvelles forces étaient dirigées vers la zone des combats.

Le conflit menaçant de se généraliser en dépit de la déclaration des gouvernements qu'ils désiraient, l'un et l'autre, un règlement amiable, de nouveaux efforts furent tentés pour trouver une formule de compromis sauvent équitable.

ment la face pour les deux parties. L'entente finit par se faire dans la nuit du 10 au 11 août sur les bases suivantes : les troupes russes et les troupes japonaises étaient maintenues sur les positions occupées par elles au moment de la cessation des hostilités et une commission mixte, composée cette fois à égalité de deux représentants de l'Union soviétique, d'un représentant du Mandchoukouo et d'un représentant du Japon, serait chargée d'établir une démarcation définitive de la frontière dans la région contestée. L'armistice signé dans ces conditions avait l'inconvénient de laisser les adversaires en présence à moins de cent mètres, par endroits, l'un de l'autre, mais il avait de sérieux avantages du point de vue diplomatique, en ce sens qu'il permettait à l'Union soviétique de maintenir intégralement ses droits, basés sur le traité de Houn-Tchoun de 1886, tandis que le Japon n'abandonnait point sa revendication des collines de Tchang-Kou-Feng occupées par ses troupes, jusqu'à ce qu'un accord soit conclu sur le tracé de la frontière. La formule était habile puisqu'elle permettait d'arrêter les hostilités tout en réservant la solution définitive du problème. Cette trêve, telle quelle, répondait à ce qu'exigeaient la raison et le bon sens, car il était bien évident que les deux puissances avaient le même intérêt à écarter la menace d'une guerre russo-japonaise dans les circonstances actuelles, le Japon en raison des énormes difficultés avec lesquelles il est aux prises en Chine, la Russie en raison de sa situation intérieure, qui est telle que toute guerre extérieure, fût-elle victorieuse, entraînerait presque inévitablement un effondrement du régime stalinien.

La trêve durera-t-elle et une solution de compromis interviendra-t-elle à plus ou moins bref délai sur le fond du différend? On n'oserait l'affirmer à l'heure où j'écris. La rivalité russo-japonaise est permanente à tous les points de contact des deux puissances dans l'Orient lointain. Elle est dans la nature des choses, et il faut s'attendre à la voir se traduire par des à-coups dangereux chaque fois que l'un des adversaires estimera que les circonstances lui sont favorables pour mordre sur les positions de l'autre. Il n'en reste pas moins que le pire a pu être évité à une heure particu-

lièrement critique, où l'on pouvait craindre que la diplomatie avait épuisé toutes ses ressources et tous ses moyens. La Russie soviétique et l'Empire du Soleil-Levant ont reculé l'un et l'autre, peut-on dire, devant la certitude que la guerre moderne ne paye plus, qu'elle laisse le vainqueur aussi affaibli et ruiné que le vaincu et que mieux vaut s'arranger vaille que vaille que de courir sa chance par la fortune des armes. Cette constatation ne laisse pas d'être réconfortante, car il s'en dégage que, si aiguës que soient les crises politiques, la paix peut toujours être sauvée quand les gouvernements responsables et les peuples conscients de leur devoir envers eux-mêmes et envers les autres en ont sincèrement la volonté.

ROLAND DE MARÈS

### PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

#### Archéologie, Voyages

Peter Fleming : *Au cœur de la Tartarie*, traduit de l'anglais par S. et P. Bourgeois; Nouvelle Revue française. 27 »

#### Art

Franz Hals : *Les Régents et les Régentes de l'Hospice des Vieillards*, 18 planches, photographies de A. Fréquin. Introduction de G. D. Gratama; Edit. d'histoire et d'art. » »  
P. P. Rubens : *La Kermesse flamande*, 22 planches. Introduction de Jacques Dupont; Edit. d'histoire et d'art. » »

#### Ethnographie, Folklore

Georgette et Jacques Soustelle : *Folklore chilien*, textes choisis et traduits. Avant-propos de Gabriela Mistral; Institut international de Coopération intellectuelle. 18 »

#### Littérature

Georges Benoit-Guyod : *Nouvelles histoires de gendarmes*; Nouv. Revue française. 21 »  
André Demaison : *La comédie animale*; Nelson. » »  
Marcel Jouhandeau : *Chroniques maritales*; Nouvelle Revue française. 22 »  
Jules Lagrange : *Memento dérisoire*; Denoël. 12 »  
Edouard Michel : *Pages choisies dauphinoises et rhodaniennes de Gabriel Faure*; Blanchard frères, Vienne. » »  
*Poètes contemporains*, anthologie (Coll. *Les Amitiés françaises*); Firmin-Didot. 45 »  
Pius Servius : *Principes d'esthétique, problèmes d'art et langage des sciences*; Boivin. 18 »  
Pius Servius : *Les rythmes comme introduction physique à l'esthétique*. Avec une remarque de Paul Valéry; Boivin. 12 »

#### Ouvrages sur la guerre de 1914

Maréchal Joffre : *Charleroi et la Marne*, avec des illustr. et des cartes; Flammarion. 7,50

## Poésie

- Sully André Peyre : *Saint Jean d'été*; Marsyas, Aigues-Vives, Gard. 10 »  
 Henriette Romatier : *Les chants et les rêves*; Revue moderne des arts et de la vie. 10 »

## Philosophie

- René Lacroze : *L'angoisse et l'émotion*; Boivin. 50 »  
 René Lacroze : *La fonction et l'imagination*; Boivin. 25 »

## Politique

- Paul Desanges et Luc Mérida : *Vie de Jaurès, avec un portrait*; Nantal. 21 »  
 Jean Escarra : *L'honorable paix japonaise*; Grasset. 18 »  
 Elie Halévy : *L'ère des tyrannies, études sur le socialisme et la guerre*. Préface de C. Bouglé; Nouvelle Revue française. 30 »  
 Paul Myron Linebarger : *Mes mémoires abrégés sur les révolutions de Sun-Yat-Sen*. Avec un portrait; Edit. Mid-Nation, Paris. » »  
 Bertrand Russel : *Histoire des idées au XIX<sup>e</sup> siècle. Liberté et Organisation (Freedom and organization)*. Traduit de l'anglais par A. M. Petitjean; Nouvelle Revue française. 58 »

## Psychologie

- C. G. Jung : *Le moi et l'inconscient*, traduit de l'allemand par A. Adamov; Nouvelle Revue française. 21 »

## Questions juridiques

- Geo London : *Manon l'Escroc*. Illust. de G. Pavis; Edit. de France. 18 »

## Roman

- Marc Emile Arqué : *Roland Sur-gères juge d'instruction*; Libr. Champs-Élysées. 16 »  
 Maurice Baring : *Darby et Joan*, traduit de l'anglais par Albine Loisy; Nouv. Revue franç. 18 »  
 Marcel Bourrette : *Contes et Fari-boles du Pays de Saint-Agrève mêlés de quelques gandoises*. Illust. de Jean Austruy; Didier et Richard, Grenoble. » »  
 Gaston Chérau : *Contes et nouvelles de Gascogne*; Nelson. » »  
 Horst Wolfram Geiszler : *Cher Augustin*, traduit de l'allemand par Aline Géhendez-Denis; Stock. » »  
 O. P. Gilbert : *Pilotes de ligne*; Nouvelle Revue française. 20 »  
 Gustave Gounouilhou : *Histoires bordelaises*, ill. de G. Pavis; Edit. de France. 18 »  
 René Lefèvre : *Les musiciens du ciel*; Nouvelle Revue française. 15 »  
 Georges Magnane : *Portonéro*; Nouvelle Revue française. 21 »  
 Paul Nizan : *La conspiration*; Nouvelle Revue française. 15 »  
 Joseph O'Neill : *Le peuple des ténèbres*, traduit de l'anglais par Jacques Gans; Nouvelle Revue française. 20 »  
 François de Roux : *Brune*; Nouvelle Revue française. » »  
 Louis Charles Royer : *Belles à louer*; Edit. de France. 18 »  
 L. Salomon-Kœchlin : *Escroquerie n° 1*; Denoël. 18 »  
 Serge Seyse : *Le cahier d'heures*; Edit. La Bourdonnais. 12 »  
 Jacques Spitz : *L'homme élastique*; Nouv. Revue française. 20 »  
 Marcelle Vioux : *L'amour Sauveur*; Nelson. » »  
 Pierre Viré : *Fortune de mer*. Préface de Maurice Larrouy; Nouvelle Revue française. 20 »

## Varia

- Magnus Hirschfeld : *Le tour du monde d'un sexologue*, traduit de l'allemand par L. Gara; Nouvelle Revue française. 21 »

### ÉCHOS

Mort d'Auguste Cheylack. — Encore le bi-centenaire de Jacques Delille. — Le centenaire d'Achille Millien. — Cinquantenaires. — Charles Cros et Nina de Callias à Bade et à la « Parodie ». — Un « emprunt » de Regnard à Bussy-Rabutin. — Norma Tessum Onda. — Rimbaud contre Hanotaux. — Le mépris de la vie. — Le Sottisier universel.

**Mort d'Auguste Cheylack.** — Nous devons un souvenir à Auguste Cheylack, mort à Paris le 19 août dernier, à l'âge de 77 ans. Esprit cultivé, ami de notre regretté collaborateur Charles Merki, qu'il aida généreusement dans ses travaux littéraires, Cheylack a collaboré assez longtemps au *Mercur*, où il donna des articles sous les rubriques *Questions religieuses* et *Voyages*. — L. M.

### §

**Encore le bi-centenaire de Jacques Delille.** — A propos de l'initiative prise par notre comité pour réhabiliter un poète que M. Robert de Souza a situé exactement comme je souhaitais qu'il le fût, nous avons la satisfaction d'informer les lecteurs de cette revue que nos espérances sont dépassées. Au mois d'octobre, le *Centre d'Etudes Méditerranéennes de Paris* consacrera une journée à Jacques Delille. Vers le même moment, la Bibliothèque Nationale organisera une petite exposition des manuscrits inédits et papiers divers que possède M. Boyer d'Agen. Le buste du poète, conservé à Carnavalet, la présidera. On y verra les principales éditions des ouvrages de Delille et notamment un exemplaire de *La Pitié* qui a une histoire.

Dans les Mémoires inédits de Mme Jacques Delille, on lit :

Le poème de *La Pitié*, continuant son scandaleux débit, inspirait en sa faveur les âmes sensibles. Il est doux de placer ici le jugement d'une personne de mérite : M. Delille a tenté, à travers le sang, de ramener la pitié. Ayant trouvé dans son cœur un poème en 4 chants, sur un sujet qui paraissait ne devoir fournir qu'une élegie, il n'a peut-être jamais déployé plus de force, plus de talent, une poésie plus harmonieuse et plus pénétrante.

Cette personne de mérite, c'était Napoléon.

Dans les Mémoires de Las Cases (T. II, 4<sup>e</sup> Partie, 28 juin 1816), on lit en outre :

L'Empereur, après le dîner, dans l'embarras de ce que nous lisions, a dit que nous devons nous condamner au moins à choisir, chacun à notre tour, notre lecture du soir, et il a commencé par indiquer pour son compte le poème de *La Pitié* par l'abbé Delille. Il en a trouvé les vers bien faits, le langage pur, les idées agréables; mais pourtant c'était encore, observait-il, sans création et sans chaleur. C'était supérieur de versification à Voltaire, sans doute, mais bien loin encore de nos autres grands maîtres... Etc.

C'est encore M. Boyer d'Agen qui a eu la bonne fortune de découvrir, dans le fonds de Sainte-Hélène, cet exemplaire de *La*

*Pitié* qu'on verra à la Bibliothèque Nationale et que l'Empereur analysait lui-même.

On souhaiterait, maintenant que la cause semble entendue, de pouvoir faire paraître à l'occasion de ce bi-centenaire un ouvrage réunissant les principaux écrits inspirés par Delille, sa biographie, un choix de ses œuvres et quelques inédits. Mais notre Comité ne possède pas un centime. Quel éditeur accepterait de se montrer assez désintéressé pour nous aider à satisfaire une si grande ambition?

Et constatons à regret que les lettrés de Clermont-Ferrand, patrie du poète, invités les premiers à célébrer Jacques Delille, n'ont encore arrêté aucun projet. Paris leur donne un exemple auquel il leur appartient, à eux, de donner un sens encore plus large. — JEAN DESTHIEUX.

## §

**Le centenaire d'Achille Millien.** — « Né ici le 4 septembre 1838, mort ici le 12 janvier 1927. » Voilà l'inscription qu'on pourrait graver sur la maison d'Achille Millien, à Beaumont-la-Ferrière (Nièvre). Rare exemple de fidélité au pays.

Fidélité qui s'exprime à travers l'œuvre du poète. Tant dans les vers où il chanta *Chez Nous* que dans les légendes, les contes proverbiaux, les dictons nivernais, etc., qu'il recueillait patiemment.

Le curieux, c'est qu'Achille Millien avait le culte, également, de la poésie étrangère. Les *Chants populaires de la Grèce, de la Serbie et du Monténégro*, les *Chants oraux du peuple russe*, les *Ballades et chansons populaires tchèques et bulgares*, les poètes portugais, espagnols, néerlandais, suédois, hollandais et flamands ont trouvé dans le poète nivernais un traducteur passionné.

Beaumont-la-Ferrière et les *Amis d'Achille Millien*, à cent ans jour pour jour de la naissance du poète, le 4 septembre prochain par conséquent, fêteront son souvenir. — G. P.

## §

**Cinquanténaires.** — Le 3 septembre marquera le cinquantenaire de A. Gennevraye. Vous n'avez point lu *les Embarras d'un Capitaine de Dragons*, *le Roman d'un méconnu*, *Trop riche?*... Autant d'œuvres que Mme Perrot, veuve en secondes noces du directeur général des prisons sous le Second Empire, avait publiées sous le pseudonyme de A. Gennevraye.

Trouverons-nous plus illustre, à feuilleter le registre des décès pour l'année 1888? Le 8 septembre, décédait T. Colali, bibliothé-

caire de la Sorbonne, ancien rédacteur du *Temps* et de la *République française*; le 9, Louis-Nicolas Barbier, fils aîné d'Antoine-Alexandre Barbier, et continuateur de l'ouvrage de son père : le *Dictionnaire des ouvrages anonymes* ou parus sous des pseudonymes; le 13, Léon Margue, conseiller à la Cour de Paris, ancien député de Saône-et-Loire : il « s'était illustré à la Chambre, notait un chroniqueur, par une interruption célèbre qui n'a jusqu'ici été héroïque, comme mot légendaire, que dans la bouche de Cambronne, en admettant qu'il l'ait prononcé »; le 14, le jeune poète Fernand Ieres; le 16, Jacques Feuillet, fils d'Octave Feuillet; le 22, Gustave Boulanger, le peintre; le 29, le chanteur comique Berthelier, dont le Père Monsabré était le directeur de conscience.

Septembre 1888 avait vu mourir aussi, à la date du 23, l'ex-Maréchal Bazaine. Né à Versailles le 13 avril 1811, Bazaine, dont le rôle dans la guerre franco-allemande est bien connu, s'éteignait à Madrid. On relira, à cette occasion, le récit de son évasion dans le livre de Guy de Maupassant, *Sur l'Eau*. — G. P.

## §

**Charles Cros et Nina de Callias à Bade et à la « Parodie ».** — Aux dernières années de l'Empire, la bande à Nina prenait, au plus fort de l'été, le train pour Bade, où, par la grâce de dame roulette, le Français Dupressoir (un nom prédestiné) était devenu grand-duc effectif. Tortoni et le Jockey-Club avaient pacifiquement annexé la petite cité allemande que Méry, gros joueur, avait le premier découverte et lancée, vantant, en vers et en prose, l'attrait romantique de ses vieilles rues, de ses promenades, et le charme dangereux de son casino. Dès que l'asphalte commençait à coller aux semelles, l'exode vers le grand-duché commençait. Les petites dames de théâtre (et d'autre chose) y transportaient leurs quartiers d'été, à la suite de ces messieurs. Nina et ses amis campaient en fantaisistes au milieu de ce caravansérail. L'afflux des étrangers et des snobs ne leur gâtait pas le plaisir de vivre et de rêver. Un de leurs séjours là-bas nous a valu un charmant numéro de la *Parodie* (1-15 sept. 1869). André Gill en a dessiné le titre : un violon dans la nuit faisant entendre sous un rateau de croupier, en guise d'archet, un air bouffon d'Hervé, une valse langoureuse de Strauss ou quelque prélude lyrique de Wagner. Ernest d'Hervilly en a écrit la préface sous forme de monologue. Gill encore, assisté d'Alfred Le Petit et de Coinchon, en a retracé les types familiers, les scènes et les paysages. Charles Cros leva l'Archet, en l'honneur de « Richard Wagner, musicien allemand », Ernest Cabaner improvisant la musique de

ces strophes. Cros y fit aussi retentir l'*Orgue*, Armand Gouzien plaquant des accords sur ses paroles, Herr Kœnneman, le chef d'orchestre de Bade, ayant, sans doute, exécuté ce morceau. Ch. Gros, Coinchon et Gill se cotisèrent pour lui offrir humblement une superbe chope, dessinée par Gill et qui, taillée en cristal de Bohême, eût composé un très précieux objet d'art; on y voit Gottlieb le musicien, mort sous un roi d'Allemagne ancien, pour avoir aimé la petite Rose-de-Mai à minuit noir dans la forêt, à l'époque des pervenches, clamant sa peine sur un orgue fantastique.

Son orgue a les pins pour tuyaux  
Il fait peur aux petits oiseaux  
Hou! hou! hou!  
Le vent souffle dans les branches.

Une jeune personne qui ne dut pas être médiocrement flattée d'avoir, elle aussi, son portrait-charge à la plume et au crayon, ce fut :

ANNA  
LA BOUQUETIÈRE

Doux renfort à ceux qu'a rincés la roulette  
Promenant sur le turf ses cils où se défend  
Son innocence, Anna paraît. Chacun se fend  
D'un louis pour l'œillet dont elle offre l'emplette.

Nulle plus crânement ne porte la toilette  
Panachée aux couleurs du cheval triomphant,  
Quand sur ses hauts talons, campant ses pieds d'enfant,  
Elle trafique avec sa grâce rondelette...

Or, comme les buissons d'écrevisses, elle est  
Bordelaise; et la fleur qu'elle offre avec chic, plaît  
Aux cocottes ainsi qu'aux duchesses altières.

Bien qu'avec les sportsmen elle soupe gaiment  
Anna, la belle brune au regard allumant  
Est vertueuse..., comme il sied aux bouquetières.

Enclos dans un cœur rouge sur lequel sans façon Anna, croquée par Gill, est assise entourée de fleurs et de verdure et portant à ses oreilles ses attributs (deux petits arrosoirs), ce sonnet, daté : *Bade*, 6 mai 1869, est signé Nina de Callias. En cet heureux temps, Nina, dans tout l'éclat de sa beauté et de ses dons multiples, causait l'émerveillement de ses amis qui la traitaient en enfant prodige et charmante.

Pianiste idéale et vertigineuse, c'est une sainte Cécile qui aimerait le boulevard et qui irait aux premières, disait l'un d'eux, Camille d'Ivry. Conteuse et poète, elle a toutes les fièvres d'une Muse moderne. Femme, c'est le sphinx. Elle est gracile et farouchement belle, « pure par férocité », a-t-elle dit d'elle-même. Pourtant jamais créature féminine n'a tant aimé; elle adore la poésie, la peinture, l'odeur des imprimeries, les opéras d'Hervé, les symphonies de Beethoven, les affiches de théâtre, la Légende des Siècles, les modes insolites, les fleurets, *Bade*, une chatte blanche, les

dessins de Delacroix, le jasmin, couleur de ses bras, Wagner et bien d'autres choses encore. C'est une jeune femme mince et qui, parfois, semble grande. Elle a des robes qui lui donnent l'air de sortir — étonnée — d'une fête de Watteau. Dans ses cheveux sombres, nuit où brille une comète de diamants, la lumière des bougies a des étincellements d'or, son teint semble du lait dans lequel on eût fait dissoudre de l'or et il y a de l'or dans ses grands yeux étranges qui flottent vaguement par dessus les têtes.

Il y avait certainement de l'or, au fond de cette nature ardente et passionnée, mais il est resté enfoui, comme dans une gangue, dans son enveloppe charnelle restée séduisante, passé l'Empire, quoi qu'en aient dit Mendès, Duval et Cie. Le souvenir charmant de Nina demeurera, par Manet, lié à celui de Charles Cros, Villiers de l'Isle-Adam et quelques autres que les « arrivés » tenaient, bêtement, pour des bohèmes et des ratés. — AURIANT.

## §

**Un « emprunt » de Regnard à Bussy-Rabutin.** — Il y a, dans *la Provençale*, l'adorable récit de Regnard, une phrase célèbre, par laquelle il peint tout le charme d'Elvire :

Elle disait les choses avec un accent si tendre et un air si aisé qu'il semblait toujours qu'elle demandât le cœur, quelque indifférente chose qu'elle pût dire.

Jamais la caresse des mots ne créa plus séduisant sortilège, et il est naturel que ces quelques lignes soient souvent citées. Elles sont un peu, dès que l'on écrit ou que l'on parle de Regnard, ce que sont

Cette obscure clarté qui tombe des étoiles  
pour le vieux Corneille, ou

L'ombre était nuptiale, auguste et solennelle  
pour le père Hugo.

M. Edmond Pilon, lorsqu'il a édité *la Provençale*, avec une introduction et des notes, dans cette belle collection des « chefs-d'œuvre méconnus » que dirigeait Gonzague Truc chez Bossard, n'a pas résisté au plaisir de la recopier et d'en louer l'auteur. Et les pages qu'il a écrites, avec cet art si fin, si naturel, si français, qui est sa marque propre, sont parmi ses meilleures.

M. Georges Jamati, lorsqu'il a consacré à *La querelle du Joueur*, née entre Regnard et Dufresny, un petit livre parfait, édité chez Messein, a repris les éloges de M. Edmond Pilon, et a cité de nouveau la phrase incomparable.

Auparavant, lorsqu'en novembre 1927 *Le Bon Plaisir* dédiait sur mon initiative au même Edmond Pilon l'hommage de « quelques beaux écrivains de France, celui d'Henri Bremond se terminait ainsi :

Appliquer à sa manière d'évoquer le passé le joli mot de Regnard sur

son (*son*, dans les deux sens) Arlésienne : « Il semblait toujours, quelque indifférente (ou menue) chose qu'elle pût dire, qu'elle demandât le cœur. »

Oui vraiment, dès qu'il est question de Regnard, cette phrase s'impose à notre esprit.

Il n'en est que plus fâcheux qu'elle ne soit pas de lui.

Elle se trouve textuellement, ou presque, dans *La Princesse* ou *Les Amours de Madame*, pamphlet anonyme communément attribué à Bussy-Rabutin, le cousin de Madame de Sévigné. Ce pamphlet a été réédité, entre autres, par Garnier, à la suite de *l'Histoire amoureuse des Gaules*, œuvre satirique de Bussy. L'auteur, traçant le portrait de Madame — la touchante Henriette, celle de Bossuet — écrit :

Elle a un certain air languissant, et, quand elle parle à quelqu'un, comme elle est tout aimable, on dirait qu'elle demande le cœur, quelque indifférente chose qu'elle puisse dire. (Ed. Garnier, p. 337.)

Il convient de préciser, d'après Larousse, que Bussy vécut de 1618 à 1693, et que *la Provençale* de Regnard ne fut publiée qu'en 1731, bien après la mort de son auteur (1655-1709).

La trouvaille n'est pas très importante, et l'on en pourrait faire bien d'autres dans la prose et les rimes de Bussy-Rabutin, écrivain étonnamment moderne.

Dans *La Déroute et l'adieu des filles de joie de la Ville et des Faubourgs de Paris*, par exemple, l'on trouve des vers comme ceux-ci :

On vous la prend, on lui dit : « C'est que  
Il faut venir au Fort-l'Evêque... »

Ou encore :

Et tel cas arrive ici; car  
Cloris part pour Madagascar,  
Et son chevalier de l'Etoile  
Ne sait à quel vent faire voile...

Ne dirait-on point ces citations extraites d'œuvres de Francis Carco, de Tristan Derème, ou de Jean Pellerin, ou de l'un de leurs disciples de l'école fantaisiste?

Mais revenons à l'emprunt fait par Regnard à Bussy.

La découverte, je l'ai écrit, n'est pas sensationnelle. Elle m'a paru cependant présenter assez d'intérêt pour être publiée.

Elle illustre d'un excellent exemple la désinvolture — pour ne pas dire plus — des mœurs littéraires au grand siècle.

Elle révèle enfin une ressemblance inattendue entre deux incomparables figures d'amoureuses : Henriette d'Angleterre et la Provençale de Regnard.

Tout, dans l'Histoire, les sépare, mais elles ont été femmes, et amantes, et chantées avec les mêmes mots. — AUGUSTE FONTAN.

## §

**Norma Tessum Onda.** — Les Amis d'Alfred de Musset, qui viennent de célébrer au Père-Lachaise (1) le 80<sup>e</sup> anniversaire de la mort de leur maître, savent-ils qu'au petit cimetière de Saint-Maurice, près La Rochelle, on voit un tombeau presque identique à celui du poète des *Nuits*, avec son nom retourné de *Musset* (Tessum) qui désignerait une prétendue fille, morte à vingt ans, de son prétendu père et même de sa prétendue mère George Sand, ajoute-t-on en interprétant à deux lettres près aussi le nom *Onda*? A ces mystères d'un alphabet nécrologique viennent se joindre ceux d'un Tout-Paris littéraire qui n'ajoute pas plus de clarté à cette fantaisie aussi funèbre que plaisante. La chronique locale de la Saintonge, qui ne veut pas y croire, cite pourtant des noms tels que ceux d'Aurélien Scholl et de Henri Rochefort, qui demandent qu'on les prenne en considération d'une manière différente.

Chroniqueur de *l'Événement* de Paris et de *l'Écho* de La Rochelle, le 19 avril 1882, Scholl écrit le premier sur *la Fille d'Alfred de Musset* dont il fait sienne la découverte :

Son portrait est là, sous mes yeux. C'est une miniature entourée d'un ovale de cuivre doré, en saillie sur un fond de velours grenat. Le cadre est ciselé... La jeune fille paraît avoir dix-huit ans. Sa jolie figure est peinte de trois-quarts. Le front, d'une ligne très pure, est couronné de cheveux d'un blond tirant sur le châtain. Le nez droit, bien fait, avec deux petites narines qui ressemblent à des virgules roses. Les yeux noirs, rêveurs et comme en contemplation devant une énigme... Pauvre Norma de Musset, ton portrait restera, tant que je vivrai, dans l'écrin où l'avait placé une affection disparue, et, chaque fois que je retournerai sur les rivages de l'Aunis, j'irai porter des fleurs sur ta tombe abandonnée. Tu n'es pas morte tout entière. J'adopte ton souvenir et j'en fais mon enfant.  
— Aurélien Scholl.

Dans la *Revue de Saintonge* du 1<sup>er</sup> sept. 1896, Louis Audiat, reprenant le sujet, écrit : « L'histoire est ancienne, nous l'avons racontée en 1882 (t. III, 329 et 399). En 1894, M. Boyer d'Agen l'a rééditée dans le *Phare de la Loire*; mais elle revient... Donc, une fille naturelle d'Alfred de Musset est venue mourir phthisique à La Rochelle, au bord de la mer, en 1875. On lui a élevé une tombe dans le cimetière de Saint-Maurice sous le nom de Norma Tessum Onda, et M. Aurélien Scholl, qui a expliqué l'affaire aux lecteurs de *l'Événement* et de *l'Écho rochelais* du 19 avril 1882, promettait de venir, à chacun de ses voyages à La Rochelle, déposer des fleurs sur cette tombe ignorée. Il y avait des volumes du poète des *Nuits* avec ses dédicaces : « *A ma fille bien-aimée* », ou « *A ma chère petite Norma* », qui avait trois ans à la mort de Musset!...

(1) On sait que le terrain refusé par la ville de Paris fut acquis à la sépulture de Musset par Napoléon III.

Le journal *Le Temps* dément la légende rochelaise. Un de ses rédacteurs, M. Adolphe Brisson, a interrogé Mme Martellet, qui fut la maternelle gouvernante de Musset, auquel elle ferma les yeux. La bonne vieille lui a affirmé que l'histoire était de pure invention. Elle a montré un certificat légalisé d'où il appert que Mlle Norma Tessum Onda s'était appelée en réalité Marie-Joséphine Ménard...

— Je laisse de côté, dit M. Adolphe Brisson (voir *Revue encyclopédique* du 29 août, page 612), ses démêlés avec George Sand. Une légende veut qu'il ait eu d'elle une fille qui, née en 1857, est morte en 1875. Dans les papiers laissés s'est rencontré un billet, apporté par un pigeon, ainsi conçu :

Fort Boyard. — Ne vous tourmentez pas, ma petite blonde; on ne me fait pas de mal. Je vais bien; je vous donnerai de mes nouvelles tous les jours. — HENRI ROCHEFORT.

Seul l'auteur de ce billet pouvait éclaircir ce mystère. Il n'a pas voulu parler, termine M. Louis Audiat, dans son rapport général de la Presse, sur cette question de la prétendue fille de Musset. Henri Rochefort a, depuis, répondu par la lettre suivante.

*Henri Rochefort à Boyer d'Agen.*

(Paris), 10 février 1906.

Cher Confrère,

Je n'ai jamais compris un mot à cette histoire. Je n'ai jamais connu aucune fille ou prétendue fille de Musset. La lettre que vous citez n'est pas de moi. La dame en question était probablement une de ces intrigantes qui se font des généalogies pour « entôler » les gens, à moins qu'elles ne volent des coupons d'étoffe dans les magasins.

Mille compliments confraternels.

HENRI ROCHEFORT.

L'incident est-il clos? — B. D'A.

§

**Rimbaud contre Hanotaux.** — Dans le premier volume de ses souvenirs intitulé *Mon Temps*, M. Gabriel Hanotaux, faisant allusion au goût qu'il eut très jeune pour l'histoire, rapporte qu'il fut désigné pour représenter la classe de seconde du lycée de Saint-Quentin au concours académique en l'année 1870.

Je fis de mon mieux, dit-il, et je rentraï à Saint-Quentin assez satisfait de ma composition. On était donc en confiance et l'on s'attendait à une belle récompense.

Mais l'élève Hanotaux n'eut que le premier accessit. Les deux prix avaient été enlevés par le petit collègue de Charleville.

Je n'ai su que beaucoup plus tard, ajoute M. Hanotaux, que l'élève du collège de Charleville qui avait obtenu le premier prix était Arthur Rimbaud. Cela explique tout. Lui, c'était un as, un vrai! Je crois bien me souvenir que le deuxième prix avait été attribué à un autre Rimbaud, également du collège de Charleville : avait-il donc un frère qui fût un sujet comme lui?

ROBERT LAULAN.

## §

**Le mépris de la vie.**

Il ne saurait être question de rendre ce qui a été gagné. Périront plutôt les dix-huit corps d'armée, les quarante-deux millions d'habitants de l'Allemagne, plutôt que de laisser enlever une pierre des conquêtes qui ont été faites!

C'est dans ces termes que s'exprimait l'empereur Guillaume II, le 16 août 1888, lors de l'inauguration, à Francfort-sur-Oder d'un monument élevé au prince Frédéric-Charles de Prusse, commandant du 3<sup>e</sup> corps de l'armée allemande pendant la guerre de 1870-1871.

Il y a un demi-siècle de cela. L'Alsace, la Lorraine sont redevenues françaises. Beaucoup d'Allemands ont péri. Guillaume II n'est plus empereur : mais il vit toujours. — G. P.

## §

**Le Sottisier universel.**

Le 24 mai dernier, jour trop froidement ensoleillé de la Saint-Jean, une année déjà s'était écoulée depuis l'heure où ce mot avait été prononcé. — *Beaux-Arts*, 3 juin.

1900 : De l'humble montgolfière fragile que l'on cherchait patiemment à soulever de quelques mètres avec une botte de bois et un feu de paille... — *Marianne*, 10 août.

Les fournitures allemandes, ayant été en 1935 de 95 millions de roubles, se sont élevées à 308 millions en 1936 et pour les deux premiers semestres de 1937 à une somme sensiblement égale. — *Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> juillet, p. 115.

La fâcheuse expérience des 40 heures nous oblige pratiquement à généraliser progressivement la journée de 45 heures, déjà admise dans les industries de la défense nationale. — *Le Matin*, 4 juin.

Le gouvernement a justifié ce décret-loi par la nécessité de financer la distillation du blé et les allocutions familiales. — *Le Petit Parisien*, 18 juillet.

L'état de santé du roi George V est de plus en plus satisfaisant. [Titre d'un article]. — *L'Ouest-Eclair*, 14 juillet.

Il a franchi des étapes de vingt et même de trente heures sous un soleil de plomb. — *L'Auto*, 26 juillet; *Le Petit Marseillais*, id.

D'autre part, l'hypothèse d'un drame de la folie ne peut être retenue; les lettres d'adieu, en effet, sont sensées, à part l'une d'elle qui ne porte que ces mots : « Vive la France! » — *L'Ouest-Eclair*, 31 mai.

Pendant tout le trajet, les aviateurs n'ont aperçu la terre qu'à une distance d'un millier de kilomètres. — *Tunis-Soir*, 29 juin.

---

Le Gérant : JACQUES BERNARD.

---

Typographie Firmin-Didot, Mesnil (Eure). — 1938.